

**INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE,
CENTRE URBANISATION, CULTURE ET SOCIÉTÉ**

**TRANSFORMATION DU LIEN SOCIAL EN MILIEU URBAIN :
UN EXAMEN DES PRATIQUES DE SOCIABILITÉ ET DU RAPPORT AU
QUARTIER CHEZ LES JEUNES ADULTES QUI HABITENT SEULS DANS LES
QUARTIERS CENTRAUX MONTRÉALAIS**

**MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES URBAINES**

**PAR
MIREILLE VÉZINA**

2007

AVANT PROPOS

Ce mémoire constitue mon premier travail de grande d'envergure en sciences sociales, mais aussi mon plus grand accomplissement sur le plan personnel. La recherche est avant tout un travail en solo ! Cette réalisation requiert une discipline et la construction d'un mode de vie typique à la recherche ! Il reste que ce travail n'aurait été possible sans l'aide et l'appui de diverses personnes.

Je tiens d'abord à remercier tous les répondants de l'enquête qui ont accepté de me rencontrer et de m'avoir consacré généreusement de leur temps. C'est particulièrement grâce à ces personnes qu'il est possible de réaliser de tels projets.

Je remercie aussi tout particulièrement ma directrice, Johanne Charbonneau, de m'avoir fait confiance et de m'avoir intégré dans le projet Habiter seul. Cette expérience a été pour moi l'une des plus enrichissantes sur le terrain puisque le défi était de taille. Mon expérience au sein du projet Habiter seul m'a non seulement initié au milieu de la recherche, mais m'a aussi permis de développer une grande autonomie et une certaine maturité scientifique. Sans cette expérience, ce travail ne serait pas ce qu'il est. Un grand merci à Annick Germain, qui a été aussi mon professeur de même qu'à Cécile et Martin pour le travail que nous avons réalisé ensemble. Je dois aussi beaucoup à Marc Molgat pour m'avoir pris sous son aile dans l'analyse et la diffusion des résultats du projet. Les discussions sur les analyses, les publications et la participation aux congrès sont des expériences exceptionnelles pour un étudiant à la maîtrise.

Aussi, je dois beaucoup à ma famille pour m'avoir depuis plusieurs années, toujours encouragé à poursuivre cette voie et supporter dans cette aventure. Merci à mon père Serge pour avoir toujours cru en moi et m'avoir motivée à poursuivre des études en sociologie. Merci à ma mère Anne pour son soutien moral et son estime pour mon travail. Merci à mon frère Sylvain pour m'avoir enduré et partager le territoire de travail.

Merci à Edith, Alix et Marie-Renée pour m'avoir supporté en suivant les hauts et les bas du projet et agrémenté l'aventure avec les soupers de filles. Votre amitié est précieuse et fait partie des plaisirs et des joies qui ont marqué mes années INRS.

Enfin, merci à mon Mathieu pour m'avoir encouragé, conseiller et supporter dans ce projet au quotidien. Ta bonne humeur et ton optimisme inné m'ont fourni l'énergie nécessaire pour surmonter les périodes les plus ardues et mettre ce travail à terme.

RÉSUMÉ

Le nombre des personnes qui habitent seules est en croissance particulièrement dans les quartiers centraux des grandes villes. Le vieillissement de la population fournit une partie de l'explication, mais cette tendance concerne aussi d'autres catégories de personnes comme les jeunes adultes âgés de 20 à 35 ans. La dimension urbaine du fait d'habiter seul constitue aussi un visage de la jeunesse et le fait d'habiter seul dans un logement n'est pas nécessairement associé à des situations d'isolement social ou à de l'individualisme où l'on évite les contacts interpersonnels. Ce mémoire traite du rapport de sociabilité à l'intérieur de l'espace de proximité chez de jeunes adultes qui habitent seuls. Nous avons examiné les trajectoires résidentielles et les parcours biographiques, le déploiement spatial des réseaux sociaux et le rapport entretenu avec le quartier des jeunes adultes qui habitent seuls dans les quartiers centraux de Montréal où ils sont le plus concentrés. Nous avons ainsi examiné ce qui les a conduits à habiter seuls dans leur quartier, qui vit proche et qui vit loin parmi les personnes qui composent leurs réseaux sociaux, de même que le rapport de sociabilité qu'ils entretiennent avec leur quartier. Nos analyses distinguent des attachements symboliques au quartier ainsi que des dynamiques de sociabilité différentes en lien avec les processus de gentrification qui ont cours dans le quartier l'étude et la répartition spatiale des réseaux sociaux dans l'espace métropolitain. En guise de conclusion, nous proposons une réflexion sur le jeune adulte qui habite seul comme figure de la modernité et de la transformation du lien social en milieu urbain.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT- PROPOS.....	iii
RÉSUMÉ.....	iv
LISTE DES FIGURE.....	ix
LISTE DES TABLEAUX.....	x
INTRODUCTION.....	1
PREMIÈRE PARTIE.....	6
CHAPITRE I- CADRE THÉORIQUE	
La ville industrielle et le lien social : une revue des fondements théoriques sociologiques et l'exemple de la ville de Montréal et de Québec	6
1.1 Industrialisation et urbanisation : l'émergence de l'individu.....	7
1.2 L'urbanisation et les conséquences sur le lien social.....	8
Ferdinand Tönnie	8
Émile Durkheim.....	10
Max Weber.....	11
1.3 La sociologie urbaine.....	13
Georg Simmel, l'aliénation et la figure de l'Étranger	13
L'école de Chicago.....	16
1.4 La thèse de la communauté perdue et de la communauté protégée.....	19
1.5 L'urbanisation de la société québécoise : une affaire de famille et de solidarité.....	20
Rapport au quartier et à l'espace de proximité.....	23
La thèse de la communauté émancipée.....	25
Conclusion du chapitre I :	26
CHAPITRE II- CADRE CONCEPTUEL	
Sociabilité, réseaux sociaux et quartier	28
2.1 La sociabilité.....	28
La sociabilité publique, urbaine et marchande.....	29
La sociabilité intime.....	29
2.2 La notion de réseau.....	30
L'origine de la notion.....	30
Définir la notion de réseau et ses dimensions	34
La question de l'isolement social.....	40

2.3 L'espace de proximité et le quartier	42
Un espace d'intervention politique et d'action collective	44
Un espace fonctionnel	44
Un espace symbolique.....	45
Un espace de sociabilité.....	45
Les enquêtes sur le quartier.....	45
Conclusion du chapitre II.....	47
CHAPITRE-III-OBJECTI ET POPULATION À L'ÉTUDE	
Sociabilité et rapport à la ville chez les jeunes adultes	48
3.1 Présentation des caractéristiques de la jeunesse	48
La concentration des jeunes adultes en milieu urbain	48
Les migrations, la ville et le cycle de vie	49
La sociabilité chez les jeunes adultes qui habitent seuls	53
Le rapport à l'espace de proximité, le quartier.....	54
Conclusion du chapitre III.....	55
CHAPITRE IV- CONTEXTE GÉNÉRAL DU SUJET DE RECHERCHE	
Habiter seul : contexte historique, caractéristiques sociales et spatiales.....	57
4.1 Contexte général de la vie en solo	58
Les concepts de modernité.....	59
La modernité avancée.....	61
Le processus d'individuation	61
Les manières de vivre seul	66
4.2 Caractéristiques des solos.....	68
Caractéristiques démographiques et socio-économiques.....	69
Caractéristiques reliées au logement et à la mobilité	72
4.3 La dimension spatiale et urbaine de la tendance à vivre seul	74
4.4 Redéfinition du lien social dans le contexte de la modernité avancée.....	77
Les quartiers centraux et la gentrification : transformation du lien social?.....	77
Modernité, quartiers centraux et lien social	78
Relations sociales individualisées : de la notion de communauté aux réseaux sociaux..	79

CHAPITRE V- QUESTIONS ET HYPOTHÈSES DE RECHERCHE.....	81
5.1 QUESTIONS DE RECHERCHE	81
5.2 HYPOTHÈSES.....	82
DEUXIÈME PARTIE :	84
CHAPITRE VI- JUSTIFICATION ET PRÉSENTATION DES TERRITOIRES :	
Les arrondissements du Plateau Mont-Roya et de Rosemont Petite-Patrie.....	84
DESCRIPTION DES TERRITOIRES	86
6.1 Le Plateau Mont-Royal.....	86
Description historique	86
Dimension symbolique.....	90
L'évolution démographique et socio-économique	92
6.2 Rosemont Petite-Patrie	95
Tissu urbain et social.....	96
Dimension symbolique.....	97
Description historique	98
Évolution démographique et socio-économique de la population et des logements depuis 1971	99
CHAPITRE VII- MÉTHODE D'ENQUÊTE	
Démarche, outils, échantillon et analyse	102
7.1 DESCRIPTION ET MÉTHODOLOGIE DU PROJET DE RECHERCHE :	
Habiter seul, vivre isolé? Mode de vie et transformation du lien social (Charbonneau et al.)	103
7.2 L'APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE	104
7.3 LES OUTILS DE COLLECTE DES DONNÉES	105
Le calendrier résidentiel	105
Pour le réseau social : Le générateur de noms par contexte.....	106
L'entretien	107
7.4 LES PERSONNES RENCONTRÉES.....	108
Le recrutement.....	108
Les personnes rencontrées, caractéristiques sociales	110
7.5 ANALYSE DES DONNÉES.....	112

CHAPITRE-VIII-RÉSULTATS

Présentation des trajectoires résidentielles, le rapport au quartier et les réseaux sociaux.....	114
8.1 LIEUX DE RÉSIDENCE ET TRAJECTOIRES RÉSIDENTIELLES	114
Caractéristiques résidentielles	115
Les trajectoires proprement dites	117
Pourquoi habiter seul ?	121
Les événements déclencheurs	125
Choisir ou subir?	129
8.1.2 LE LOGEMENT.....	131
Trouver et choisir son logement.....	133
Rapport au logement	135
Conclusion sur les parcours.....	141
8.2— LE RAPPORT ENTRETENU AVEC LE QUARTIER	142
Un espace symbolique.....	143
Un espace central et fonctionnel	146
Espace de sociabilité	152
Espace politique et associatif	159
Conclusion sur le rapport au quartier :	
La gentrification et la proximité comme balise de sociabilité dans l’habiter en solo?.....	160
8.3 LES RÉSEAUX SOCIAUX	163
La taille.....	163
Les intimes	166
Caractéristiques sociales des membres.....	167
La composition des réseaux	171
Répartition géographique des réseaux.....	174
Liens et espaces de proximité.....	182
Les modes de sociabilité dans l’espace de proximité.....	184
CHAPITRE IX- INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS :	
Synthèse et caractéristiques de l’habité en solo selon l’âge	189
9.1 Synthèse des résultats	189
Les caractéristiques	189
Le rapport de sociabilité dans l’espace de proximité	190
9.2 Sociabilité urbaine et valorisation de la dimension symbolique :	
Particularité jeunesse ou particularité solo?.....	194
CONCLUSION	
Transformation du lien social en milieu urbain et la question de l’isolement.....	197

APPENDICE A	203
APPENDICE B	204
APPENDICE C	205
RÉFÉRENCES	206

LISTE DES FIGURES

Figure 3.1 – Répartition des jeunes adultes âgés de 20 à 24 ans dans la RMR de Montréal pour l'année 2001	52
Figure 3.2 -Résumé des caractéristiques des jeunes, selon qu'ils habitent seuls ou nonen milieu urbain	56
Figure 4.1 – Taux de chômage selon le groupe d'âge entre 1976 et 2005 au Québec	64
Figure 4.2 – Répartition des ménages solo selon le groupe d'âge dans la RMR de Montréal, 2001	70
Figure 4.3 Ménages d'une personne dans la Région métropolitaine de Montréal 2001	75
Figure 6.1 - Évolution du prix moyen des loyers et des revenus totaux de la population résidente au Plateau Mont-Royal entre les années 1971 et 2001	93
Figure 8.1 – Distribution des répondants selon la taille du logement occupé au moment de l'entrevue	116
Figure 8.2 - Présentation des répondants selon leur lieu de résidence	117
Figure 8.3 – Présentation des parcours biographiques des répondants	123
Figure 8.4 – Nombre d'années vécues dans le logement occupé	131

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 4.1- Caractéristiques des personnes appartenant aux ménages composés d'une personne âgés de 65 ans et moins dans la Région Métropolitaine de Recensement de Montréal pour l'année 2001	71
Tableau 4.2- Caractéristiques des personnes appartenant aux ménages composés d'une personne âgée de 65 ans et moins dans la Région Métropolitaine de Recensement de Montréal pour l'année 2001.....	73
Tableau 7.1 - Distribution des jeunes adultes rencontrés selon le lieu de résidence et le genre	110
Tableau 7.2- Distribution des jeunes adultes rencontrés selon leurs caractéristiques socio-économiques	111
Tableau 8.1 - Nombre moyen de déménagement par individu, depuis le départ du foyer familial.....	115
Tableau 8.2- Caractéristiques résidentielles des jeunes adultes.....	116
Tableau 8.3 - Type de trajectoire selon le groupe d'âge des personnes rencontrées.....	120
Tableau 8.4 - Nombre moyen d'années vécues en solo dans les parcours biographiques.....	121
Tableau 8.5 - Fréquence des personnes rencontrées selon leurs expériences d'habiter dans leur trajectoire.....	122
Tableau 8.6 - Durée moyenne des expériences vécues dans les trajectoires.....	124
Tableau 8.7 – Distribution des situations qui ont précédées la situation actuelle.....	125
Tableau 8.8 - Ancienneté résidentiel des personnes qui habitent seules selon leur groupe d'âge.....	132
Tableau 8.9 - Coût moyen des loyers mensuel.....	132
Tableau 8.10 – Répartitions des activités de loisir pratiquées dans leur arrondissement au cours des six derniers mois	153
Tableau 8.11 – Répartitions des activités de loisir pratiquées à l'extérieur de leur arrondissement au cours des six derniers mois	154

Tableau 8.12 – Taille des réseaux des jeunes adultes et des adultes solos selon l'arrondissement habité et la provenance.....	165
Tableau 8.13- Les évènements déclencheurs qui ont mené les jeunes adultes à habiter seul la provenance et la taille des réseaux.....	166
Tableau 8.14 - Taille des intimes dans les réseaux des jeunes adultes et des adultes solos selon l'arrondissement habité et la provenance.....	167
Tableau 8.15 - Caractéristiques des alters et des égos les jeunes adultes qui habitent seuls.....	168
Tableau 8.16 -Caractéristiques des alters et de leur égo des adultes mûrs et vieillissants qui habitent seuls.....	170
Tableau 8.17- Répartition des types de liens des jeunes adultes selon leur intensité.....	172
Tableau 8.18 - Répartition des liens des adultes mûrs et vieillissants selon leur intensité.....	173
Tableau 8.19 - Type de lien des jeunes adultes selon l'arrondissement habité et leur provenance.....	174
Tableau 8.20 - Répartition des alters des jeunes adultes selon le lieu de résidence et l'intensité des liens	176
Tableau 8.21 - Lieu de résidence des alters des jeunes adultes selon l'arrondissement habité et leur provenance	178
Tableau 8.22 - Lieu de résidence des alters intimes des jeunes adultes selon l'arrondissement habité et leur provenance	179
Tableau 8.23 - Lieu de résidence des alters non-intimes des jeunes adultes selon l'arrondissement habité et leur provenance	180
Tableau 8.24 - Lieu de résidence des alters des personnes qui habitent seules selon leur groupe d'âge.....	181
Tableau 8.25 - Membres des réseaux des jeunes adultes qui habitent dans le même arrondissement que leur égo.....	182
Tableau 8.26 - Membres des réseaux des adultes âgés qui habitent dans le même arrondissement que leur égo.....	183

INTRODUCTION

Le fait de vivre seul existe depuis très longtemps, mais il s'agit d'une tendance qui ne cesse de prendre de l'ampleur depuis déjà plus d'une vingtaine d'années. L'émergence de cette manière de vivre de plus en plus croissante se retrouve au cœur des principaux changements des formes familiales qui caractérisent notre société contemporaine. En effet, au Canada, la proportion des ménages d'une personne est passée d'un cinquième au quart entre 1981 et 2001 (Statistique Canada, 2002), pour l'île de Montréal, leur proportion correspond à 38 % de l'ensemble des ménages (Ville de Montréal, 2002) et qui sait combien ils seront dans la prochaine diffusion de Statistique Canada pour l'année 2006. L'augmentation du nombre de personnes qui habitent seules n'est pas seulement le fait du Canada ou encore de Montréal, mais aussi de plusieurs grandes villes comme Paris, Londres et New York. L'augmentation du nombre de personnes qui habitent seules est aussi une tendance qui caractérise le monde urbain en raison de leur concentration spatiale au sein des quartiers des grands centres urbains.

La personne qui habite seule attire de plus en plus l'attention des chercheurs et se retrouve également au cœur de divers téléromans représentant les plus jeunes générations. Si le fait de vivre seul était autrefois associé à quelque chose de marginal, de mystérieux ou « d'anormal », il est aujourd'hui de plus en plus représenté comme une situation complexe aux multiples facettes qui gravitent, entre autres, autour de la vie urbaine et professionnelle, de la quête de l'âme sœur, mais aussi du sentiment de solitude et de l'isolement. Certains chercheurs ont d'ailleurs traité de la solitude et de l'isolement en se penchant sur le cas de populations spécifiques comme les personnes âgées, les personnes aux prises avec des difficultés socio-économiques ou encore les personnes qui se sont récemment séparées ou divorcées et qui vivent difficilement et douloureusement leur nouvelle situation. Toutefois, le fait d'habiter seul dans un logement n'est pas nécessairement associé à des situations d'isolement social. Des chercheurs ont montré que certaines catégories de « solos », dont les jeunes adultes âgés de 25 à 35 ans ont une vie sociale riche et diversifiée. Leurs études ont aussi révélé qu'ils sont relativement mobiles dans l'espace urbain lorsqu'il s'agit de faire des sorties et des activités (Clark, 2002; Kaufmann, 1999; Galand, 1993; Leloup, 2000; Saint-Laurent, 1993).

Dans ce contexte, la tendance à vivre seul, chez les populations non âgées, a suscité l'intérêt d'une équipe de chercheurs de l'INRS-UCS concernant la dimension urbaine de ce mouvement ainsi que leur mode de vie, de sociabilité et de solidarité. En effet, depuis deux ans, notre équipe de recherche, coordonnée par Johanne Charbonneau, Annick Germain et Marc Molgat, a lancé le projet : *Habiter seul, vivre isolé?* L'objectif de ce projet est de comprendre les modes de vie et de sociabilité de ces personnes de plus en plus nombreuses dans le paysage urbain et d'apporter un éclairage sur la fameuse question de l'isolement que cette tendance soulève. Le projet de recherche vise ainsi à documenter et à analyser les activités de la vie quotidienne de différentes catégories de personnes qui habitent seules et leurs pratiques de sociabilité et de solidarité à travers plusieurs échelles spatiales comme le voisinage, le quartier et la ville, mais aussi à travers d'autres sphères de la vie sociale comme la participation associative et les pratiques de solidarité privées et collectives. Ce projet comprend deux principaux questionnements qui s'articulent, d'une part, autour des significations et des impacts sur le tissu urbain et, d'autre part, sur ce mode de vie sous l'angle de la transformation du lien social dans un contexte métropolitain.

À travers ces questionnements qui combinent à la fois une analyse de la part urbaine de cette tendance et une analyse de la transformation du lien social relative à ce mode de vie de plus en plus en croissance, je me suis penchée, dans le cadre de ce mémoire de maîtrise, sur le cas des jeunes adultes. Ce mémoire s'intéresse à leur mode de sociabilité dans les quartiers centraux montréalais où ils sont fortement concentrés. L'objectif est de comprendre dans quelle mesure ces jeunes adultes qui habitent seuls entretiennent un rapport de sociabilité avec leur quartier afin de les situer dans l'étude générale de la transformation du lien social en milieu urbain des sociétés de la modernité avancée où prévaut un processus d'individualisation des modes de vie et de sociabilité. Ce mémoire dresse ainsi un portrait des trajectoires résidentielles et des parcours biographiques des jeunes adultes qui habitent seuls afin de saisir ce qui les a conduits à habiter seul. Il examine aussi les différents rapports entretenus avec le quartier où ils habitent et dresse un portrait du déploiement spatial de leurs réseaux sociaux. À partir de ces trois axes d'analyse, que sont l'examen des parcours, des rapports au quartier et des réseaux sociaux, nous avons dégagé des modes de sociabilité pratiqués à l'intérieur de leur quartier.

Le mémoire est divisé en deux parties. La première partie est consacrée à l'étude de la transformation du lien social en milieu urbain et présente au cadre conceptuel de la sociabilité, des réseaux sociaux et du quartier, à la présentation générale de la tendance à vivre seule et aux questionnements et hypothèses de la recherche (chapitres I à V). La deuxième partie renvoie aux chapitres VI à IX et présente les territoires à l'étude, la méthode d'enquête, les résultats et l'interprétation des résultats.

Ce travail s'inscrit dans l'étude de la transformation du lien social en milieu urbain. La question des liens sociaux en milieu urbain fut l'objet de travaux des fondateurs de la sociologie et son étude a évolué avec le temps. En passant par les travaux des pères fondateurs de la sociologie classique, à ceux des sociologues de la sociologie urbaine, nous avons situé, dans le chapitre I, le contexte à partir duquel les penseurs de l'époque ont jeté les bases de l'étude de la transformation du lien social lorsqu'une société s'urbanise et tenté de saisir les contours de l'évolution de la conception du lien social, de l'aliénation et de l'isolement en milieu urbain. De plus, ce chapitre présente la recension, réalisée par Barry Wellman et Barry Leighton, des travaux portant sur la question de l'espace et des liens sociaux dans les milieux urbanisés. Enfin, nous avons examiné les enquêtes réalisées au Québec concernant le maintien des liens sociaux lorsque les grandes villes se sont industrialisées afin de les situer par rapport aux thèses de la sociologie et des travaux classiques portant sur la transformation du lien social lorsqu'une société s'urbanise. Nous verrons que les réflexions des auteurs classiques associent la grande ville à des aspects négatifs comme l'individualisme et l'isolement qui traduisent une certaine aliénation. Par ailleurs, nous verrons aussi que les travaux réalisés sur les migrations au Québec nous amènent à nuancer fortement ces thèses.

Le chapitre II présente et définit les concepts du cadre théorique qui a servi à la présente étude. Nous présentons l'émergence des notions de sociabilité, de réseaux sociaux, d'isolement et de quartier de même que de résultats d'enquêtes dont ils en furent l'objet.

Dans le chapitre III, il sera question de faire un court bilan sur ce que les études nous indiquent concernant la concentration des jeunes en milieu urbain, la répartition géographique de leurs réseaux, les rapports entretenus avec leur quartier et les pratiques de sociabilité des jeunes adultes qui habitent seuls.

Le chapitre IV présente les principaux traits de la modernité avancée et de la conception du lien social qui lui est associée. Nous avons fait le portrait des grandes tendances du monde moderne afin de comprendre et de bien situer celle qui fait l'objet de la présente étude : la croissance du nombre de personnes qui habitent seules en milieu urbain. Il sera question des grandes transformations sociales relatives aux tendances socioculturelles et structurelles qui caractérisent les modes de vie et de sociabilité de la société occidentale des trente dernières années. Ce chapitre précise ainsi le contexte de la croissance du nombre de personnes qui habitent seules. Il présente aussi un portrait des caractéristiques sociales et spatiales des personnes qui habitent seules. Nous verrons que les modes de vie, les relations sociales de la société moderne actuelle sont le fruit des changements structurels et des processus d'individualisation. Ce processus a bouleversé les cycles de vie traditionnels et a contribué à diversifier les manières de vivre au sein des espaces urbains, eux aussi en redéfinition. Dans le contexte où il y a non seulement de plus en plus de personnes qui habitent seules, mais aussi une transformation des quartiers où elles sont fortement concentrées, nous nous sommes questionnés sur la sociabilité et les réseaux sociaux chez ces personnes et plus particulièrement chez les jeunes adultes. Cette catégorie d'âge constitue une figure de la gentrification et se retrouve aussi au cœur de la tendance à vivre seul dans les quartiers centraux.

Le chapitre V présente nos questions et hypothèses de recherche concernant le rapport entretenu avec le quartier en lien avec la particularité de notre population et de nos territoires à l'étude. Les chapitres VI et VII décrivent la méthodologie de l'enquête. Le chapitre VI justifie le choix des territoires à l'étude. Il présente aussi les caractéristiques sociales et spatiales des territoires à l'étude dans une approche historique. La démarche méthodologique de même que les outils d'enquêtes et les caractéristiques des personnes rencontrées sont présentées au chapitre VII.

Le chapitre VII présente les résultats de notre enquête en trois parties en lien avec les trois objectifs et les axes d'analyse. La première partie concerne les parcours biographiques et géographiques des jeunes adultes que nous avons rencontrés. Il sera question de la trajectoire résidentielle de nos répondants à travers le temps et l'espace et d'une brève description du type de logement qu'ils habitent, des raisons et des circonstances qui les ont conduits à habiter seul et ce qui a motivé le choix de leur logement et de leur quartier. La seconde partie s'intéresse au rapport au quartier. Nous avons examiné les dimensions symboliques, fonctionnelles et de sociabilité qu'ils entretiennent avec leur quartier à partir des lieux fréquentés dans leur temps libres et dans leur mode de vie en général. Enfin, la troisième partie dresse un portrait de leur réseau social en se penchant plus spécifiquement sur l'inscription résidentielle des membres dans l'espace.

Enfin, le chapitre IX dresse une synthèse des résultats présentés, tente d'apporter une réponse aux questionnements de départ et de les situer par rapport aux autres enquêtes effectuées sur le sujet. Il s'agit aussi de voir dans quelle mesure les jeunes adultes que nous avons rencontrés se distinguent de leurs homologues plus âgés rencontrés dans le cadre de l'enquête : *Habiter seul, vivre isolé?*

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE I – CADRE THÉORIQUE

La ville industrielle et le lien social : une revue des fondements théoriques sociologiques et l'exemple de la ville de Montréal et de Québec

La question des liens sociaux en milieu urbain a intéressé plusieurs chercheurs et pères fondateurs de la sociologie. Certains d'entre eux se sont questionnés sur les transformations des relations sociales entre les individus lorsqu'une société s'urbanise et s'émancipe, du même coup, des communautés qui exercent un contrôle social important dans leur parcours de vie. Dans ce qui suit, nous examinerons d'abord les principaux contours des processus d'urbanisation et d'industrialisation des sociétés occidentales afin de comprendre, dans une perspective de la sociologie des relations sociales, les caractéristiques du fait urbain par rapport au monde rural. Nous présenterons ensuite brièvement ce que les sociologues classiques comme Ferdinand Tönnies, Émile Durkheim et Max Weber ont dit sur la transformation du lien social dans des contextes nouvellement urbanisés. Puis, nous nous pencherons sur les incontournables et initiateurs de la sociologie urbaine tels que Georg Simmel et les chercheurs qui ont formé L'École de Chicago. Il sera question aussi de quelques résultats d'études réalisées sur le peuplement urbain des villes de Québec et de Montréal et des conséquences sur la dynamique des relations sociales.

À la lumière de cette introduction théorique, nous pourrions situer le contexte à partir duquel les penseurs de l'époque ont jeté les bases de l'étude de la transformation du lien social lorsqu'une société s'urbanise et saisir les contours de l'évolution de la conception du lien social, de l'aliénation et de l'isolement en milieu urbain.

1.1 Industrialisation et urbanisation : l'émergence de l'individu

La croissance des villes associée à l'époque industrielle tire son explication des conditions économiques générales des XVIII^e et XIX^e siècles (Bairoch, 1985; Rémy et Voyé, 1974). D'abord, l'essor des grandes villes industrielles en Europe comme Londres est lié, entre autres, à la croissance de la production agricole et de la population (Bairoch, 1985). En effet, selon Bairoch (1985), les progrès techniques en agriculture et l'essor démographique se sont traduits par une augmentation de la densité de la population dans les régions fertiles et par une demande importante de production de produits alimentaires. Cette croissance économique et démographique dans le monde rural a favorisé d'autres changements dans le domaine des transports et de l'industrie comme la mécanisation de la filature et l'utilisation du charbon pour la production du fer (Bairoch, 1985). Ces innovations ont généré d'une part, un surplus agricole et d'autre part, favorisé la migration des populations vers les nouveaux pôles d'emploi dans l'industrie du textile et la production de fer et des combustibles (Bairoch, 1985). Ces bouleversements techniques, économiques et démographiques dans le monde rural expliquent, en partie, le développement et le regroupement de plusieurs industries et individus qui ont favorisé le passage à l'ère industrielle. L'industrialisation a accéléré l'urbanisation en raison du travail qu'elle offrait comme moyen de subsistance aux populations issues du monde rural (Bairoch, 1985). Cette nouvelle forme de productivité, basée sur le salariat, a constitué dans l'histoire une véritable révolution sur plusieurs plans comme le travail, les modes de vie et de survie des individus et le rapport à l'espace (Bairoch, 1985; Rémy et Voyé, 1974).

Avec l'arrivée de la grande ville industrielle et du salariat, l'individu est non seulement devenu un membre à part entière d'une société, mais il s'est aussi émancipé de sa communauté d'origine (Rémy et Voyé, 1974). Cela s'explique par l'arrivée du travail salarié qui s'inscrit dans une logique d'efficacité économique d'un autre ordre d'échelle que la famille, la paroisse ou le village. En effet, ce mode d'organisation capitaliste renvoie à une plus grande division du travail pour la production de bien et à une quête de profit contrairement à l'organisation basée sur des unités de production artisanales, familiales ou villageoises comme les corvées dans les milieux agricoles. Cette montée de l'individu a constitué, dans la pensée des pères fondateurs de la sociologie, comme Tönnies et Durkheim, un élément central et caractéristique du fait urbain qui le distingue du monde rural. À partir de ces grandes transformations structurelles et historiques,

ces auteurs se sont questionnés sur la pérennité des relations sociales à l'intérieur des contextes nouvellement urbanisés où les gens ne se connaissent pas tous en raison de la densité de la population et de la taille physique de la ville contrairement aux situations non urbanisées.

1.2 L'urbanisation et les conséquences sur le lien social

La réflexion de Ferdinand Tönnies et d'Émile Durkheim sur le lien social et les contextes urbanisés s'inscrit dans l'étude des grandes transformations des structures économiques, du travail et du lien social. Ils ont examiné plus particulièrement l'influence de la révolution industrielle sur les relations sociales à travers le passage des sociétés traditionnelles des milieux ruraux aux sociétés modernes et urbanisées. Ils ont proposé, dans une perspective évolutionniste, deux types d'états de société qui expriment les mutations du lien social lorsque les sociétés traditionnelles issues du monde agricole et villageois se transforment en sociétés industrielles (modernes). Selon eux, ce passage engendre d'une part, une dilution des « liens communautaires » et de la solidarité et d'autre part, une montée de l'autonomie et de l'affirmation de l'individu comme membre à part entière d'une société (Germain, 1997; Jonas 1995).

Ferdinand Tönnies

Ferdinand Tönnies (1855-1936) est philosophe de formation à l'université de Strasbourg et de Berlin ; il a été l'élève de Friedrich Paulsen, philosophe et moraliste. Celui-ci l'a influencé tout au long de son parcours universitaire pour l'étude des problèmes éthiques et des théories rationalistes du droit. En 1909, Tönnies est nommé président de la société allemande de sociologie et en 1913, à l'âge de 58 ans, il enseigne l'économie pratique et théorique (Lief, 1977). Tönnies est surtout considéré comme un philosophe puisqu'il a traité de la sociologie dans une perspective philosophique (Lief, 1977). Il a aussi fait appel à la psychologie, à la logique et aux méthodes scientifiques et sociologiques. L'ensemble de son œuvre s'inscrit dans la recherche des notions de « sociologie pure », celles de communauté et de société. *Communauté et Société* (Gemeinschaft und Gesellschaft) constitue l'un des ouvrages les plus importants qui a marqué son œuvre et la sociologie. Il a examiné l'influence de la révolution industrielle sur les relations sociales à travers le passage des sociétés traditionnelles des milieux ruraux aux sociétés modernes et urbanisées.

Pour Tönnies, la venue des Temps modernes renvoie principalement au passage de « la communauté » à la « société » où se produit un passage entre des relations de type communautaire aux relations de type sociétares (Samples, 1988). L'organisation communautaire renvoie selon lui, à un fonctionnement basé sur l'artisanat et la paysannerie, à l'intérieur de laquelle les liens sociaux entre les personnes sont tissés grâce aux liens de sang ainsi qu'à l'unité et l'homogénéité d'un groupe comme la famille, la religion, le village et la petite ville (Germain, 1997; Jonas, 1995; Samples, 1988). La communauté fonctionne selon une logique « corporative » et d'entraide. Ce type d'organisation « communautaire » devient avec l'industrialisation, une organisation « sociétaire » fondée sur le commerce et la quête de profit. Cette organisation inscrit les rapports entre les individus dans une logique individualiste et de compétitivité entre les classes sociales plutôt que sur la base d'une coopération. Dans cette perspective, la société moderne renvoie, selon Tönnies, au développement économique de la grande ville qui implique des échanges commerciaux de concurrence et qui contribue par le fait même, à diluer les liens « communautaires » fonctionnant sur la base du clan et de l'entraide comme la famille. Dans cet esprit, la grande ville serait économiquement plus efficace, mais psychologiquement déprimante (Leif, 1977). La vision de la ville de Tönnies comporte, selon Jonas (1995), une double aliénation, celle de l'isolement et du déracinement des communautés traditionnelles. Cela s'explique par la nature économique de la grande ville qui repose sur le calcul, la rationalisation et la compétitivité. Enfin, on peut dire que la thèse de Tönnies sur la transformation du lien social en milieu urbain, lorsque l'on passe de la communauté à la société, porte en elle une association entre la grande ville et l'individualisme.

Émile Durkheim

Durkheim (1858-1917) sociologue français est un autre des pères fondateurs de la sociologie. Il a appartenu à une lignée de rabbins. Il est entré à l'École Normale Supérieure à Paris en 1878 où il a étudié et enseigné la philosophie et le droit à sa sortie en 1882. C'est à ce moment qu'il a entrepris ses travaux en sociologie. Ceux-ci s'inscrivent dans la tradition positiviste où l'on étudie les phénomènes sociaux comme les faits physiques, c'est-à-dire de façon extérieure en dégagant les causes et les fins qu'ils servent. En 1893, il publie sa thèse *De la division du travail*, dans laquelle il présente sa typologie de la vie en société à partir du contexte d'industrialisation de l'époque et de la division croissante du travail.

Pour Durkheim, la ville est réduite à un support « matériel », qui illustre de façon concrète sa théorie sur la transformation du lien social. Comme chez Tönnies, elle représente l'expression du passage d'une société à une autre (Rémy et Voyé, 1974). Bien que la ville et l'urbanisation soient centrales dans son explication, c'est plutôt le progrès de la division du travail qui a mené, selon lui, à la transformation du lien social entre les sociétés modernes et les sociétés traditionnelles (Jonas, 1995). Le lien social des sociétés traditionnelles repose sur un type de solidarité particulière qui rejoint la « communauté » chez Tönnies: « la solidarité mécanique ». Pour illustrer cette solidarité, il donne en exemple les sociétés dites primitives où l'individu se confond avec ses semblables. La solidarité mécanique est caractérisée par une absence d'individualité propre à chacun des membres. Cette solidarité est basée sur une forte conscience collective qui s'explique par la ressemblance des personnes. Avec la venue de l'accroissement de la concentration et du volume des populations en raison du développement de l'industrie, du salariat et surtout de la division du travail qui lui est inhérente, ce type de lien social se transforme en solidarité basée sur une complémentarité et une interdépendance des personnes plutôt que sur leur similarité, « la solidarité organique » (Rémy et Voyé, 1974). Cette solidarité renvoie à une plus grande différenciation des individus et interpelle une plus grande autonomie et une division et spécialisation des tâches dans l'organisation du travail. Les individus sont ainsi amenés à jouer des rôles complémentaires et interdépendants. Bref, la typologie de Durkheim met en opposition les liens « communautaires » et les liens

« sociétaires », au sens de Tönnies¹, pour distinguer deux types de vie en société qui correspondent, respectivement, au monde rural et au monde industrialisé urbain. Cette classification fait la distinction entre une forme de société basée sur l'unité et l'interchangeabilité des individus et une forme qui distingue l'individu grâce à la fonction qu'il occupe par rapport aux autres (Germain, 1997). Bref, la solidarité organique évoque la perte des liens communautaires en ce qui a trait à la cohésion sociale. Cette thèse met aussi en lumière une association entre le développement de la grande ville et l'émergence de l'individualité².

Max Weber

Comme Tönnies et Durkheim, Max Weber s'est intéressé à la question de la ville européenne au cours de la période de l'industrialisation au XVIIIe siècle. Weber (1864-1920) est un autre père fondateur de la sociologie. Il est né à Thuringe et d'origine allemande. Il a enseigné le droit et l'économie politique à Fribourg en 1894 et à Heidelberg en 1896. Il a fondé la revue *Archives de sciences sociales et de sciences politiques* avec Sombart et Jaffé en 1904 et a participé, en 1910, à la création de la Société allemande de sociologie. Il a apporté plusieurs contributions méthodologiques en sociologie. Ses travaux traitent de l'histoire économique, de sociologie économique, de la religion, de la politique et du droit dans les sociétés occidentales industrielles. En ce qui a trait à la ville, il a consacré un ouvrage sur le phénomène urbain, *La Ville*, dans lequel il s'est penché sur son rôle dans la formation de la société bourgeoise (Jonas, 1995 ; Weber, 1982 (1947)).

Selon lui, la ville renvoie à de nouvelles dynamiques productives et formes de lien social dans le sens d'une prise de pouvoir par le bas (Jonas, 1995 ; Rémy et Voyé, 1974). Selon Jonas, la thèse de Weber montre que la ville occidentale a non seulement contribué à diluer les liens communautaires, mais fait émerger une nouvelle communauté, celle de la communauté urbaine où un étranger peut devenir un membre à part entière (Jonas, 1995).

¹ Les termes « communauté » et « société » chez Durkheim renvoient à des significations contraires à celles de Tönnies (Germain, 1997). Par ailleurs, sa typologie suit la même logique que celle de Tönnies. Pour accommoder le lecteur, nous utilisons ces termes dans le sens d'un seul de ces auteurs, Tönnies.

² Elle donne toutefois naissance, selon l'analyse de Durkheim, à une nouvelle conscience collective qui s'exprime dans la division du travail (Jonas, 1995).

Même si la nostalgie des liens communautaires caractéristiques du monde rural et non urbanisé est moins évidente dans l'analyse de Durkheim et de Weber, leurs réflexions trouvent néanmoins un point commun avec celle de Tönnies : la montée de l'individu en milieu urbain et de son autonomie à l'égard des communautés issues des contextes non urbanisés. Bien que la ville demeure étudiée indirectement chez ces auteurs, elle est associée à de nouvelles formes de sociabilité à travers lesquelles l'individu s'émancipe de sa communauté et devient un membre à part entière de sa société. Dans un cas comme dans l'autre, on comprend que la modernité n'est pas sans lien avec l'industrialisation, mais surtout avec l'avènement de la grande ville et l'effritement du lien social « communautaire » au profit de l'affirmation individuelle. Celle-ci tire son origine des grands changements structurels économiques qui ont fait naître un nouveau mode de productivité basé sur le salariat, la division des tâches et une logique de compétitivité. Le passage du rural à l'urbain est caractérisé ainsi par une différenciation des individus, issus de différentes régions, venus pour travailler. Ces mouvements migratoires s'expliquent, entre autres, par l'émergence de nouvelles formes de productivité, basées sur le salariat, qui se traduisent par un démantèlement des liens communautaires et l'acquisition d'une nouvelle liberté.

En effet, la ville se caractérise par un regroupement d'individus issus de milieux éloignés qui se connaissent peu (Charbonneau, 2004; Rémy et Voyé, 1974). Les gens se retrouvent dans ce contexte dans un monde d'étrangers et libérés des contraintes de leur milieu d'origine (famille, village, etc.), qui exerçaient un contrôle dans l'apprentissage de valeurs et de codes de conduites (Rémy et Voyé, 1974). Les sentiments de solidarité et la fréquence des contacts interpersonnels typiques des petits milieux ruraux s'inscrivent dans un autre registre en milieu urbain en raison de leur taille et de la densité plus élevée de la population. L'individu crée une distance et développe une attitude de réserve à l'égard d'autrui (Simmel, (1903, 1984)); Rémy, 1995). Cette distance et attitude de réserve rejoint l'image du fameux anonymat de la ville qui caractérise le citadin et qui définit le lien social urbain. Elle renvoie au schéma des relations sociales, représenté par la figure de l'*Étranger* chez Simmel. Ces transformations du lien social se soldent, selon Simmel, non seulement par l'acquisition d'une liberté, mais aussi

par un affaiblissement des solidarités qui peuvent conduire à de l'individualisme et des situations d'isolement et de solitude (Simmel, 1903 (1984)); Charbonneau, 2004).

1.3 La sociologie urbaine

Georg Simmel, l'aliénation et la figure de l'Étranger

Contrairement aux autres sociologues classiques mentionnés plus haut, chez Simmel, la ville a constitué le thème phare et central dans son œuvre et sa réflexion sur l'avènement de la modernité et l'étude des liens sociaux. Georg Simmel (1858-1918) est l'un des auteurs « classiques » de la sociologie urbaine. La ville représente selon lui, le lieu par excellence où s'affirme l'individualité et constitue la forme la plus achevée de la modernité (Rémy, 1995; Jonas 1995; Germain, 1997). Comme Tönnies et Durkheim, Simmel s'est intéressé aux conséquences de l'urbanisation sur les relations sociales, c'est-à-dire au passage de la communauté rurale à la société urbaine. Sur ce point, il sera plus explicite que ces condisciples sur la spécificité des relations sociales en milieu urbain. Le passage à la société urbaine renvoie à la transformation des formes cohésives et traditionnelles de la communauté à des formes plus complexes et anonymes propres et spécifiques au monde urbain. Ce passage implique une dépersonnalisation, un degré d'anonymat et une distance des relations sociales caractéristiques de la vie urbaine en raison de « l'intellectualité » du citoyen et de la diversité des individus, des rythmes et des manières de vivre en milieu urbain (Rémy et Voyé, 1974 ; Simmel, 1903 (1984)).

L'aliénation et la mentalité urbaine

D'abord, pour Simmel, le fait urbain est un phénomène quantitatif puisqu'il renvoie à une taille et une hétérogénéité plus grande de la population (Germain, 1997; Simmel, 1903 (1984)). Dans ce contexte, la quantité de personnes que l'on risque de côtoyer est plus élevée que dans les petites villes où l'on connaît la plupart des gens qui y demeurent. L'individu se trouve non seulement libéré des contraintes des communautés rurales, mais il se trouve aussi au cœur de plusieurs stimulations qui font contraste au climat paisible, à la similarité des personnes et à la singularité typique des milieux ruraux (Simmel, 1903 (1984); Charbonneau, 2004). L'intensification et la stimulation nerveuse des rythmes de vie caractéristiques des villes conduisent, selon Simmel, le citoyen à développer une individualité et une « attitude de réserve et blasée ». Cette attitude est aussi nourrie par ce que Simmel appelle le processus

d'intellectualisation de la vie individuelle en milieu urbain et constitue la « mentalité » spécifique du citadin. L'intellectualisme renvoie à la prédominance de la rationalité et de l'individualité sur « l'affectif » et le « communautaire » qui sont des caractéristiques typiques des relations sociales dans les petites villes (Rémy, 1995 ; Simmel, 1908 (1984)). Le processus d'intellectualisation de la vie individuelle s'explique par la rationalisation de la production des biens et du rapport à l'argent qu'elle rend possible grâce au salariat et à la recherche de profit. En effet, la ville repose sur un mode de fonctionnement rationnel en raison de sa nature économique. Elle représente dans la pensée de Simmel, le siège de l'économie monétaire au sein duquel l'intellect et les échanges « rationnels » règnent. À cet effet, il donne en exemple la relation marchande du commerçant (Simmel, 1903 (1979)).

L'intellectualité est en lien avec le développement d'une attitude « blasée » et de « réserve » dans les échanges. Selon cette optique, l'esprit moderne est devenu de plus en plus calculateur et rationnel par rapport aux sentiments de solidarité typique des petits milieux ruraux et « des éléments primaires » de toutes relations humaines tels que la loyauté, l'amitié, l'amour, la dépendance, la gratitude et la confiance (Simmel, 1903 (1979)). Simmel a aussi dégagé un mode d'individualisation qui s'exprime dans la spécialisation des styles de vie. Il a dégagé deux formes d'individualisme : l'indépendance individuelle et la formation de l'originalité personnelle.

Ces cadres de vie que sont « l'intellectualité » du citadin et la diversité des individus, des rythmes et des manières de vivre en milieu urbain contribuent au développement de l'attitude de réserve, mais peuvent mener aussi à de l'aliénation c'est-à-dire au retrait, au repli sur soi, à l'isolement, à la solitude, aux comportements délinquants, à la marginalité et à la désorganisation sociale (Simmel, 1903 (1979)). Ces cadres de vie constituent aussi les conditions qui définiront le type de relations sociales en milieu urbain.

La figure de l'Étranger

La figure de *l'Étranger* représentera la spécificité des relations sociales et l'affirmation de l'individualité qui caractérisent les villes selon Simmel. Cette figure représente le voyageur qui s'installe seul et « qui est là pour rester » dans la grande ville (Simmel, 1908 (1984)). Il s'agit du migrant issu de la campagne ou encore de l'immigrant qui a la particularité de ne pas avoir de « racine sociale » dans son nouveau milieu. La spécificité de l'étranger se trouve dans la conjugaison de deux caractéristiques qui semblent à première vue contradictoires, mais complémentaires : celles de l'errance et de l'ancrage : « Si l'errance est la libération par rapport à tout point donné dans l'espace et s'oppose conceptuellement au fait d'être fixé en ce point, la forme sociologique de *l'étranger* se présente comme l'unité de ces deux caractéristiques » (Simmel, 1908 (1984) : 53). Ces éléments définiront les conditions et le symbole des relations sociales en milieu urbain, notamment dans l'espace public (Rémy et Voyé, 1974). Ils marquent à la fois la distance et l'attachement à un groupe, d'où l'idée de dépersonnalisation et de désocialisation des sociétés non communautaires. *L'Étranger* symbolise le proche et le lointain et introduit la dialectique de distance et de proximité des relations sociales propres aux contextes urbains. Ce rapport proximité/distance correspond à deux types de relations sociales qui s'articulent dans les contextes urbanisés. Le premier renvoie aux relations plus intimes (rapports entre nous) et le second aux relations publiques (rapports entre étrangers) (Rémy, 1995). La dialectique proximité/distance est un modèle d'interaction qui ne repose pas sur des caractéristiques communes des personnes, mais plutôt sur « l'intellectualisme ». L'intellectualisme est à l'origine de l'attitude de réserve à l'égard d'autrui et constitue en quelque sorte une protection contre les effets du déracinement dans les contextes urbains imbibés de stimulations de toutes sortes. Comme l'explique Germain : « La condition de ses échanges avec autrui, repose sur le minimum de protection de soi que permet une attitude de réserve. En d'autres termes encore, pour communiquer avec les autres, il faut d'abord garder ses distances, ce qu'aujourd'hui on appellerait une civilité urbaine » (Germain, 1997 : 239).

L'étranger symbolise aussi une forme d'aliénation et de solitude. Il traduit le contexte de Berlin au tournant du XXe siècle où plusieurs migrants de provenance diverse arrivaient seuls dans la grande ville pour se trouver du travail. Les travaux de Simmel et la figure de l'*Étranger*, qui incarnent en quelque sorte l'anonymat de la grande ville et une certaine émancipation de l'individu par rapport aux formes communautaires, ont influencé, dans les années 1920, les pères fondateurs d'un des courants les plus influents de la sociologie urbaine et américaine : l'École de Chicago (Germain, 1997 ; Rémy et Voyé, 1974 ; Grafmeyer et Joseph, 1979).

L'école de Chicago

Les travaux de Simmel, notamment *L'Étranger* et *Métropole et Mentalité* sur l'aliénation et la spécificité du lien social en milieu urbain, ont fortement inspiré les chercheurs qui ont constitué ce que l'on appelle aujourd'hui l'École de Chicago (Grafmeyer et Isaac, 1979; Rémy et Voyé, 1974). Il s'agit en fait d'un groupe de sociologues de l'Université de Chicago, qui entre les années 1910 et 1935, ont fait de leur ville un véritable laboratoire scientifique. Leurs travaux de recherches sont encore aujourd'hui un répertoire de connaissances influent au sein de la sociologie américaine et de la sociologie urbaine en général. Le département de la sociologie de l'université de Chicago fut créé en 1892 dans l'intention de faire de la sociologie une discipline centrée sur l'étude des formes concrètes de la vie sociale (Grafmeyer et Isaac, 1979; Rémy et Voyé, 1974). En 1913, cet objectif se concrétisa et le département fut l'un des plus importants centres de recherche de sociologie et d'anthropologie des États-Unis. Cette période intellectuelle et prolifique pour la recherche empirique s'effectua dans un contexte particulier propre à la ville de Chicago. En effet, cette ville connut une croissance démographique spectaculaire entre 1840 et 1930 en raison de l'arrivée massive de migrants ruraux et d'immigrants étrangers pour travailler. La population est passée de 112 000 habitants en 1860 à 1,7 million en 1900 (Grafmeyer et Isaac, 1979). En 1910, on comptait 2,7 millions de personnes et ce nombre s'éleva à 3,4 millions en 1930. Cela représente une augmentation d'environ un demi-million de personnes par décennie. Devant cette croissance inattendue, la ville fut confrontée à divers problèmes en matière d'équipements, mais aussi sur le plan de la cohabitation et du partage de l'espace (Grafmeyer et Isaac, 1979; Rémy et Voyé, 1974). Le nombre de logements et d'emplois était insuffisant et cette population composée d'individus

d'origines diverses constituait un véritable « monde d'étrangers ». Ce cosmopolitisme contribua à la création de différents quartiers raciaux sur le territoire et de problèmes sociaux comme les conflits interethniques, la pauvreté, la prostitution, la délinquance juvénile, la création de ghetto. La ville connut des émeutes et un taux de criminalité important qui occasionna un malaise social pour la ville et ses citoyens. C'est dans ce contexte que les chercheurs de l'École de Chicago furent encouragés à intervenir afin de mieux comprendre le rapport qu'entretenait la population avec la société et d'apporter des solutions aux problèmes.

Compte tenu du contexte de l'époque, les travaux sociologiques de l'École de Chicago furent axés davantage sur les problèmes sociaux. On étudiait la ville où les quartiers constituaient des aires naturelles dont il fallait comprendre leur fonctionnement (Rémy et Voyé, 1974). En effet, l'approche de ce courant s'inscrivait dans le cadre d'une analyse de la « désorganisation » et des dysfonctionnements d'une organisation sociale en se référant à une organisation fonctionnelle et normale : le milieu rural traditionnel (Rémy et Voyé, 1974; Grafemeyer et Isaac, 1979). On considérait la ville comme une jungle et on tentait d'en expliquer les dysfonctionnements selon une vision qui interpellait, entre autres, les théories relatives au darwinisme social dans lesquelles le principe de la sélection naturelle (la loi du plus fort) s'appliquait ici aux rapports entre individus (Grafemeyer et Joseph, 1979 ; Rémy et Voyé, 1974). Cette école fut critiquée pour son approche écologique et son analogie des faits sociaux au monde végétal. Par ailleurs, les études et la conception de la ville furent aussi fortement inspirées et influencées par les travaux de Simmel sur l'aliénation, l'Étranger et la sociabilité urbaine.

Selon Rémy et Voyé (1979), on peut inscrire l'ensemble des travaux de l'École de Chicago dans quatre grandes catégories d'étude comme l'étude des effets de la désorganisation sur différentes populations, la réorganisation des communautés et des quartiers considérés comme des « aires naturelles », les types et les secteurs de délinquance et enfin, l'analyse de l'aliénation, de la marginalité, de la liberté et de la créativité (Rémy et Voyé, 1974). La mobilité sociale et résidentielle, l'hétérogénéité de la population et la « prime à l'excentricité » constituent, dans la pensée de cette école, les caractéristiques de la ville qui l'opposent au monde rural (Grafmeyer et Isaac, 1979).

Parmi les travaux qui concernent les relations sociales en milieu urbain, notons ceux de Robert Park (1864-1944), un des principaux pères fondateurs de ce courant et ancien journaliste et étudiant de Simmel ainsi que Louis Wirth (1897-1952), autre père fondateur et élève de Park. Selon eux, les traces « *d'intégralité* » des relations sociales ont disparu en milieu urbain (Grafmeyer et Isaac, 1979).

Pour Park, l'urbanisation introduit des liens fondés sur le type d'emploi occupé et les intérêts professionnels grâce au passage d'un type de société caractérisé par un ordre moral absolu, sacré et universel à une organisation industrielle basée sur une division du travail (Rémy et Voyé, 1974). La liberté constitue le trait propre au fait urbain. Elle donne la possibilité de choisir sa vocation, mais elle expose aussi les individus à des modèles conflictuels et « aliénants » puisque les individus se trouvent laissés à eux-mêmes sans le cadre normatif typique des milieux ruraux. L'essai de Simmel, *The Stranger (L'Étranger)*, de même que les figures du commerçant nomade, du *Juif* et du *Hobo* (l'itinérant) ont été considérés par Park comme des éléments clés pour comprendre le mode de vie urbain et son aliénation à Chicago dans les années 1920 (Rémy et Voyé, 1974). Pour Wirth, élève de Park, le citadin entretient des liens faibles, superficiels, désintéressés et détachés des solidarités sociales typiques du monde non urbanisé. Il est à peine un voisin et constitue ses relations sociales à l'extérieur des fondements « naturels » de la vie de groupe tel que le territoire et la parenté (Grafmeyer et Isaac, 1979). « Devant le manque de force des véritables liens de parenté, on crée des groupes de parenté fictifs. Face à la disparition de l'unité territoriale comme base de la solidarité sociale, on crée des unités d'intérêt. » (Wirth, 1938 Grafmeyer et Isaac, 1979 : 41). Ce type de contacts interpersonnels génère selon lui, un sentiment d'isolement et de solitude et qui accentue la réserve, la distance pour la vie en ville (Charbonneau, 2004).

Bref; comme chez les sociologues classiques mentionnés plus haut, les analyses de Park et de Wirth ont mis en évidence l'association entre grande ville, individualisme et isolement. Ils ont fait ressortir, de façon plus explicite que leurs prédécesseurs, l'unité territoriale et l'inscription spatiale des relations sociales comme fondement dans le maintien des relations sociales et des solidarités en prenant le milieu rural comme modèle d'organisation fonctionnelle.

Ces différentes thèses ont été reprises par de nombreux sociologues depuis les dernières décennies. En 1979, Barry Wellman et Barry Leighton présentent dans un article une synthèse de ces travaux. Cet article, *Réseau, quartier et communauté. Préliminaire à l'étude de la question communautaire*, est devenu un « classique » dans l'étude des relations sociales en situation urbanisée. Ils ont proposé, à partir d'une recension de l'ensemble des travaux effectués sur la question de l'espace et des liens sociaux dans les milieux urbanisés, trois types de communauté dans l'espace urbain : la communauté perdue, la communauté protégée et la communauté émancipée. Examinons d'abord les deux premières.

1.4 La thèse de la communauté perdue et de la communauté protégée

La thèse de la communauté perdue

D'abord, Barry Wellman et Barry Leighton ont repris les travaux de Park et Wirth de l'École de Chicago pour illustrer la thèse de la communauté perdue. Cette thèse rejoint celle de Tönnies et de Durkheim et, d'une certaine façon, la figure de l'Étranger chez Simmel. Elle porte en elle l'idée du démantèlement des liens communautaires avec la venue de l'industrialisation. Cette thèse considère les citoyens de la ville comme étant des individus aliénés, isolés et relativement dépourvus de relations sociales (Wellman et Leighton, 1981). Selon cette thèse, les liens entretenus entre citoyens, sont en général, superficiels, faiblement soudés les uns par rapport aux autres, utilitaires et fragmentés dans l'espace et les contextes (Wellman et Leighton, 1981). Les relations de voisinage sont presque inexistantes contrairement à celles des milieux ruraux. Selon Robert Park, l'émergence des grandes villes s'appuie sur le remplacement de ce qu'il appelle les relations directes « primaires » de la famille et du voisinage typique des situations non urbanisées par des relations indirectes, « secondaires » comme les connaissances (Park, 1925, cité dans Wellman et Leighton, 1981). Louis Wirth considère le phénomène urbain comme un mode de vie « distinctif d'un groupe humain » (Wirth, 1938 (1979)). Comme chez Simmel et Durkheim, Wirth considère que les liens en milieu urbain sont moins intimes, distants et « spécialisés ». Cette spécialisation est en lien avec la division et la diversification du travail, la mobilité résidentielle des individus et le nombre élevé de personnes sur un même territoire, ce qui produit un changement dans la spécificité des relations sociales compte tenu du contexte urbain (Grafmeyer et Isaac, 1979; Charbonneau, 2004).

La thèse de la communauté protégée

D'autres auteurs comme Willmott et Young (1983) se sont aussi intéressés dans les années 1950, à l'étude et à l'existence des relations sociales à l'échelle du voisinage dans les villes, dont un quartier ouvrier de Londres dans les années 1950. Cette thèse contraste celle de la communauté perdue. Leurs travaux ont débouché vers ce que Wellman et Leighton appellent : la communauté protégée. Cette dernière renvoie à une dynamique de sociabilité relativement refermée sur l'espace de proximité et comme son nom l'indique (protégée), elle dénie d'une certaine façon le reste du monde urbain. En effet, elle est « protégée » contre la ville, mais surtout contre ses aspects négatifs comme les comportements délinquants et les risques d'aliénation et d'isolement. Ici, on retrouve l'idée du « village en ville » et on considère le quartier comme un « idéal » dans la constitution des réseaux sociaux et des relations de voisinage (Willmott et Young, 1983). Bref, selon cette optique, la proximité géographique et le voisinage jouent un rôle cohésif.

Ces thèses, ont-elles trouvé un appui empirique? S'appliquent-elles à d'autres contextes qu'à ceux de Berlin, Londres ou Chicago? Dans ce qui suit, nous verrons que lorsqu'on se penche sur le processus d'urbanisation au Québec, certains faits historiques contredisent les thèses de Tönnies, Durkheim, Simmel, Park et Wirth sur la dissolution des liens familiaux ou communautaires. On se rapproche plutôt de la thèse de la communauté protégée, du moins au début de la période d'urbanisation et dans les milieux ouvriers.

1.5 L'urbanisation de la société québécoise : une affaire de famille et de solidarité

La Nouvelle-France fut d'abord urbaine et commerçante, puis agricole (Fortin, 1987). C'est seulement depuis les années 50 que le Québec fut majoritairement urbain où près des deux tiers de la population habitaient la ville (Fortin, 1987; Dandurand et Ouellette, 1992).

D'abord, les migrations québécoises n'ont pas suivi le schéma traditionnel des déménagements de la campagne vers la ville en raison de divers facteurs socioculturels et politiques (Charbonneau, 2004). Jusqu'au milieu du XX^e siècle, les migrations s'effectuaient entre différentes régions, selon la disponibilité des terres. Contrairement au contexte européen, plusieurs parties du territoire étaient « vierges » et le monde agricole constituait une alternative

et une destination envisageable. D'un autre côté, à cette époque la croissance industrielle du Québec était en retard sur les villes de la Nouvelle-Angleterre comme New York (Charbonneau, 2004). C'est la raison pour laquelle les migrations vers les pôles d'emploi industriel se sont plutôt effectuées vers les États-Unis. Le nombre de Québécois qui ont quitté le pays vers les États-Unis est estimé entre 700 000 et 1 000 000 (Perron, 1997). Dans un tel contexte, les élites politiques religieuses et économiques du Québec se sont dotées d'un système de concession des terres publiques et mirent en place un chemin de fer pour accéder au Saguenay Lac Saint-Jean et à l'Abitibi. Ces stratégies avaient pour objectif de freiner l'exode des Canadiens-Français vers les États-Unis et vers Montréal, ville anglophone, et du même coup, les risques d'assimilation linguistique et culturelle (Charbonneau, 2004). En encourageant le peuplement des régions, on protégeait à la fois, les valeurs catholiques, la foi et la langue française. Ces mesures avaient aussi pour objectif de développer des foyers industriels, commerciaux et urbains pour reprendre le contrôle de l'économie nationale et diminuer les migrations vers Montréal (Charbonneau, 2004; Perron, 1997). À cet effet, le monde rural, ne reposait pas essentiellement sur l'agriculture, mais aussi sur le travail forestier et la pêche. Elle offrait des conditions de vie relativement précaire et instable pour les populations (Charbonneau, 2004; Fortin, 1987). Le Québec est demeuré majoritairement rural jusqu'au début du XXe siècle (Fortin, 1987). Par ailleurs, bien que Montréal ait été ralenti dans son développement industriel, elle est demeurée tout de même le deuxième foyer où l'on venait s'y installer et un pôle d'emploi important après New York au XIXe et XXe siècle (Charbonneau, 2004).

Contrairement au contexte de la ville de Chicago, le peuplement dans les régions rurales et urbaines dans la première moitié du XXe siècle au Québec s'est effectué selon des stratégies et des solidarités issues du réseau de la famille et de la parenté (Bouchard, 1986; Charbonneau, 2004; Fortin 1987; Gagnon, 1988; Haraven, 1977; Dandurand et Ouellette, 1992). « Les " migrations " ne se font pas au hasard; on ne s'installe pas dans un quartier où on n'a pas de famille ou qui n'est pas voisin de celui où on a de la famille. Même le passage à la banlieue se fait très souvent sous ce mode familial » (Fortin, 1987 : 31). Les choix et les stratégies résidentielles de la campagne vers la ville s'effectuaient ainsi selon la localisation des membres de la famille et les logements étaient surveillés par les clans familiaux. « « [...] ici, les logements sont guettés, aussitôt qu'il y en a un de libre, c'est de la parenté qui s'installe ». »

(Fortin, 1987 : 32). De plus, les liens avec les autres membres de la parenté demeurés dans les régions continuaient d'être entretenus de façon régulière. Il y avait beaucoup d'allers-retours contrairement à l'idée selon laquelle on migrerait de façon définitive (Perron, 1997; Fortin, 1987; Gagnon, 1988; Charbonneau, 2004; Tremblay et Fortin, 1964).

Il importe de souligner que les migrations des XIXe et XXe siècles n'étaient pas seulement le fait de familles. Les jeunes célibataires ont aussi constitué une part des migrants vers les villes industrielles (Charbonneau, 2004; Perron, 1997).

Entre 1870 et 1925, au moins 8 000 familles et 18 000 célibataires, garçons ou filles auraient quitté l'une ou l'autre des paroisses de Lévis et de Lotbinières (Samson et al., 1996). Dix-huit mille départs de jeunes gens dans deux comtés seulement, voilà une donnée qui suggère l'importance de l'émigration chez les jeunes dès cette époque (Perron, 1997 : 28).

Par ailleurs, même si les jeunes et les moins jeunes ont constitué, selon Perron (1997), depuis le XIXe siècle une partie importante des populations migrantes, on souligne le fait que plusieurs d'entre eux migraient pour des emplois temporaires ou saisonniers vers les villes du Québec ou de la Nouvelle-Angleterre (Charbonneau, 2004) dans le but de fournir dans certains cas une contribution et une source de revenu supplémentaire à la famille. Ces mouvements interrégionaux confirment en quelque sorte la pérennité des liens familiaux, caractérisés par des va-et-vient entre les pôles d'emploi et la famille d'origine. Toutefois, selon Charbonneau (2004) les célibataires migrants représentaient 13% de l'ensemble des migrants et habitaient dans le même ménage qu'un membre de famille comme un frère ou une sœur ou encore de la même paroisse d'origine. Selon la recension des écrits et de données d'enquête, effectuée par André Fortin (1987) et Renée Dandurand et Françoise R, Ouellette (1992), la famille « urbaine » (ouvrière) possédait plusieurs traits communs avec la famille agricole, du moins, elle fonctionnait selon la même logique, c'est-à-dire comme une « unité de production » (Fortin, 1987). Cela s'explique par l'insuffisance des salaires et l'absence de sécurité sociale de l'époque. Il n'est pas étonnant que l'intégration à l'emploi, la solidarité et le soutien économique reposaient aussi, principalement pour ne pas dire essentiellement, sur des solidarités de parenté (Bouchard, 1986; Charbonneau, 2004; Perron, 1997; Fortin 1987; Dandurand et Ouellette, 1992).

Rapport au quartier et à l'espace de proximité

À la suite des migrations des familles qui se sont effectuées au XIXe siècle et dans la première moitié du XXe siècle, il n'était pas étonnant de retrouver des groupements familiaux dans les espaces nouvellement urbanisés. En effet, selon les travaux et recherches effectués sur le regroupement des familles sur la période de la première moitié du XXe siècle dans les milieux urbains comme Québec et Montréal, on constate que plusieurs ménages, voir la moitié, possédaient un lien d'origine familial ou paroissial avec un autre ménage situé sur la même rue (Dandurand et Ouellette, 1992; Fortin, 1987; Charbonneau, 2004).

En ce qui a trait au rapport à l'espace, la famille ouvrière des années 60 était peu différente de celle du début du XXe siècle (Gagnon, 1964; Tremblay et Fortin, 1964, Dandurand et Ouellette, 1992; Fortin, 1987; Charbonneau, 2004). Elle était mobile, fière de son quartier et très ensoucée dans l'espace (Gagnon, 1964; Fortin, 1987). Cela s'explique par la proximité des réseaux familiaux qui permettait une sociabilité intensive et une entraide. « Il n'est pas rare pour une femme d'avoir plusieurs membres de sa parenté, sinon dans le même immeuble du moins dans le même pâté de maison, ou plus « loin » dans la paroisse » (Fortin, 1987 : 31). Dans ce contexte, le quartier constituait aussi, dans la période de l'après-guerre, un lieu de sociabilité important pour les loisirs et l'entraide.

Bref, on est loin de l'image de l'individu qui arrive seul déraciné et dépourvu de liens et de réseaux sociaux et qui se retrouve dans un monde hétérogène et superficiel où la solitude et l'isolement le guettent comme l'illustre la figure l'Étranger, la thèse de la communauté perdue et les thèses de Tönnies et Durkheim. Le noyau des relations sociales dans les milieux populaires montréalais était entièrement familial et quelque peu replié dans l'espace et sur le monde familial. Le « village », ou la proximité et la familiarité avec le voisinage offraient une réponse et une sorte de protection culturelle aux conditions et contexte spécifique de la société industrielle montréalaise.

Dans le monde rural, les distances faisaient qu'on devait composer également avec les voisins; en ville c'est la même chose, mais ils sont souvent trop près et on entretient avec eux une relation ambivalente. Idéalement, les voisins sont des parents. [...] En ville, bien sûr les réseaux familiaux sont souvent "exposés" à d'autres milieux et à d'autres réseaux; paradoxalement, on les sent parfois plus refermés. [...] Les autres, ce sont les "étrangers" terme qui désigne globalement ceux avec qui on a aucun lien de parenté et tous les Anglais et les immigrants. Les étrangers sont ceux envers qui on n'a pas d'obligation (Fortin, 1987 : 49).

Cette dynamique se rapproche de très près de l'idée de la communauté protégée. Par ailleurs, l'enquête d'Andrée Fortin, menée au milieu des années quatre-vingt dans l'agglomération de Québec, et celle de Renée Dandurand et Françoise R. Ouellette, réalisée quelques années plus tard en 1992 à Montréal, mettent en relief la variable de la classe sociale pour expliquer les modèles de proximité spatiale des réseaux familiaux dans l'espace.

Par exemple, dans les quartiers résidentiels des familles des classes moyennes et supérieures situés dans la banlieue de l'après-guerre, les réseaux tendent à être plus « déterritorialisés » et ne se restreignent pas uniquement aux membres de la parenté (Fortin, 1987; Dandurand et Ouellette, 1992). Certains sont organisés autour du couple ou des enfants et les relations de voisinage s'articulent dans une logique d'amitié et d'affinité et parfois par l'intermédiaire des enfants.

La sociabilité familiale urbaine a évolué au fil du temps. Sans disparaître et se dissoudre, la proximité physique des relations familiales a diminué et s'est amenuisée peu à peu, grâce, entre autres, à l'efficacité des moyens de transport et de communication, à la séparation des lieux de travail et des lieux résidentiels, à l'augmentation du taux de mobilité sociale et résidentielle et à l'influence du cycle de vie sur les trajectoires résidentielles des individus (Fortin, 1987; Ascher, 1995; Wellman et Leighton, 1981).

Le quartier n'est plus le seul cadre et le seul contexte porteur de relations sociales, d'entraide et de solidarité. Comme le mentionnent Jean Rémy et Lilianne Voyé (1974), ce qui distingue les situations urbanisées des situations non urbanisées, renvoie, entre autres, à la

capacité de maîtriser les distances. Cela accroît la diversité des contacts, des contextes et des occasions de rencontre comme les lieux de travail et de loisirs. Ceux-ci ne sont pas situés nécessairement dans le même espace. Cela rejoint la thèse présentée par Wellman et Leighton (1981), celle de la communauté émancipée.

La thèse de la communauté émancipée

Selon Wellman et Leighton, la communauté émancipée porte en elle l'idée selon laquelle les relations sociales sont dispersées et situées dans des lieux situés à l'extérieur du quartier. La proximité géographique ne constitue pas, dans cette perspective, un facteur de première importance dans la constitution des réseaux sociaux. Selon cette thèse, on suppose que l'inscription spatiale des réseaux sociaux ne se limite pas à l'espace de proximité comme le quartier. Ils sont plutôt organisés de façon éclatée dans l'espace urbain.

L'explication de cette théorie réside dans le développement des moyens de transport, comme l'automobile, et de communication et du développement immobilier de la banlieue qui a favorisé les mobilités résidentielles à l'extérieur des centres urbains. Les mobilités et les choix résidentiels tendent à s'effectuer en fonction de différents cycles de vie (Charbonneau et Molgat, 2005). De surcroît, le développement des infrastructures routières et l'arrivée en masse de l'automobile ont permis d'effectuer des navettes plus éloignées entre le travail et le lieu de résidence. L'étalement urbain a du même coup, selon cette thèse, redéfini la proximité physique des relations sociales dans l'espace urbain (Wellman et Leighton, 1981). Comme son nom l'indique, cette thèse porte en elle l'idée que la mobilité a permis une « certaine émancipation » spatiale, c'est-à-dire une accessibilité à différents lieux de la ville qui ne limite pas les individus à un quartier ou un « village autosuffisant en ville ». Cela explique pourquoi le quartier ne constitue plus le seul foyer porteur de relations sociales. La ville comporte une diversité de lieux qui exige une certaine maîtrise des distances, mais qui multiplie les contacts et les possibilités de nouer des relations sociales. Selon Jean Rémy et Lilianne Voyé, cette emprise qu'ont les individus sur les distances distingue la ville des milieux non urbanisés (Rémy et Voyé, 1974).

Conclusion du chapitre I :

Nous avons vu que les thèses classiques associent l'émergence de la ville à la montée de l'individu grâce aux nouvelles formes de productivité basée sur le salariat, mais aussi à la dissolution des liens sociaux et plus particulièrement des liens primaires. Le contexte urbain est dans ce sens, selon ces auteurs, associé à une certaine pauvreté et faiblesse pour les relations sociales, puisqu'il détache l'individu de sa communauté d'origine pour assurer sa survie avec le salaire que lui procure sa force de travail. Les thèses des auteurs classiques portent en elles, l'idée du déracinement de la communauté d'origine lorsque s'effectue le passage des situations non urbanisées aux situations urbanisées. La vie urbaine correspond selon l'analyse de la transformation du lien social, notamment chez Simmel, à une forme de liberté individuelle acquise grâce à l'émancipation des groupes. Toutefois, cette liberté peut se solder par de l'aliénation, des situations d'isolement, de repli sur soi et de solitude. Les réflexions que nous avons vues plus haut sur les migrations vers les milieux urbains associent la grande ville à des aspects négatifs comme l'individualisme et l'isolement qui traduisent une certaine aliénation. Les travaux réalisés sur les migrations au Québec nous amènent à nuancer fortement ces thèses, voir à les contredire. « Dans la ville industrielle, la famille n'est pas atomisée, mais renforcée. » (Fortin, 1987, p. 27-28). Cela s'explique en partie par les conditions culturelles et sociales de l'époque, par l'absence de sécurité sociale et par la précarité des salaires. Même si les migrations s'effectuaient parfois seules comme chez les jeunes célibataires, on remarque qu'ils quittaient leur milieu et leur famille d'origine de façon temporaire dans le but d'apporter une aide supplémentaire à leur foyer d'origine (Perron, 1997). L'arrivée en ville s'effectuait ainsi dans une logique de solidarité familiale et de va-et-vient et non de démantèlement et de dissolution des liens familiaux. Même si les mouvements des régions vers les villes existent toujours en raison de l'emploi qu'il s'y trouve, les motifs et les significations des migrations des jeunes ont évolué dans le temps et sont désormais différentes. Comme le souligne Simmel, le salariat a permis une individualisation des modes de vie et des relations sociales dans la modernité à ne pas confondre avec l'idée de la fuite des contacts interpersonnels. L'individualisation renvoie au développement de l'indépendance et de l'originalité personnelle des individus. Cette tendance se traduit, entre autres, aujourd'hui par une diversification des formes familiales qui s'explique, entre autres, par l'évolution de certaines conditions sociales

comme la montée de l'État providence et des conditions de travail plus favorables. La croissance des personnes qui habitent seules est sans doute l'expression la plus forte de l'individualité qui caractérise la vie urbaine de notre époque.

Dans la prochaine partie, nous verrons que d'autres auteurs contemporains se sont aussi intéressés à la transformation de la constitution et des caractéristiques des liens sociaux dans le contexte de notre époque. Dans ce qui suit, nous définirons les notions de sociabilité, de réseaux et de quartier. Nous verrons que la notion de réseau social fit progressivement son entrée dans le vocabulaire et les recherches contemporaines sur les relations sociales et leur inscription territoriale. Nous examinerons comment ces notions ont émergé et nous présenterons quelques enquêtes réalisées sur les relations sociales à l'aide de ces notions.

CHAPITRE II- CADRE CONCEPTUEL

Sociabilité, réseaux sociaux et quartier

Dans ce qui suit, nous définirons les concepts qui ont servi à la présente étude et nous verrons comment ces notions ont émergé. Il sera question des types de sociabilité, de réseaux sociaux, d'isolement et de quartier.

2.1 La sociabilité

La sociabilité est, selon Simmel, « la forme ludique de la socialisation » (Simmel, 1981). La sociabilité renvoie à toute forme d'interaction désintéressée qui implique la reconnaissance de l'autre dans un cadre formel ou informel. Elle implique des formes d'interaction et d'échange et différents degrés de proximité, d'intimité et de distance sociale, relationnelle et spatiale entre les personnes. Elle peut concerner deux partenaires d'un couple, les membres d'une famille ou d'une association, entre collègues de travail, entre un client et un marchand ou encore entre des personnes qui partagent un lieu public comme un parc (Baechler, 1992). La sociabilité peut se traduire par des tensions ou des amitiés, des rapprochements ou par le simple plaisir d'être ensemble selon les contextes, les caractéristiques, les intérêts, les personnalités et les affinités des personnes. L'étude de la sociabilité peut s'inscrire dans le régime de la proximité et de la distance relationnelle au sens de Simmel. Cet éventail de « proximité et de distance », qui lie les individus entre eux, renvoie aussi à l'intensité des liens. Certains sont forts et d'autres sont faibles (Granovetter, 1973). Les liens faibles renvoient par exemple aux connaissances, aux amis d'amis que l'on a et aux rencontres superficielles (Morin et Rochefort, 1998) tandis que les liens forts correspondent surtout aux personnes à qui l'on se confie, de qui on peut obtenir un soutien (Grossetti, 2000). Selon Wellman, les liens forts correspondent principalement aux membres de la famille proche. Par ailleurs, les amis peuvent aussi constituer des liens forts. On peut dégager différents types de sociabilité selon les degrés de proximité et de distance qu'ont les individus entre eux. Elle peut être intime, publique ou encore marchande.

La sociabilité publique, urbaine et marchande

La sociabilité publique renvoie aux rapports plus ou moins personnalisés, plus « distants », voire superficiels, avec autrui. Elle implique le partage d'un espace commun et la reconnaissance des autres personnes présentes. Elle peut déboucher sur le simple plaisir d'être ensemble étant donné que les rapports aux autres ne sont pas nécessairement personnalisés. La sociabilité publique sous-tend, en raison de son caractère « public », un partage d'un espace commun accessible, au sens large du terme, comme un parc, un café, une piscine municipale ou une rue commerçante. Certains fréquentent ces lieux seuls ou en groupe et socialisent avec les autres occupants de l'endroit, qui constituent ensemble la spécificité du lieu. Les espaces publics sont des lieux qui favorisent la rencontre avec ce que Simmel appelle l'*Étranger* (Germain, 1997; Simmel, 1984 (1908)). La rencontre avec « l'étranger » s'explique, entre autres, par le caractère « urbain » de certains lieux³. L'étude des relations sociales dans l'espace public urbain, peut selon Germain (1997) s'inscrire dans le régime de la proximité et de la distance au sens de Simmel. Ce régime superpose la proximité spatiale et les distances sociales ou relationnelles dans la compréhension des relations sociales entre les citoyens.

La sociabilité intime

À l'opposé de la sociabilité publique, la sociabilité « intime » correspond aux personnes que l'on connaît et avec qui on entretient un lien plus « fort » et moins superficiel. Si l'on suit le même raisonnement que Germain (1997) avec le même registre de la proximité et de la distance des relations sociales au sens de Simmel, la sociabilité « intime » implique une proximité relationnelle plus importante et concerne la sphère de la vie privée. Elle concerne les personnes qui partagent un lien d'amitié, conjugal ou familial. Par ailleurs, la nature du lien ne définit pas pour autant le caractère intime de la sociabilité. C'est plutôt la dimension affective et « subjective », c'est-à-dire la force et l'intensité du lien et de la relation elle-même. La

³ Bien que les lieux publics soient par définition des lieux accessibles à tous, il existe ce que Pierre Sansot (1991) appelle des barrières sociales. En effet, les espaces publics sont souvent fréquentés par un type de personnes, qui contribuent à définir l'identité, « l'esprit », les normes et les règles de conduite. Il n'est donc pas surprenant de retrouver plusieurs personnes qui présentent des caractéristiques semblables comme l'origine ethnique ou le statut social dans un parc d'un quartier ou un café.

sociabilité intime se distingue de la sociabilité publique en raison de sa spécificité privée et de la proximité relationnelle qu'elle implique.

Bref, la sociabilité correspond à une gamme d'interactions qui implique la reconnaissance de l'autre à des échelles de proximité et de distance différentes. Elle se trouve à l'intérieur de différents contextes comme les lieux publics, le voisinage, les loisirs, le travail, l'école et concerne des liens d'intensité et de nature différente comme les amis, la famille, les connaissances et les *étrangers* selon des degrés variables de proximité et de distance entre les personnes concernées. À cet effet, nous avons distingué la sociabilité publique de la sociabilité intime, mais entre les deux, il existe aussi de la sociabilité qui renvoie à des contextes variés. Pour comprendre la structure dans laquelle se trouvent les relations sociales et la sociabilité, on peut se référer à la notion de réseau social.

2.2 La notion de réseau

L'origine de la notion

Comme nous l'avons vu plus haut dans le chapitre 1, la question des relations sociales et de leur transformation est étroitement liée à la transformation des sociétés, la modernité, et à la montée de l'individu comme membre à part entière d'une société et comme un être de choix. C'est dans cet esprit que la notion de réseau social doit être située et comprise. Rappelons d'abord, que plusieurs auteurs se sont intéressés à la transformation de la constitution et des caractéristiques des liens sociaux dans le contexte de notre époque. À cet effet, nous avons vu plus haut que Wellman et Leighton ont proposé la thèse de la communauté émancipée.

La thèse de la communauté émancipée, porte en elle, une observation de l'éclatement géographique des communautés et se rapproche de la notion de réseau. La notion de réseau renvoie ainsi, pour Wellmann et Leighton, (1981) à la nouvelle organisation spatiale de la communauté comme principal vecteur de relations sociales au sein d'espaces qui dépassent les frontières du quartier. La notion de « communauté », comprise dans cette thèse, renvoie aux liens forts et familiaux et contredit les thèses de l'effritement des liens traditionnels dans un contexte moderne avec son caractère « émancipé », c'est-à-dire éclaté dans l'espace. La communauté est ainsi « émancipée », puisqu'elle est désormais inscrite de façon éclatée dans

l'espace en raison des nouvelles technologies de transport et de communication. L'enquête de Wellman (1979) réalisée dans le quartier East York de Toronto a montré que la proportion des relations locales, c'est-à-dire les relations inscrites à l'intérieur du quartier, était moins importante pour les liens familiaux que pour les autres types de liens. Par ailleurs, comme Grossetti (2002) le mentionne, l'étude de Wellman s'est limitée à l'examen des liens forts dans l'espace. Cette approche part plutôt de la transformation de la communauté dans le contexte moderne et non de la montée de l'individu comme être de choix qui construit lui-même son réseau à l'intérieur de différents espaces.

C'est Claude Fischer, sociologue américain, qui a proposé dans les années 1980 une thèse concernant les réseaux sociaux en milieu urbain à partir des communautés, mais aussi à partir de la montée de l'individu en tant que maître de ses relations. Selon lui, l'individu compose lui-même son réseau, car il est émancipé des groupes avec l'arrivée de la modernité avancée et de l'urbanisation. L'individu construit ses relations de façon « individuelle », « self-selection ». Selon l'une ou l'autre des facettes de sa personnalité et de ses choix, il noue des liens spécifiques avec chacune des personnes. « Personal networks differ greatly from one person to another (Fischer, 1982: 33). » Tout un chacun possède un réseau unique en soi. Le réseau change avec le temps et les contextes.

Claude Fischer s'est également intéressé aux relations sociales et à leur inscription territoriale, mais en se penchant cette fois sur différents types de liens comme les relations intimes, les relations quotidiennes de travail et de voisinage. Son étude, menée auprès de 1050 personnes qui habitent la ville de San Francisco et les secteurs périphériques au début des années 1980, a révélé que les réseaux sociaux des personnes qui habitent en milieu urbain seraient de plus en plus dispersés au sein de la ville et moins centrés sur la famille (Fischer, 1982).

Cette thèse rejoint en quelque sorte la « communauté émancipée » avancée par Wellmann et Leighton puisque la majorité (3/4) des membres des réseaux n'habitent pas dans le même quartier que les personnes interrogées (Fischer, 1982). On compte 15% des membres des réseaux qui habitent à cinq minutes du lieu des répondants et la plupart des personnes qui ne

sont pas des liens familiaux. D'ailleurs, la constitution des réseaux serait moins déterminée par les groupes du milieu d'origine et traditionnels comme la famille et les voisins. Ils accorderaient une plus grande place aux amis, aux collègues de travail et aux « liens faibles » (connaissances) et éphémères. « Structural opportunities and constraints, in addition to individual personality and preferences, determine with whom – that is, with people from what social context – individuals will associate (Fischer, 1982: 79) ». Bref, pour Fischer, chaque individu est responsable de son réseau et il choisit ses membres. Selon lui, chaque personne fait partie de plusieurs réseaux qui se rattachent à un contexte précis et qui renvoie à un trait parmi d'autres de la personnalité de l'individu.

Plus récemment, Michel Grossetti, a transposé l'enquête de Fischer à Toulouse en France en voulant examiner les rapports qui pouvaient exister entre l'espace, les mobilités et les réseaux. Contrairement à la thèse de Fischer, les résultats de l'enquête de Grossetti indiquent que la plupart des liens cités par les personnes qu'il a rencontrées sont issus de la famille, du voisinage, du travail et de l'école. Donc, la thèse de l'individu comme être de choix et de « réseaux » se trouve quelque peu nuancée. Même si les occasions et les opportunités sont plus nombreuses pour rencontrer des gens, il reste que les contextes « traditionnels » comme la famille, le voisinage et le travail demeurent les principaux cadres de constitution des liens.

Les résultats révèlent aussi qu'il existe, selon lui, un fort caractère « local », des relations sociales. Toutefois, pour Grossetti le « local » ne renvoie pas nécessairement à l'espace de proximité comme le quartier. Il correspond plutôt à la ville comme agglomération et au caractère « émancipé » que l'on retrouve chez Wellmann et Leighton. Il situe les « effets de proximité » à l'échelle de la ville et il ressort de son enquête que : « l'écrasante majorité des relations des personnes interrogées est située dans un rayon d'une heure de transport en voiture autour de leur domicile. Seuls les liens forts semblent échapper à ce poids de l'espace géographique » (Grossetti, 2002 : 112). Par ailleurs, les résultats montrent que les proches, les liens forts, ne sont pas nécessairement ceux qui résident à proximité. On compte toutefois près du quart des liens qualifiés de « proches » qui habitent à cinq minutes de distance. Il reste que ses résultats indiquent que les liens de voisinage en tant que tel correspondent aux liens inscrits dans l'espace de proximité.

L'émergence de la notion de réseau est étroitement liée non seulement à la redéfinition des rapports à l'espace de proximité pour comprendre le maintien du lien social dans un contexte urbain, mais aussi à l'évolution de la modernité et de la montée de l'individu. Par ailleurs, la compréhension de la notion de réseau social ne concerne pas uniquement l'étude des lieux de résidence des membres. Cette notion s'inscrit aussi dans une perspective d'analyse sociologique et implique des méthodes d'analyse particulières pour étudier les relations que les individus ont entre eux ainsi que la structure que ces relations créent. Comme Claire Bidart l'indique, le réseau individuel « introduit un point de vue transversal » entre les différentes sphères de la société comme le travail, la famille, les loisirs et le voisinage (Bidart, 1997). « L'ensemble des liens qu'entretient une personne avec d'autres personnes la rattache à des groupes, à des cercles sociaux, à des collectivités, à des institutions » (Bidart, 1997). L'étude des réseaux sociaux constitue une approche qui tente de comprendre les comportements, les actions des individus et les phénomènes sociaux, à partir des liens que les individus tissent entre eux, plutôt que sur la base des caractéristiques socio-économiques et démographiques (Degenne et Forsé, 1994; Grossetti, 2002). Selon Degenne et Forsé : « Les gens appartiennent à des catégories, mais aussi à des réseaux et les catégories ne sont que le reflet des relations structurales qui lient les individus » (Degenne et Forsé, 1994 : 7). Cette approche part du principe selon lequel, les comportements des individus sont façonnés par une structure d'interaction entre les personnes.

Grossetti a dégagé deux formes de structures sociales soit, les relations entre deux personnes (relation dyadique) et les cercles (Grossetti, 2002 : 7). Les cercles correspondent à des entités collectives, un « nous », par exemple une institution ou une organisation. Selon cette approche, les comportements sont influencés par les réseaux de relations dans lesquels les individus sont inscrits (Grossetti, 2002 :5). Pour analyser et dégager la structure des liens entre les individus, on prend le réseau social comme objet d'étude.

Définir la notion de réseau et ses dimensions

Les réseaux se constituent à partir de contextes « donnés » ou « hérités » comme la famille (Fischer, 1982; Grossetti, 2002) ou imposés comme les collègues de travail, mais aussi à partir d'autres contextes dans lesquels les relations sociales font l'objet d'un choix et se construisent aussi à partir de la personnalité des individus, de leur parcours, de leurs goûts et de leur mobilité spatiale (Grossetti, 2002; Fischer, 1982). Selon Fischer (1982), chaque personne maîtrise son réseau et choisit les membres qui le composent. Il est possible de faire partie de plusieurs réseaux. Le réseau social correspond à un ensemble de relations sociales que l'individu établit dans le temps et dans l'espace. Nous retiendrons la définition suivante :

« [...] le réseau social se définit donc comme le groupe de personnes qu'un individu va lui-même identifier comme étant, au moment où on lui demande, ceux avec qui il considère avoir certains liens qui se définissent de fait de différentes manières. Car il y a, dans l'enchevêtrement de relations que chacun a avec les autres, des liens qui ne sont pas de même nature, ni de même intensité, qui n'ont en fait pas les mêmes qualités et pas non plus les mêmes fonctions. Ces liens peuvent donc, sous certaines conditions d'ailleurs, fournir à l'individu des ressources de différente nature. »
(Charbonneau et Turcotte, 2002 : 2)

À partir de cette définition, nous pouvons dégager et préciser certaines composantes qui constituent le concept de réseau social : le noyau; la taille; la densité; l'intensité des liens; le caractère non statique du réseau; l'échange et la circulation de différentes ressources et l'accès à un soutien social.

Le noyau et la taille du réseau social

D'abord, le réseau comporte un noyau. Ce dernier correspond à un individu qui est en relation avec un certain nombre de personnes qu'il considère comme étant les plus significatives. Pour Wellman et Leighton (1981), ces personnes renvoient à celles que l'individu juge les plus importantes et pour Fischer (1982), il s'agit de ceux avec qui il discute de choses importantes. Ainsi, nous envisagerons le réseau social en partant d'abord du noyau, qui a en son centre un individu qui crée en fait une sorte de toile d'araignée autour de lui. Dans cette image, le centre de la toile ou le noyau, représente l'individu. « C'est l' "ego", au centre de sa toile, qui

crée son cercle de relations et le maintient ou le modifie avec le temps » (Charbonneau, 1998 : 119).

L'intensité des liens

Les liens qui constituent les relations à l'intérieur d'un réseau peuvent correspondre à des liens forts comme les personnes avec qui on se sent proche et à des liens faibles (Granovetter, 1973). Comme nous l'avons vu plus haut, les liens faibles renvoient aux relations superficielles et aux connaissances tandis que les liens forts renvoient aux personnes à qui l'on peut se confier et avec qui on se sent intime ou proche. La force des liens est mesurée à partir de quatre dimensions : la fréquence des rencontres, l'importance des services rendus, l'intimité et l'intensité émotionnelle (Granovetter dans Grossetti 2002). La principale distinction entre les deux types de liens renvoie au soutien qu'ils peuvent procurer. Les liens faibles permettent d'établir des ponts entre différentes personnes appartenant à des cercles et des contextes différents (Bidart, 1997; Charbonneau et Germain, 1998; Grossetti, 2002;). Selon Granovetter (1973) les liens faibles permettraient de rejoindre un nombre élevé d'individus. Dans l'enquête menée par Grossetti (2002) et Fischer (1982), les liens faibles renvoient aux personnes à qui l'on demande de petits services pratiques comme les voisins, les personnes avec qui on effectue des sorties ou des loisirs et l'on discute de divers sujets. Ce qui distingue les liens forts des liens faibles sont les discussions à propos de problèmes personnels, les confidences, les conseils ou les demandes d'aide financière (Grossetti, 2002). Dans l'enquête de Grossetti (2002), les liens forts correspondaient surtout aux membres de la famille d'origine et aux amis.

La densité

La densité d'un réseau est une propriété qui correspond aux relations qui peuvent exister entre les membres faisant partie d'un réseau d'une personne (Grossetti, 2002; Charbonneau et Turcotte, 2002). Plus le nombre de liens entre les différentes personnes sera élevé, plus la densité du réseau sera élevée.

La circulation des ressources et l'accès à un soutien social

Selon Grossetti (2002) et Charbonneau et Turcotte (2002), les réseaux peuvent jouer un certain rôle dans la vie des individus : il s'agit de l'accès aux ressources diverses comme des biens, de l'argent ou de l'information. Selon eux, les réseaux constituent un ensemble de relations entre individus qui rendent possible l'accès à différentes sphères de la vie quotidienne des individus, comme le travail et le logement.

On sait par exemple que les réseaux jouent un rôle essentiel dans l'accès à l'emploi ou au logement, dans la capacité des personnes à surmonter des moments difficiles (maladie, chômage), plus généralement qu'ils constituent une trame importante de la vie sociale (Grossetti, 2002 : 6).

L'accès à un soutien social constitue l'un des aspects fonctionnels du réseau social qui peut répondre à des besoins d'ordre financier ou psychologique par exemple⁴. Toutefois, il n'est pas garanti qu'un individu puisse avoir facilement accès aux ressources des membres de son réseau, car il existe certaines règles d'accès (Charbonneau et Turcotte, 2002). Le support et l'entraide sont des données construites et variables selon les membres et les dynamiques des réseaux qui existent.

Le caractère mouvant du réseau social

Les réseaux sociaux sont mouvants, car ils changent selon l'âge et les périodes du cycle de vie des individus (Bidart, 1997; Fortin, 1987; Fortin, 1993; Grossetti, 2002; Kaufmann, 1994a). L'entrée dans la vie conjugale, la naissance d'un premier enfant, l'entrée dans une nouvelle vie professionnelle, la vieillesse ou encore un déménagement, sont des étapes du cycle de vie à partir desquelles les réseaux sociaux d'un individu sont plus susceptibles de changer (Bidart, 1997; Fortin, 1987; Fortin, 1993; Kaufmann, 1994a; Kaufmann, 1999; Fischer, 1982; Grossetti, 2002). De nouvelles personnes s'ajoutent au fil du temps tandis que d'autres disparaissent à certaines périodes de la vie et réapparaissent parfois plus tard.

⁴ D'ailleurs, on exploite cet aspect des réseaux sociaux dans le domaine de l'intervention sociale afin de faciliter ou de susciter la mobilisation du réseau d'entraide auprès de certaines personnes en difficultés (Charbonneau et Turcotte, 2002).

Selon les enquêtes menées sur les réseaux, les plus jeunes, surtout les enfants et les adolescents, ont un plus grand nombre de personnes dans leur réseau que les groupes d'âge adulte (Charbonneau et Turcotte, 2002; Bidart, 1997). Lorsque l'on examine la taille des réseaux chez les âges adultes, on remarque aussi que la taille du réseau varie selon l'âge. Elle se rétrécit avec le temps (Bidart, 1997; Fischer, 1982). La scolarité aussi est une variable qui influence non seulement la taille, mais aussi la composition du réseau. Les plus scolarisés ont des réseaux plus grands, plus larges avec une part plus importante d'amis, de voisins, de collègues de travail et moins de liens familiaux que les moins scolarisés (Fischer, 1982). Enfin, selon l'enquête de Fischer, les personnes qui habitent en milieu urbain auraient plus de personnes dans leur réseau que les personnes qui habitent en milieu périphérique et rural. Par ailleurs, comme Fischer le mentionne, le nombre de personnes citées dans chacun des réseaux ne nous renseigne pas nécessairement sur le support, la qualité et l'intensité des relations entretenues (Fischer, 1982).

L'homophilie des réseaux

L'homophilie des réseaux renvoie à la composition et à l'homogénéité des caractéristiques des individus qui composent un même réseau. Comme dit le dicton « *Qui se ressemble s'assemble* », l'homophilie correspond, à la tendance à choisir des personnes semblables à soi ou sur un aspect précis comme la scolarité ou le groupe d'âge (Fischer, 1982; Grossetti, 2002; Bidart, 1997). Les enquêtes de Grossetti et de Fischer ont montré que cette tendance est particulièrement vraie dans les extrémités de la hiérarchie sociale. Les personnes plus scolarisées et fortunées avaient tendance à avoir plus de liens avec des gens aussi scolarisés et nantis et vice-versa pour les classes populaires. Les classes moyennes auraient des réseaux plus hétérogènes et polyvalents.

Selon Bidart (1997), l'homophilie portant sur l'âge est la plus « massive ». « Parmi les 17 personnes en moyenne avec qui on discute dans une semaine, entre 4 et 5 sont du même âge à quatre ans près, soit deux fois plus que si cette répartition s'effectuait au hasard (Héran, F, 1990 dans Bidart 1997 : 43). » Comme le souligne Bidart, l'enquête de Fischer a révélé qu'il existe un écart de 5 ans entre l'égo et la moitié des gens qui sont importants dans sa vie (Fischer, 1982 dans Bidart 1997). Par ailleurs, la tendance à l'homophilie est plus importante chez les plus

jeunes et semble diminuer avec l'âge. Chez les enfants et les adolescents, cela s'explique par les contextes « obligés » comme l'école qui les réunissent (Bidart, 1997). L'homophilie est aussi en lien avec l'intensité et la durée des liens. Selon Fischer, les intimes tendent plus à appartenir aux mêmes âges. On peut penser aux meilleurs amis que l'on connaît depuis l'enfance. Selon Claire Bidart, les réseaux tendent à être moins homophiles à partir de la trentaine (entre 30 et 36 ans) (Bidart, 1997).

Enfin, le statut matrimonial et la position dans le cycle de vie sont aussi des variables soumises à l'homophilie et à la pérennité des liens (Bidart, 1997; Charbonneau et Turcotte, 2002, Fischer, 1982; Kaufmann, 1999). « Des personnes mariées fréquentent majoritairement des personnes mariées, des célibataires ou des divorcées rencontrent préférentiellement des célibataires ou des divorcés (Bidart, 1997 : 45) ». L'enquête de Fortin avait d'ailleurs dégagé des réseaux de couples sans enfants centrés sur des « amis de couple » et des réseaux de familles centrés eux aussi sur des familles ayant des enfants du même âge.

Le statut matrimonial et le cycle de vie influencent aussi la quantité et la pérennité des liens (Bidart, 1997). Le fait de vivre seul et d'être célibataire et le fait d'être en couple constituent des étapes dans les cycles de vie qui ne sont pas sans incidences sur la sociabilité et la taille des réseaux. Comme l'explique Claire Bidart, les modes et les volumes de sociabilité ont tendance à être plus importants chez les personnes célibataires que chez les personnes en couple (Bidart, 1997).

« Ainsi, les conversations avec des amis atteignent leur niveau maximal entre la fin du lycée, d'un côté, et le départ de la famille d'origine et l'entrée dans la vie professionnelle, de l'autre. Mais c'est l'installation conjugale qui marque le plus nettement la fin de cette période. La mise en couple correspond à une chute très importante de l'ensemble des activités pratiquées en compagnie d'amis. [...] Il semblerait par ailleurs qu'un célibat tardif ou un divorce rapproche des comportements typiques de la jeunesse, retarde le vieillissement, en tout cas en ce qui concerne ces modes de sociabilité. Les célibataires sont nettement moins nombreux que les autres à déclarer n'appartenir à aucun groupe d'amis¹⁶. Ils pratiquent davantage cette sociabilité collective, qui est freinée en revanche dès la mise en couple » (Bidart, 1997 : 194).

De plus, l'étude de Kaufmann (1999) réalisée auprès de femmes célibataires qui habitent seules a aussi fait ressortir l'homophilie sur le plan matrimonial comme facteur d'intégration et de maintien des liens lorsque survient un décalage dans le cycle de vie entre une personne et son groupe d'amis.

« Olivia a récemment "senti le vent tourner" : plusieurs de ses amis vont se marier et le système de valeur du groupe a changé en même temps que les thèmes de conversations. Brusquement désemparée, elle s'est sentie obligée d'inventer " un voyage avec un amant mystérieux. Alors que je parlais dans ma famille à m'entendre dire" : "Quand est-ce que tu nous le présentes?" Qu'est-ce que je me suis trouvée bête après! Il y a quelque chose de cassé, ce n'est plus comme avant » (Kaufmann, 1999 : 55-56).

Ces extraits montrent que le statut matrimonial ne constitue pas un élément banal dans le maintien et la composition des réseaux sociaux. Ceci nous amène à nous questionner sur le cas des jeunes adultes qui habitent seuls qui se retrouve à la croisée des chemins dans leur cycle de vie.

Tout compte fait, le réseau social est mouvant et permet la circulation de diverses ressources, et ce, grâce aux liens forts et aux liens faibles, mais aussi grâce à la volonté et aux personnalités et affinités qui constituent les différentes relations entre les personnes. La densité du réseau, la polyvalence et la force des liens (liens forts, liens faibles) sont des éléments qui façonnent les réseaux sociaux, et qui doivent être analysés afin de dégager leur structure et de voir comment ils peuvent constituer une ressource ou bien une contrainte dans l'action des individus (Grossetti, 2002). Le réseau correspond en fait, à un ensemble de relations sociales que l'individu établit dans le temps, mais aussi dans l'espace selon les endroits habités et fréquentés au cours de sa vie. Mais qu'arrive-t-il, lorsque l'on habite seul et que l'on est entouré de couples, de familles et que l'on a peu de liens?

La question de l'isolement social

Notre étude sur les réseaux sociaux des jeunes adultes et les modes de vie des personnes qui habitent seules nécessite une réflexion sur la question de l'isolement. L'isolement social correspond à une « déficience de réseau social » (Nurmi et al., 1997 dans Charbonneau et Turcotte, 2002). Or, l'isolement « objectif » n'est pas nécessairement associé au sentiment subjectif de solitude ou d'isolement (Fortin, 1993; Saint-Laurent, 1993; Martin, 1993). En effet, comme Fortin (1993) et Martin (1993) le mentionnent, un individu peut se sentir étouffé et isolé par son réseau même s'il est fréquemment en contact avec les membres qui le composent tandis qu'un autre peut se sentir comblé par un réseau de taille réduite. Et comme Fischer (1982) le souligne, certains parleront de qualité des liens pour nuancer la petite quantité de personnes comprises dans leur réseau.

En ce qui concerne les personnes qui habitent seules, l'isolement social, le sentiment de solitude et les situations de vulnérabilité relationnelle semblent, selon quelques études, attribuables à des facteurs comme l'âge, l'appartenance à la classe sociale, des situations de pauvreté économique, la scolarité et les circonstances qui ont mené les personnes à habiter seules (Kaufmann, 1994a; Gauthier, 1993; Martin, 1993; Saint-Laurent, 1993). Les personnes plus âgées sont plus vulnérables et susceptibles de se trouver dans une situation d'isolement (Bidart, 1997). L'étude de Martin (1993) a aussi montré que, dans certains cas, la vulnérabilité économique peut se superposer à la vulnérabilité relationnelle. Le départ d'un conjoint peut occasionner une restructuration du réseau social, une diminution voire une disparition de certaines relations d'amitié. Ainsi, non seulement une rupture peut exposer l'individu à une certaine précarité financière, mais elle peut aussi le mettre dans une situation de vulnérabilité relationnelle (Martin, 1993).

Mais qu'en est-il chez les jeunes adultes? D'abord, selon les résultats des enquêtes qui portent sur les réseaux de divers groupes d'âge, en l'occurrence, Wellman, Fischer, Bidart et Grossetti, on constate que les réseaux des tranches d'âge plus jeunes semblent se démarquer par leur plus grande taille et leur concentration dans l'espace urbain (Fischer, 1982).

En ce qui a trait au déploiement spatial des relations, l'étude de Charbonneau et Molgat (2005) a montré, que 25% des relations des jeunes Montréalais se trouvaient à l'échelle du quartier comparativement 15% pour les jeunes banlieusards. Près des trois quarts (70%) des membres sont dispersés à l'échelle de la ville et des villes connexes, ce qui rejoint aussi les résultats de l'enquête de Grossetti à Toulouse auprès de divers groupes d'âge. Comme nous l'avons mentionné plus haut, les réseaux des jeunes adultes seraient aussi plus homophiles en âge et moins centrés sur la famille et les relations de voisinage. La scolarité et la situation en emploi semblent toutefois constituer des facteurs importants dans la composition et la taille des réseaux (Bidart, 1997). Dans cette perspective, l'âge et la scolarité ne semble pas constituer des facteurs d'isolement concernant la taille des réseaux, mais il reste à voir si le statut matrimonial, l'homophilie des réseaux en lien avec le cycle de vie et l'insertion dans la vie conjugale et le fait d'habiter seul peuvent constituer des facteurs qui prédisposent à l'isolement et qui influencent la perception subjective de la vie en solo chez les jeunes adultes.

Les résultats des études réalisées par Leloup et de Galland indiquent que les réseaux tendent à être plus éclatés dans l'espace urbain et les jeunes qui habitent seuls ne sont pas en situation d'isolement en raison d'une sociabilité plus intense attribuable à l'âge et à une situation socio-économique favorable. La part des relations inscrites à l'échelle du quartier ne semble pas prédominante. Mais que penser des rapports qu'ils entretiennent avec leur quartier puisqu'ils sont nombreux à choisir les anciens quartiers et centraux? Comme dans les autres enquêtes sur les jeunes (Charbonneau et Molgat, 2005; Gaudet, 2003), celles portant sur les jeunes solos révèlent aussi que ce groupe d'âge voisine peu et qu'ils ont peu d'intérêts aux enjeux locaux de quartier. Serait-ce un trait typique attribuable à l'âge et à l'habité en solo? Mais pour mieux saisir le rapport au quartier des jeunes adultes qui habitent seuls, il importe d'examiner en quoi consiste la notion de quartier et d'espace de proximité.

2.3 L'espace de proximité et le quartier

L'intérêt porté au quartier dans plusieurs enquêtes empiriques concerne souvent des thématiques de recherche spécifiques, comme la pauvreté, l'immigration ou la gestion municipale. Cet espace est souvent repris comme entité et axe stratégique d'intervention publique et sociale. Il est considéré comme générateur de solidarité pour la réinsertion des populations en difficulté notamment en matière d'emploi (Charbonneau et Molgat, 2005). La diversité de ces recherches ne nous renseigne pas seulement sur les caractéristiques sociales et les problèmes sociaux spécifiques à certains lieux de la ville et aux dynamiques sociales, elles traduisent aussi que le quartier correspond à plusieurs visages et dimensions. Chaque quartier est unique en soi et renvoie à un espace difficilement définissable. Il constitue un lieu aux frontières et aux caractéristiques sociales et spatiales confuses. Comme Germain le mentionne (2005a), il représente un espace « quasi mythique ». Tantôt, fonctionnel et pratique, tantôt centré sur le logement et tantôt convivial et plein de vitalité, le quartier des villes contemporaines fait, selon la lecture de Jean-Yves Authier (2005), l'objet de deux discours opposés : le premier renvoie à « la vie de quartier » et aux vertus de cette vitalité sociale alors que le deuxième est plus pessimiste et envisage le quartier comme étant une entité « disparue » et repliée sur l'espace domestique au profit de la ville.

Les discours du premier type, véhiculés notamment par les concepteurs et animateurs des politiques de la ville, tendent à accorder au quartier et à « la vie de quartier » un privilège très important (ROCHER, 1993). Les discours du second type, portés par divers observateurs de la ville et de la vie urbaine contemporaine, donne à penser au contraire que les quartiers se meurent, que les habitants ne sont plus ou ne sont guère des habitants de quartiers (DUBOIS-TAINE et CHALAS, 1997), que le quartier, en tant que territoire et échelle des pratiques sociales, est en déclin au profit du logement et de la ville (ASCHER, 1998) (AUTHIER, 2005 :208).

Ces débats font ressortir plusieurs dimensions qui s'articulent dans la sphère du domestique et de l'espace public et social. Cette fameuse « vie de quartier » à la fois souhaitée par les concepteurs et aménageurs et, en même temps, diagnostiquée disparue par d'autres, nous renvoie aux pratiques de sociabilité existante, souhaitée ou disparue dans cet espace de proximité. Comme nous venons de le voir plus haut, les réseaux tendent à être plus éclatés dans l'espace métropolitain et moins concentrés à l'échelle du quartier. Dans cette optique, on pourrait penser que le quartier semble un élément secondaire dans la constitution des relations

sociales en milieu urbain. Mais quelle est donc la pertinence de parler de quartier dans une enquête sur les réseaux sociaux des jeunes adultes?

D'une part, les personnes qui habitent seules sont fortement concentrées dans l'espace urbain et dans ce que plusieurs appellent les quartiers centraux, puisqu'ils sont situés près du centre. D'autre part, la question de la gentrification et des caractéristiques des secteurs urbains en changement semble mettre le quartier à l'avant-plan dans les analyses sociologiques et faire de lui un véritable axe de recherche pour la compréhension du rapport à l'espace sur le plan des pratiques de sociabilité urbaine et des modes de vie dans un contexte urbain et moderne en transformation. Le quartier, en tant qu'unité d'analyse dans l'étude des modes d'habiter nous renseigne sur les rapports entre « le dehors et le dedans » des modes d'habiter puisque ce territoire comporte, entre autres, des dimensions fonctionnelles, symboliques et sociales.

Mais qu'est-ce que le quartier et l'espace de proximité? Dans le cadre de notre recherche nous prendrons pour synonymes les termes « espace de proximité » et « quartier ». Nous envisagerons l'espace de proximité ou le quartier comme étant un espace physique à plusieurs dimensions et dont les limites varient selon les représentations et l'utilisation que l'individu en fait (Authier, 2002; Germain et Charbonneau 1998; Morin et Rochefort, 1998) « [...] parfois le quartier est réduit à une rue, voire à la résidence dans laquelle habite l'enquêté; dans d'autres cas, à l'opposé, l'entité se confond avec le centre-ville ou plus exceptionnellement, avec la ville (ou l'arrondissement) » (Authier, 2002 : 94). Selon Annick Germain (1995), le quartier est un espace à géométrie variable et constitue le résultat d'un produit social. Elle le définit comme étant un :

Territoire composite, reflétant les espaces-temps spécifiques dans lesquels se meuvent des populations non nécessairement homogènes, le quartier n'en est pas moins aussi un espace commun dans lequel les habitants vaquent à leurs activités quotidiennes (espace fonctionnel), nouent certains liens de sociabilité (espace social) et forgent des représentations non nécessairement partagées (espace symbolique) » (Germain, 1995 :448).

À la lumière de cette définition, on peut voir que la notion de quartier comporte trois grandes facettes qui font de lui un « produit social », façonné par les personnes qui l'habitent (Germain, 1995). La définition de Morin et de Rochefort (1998) renvoie aussi à ces dimensions de la notion de quartier :

« Ainsi, le quartier doit être compris tour à tour (dans des proportions extrêmement variables d'un groupe social à l'autre) comme un espace fonctionnel délimité qui influence en partie, en raison de sa morphologie et de ses équipements collectifs, le mode de vie des habitants; comme un espace symbolique forgé par des représentations; comme un espace relationnel plus ou moins diversifié et valorisé, abritant des formes de sociabilité publique éphémères aussi bien que des liens de solidarité durables; comme un espace politique dans la mesure où l'on s'y mobilise autour d'enjeux locaux, mais aussi à l'occasion de la promotion et de la négociation d'intérêts donnés. (Morin et Rochefort, 1998 :105 »

Nous retiendrons quatre principales dimensions qui composent et qui définissent le quartier : un espace d'éléments fonctionnels partagés par plusieurs; un espace symbolique qui contribue à la construction d'une identité, un espace de sociabilité et un espace politique.

Un espace d'intervention politique et d'action collective

Le quartier est aussi un espace politique lorsque les résidents se mobilisent pour défendre certains enjeux locaux (Morin et Rochefort, 1998). Ceux-ci peuvent être reliés à son aménagement par exemple. De plus, le quartier apparaît de plus en plus aussi comme une échelle d'intervention dans les politiques publiques des paliers municipaux notamment en ce qui a trait à la lutte contre la pauvreté (Séguin et Divay, 2004).

Un espace fonctionnel

La dimension fonctionnelle du quartier renvoie à la sphère privée et domestique des modes d'habiter des individus, en l'occurrence au logement et à l'habitat, mais également à l'utilisation de services de proximité comme les commerces d'alimentation et de biens et services et aux activités récréatives offertes qui nous renvoient à une dimension publique (Authier, 2002). Selon Germain et Charbonneau (1998), il est rare que les résidents entretiennent un rapport avec leur quartier uniquement dans le cadre de sa fonction résidentielle et de sa

sphère privée. Les éléments qui contribuent à faire du quartier un espace fonctionnel façonneront, en partie, sa dynamique et son esprit.

Un espace symbolique

Cette dimension renvoie à l'image que l'on peut avoir d'un quartier. Elle peut correspondre à une artère commerciale, à un type d'habitation dominant comme la maison unifamiliale ou encore à la composition sociale des gens qui l'habitent (Germain et Charbonneau, 1998). Les images peuvent être associées à un prestige, mais aussi à un secteur à « problèmes » ou moins prestigieux que l'on désire quitter. Cette dimension symbolique contribue aussi à la construction d'une sorte d'identité collective à laquelle les habitants s'associeront ou bien ils tenteront au contraire de s'en dissocier. « Chaque résident est invité à se situer par rapport à l'image qu'offre le quartier qu'il habite ou qu'il veut habiter (Mantovani et St-Raymond, 1984, dans Germain et Charbonneau, 1998 : 8) ».

Un espace de sociabilité

Le quartier est aussi un espace de sociabilité qui renvoie aux liens qu'un individu peut établir à l'intérieur de son quartier. Il peut s'agir de liens forts comme de liens faibles et l'un ou l'autre des types de liens qui peuvent s'inscrire dans le cadre de relation de voisinage ou de lieux publics avec des commerçants par exemple. On peut distinguer à partir de la dialectique proximité-distance des registres de sociabilité : les relations de voisinage, la sociabilité publique et la sociabilité avec des membres de son réseau social.

Les enquêtes sur le quartier

Les enquêtes réalisées par les chercheurs ont mis en relief ces dimensions de l'usage, de la sociabilité et de la représentation symbolique du quartier. D'abord, selon l'enquête menée par Jean Yves Authier (2001) auprès de divers groupes d'âge et de ménages habitant dans les quartiers anciens de villes françaises, les étudiants, les cadres et les professionnels intellectuels de même que les plus jeunes entretiennent surtout un rapport fonctionnel concernant l'usage et un rapport de sociabilité avec leur quartier (Authier, 2001). Ils sont plus enclins que les retraités

et les ouvriers à passer du temps dans leur quartier pendant leur temps libre, à fréquenter les bars, les commerces, les jardins publics et à se balader dans les rues que les « employés ». Par ailleurs, l'ancienneté résidentielle élevée (plus de 20 ans) de même que les expériences résidentielles des personnes rencontrées constituent aussi des variables qui favorisent des « usages élevés » du quartier (Authier, 2001). Ceux qui ont déjà habité dans le passé dans un quartier central ont tendance à s'investir plus dans l'utilisation des lieux (Authier, 2001).

En ce qui concerne le voisinage et les réseaux, la majorité des enquêtés (plus d'un sur deux) entretiennent des relations avec des gens qui habitent près du lieu de résidence et près des deux tiers ont des relations avec des membres de leur famille, des amis ou des collègues de travail qui habitent dans le même immeuble ou les environs. Par ailleurs, l'âge et le statut social influencent aussi les modes de sociabilité locale. Les jeunes ont tendance à privilégier les relations avec des membres de leur réseau plutôt que de voisiner tandis que les adultes âgés de 40 à 60 ans sont plus nombreux à pratiquer les deux registres de sociabilité.

Une autre enquête, menée en France auprès de personnes qui habitent seules, a dégagé deux principaux critères de localisation résidentielle privilégiés par ces personnes : la proximité du lieu de travail et la proximité du centre-ville (Lavigne et Arbet, 1992). L'équipement commercial vient en troisième lieu et la présence d'amis en quatrième. Selon cette enquête, le rapport au quartier est plus fonctionnel en ce qui concerne le temps et la distance par rapport aux lieux de travail, de services et d'opportunités de loisirs (Lavigne et Arbet, 1992). La présence d'amis et de membres de la famille dans le même quartier est valorisée même si le quartier ne constitue pas pour eux la « variable » la plus importante. Selon cette même enquête, 70 % des personnes enquêtées ne souhaitaient pas quitter leur quartier, ce qui démontre un certain attachement aux lieux et un « ancrage » en milieu urbain.

Chez les jeunes adultes, rappelons que diverses enquêtes comme celles de Xavier Leloup (2005), Jean-Yves Authier (2001), Marc Molgat et de Nathalie Saint-Laurent (2004) et de Johanne Charbonneau et Marc Molgat (2005) ont soulevé que le quartier constituait un lieu de transition et que le rapport entretenu renvoyait plutôt à des dimensions symboliques et fonctionnelles. Sans constituer un lieu de proximité spatiale de liens sociaux, ces études ont

aussi montré que le quartier constituait un espace de sociabilité non négligeable notamment en ce qui concerne les sorties.

Bref, si nous récapitulons les résultats de ces enquêtes, les groupes des jeunes adultes québécois, en général (Charbonneau et Molgat, 2005; Molgat et Saint-Laurent, 2004) et les jeunes bruxellois et français qui habitent seuls partagent des caractéristiques communes en ce qui concerne le rapport symbolique à l'espace et le quartier comme lieu de transition dans leur parcours.

En ce qui a trait à la sociabilité publique, à l'usage et à l'attachement symbolique au quartier, les personnes qui habitent seules rencontrées par Jean-Yves Authier en France semblent aussi partager des points communs avec les jeunes diplômés.

Conclusion du chapitre II

Tout compte fait, les composantes qui définissent la notion de quartier et d'espace de proximité correspondent à l'aspect fonctionnel du quartier partagé par plusieurs personnes à l'espace symbolique où il peut se construire une identité, à l'espace politique et à un lieu de sociabilité. Il s'agit d'un produit social.

Mais qu'en est-il pour les jeunes adultes qui habitent seuls dans les quartiers de Montréal? Ont-ils à la fois des réseaux personnels dispersés dans l'espace métropolitain et un rapport de sociabilité publique à l'intérieur de leur quartier? Et en quoi se distinguent-ils des adultes qui habitent seuls appartenant aux groupes plus âgés? Dans ce qui suit, nous présenterons des enquêtes réalisées auprès de jeunes adultes et qui ont portées sur les questions de sociabilité et du rapport à la ville afin de mieux comprendre pourquoi ils tendent à se concentrer dans les quartiers centraux des villes.

CHAPITRE III- OBJECTIF ET POPULATION À L'ÉTUDE

Sociabilité et rapport à la ville chez les jeunes adultes

Dans le cadre de notre enquête, nous avons tenté de dégager les liens qui peuvent exister entre les parcours des jeunes adultes qui habitent seuls, le déploiement de leur réseau social et le rapport à l'espace de proximité. Cette étude comporte trois principaux objectifs : premièrement, elle a pour but de dresser un portrait de leur parcours géographique et biographique résidentiel; deuxièmement, elle tente de présenter un portrait de leurs réseaux sociaux et troisièmement, elle examine les rapports entretenus avec leur quartier à partir de leur parcours résidentiel et du déploiement spatial de leurs réseaux sociaux. Dans ce qui suit, nous ferons un court bilan sur ce que les études nous indiquent sur la concentration des jeunes en milieu urbain, la répartition géographique de leurs réseaux et des rapports au quartier et pratiques de sociabilité des jeunes adultes qui habitent seuls.

3.1 Présentation des caractéristiques de la jeunesse

La concentration des jeunes adultes en milieu urbain

La majorité des jeunes habitent dans les villes et une bonne partie d'entre eux servent la nouvelle économie (Gauthier, 2003; Chicoine et Rose, 1998). Selon Charbonneau et Molgat (2003), les jeunes sont en général plus nombreux que les autres groupes d'âge à choisir une localisation dans les centres urbains. À Montréal, le groupe des 20-34 ans représente 23,2% de la population de la ville. Les secteurs situés à proximité des centres-villes comportent près d'un quart de jeunes adultes. Pour le Plateau Mont-Royal, la tranche des 20-34 ans représente 23,2% de la population totale de cet arrondissement tandis que pour Rosemont Petite-Patrie, la part de ce groupe d'âge correspond à 25,9% (Ville de Montréal, 2004). Les autres arrondissements centraux comme le Sud-Ouest et Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce affichent respectivement des taux de 23,4% et de 26,1%. La figure 3.1 de la page 52 illustre cette concentration de jeunes adultes dans la ville de Montréal.

Les migrations, la ville et le cycle de vie

L'explication de la concentration spatiale en milieu urbain québécois de ce groupe d'âge réside dans les cycles de vie, les changements structurels de l'économie et les représentations symboliques de la vie urbaine (Charbonneau et Molgat, 2005; Molgat et St-Laurent, 2004; Gauthier, 2003). Ce choix s'appuie selon Charbonneau et Molgat (2005), sur une valorisation du sens symbolique du quartier et correspond aussi à une période de transition dans leur parcours de vie professionnel. La localisation des pôles d'emplois et des universités dans les centres des grandes villes constitue l'un des principaux facteurs qui motivent et qui expliquent les mouvements migratoires des jeunes issus des régions vers les centres urbains (Gauthier, 2003; Molgat et Saint-Laurent, 2004; Fréchette et Desmarais et al., 2004). En effet, les études et le travail font partie des principaux motifs de migration des jeunes vers les villes. Le désir de liberté et de « faire sa vie » dans un milieu qui offre plusieurs possibilités constitue aussi, chez les jeunes, un motif de migration (Fréchette et Desmarais et al., 2004; Molgat et Saint-Laurent, 2004).

Selon Madeleine Gauthier (2004), le désir d'habiter dans une grande ville est plus fort chez le groupe des 20-24 ans, surtout pour ceux qui se trouvaient déjà à Montréal et pour les moins scolarisés qui ont quitté un milieu familial difficile situé en région. Selon cette même étude sur le regard contemporain des jeunes sur la ville, les jeunes adultes âgés entre 30-34 ans qui possèdent un engouement pour la grande ville appartiennent à deux sous-groupes : les plus scolarisés (issus de divers endroits) et ceux qui n'ont jamais quitté Montréal. Par ailleurs, un bon nombre des jeunes qu'elle a interrogés, à travers différentes régions et villes du Québec, sont plus enclins à désirer s'installer en banlieue plutôt que dans la grande ville. Il reste que les quartiers centraux de Montréal attirent néanmoins une catégorie de jeunes « yuppies » au sens de Zukin, c'est-à-dire de jeunes adultes de plus en plus scolarisés et qui occupent des emplois professionnels. C'est précisément cette catégorie de jeunes adultes qui ont fait l'objet de la présente étude. Les quartiers centraux permettent d'avoir une localisation de choix située non seulement près des pôles d'emploi et des institutions scolaires, mais surtout des lieux de sorties et de loisirs, ce qui explique en partie pourquoi ils y sont concentrés (Zukin, 1998; Chicoine et Rose, 1998).

Le passage en milieu urbain pour les jeunes adultes et pour ceux qui habitent seuls constitue pour une partie d'entre eux une période temporaire et associée à un moment du cycle de vie et à une transition vers la vie de couple et de famille (Leloup, 2005; Molgat et Saint-Laurent, 2004; Gauthier, 2004; Simard, 2004). « Pour eux, la vie en solo est souvent un choix qui permet de reporter pour un temps les décisions liées à l'engagement dans une vie de couple ou de famille stable » (Leloup, 2005 : 187). De plus, comme on l'a vu plus haut, plusieurs étapes et périodes de transition précèdent désormais la stabilisation de l'emploi, la situation financière des jeunes s'est détériorée, la mise en couple prend des formes non traditionnelles de mise en ménage et la décohabitation familiale et l'entrée dans la vie de couple sont reportées. Chez les plus jeunes, l'explication réside, en partie, dans le report de l'engagement conjugal (Molgat, 2000). D'ailleurs, on retrouve aussi une grande quantité de personnes ayant le statut légal de célibataire dans les centres urbains. Dans un tel contexte, il n'est pas étonnant de constater une augmentation de jeunes adultes dans la vingtaine et même au début de trentaine qui habitent seuls (Molgat, 2000).

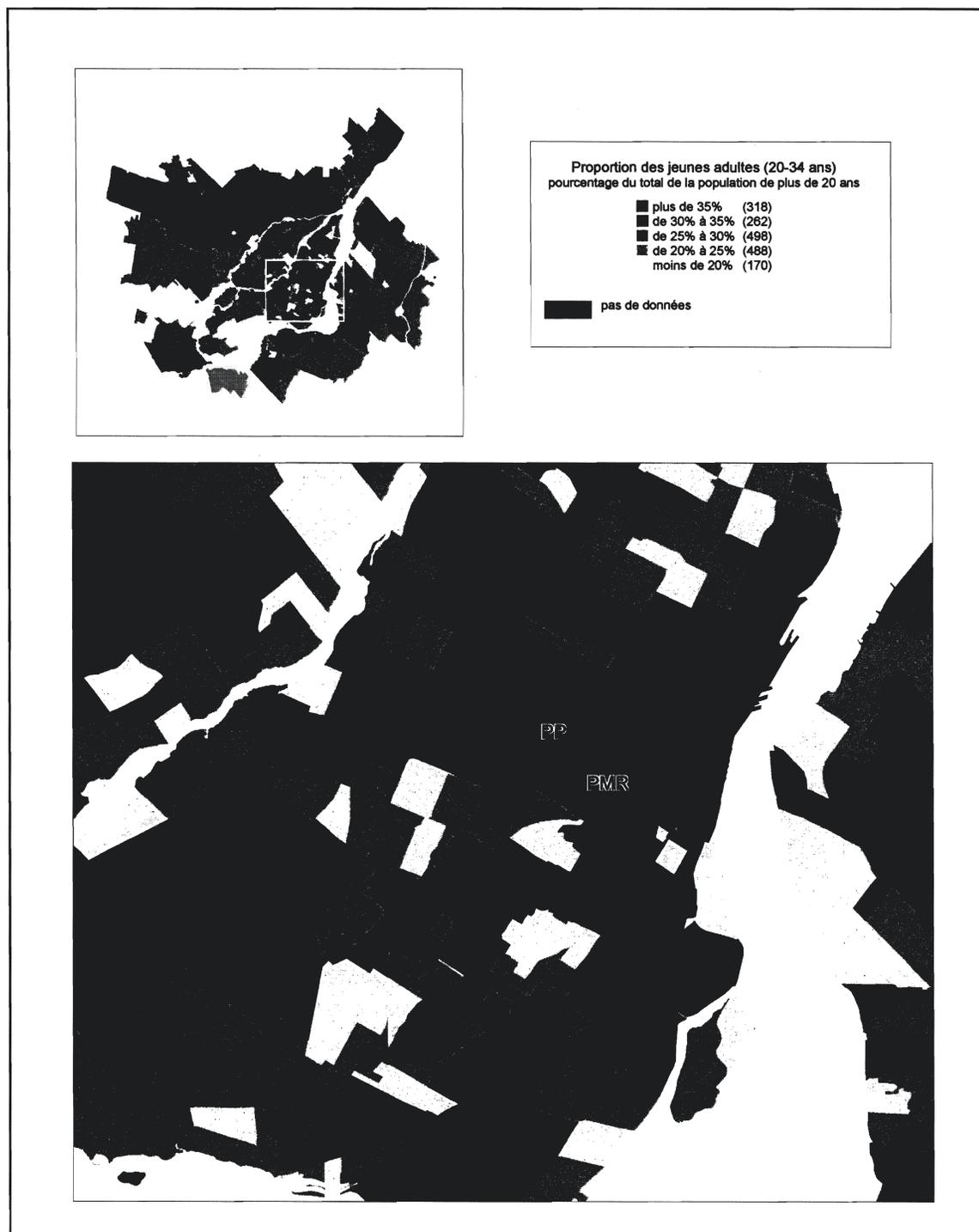
Dans un ouvrage contenant un recueil d'analyse de résultats au sujet d'une enquête de grande envergure menée sur les migrations des jeunes vers les centres urbains du Québec, Marc Molgat et Nathalie Saint-Laurent (2004) se sont penchés sur les représentations de la ville dans les parcours migratoires de jeunes adultes. Leur analyse met en lumière trois types de représentation de la ville en lien avec leur parcours résidentiel et familial. La première figure renvoie au schéma classique du passage temporaire en milieu urbain. « Attirés par la ville au moment des études ou d'un premier emploi, ces jeunes cherchent plus tard à s'en éloigner, qui pour retrouver un "esprit de village", qui pour profiter de l'espace, de la nature et de la tranquillité, qui encore pour se rapprocher du soutien des parents (Molgat et Saint-Laurent, 2004) ». La ville constitue un monde d'étrangers au sens de Simmel et un lieu peu propice à la création de liens sociaux et pour élever des enfants. Le passage en milieu urbain débouche ainsi vers une migration vers la banlieue notamment en raison de l'espace plus grand qui est offert et de ses qualités de convivialité apparentée à celles de la campagne.

La figure 3.1 de la page suivante correspond à une représentation de la ville comme lieu d'affirmation de soi et d'identification, comme lieu obligé de travail et comme lieu d'accès à une diversité matérielle et culturelle. La ville est incorporée aux projets et désirs des jeunes.

Enfin, la troisième figure dégagée par Molgat et Saint-Laurent est principalement associée à la situation et aux projets en emploi des jeunes. Les jeunes ne désirent pas particulièrement s'en éloigner et elle ne constitue pas non plus un lieu d'affirmation et d'identification de soi, mais représente le lieu où l'on doit aller s'installer pour travailler ou bénéficier d'un avancement professionnel. Il s'agit de « l'ambivalence guidée par le travail ».

Bref, qu'il s'agisse d'un lieu où l'on vient essentiellement s'installer pour le travail ou simplement pour « vivre la ville » de façon temporaire ou pas, plusieurs jeunes se retrouvent en ville à un moment de leur parcours biographique.

Figure 3.1 – Répartition des jeunes adultes âgés de 20 à 24 ans dans la RMR de Montréal pour l'année 2001



Source : Statistique Canada, recensement 2001

La sociabilité chez les jeunes adultes qui habitent seuls

Les études menées par Galland (1993), Leloup (2000) et Kaufmann (1994a), montrent que le mode de vie des jeunes adultes de 35 ans et moins va à l'encontre de l'idée selon laquelle la vie « solitaire » serait pour eux une forme d'isolement. « Les jeunes qui prolongent ainsi un mode de vie solitaire font ce choix pour vivre pleinement une nouvelle forme de la jeunesse, totalement dégagée des contraintes familiales et disponibles pour un plein engagement dans les relations entre pairs » (Galland, 1993 : 232). Selon Galland, les jeunes adultes qui habitent seuls sont principalement « urbains », plutôt locataires de logements de taille très variable et consomment beaucoup de biens culturels et de communication. L'étude de Xavier Leloup (2000) indique aussi qu'ils ont des réseaux larges et qu'ils sont mobiles dans l'espace urbain lorsqu'il s'agit de faire des sorties ou des activités. L'étude de Leloup ajoute cependant une dimension spatiale. Selon lui, les relations sociales de ce groupe de « solo » sont éclatées spatialement et moins dépendantes de la proximité spatiale : « Dit de manière plus positive, les jeunes isolés entretiennent un rapport à la ville plus souple, mobile et flexible qui leur permettrait de mieux s'insérer dans une diversité territoriale » (Leloup, 2000 :141). Bref, les études, menées par Galland (1993) en France et Leloup (2000) en Belgique concernant les jeunes solos, nous indiquent que les jeunes semblent avoir une vie sociale riche et diversifiée tout en étant mobiles dans l'espace urbain.

Par ailleurs, le parcours résidentiel semble constituer un élément qui structure l'inscription spatiale des réseaux sociaux. Selon l'analyse de Lucie Fréchette et al. (2004), les premiers temps vécus par de jeunes migrants qui viennent s'installer en milieu urbain sont caractérisés par de l'isolement et un sentiment de solitude, c'est-à-dire un manque de relation à l'autre (Fréchette et Desmarais et al., 2004). Les « parcours d'intégration à la ville » sont selon eux, influencés par le rapport à l'espace que les jeunes migrants entretiennent et les acteurs en présence dans le milieu d'accueil qui permettent une reconstruction du réseau social. Le processus passe d'abord par un rapport fonctionnel à l'espace, puis par des événements sociaux et culturels comme le travail ou l'entrée à l'université, qui favorisent la formation de nouveaux liens. Il sera intéressant de voir ce qu'il en est pour les jeunes adultes migrants qui habitent seuls.

Le rapport à l'espace de proximité, le quartier

En ce qui concerne le rapport au quartier, l'enquête menée par J.Y. Authier a révélé que le quartier ne représente pas un élément banal dans la vie quotidienne des jeunes diplômés et de personne vivant seule (Auhtier, 2005). Ils entretiennent un rapport « ouvert sur le cosmopolitisme de la vie urbaine » avec leur quartier. « [...] ces individus sortent (le soir) dans leur quartier (pour se rendre à des manifestations sportives, pour aller au restaurant, etc.), assistent dans leur quartier à des spectacles et/ou fréquentent les bars dans leur quartier avec des personnes autres que leurs voisins ou leurs proches » (Authier, 2005 : 215). Ce constat rejoint celui d'une autre enquête menée par Xavier Leloup dans l'espace communal d'Ixelles, quartier ancien central gentrifié de Bruxelles, auprès de jeunes adultes dont une partie d'entre eux habitent seuls. Par ailleurs, il ressort aussi de cette étude que le quartier constitue un espace « transitoire » dont l'attachement est plus « instrumental » qu'affectif (Leloup, 2005). Le quartier est principalement apprécié pour ce qu'il représente, c'est-à-dire son ambiance, la disponibilité des lieux de sortie et « d'exposition de soi » au sein d'une population cosmopolite et diversifiée. En ce qui a trait aux pratiques de sociabilité, les jeunes adultes ont une sociabilité structurée sur un modèle électif émancipé de différences reliées à l'âge, à la culture ou à la classe sociale, ce qui rejoint l'idée de la thèse émancipée de Wellman et Leighton. Il ressort aussi que les relations de voisinage sont impersonnelles, et que l'on apprécie les relations qui s'effectuent « dans la distance » dans les lieux publics comme les commerces. Enfin, l'intérêt est très faible pour les enjeux locaux et l'engagement dans les actions collectives locales comme dans les résultats de l'étude de Charbonneau et Molgat (2005).

Bref, si nous récapitulons ce qui a été mentionné plus haut sur les jeunes en général et les jeunes qui habitent seuls, nous pouvons résumer les constats suivants qui se trouvent à l'intérieur de la figure 3.1 de la page 52.

À la lumière de ces résultats, la thèse de la communauté émancipée semble se présenter comme le modèle des relations sociales chez les jeunes solos bruxellois (Leloup, 2005). Par ailleurs, le rapport à l'espace de proximité semble jouer un rôle symbolique et de sociabilité publique dans leur vie quotidienne, selon les enquêtes menées auprès des Français et des

Bruxellois (Authier, 2005; Leloup, 2005). Nous sommes ainsi demandés ce qu'il en est à Montréal pour le cas des jeunes adultes qui habitent seuls dans les arrondissements dans les secteurs où les personnes qui habitent seules de même que les jeunes sont fortement concentrés, soit le Plateau-Mont-Royal et Rosemont-Petite-Patrie.

Conclusion du chapitre III

Dans le cadre de cette étude, nous nous sommes penchés sur le rapport de sociabilité entretenu dans l'espace de proximité, le quartier, chez les jeunes adultes qui habitent seuls dans les quartiers centraux de Montréal. Notre questionnement s'est articulé plus précisément sur l'inscription territoriale des relations sociales des jeunes adultes et du rôle du quartier, dans la vie quotidienne et de l'appréciation de la vie en solo.

Dans la prochaine partie, nous dresserons les principaux traits de la modernité avancée et de la conception du lien social qui lui est associée. Nous y situerons la croissance du nombre des personnes qui habitent seules en milieu urbain. Nous verrons que ce phénomène n'est pas sans lien avec la montée de l'individu dans la constitution des relations sociales et des nouvelles manières de vivre. Il s'agira de dresser le portrait des grandes tendances du monde moderne afin de comprendre et de bien situer celle qui fait l'objet de la présente étude : la croissance du nombre de personnes qui habitent seules en milieu urbain.

Figure 3.2 -Résumé des caractéristiques des jeunes, selon qu'ils habitent seuls ou non		
Thème de comparaison	Caractéristiques des jeunes	Caractéristiques des jeunes solos
Lieu de résidence	Fortement concentrés dans les villes pour les raisons suivantes : Valorise le sens symbolique du quartier et de la vie urbaine - S'y installent pour les études ou le travail	
Les représentations de la ville en lieu avec leur trajectoire	Trois représentations de la ville en lien avec leur parcours résidentiel et familial : 1- Passage transitoire associé à un emploi ou des études qui débouche vers une migration vers la banlieue 2- Passage comme lieu d'affirmation de soi et d'identification en lien avec les projets et la diversité matérielle et culturelle offerte 3- Passage « obligé » et essentiellement guidé par le travail ou les projets professionnels	Le quartier central est un espace transitoire chez les jeunes solos bruxellois; Oui selon l'étude de Xavier Leloup; À voir
Le rapport à l'espace	Urbains Locataires Consomment des biens culturels et de communication Mobile dans l'espace pour faire des sorties	
	Intérêts pour les enjeux « globaux » (Gaudet)	Le quartier n'est pas un élément banal chez les solos français en général (Authier) Entretiennent un rapport ouvert sur le cosmopolitisme de la vie urbaine Profite des sorties et des espaces publics offerts (Leloup) Voisinent peu (Leloup) Peu d'intérêt pour les enjeux locaux et l'engagement dans les actions collectives (Leloup)
La sociabilité	- Réseaux larges - Réseaux éclatés dans l'espace et moins dépendant de l'espace de proximité	
	Les nouveaux migrants ont connu une période d'isolement et de sentiment de solitude	À voir et à examiner avec le fait de vivre seul

CHAPITRE IV — CONTEXTE GÉNÉRAL DU SUJET DE RECHERCHE

Habiter seul : contexte historique, caractéristiques sociales et spatiales

Si les auteurs classiques ont souligné l'émergence de l'individu comme trait de la modernité de l'époque industrielle, c'est aussi le cas dans le contexte de notre époque que plusieurs auteurs contemporains qualifieront de modernité avancée (Beck, 2001 ; Jenson et François de Singly, 2005). La montée de l'individu comme membre à part entière de la société, constitue l'un des fondements de notre époque et s'exprime à travers une diversité de choix que les individus peuvent faire aujourd'hui dans leur vie sociale et façons de vivre au quotidien. Dans le chapitre I, nous avons vu que l'affirmation individuelle tire son origine des grands changements structurels économiques qui ont fait naître un nouveau mode de productivité basé sur le salariat, la division des tâches et une logique de compétitivité. Bien que les auteurs classiques aient anticipé le démantèlement des liens communautaires, ceux-ci se sont plutôt reconfigurés au sein des villes québécoises, en raison des conditions sociales, économiques et culturelles de la société québécoise de l'époque, en nouvelles solidarités et formes de sociabilité dans l'espace de proximité urbaine (Dandurand et Ouellette, 1992 ; Fortin, 1987). Le fait de vivre seul dans les milieux nouvellement urbanisés était peu répandu en raison de la précarité des salaires. Toutefois, les conditions socio-économiques et les cadres de la vie sociale ne sont plus les mêmes qu'autrefois. Par exemple, les femmes ont accès à l'emploi et le mariage n'est plus obligatoire. Ce contexte offre un plus large éventail de scénarios de vie possible à un plus grand nombre d'individus. Dans cette optique, les choix sont moins contraints par les structures sociales. À cet effet, on assiste à une tendance socioculturelle que plusieurs auteurs appellent le processus d'individuation (Beck, 2001 ; Jenson et François de Singly, 2005). Cette tendance socioculturelle s'inscrit dans les grandes transformations sociales qui caractérisent diverses sphères de la société occidentale des trente dernières années. Les activités du secteur tertiaire supérieur sont en expansion et tendent de plus en plus à se concentrer dans les grandes villes. Aussi, bien qu'ils soient encore dominants, la famille nucléaire et le couple ne sont plus les seuls modèles de référence d'organisation de la vie privée. La « proximité » spatiale des réseaux de parenté ainsi que les quartiers dans lesquels ils étaient inscrits à l'époque industrielle ont aussi connu des changements au fil du temps. La diversification des modes de vie et la redéfinition de

certaines espaces urbains constituent des traits typiques de la modernité qui explique la tendance, de plus en plus croissante, à vivre seul et particulièrement dans les centres urbains des grandes villes. Certains des quartiers dans lesquels les ménages solos sont fortement concentrés ont connu de nouvelles dynamiques en raison des restructurations économiques mondiales et des transformations des modes de peuplement urbain.

Ce chapitre précise le contexte général et l'explication de la croissance du nombre de personnes qui habitent seules. Il tente aussi d'apporter un éclairage sur les caractéristiques des solos et la dimension spatiale de cette propension à vivre seul. Il s'agira d'abord de présenter les contours de la modernité avancée. Ensuite, il sera question du processus d'individualisation comme explication de l'augmentation de solos. Puis, nous examinerons ce que nous savons jusqu'à présent sur leurs caractéristiques. Enfin, nous nous attarderons sur la dimension spatiale et urbaine de cette tendance à vivre seul. À cet effet, nous traiterons des changements des structurations économiques, des cycles de vie et des nouvelles dynamiques en matière de style de vie dans les quartiers anciennement industriels. De cette façon, nous préciserons l'objectif de ce mémoire afin de dresser la table des concepts qui seront définis au chapitre suivant.

4.1 Contexte général de la vie en solo

Autrefois, le fait de vivre seul avait un caractère marginal et fortement associé au statut de célibataire et à une période de transition dans la trajectoire de vie. En effet, il s'agissait d'un mode de vie situé à l'écart du modèle dominant : la famille (Dulac, 1993 ; Kaufmann, 1999). Les personnes qui habitaient seules étaient principalement des veuves, des moines, des religieuses, des artistes et des intellectuels ainsi que des populations marginales comme les prisonniers errants, les prostituées et les « mendiants » (Clark, 2002 ; Kaufmann, 1999 ; Delbes et Gaymu, 1990). Le fait d'habiter seul est désormais différent. Bien que la norme conjugale et familiale soit encore présente dans notre société, elle a évolué au fil du temps et s'est « détraditionnée » en prenant des formes différentes. On ne considère plus le fait de demeurer seul dans un logis comme étant une « anomalie contre — nature » (Dulac, 1993 ; Kaufmann, 1994b ; Lavigne et Arbet, 1992). En effet, la vie en « solo » ne se restreint plus uniquement au statut de célibataire. « Elle [la vie solitaire moderne] devient une gamme de variantes plus ou moins complexes autour de la vie de couple, officielle, officieuse, ou secrète » (Lavigne et

Arbet, 1992 : 9). Les façons de percevoir ces modes de vie ont ainsi évolué au fil du temps (Dulac, 1993 ; Kauffman, 1994b ; Lavigne et Arbet, 1992).

De plus, le nombre des « solos » n'a cessé d'augmenter dans les pays occidentaux et particulièrement dans les grandes villes. Au Canada, leur proportion est passée d'un cinquième au quart entre 1981 et 2001 (Statistique Canada, 2002). Au Québec, ils représentent le tiers de l'ensemble des ménages, ce qui correspond à plus de 880 000 personnes en 2001 (Statistique Canada, 2002). Pour l'île de Montréal, leur proportion correspond à 38 % de l'ensemble des ménages (Ville de Montréal, 2002). Cette tendance exprime un des changements importants du monde contemporain et se nourrit de plusieurs facteurs qui s'inscrivent dans la mouvance de l'époque dans laquelle nous sommes, celle de la modernité avancée et du processus d'individualisation des modes de vie.

Les concepts de modernité

On peut identifier trois grandes périodes historiques que l'on peut associer à trois modernités. La première modernité renvoie à l'ère industrielle qui s'étend de la fin du dix-neuvième siècle au milieu du vingtième siècle (Jenson et de Singly, 2005). Bien que cette période ait été une véritable révolution dans le monde du travail et des rapports de classes sociales, elle a néanmoins conservé des formes traditionnelles des valeurs, des normes, des identités et des rôles issus de la société agraire (Fortin, 1987 ; Jenson et De Singly, 2005 ; Beck, 2001). Comme nous l'avons vu plus haut, l'industrialisation a fait émerger le salariat faisant de l'individu un membre à part entière de la société. Par ailleurs, l'emploi industriel offrait des conditions salariales misérables qui obligeaient certaines familles à cohabiter et à se doter de mesure d'entraide et de soutien (Charbonneau, 2004 ; Dandurand et Ouellette, 1992). C'est la raison pour laquelle, on ne peut pas dire que les modes de vie de cette époque étaient individualisées, autonomes les uns par rapport aux autres et définis selon les goûts et les aspirations de chacun. Comme Charbonneau (2004), l'a soulevé, l'absence de sécurité sociale plaçait les solidarités familiales à l'avant-plan. De plus, l'Église encourageait fortement les familles à s'entraider.

Cette ère fut suivie par la période de la modernité de l'après-guerre de 1950 à 1970-80. Cette époque fut d'abord marquée par la montée de l'État providence, une prospérité économique, un essor démographique, la société de consommation et l'exode de populations vers les banlieues. Au Québec, elle fut ensuite caractérisée, au cours des années soixante et soixante-dix, par ce que plusieurs appellent la *Révolution tranquille*.

Au cours de cette période, la montée de l'État providence a constitué l'une des conditions sociales préalables qui expliquent aujourd'hui pourquoi les individus ont acquis une indépendance et une autonomie financière dans la seconde moitié du XXe siècle et qui ont contribué, par le fait même, à nourrir le processus d'individualisation des modes de vie. En effet, au cours de cette période, l'État allouait diverses ressources dans plusieurs domaines dont la santé et les services sociaux, l'éducation et la sécurité du revenu afin d'assurer une protection aux citoyens contre les risques et les aléas de la vie humaine (Charbonneau, 2004 ; Martin, 1993). L'État prenait ainsi en charge certaines responsabilités qui étaient assumées par l'Église comme l'éducation, mais aussi des dimensions qui relevaient jadis des solidarités familiales comme le soin et l'hébergement des personnes âgées, le soutien aux mères monoparentales et aux personnes aux prises avec des difficultés économiques (Charbonneau, 2004; Martin, 1993). Plusieurs programmes furent instaurés comme le Régime de retraite, la mise en place de l'école publique et des cégeps, les programmes de sécurité du revenu, les pensions alimentaires et l'Aide sociale. Ces mesures ont permis, entre autres, une indépendance à l'égard de personnes proches ayant des difficultés économiques et une décohabitation intergénérationnelle. De plus, l'école publique devint accessible et obligatoire jusqu'à 16 ans. Les salaires, plus avantageux qu'autrefois, ont rendu possible une autonomie financière à un plus grand nombre de personnes. Les femmes ont fait leur entrée sur le marché du travail et ont acquis plusieurs droits et statuts qui leur étaient jadis inaccessibles. De telles conditions ne contraignaient plus les individus à vivre obligatoirement avec plusieurs membres de sa famille pour assurer la survie et le bien-être de chacun. Dans ce contexte, un plus grand nombre d'individus se sont retrouvés devant plus de possibilités d'emploi et de manières de vivre.

Les changements survenus au cours de cette période ont mis en place les conditions nécessaires pour mettre le projet individuel à l'avant-plan et permettre aussi aux individus de vivre seuls. Le projet de vie individuel fut mis au premier rang et contribua à nourrir par le fait même la tendance à vivre seule. Cette période de l'après-guerre fut « faste » et a pris un nouveau tournant depuis les dernières décennies et plus précisément depuis la récession économique des années 1980.

La modernité avancée

Plusieurs auteurs ont réfléchi sur les transformations sur les plans économiques, sociologiques, démographiques et des dynamiques des territoires urbains qui s'opèrent depuis bientôt une trentaine années et qui semblent caractériser le mieux le monde d'aujourd'hui et de demain (Castells, 2001 ; Beck, 2001 ; Giddens, 1994 ; Lipovetsky, 1983). Certains comme Lipovetsky (1993) ont parlé de société postindustrielle et d'autres de société postmoderne ou postfordisme. Bien qu'il existe un débat concernant le choix de ces termes, ils marquent tous une certaine rupture et une continuité de la modernité de la période de l'après-guerre en 1950-1970. Nous utiliserons le terme de modernité avancée au sens d'Anthony Giddens (1994) et d'Ulrich Beck (2001) pour qualifier cette époque dans laquelle nous nous inscrivons et où il émerge des nouvelles manières de vivre individualisées.

Le processus d'individuation

La croissance du nombre de ménages composés d'une personne est, entre autres, favorisée par des tendances socioculturelles telles que l'individualisation des modes de vie et des relations sociales de la société de la modernité avancée (Ascher, 1995 ; Dulac, 1993 ; Kaufmann, 1999 ; Leloup, 2000 ; Saint-Laurent, 1993). Ce processus traduit un modèle culturel qui met l'individu au centre comme maître de ses choix, de son identité et de sa trajectoire (Ascher, 1995 ; Beck, 2001 ; Giddens, 1994 ; Jenson et de Singly, 2005). Il s'agit d'une capacité de différenciation des individus par rapport à d'autres individus appartenant ou non à un même groupe social (Jenson et de Singly, 2005).

Les auteurs contemporains comme Ulrich Beck, Anthony Giddens, François de Singly le décrivent comme un détachement des individus des modèles traditionnels des « communautés » héritées comme la famille, le village et la religion (Beck, 1998 ; De Singly, 1998 ; Giddens, 1994). L'individualisation des modes de vie est, selon Ulrich Beck, le reflet d'une émancipation des normes et des règles de conduite comme les rapports de genre, l'influence et le modèle de la famille et des classes sociales et le rôle de la religion de la société industrielle ou traditionnelle qui caractérisent notre époque.

[...] l'individualisation signifie en premier lieu la décomposition, en second lieu l'abandon des modes de vie de la société industrielle (classe, strate, rôle sexué, famille) pour ceux sur la base desquels les individus construisent, articulent et mettent en scène leur propre trajectoire personnelle. La biographie normalisée devient une biographie choisie, une biographie "bricolée" (Ronald Hitzer)⁶. (Beck, 1998 : 21)

Ainsi, le processus d'individuation renvoie à l'individualisation qui porte en elle l'idée selon laquelle les modes de vie ne sont plus essentiellement appréhendés en fonction des catégories de la société industrielle dont les individus seraient les porteurs comme la classe sociale, l'âge, le cycle de vie, mais aussi à partir de ce qu'Ulrich Beck appelle la capacité « d'autoréflexion » des individus (Beck, 1998 ; Bernier 1998 ; Giddens, 1994 ; De Singly, 1998). C'est-à-dire que le projet individuel est désormais à l'avant-plan et il est moins contraint qu'autrefois par la structure sociale de la société industrielle et rurale. Les modes de vie sont ainsi personnalisés et donc individualisés.

Dans ce contexte où l'individu est mis à l'avant-plan, les cycles de vie et plus précisément le passage à l'âge adulte sont modifiés (Gauthier, 1997, Gauthier 2003 ; Vultur, 2001). Les trajectoires de vie ne sont plus nécessairement synchronisées avec des temps et des événements de la vie (Gaudet, 2003). Elles ne suivent pas nécessairement un mouvement linéaire, prédéterminé et typique des générations où l'on quitte le foyer familial, pour la vie, on entre dans la vie professionnelle, on fonde un nouveau foyer conjugal, on se marie, on donne naissance à un enfant et on achète une maison en banlieue (Maunaye, 2004; Roulleau-Berger, 2001). Une personne peut être célibataire, puis s'installer seule dans un logement tout en ayant

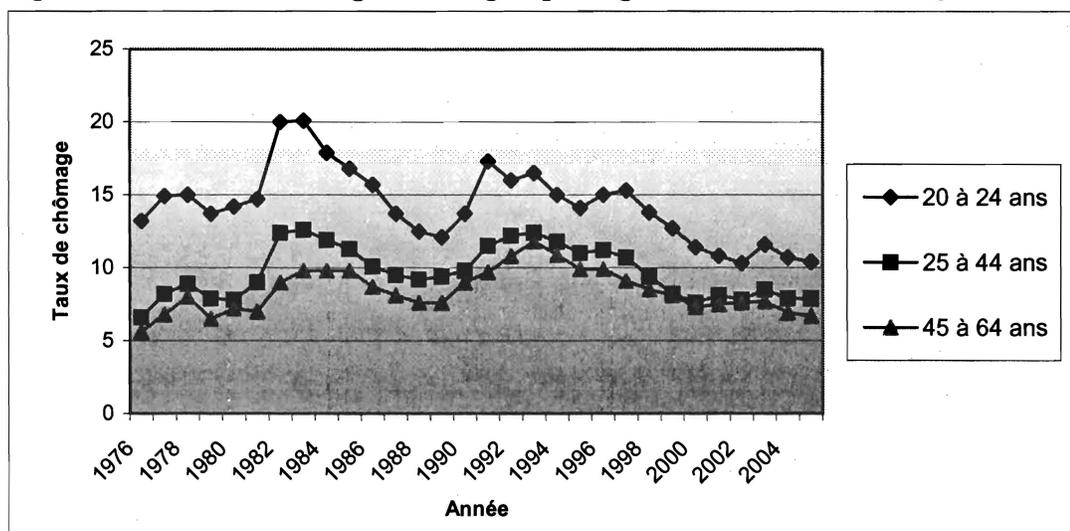
un conjoint, décider d'habiter en couple dans un autre logement, retourner habiter seule, poursuivre des études dans une autre ville, se remettre en couple et fonder une famille, divorcer et enfin, former une famille monoparentale, etc.. Le cycle de vie et l'entrée dans la vie adulte peuvent suivre un mouvement non linéaire et fragmenté par des séquences et des événements inattendus comparativement aux sociétés traditionnelles (Beck, U., 2001; Gaudet, 2003; Giddens, A. 1994; Duff, J. et Cadotte, F. 1992; Gauthier, M. 2003).

La modification des cycles de vie relève du processus d'individuation et contribue à diversifier les manières de vivre. Ce processus se réalise sur la base d'un choix, d'un désir d'affirmer ses goûts et la recherche d'un sentiment de réalisation de soi à partir de ce qu'il met en place autour de lui (Beck, 1998; Charbonneau, 1998; Gaudet, 2003; Remy et Voyé, 1992). Différents choix et scénarios de vie sont aujourd'hui possibles grâce aux grands changements économiques, institutionnels et matrimoniaux qui se sont opérés au fil du temps et qui sont typiques de notre époque.

Les changements structurels et économiques, qui ont eu lieu au cours des dernières décennies, ont contribué à redéfinir les conditions économiques générales, les nouvelles exigences du monde du travail et par conséquent les cycles et les modes de vie (Gaudet, 2003; Molgat, 2000; Molgat et Lebanc, 2004; Saint-Pierre, 2001; Sassen, 2001; Roulleau-Berger, 2001). En effet, la tertiarisation de l'économie et les conditions qu'elle impose placent l'individu dans une situation de risque sur le plan de l'emploi, de la précarité financière et de l'instabilité professionnelle et affectent les plus jeunes générations d'âge adulte. Les modalités de cette conjoncture et la redéfinition de la structure économique ne sont pas sans conséquence sur les conditions d'emploi, les perspectives, mais également sur le passage à la vie adulte pour les plus jeunes générations (Molgat, 2000; Sassen, 2001; Gauthier 2001; Gauthier, 2003; Gaudet, 2003; Saint-Pierre, 2001). Cela contribue au prolongement de la scolarité des jeunes et à l'entrée dans la vie adulte. L'insertion en emploi professionnel peut débuter au début de la trentaine et être précédée de plusieurs étapes et expériences préalables comme des petits contrats de courte durée, des emplois à temps partiel, des « stages », des formations, et est parfois entrecoupée de périodes de chômage, de retour aux études, de voyages, de loisirs, etc. (Gauthier, 2003). Même si les jeunes sont de plus en plus scolarisés, le diplôme universitaire ne constitue pas

nécessairement un gage de réussite pour une insertion professionnelle durable et « socialement acceptée » (Molgat et St-Laurent, 2004; Saint-Pierre, 2001; Gauthier, 2003). D'ailleurs, comme l'indique la figure 4.1, même s'il semble se stabiliser et diminuer depuis les dix dernières années, le taux de chômage reste plus élevé chez le groupe des 20 à 24 ans au Québec (Rouleau-Berger et Gauthier (dir.), 2001; Gauthier, 2001). Ces données s'expliquent par la spécificité du marché de l'emploi, de la nature temporaire des emplois occupés et de leur combinaison avec des études postsecondaires.

Figure 4.1 – Taux de chômage selon le groupe d'âge entre 1976 et 2005 au Québec



Source : Statistique Canada, données diffusées en ligne par l'Observatoire Jeunesse et Société, INRS-UCS : <http://www.obsjeunes.qc.ca>

Ainsi, comme l'explique Stéphanie Gaudet (2003), ces changements dans le marché de l'emploi ont pour conséquence de modifier les cycles de vie et particulièrement l'entrée dans l'âge adulte.

« En effet, plusieurs jeunes travaillent à temps plein pendant leurs études universitaires ou occupent des emplois à temps plein par cumul de contrats ou de petits boulots entre la fin des études et le premier travail qualifiant (c'est-à-dire, le premier travail où l'employeur reconnaît la formation et les compétences de l'employé). Autrement dit, la précarité de l'emploi et la coexistence du travail en cours de formation rendent floue la borne d'entrée dans l'âge adulte dans le calendrier professionnel. (Gaudet, 2003 :22)»

D'un autre côté, l'arrivée des enfants, le mariage et la mise en couple ne se présentent plus comme des obligations culturelles et institutionnelles, mais s'inscrivent plutôt dans le registre des désirs, des aspirations, des projets et surtout d'un choix délibéré (Piché et Le Bourdais, 2003). Le mariage ou la mise en couple sont aussi reportés et sont plus fragiles. Les femmes sont plus indépendantes sur le plan économique. De surcroît, on valorise de plus en plus la liberté et l'autonomie. On constate aussi que la décohabitation familiale est de plus en plus reportée et s'effectue parfois en plusieurs séquences (l'effet boomerang) (Gaudet, 2003). Dans ce contexte, il n'est pas étonnant de constater des trajectoires de moins en moins linéaires et une diversification des ménages et des formes familiales. D'ailleurs, le couple prend des formes moins traditionnelles chez les jeunes adultes. La mise en ménage conjugale n'est plus privilégiée chez les jeunes canadiens âgés entre 20 et 29 ans (Gaudet, 2003; Milan et Peter, 2003).

L'ensemble de ces éléments requiert une adaptabilité des individus, influence les cycles et les modes de vie et contribue par le fait même à nourrir la tendance à vivre seul, et ce, chez différentes catégories de personnes et d'âge (Clark, 2002; Dulac, 1993; Delbes et Gaymu, 1990; Galland, 1993; Saint-Laurent, 1993; Kaufmann, 1999 et Kaufmann 1994a).

Toutefois, le fait de vivre seul ne se restreint plus nécessairement au statut de célibataire. Il renvoie à de nouvelles catégories de personnes telles que les personnes ayant toujours vécu seules, depuis le départ de chez leurs parents, ainsi que les personnes qui habitent seules à la suite d'une rupture d'union (Charbonneau et Germain, 2003). Bien qu'elles soient nombreuses, les personnes qui habitent seules ne sont pas toutes célibataires. En effet, on constate de plus en plus de couples qui ne cohabitent pas. Ces personnes représentent un Canadien sur douze (Milan et Peter, 2003). Selon Milan et Peter (2003), ce type de relation est plus fréquent chez les jeunes adultes. On compte plus de la moitié (56 %) des Canadiens en couple non cohabitant âgés entre 20 et 29 ans et 20 % entre 30 et 39 ans (Milan et Peter, 2003).

Bref, la tendance à vivre seul s'inscrit ainsi dans les changements qui caractérisent la modernité avancée. La vie en solo en milieu urbain n'est pas un phénomène nouveau, mais il est plus accentué, il prend de plus en plus de l'ampleur dans les grandes villes depuis les 20 dernières années et correspond désormais à différentes catégories de personnes appartenant à des

tranches d'âge différentes de même qu'à une diversité de raisons et de circonstances qui peuvent mener à cette situation.

Les manières de vivre seul

À la lumière des facteurs dégagés à la partie 2.1 qui peuvent expliquer pourquoi les personnes qui habitent seules sont de plus en plus nombreuses, il importe de préciser que certains choisissent ce mode de vie tandis que d'autres le subissent en raison de différentes circonstances inattendues de la vie, comme une rupture conjugale (Dulac, 1993; Kaufmann, 1994a; Saint-Laurent, 1993; Martin, 1993). Le fait de choisir et de subir ce mode de vie nous renvoie aux perceptions subjectives des personnes concernées.

La vie en solo ne se réduit pas nécessairement à une situation d'isolement social, de solitude et de célibat. Comme le mentionnent Charbonneau et Germain (2003), il existe une double confusion terminologique pour traiter du fait de vivre seul. Les solos sont, souvent, associés à une situation d'isolement social ou au statut de célibataire. En effet, les termes « isolé », « solitude », « monorésidentialité » et « célibataires » ou « néo-célibataires », sont souvent pris comme synonymes pour désigner ces personnes et pourtant ce n'est pas toujours le cas (Galland, 1993; Kaufmann, 1994a et b)⁵. On peut penser aux couples qui vivent chacun chez soi ou aux célibataires qui cohabitent à plusieurs. De plus, les termes, « isolement », « solitude », « *solitat* » ou « *les habiter solitaires* » (Lavigne et Arbet, 1992), employés dans certaines enquêtes (Doucet, 2005; Leloup, 2000), renvoient à une connotation négative de la vie en solo puisqu'ils évoquent une certaine pauvreté en matière de lien social et détresse émotionnelle (Charbonneau et Germain, 2003; Germain et al., 2005b). C'est, entre autres, pour éclaircir et comprendre les modes de relations sociales des ménages solos que Johanne Charbonneau, Annick Germain et Marc Molgat ont lancé une enquête, auprès d'une cinquantaine de personnes vivant seules depuis au moins deux ans et âgées de moins de 65 ans. Dans ce qui suit, nous examinerons ce que les dernières études révèlent sur ce sujet.

⁵ Par exemple, Leloup, Delbes et Gaymu utilisent les termes « isolés » et « isolement résidentiels ».

Ceux qui subissent

Le fait de ne pas choisir d'habiter seul, peut correspondre, entre autres, à des jeunes qui quittent le foyer familial pour travailler ou étudier dans une autre ville où ils ne connaissent pas de personnes avec qui ils pourraient habiter ou cohabiter, à des personnes aux prises avec des difficultés socio-économiques et à certaines personnes récemment séparées ou divorcées qui vivent difficilement et douloureusement leur nouvelle situation. (Dulac, 1993; Martin, 1993; Saint-Laurent, 1993). Dans certains cas, cette situation n'était pas souhaitée et envisagée de façon « positive ». C'est plutôt une situation qui s'est imposée à une période de leur vie et qui requiert une certaine adaptabilité. Celle-ci est envisagée comme étant un moment de transition et temporaire dans leur vie. Certaines personnes tenteront de retrouver une situation conforme aux valeurs traditionnelles de la vie de couple et de famille et d'autres s'adapteront au fil du temps et apprécieront cette nouvelle situation (Kaufmann, 1999; Saint-Laurent, 1993). Selon Louise Saint-Laurent (1993), certains « néo-célibataires » perçoivent leur liberté de façon négative puisqu'ils ne savent pas comment l'exercer (Saint-Laurent, 1993 : 156). Leurs liens sociaux sont souvent limités à la famille et particulièrement chez les couches populaires (Kaufmann, 1994a; Martin, 1993; Saint-Laurent, 1993). Bien que certaines personnes de cette catégorie sociale rencontrent plus souvent leur famille, le nombre élevé de fréquentations ou de contacts ne semble pas compenser le sentiment de solitude. Cela s'explique par le caractère « subi » du mode de vie et des circonstances de la vie qui se sont imposées. Toutefois, cette perception de la vie en solo peut évoluer au fil du temps et se transformer de façon positive.

Ceux qui choisissent

Le fait de choisir d'habiter seul peut correspondre à des personnes qui envisagent leur mode de vie comme étant une expérience positive où elles valorisent leur autonomie et leur indépendance et qui permet d'échapper à « l'enfer des autres » (Dulac, 1993; Saint-Laurent, 1993). Louise Saint-Laurent l'appelle la « solitude fantasme ». « L'idée d'emménager seul dans un logement et de pouvoir le décorer selon ses goûts personnels est stimulante : on est convaincu de rompre avec le passé, les souvenirs, et on essaie de repartir à neuf » (Saint-Laurent, 1993 : 157). Habiter seul est aussi considéré comme un art de vivre et une expérience gratifiante avec son intériorité (Saint-Laurent, 1993; Kaufmann, 1999). Les personnes qui perçoivent leur situation de cette façon, ont tendance à avoir une vie sociale riche et diversifiée. C'est le cas de certaines personnes séparées ou divorcées, d'hommes et de femmes célibataires, mais surtout de

jeunes adultes (Dulac, 1993; Kaufmann, 1994a; Leloup, 2000; Galland, 1993; Saint-Laurent, 1993). Cette image des individus vivant seuls, émancipés et épanouis est de plus en plus diffusée dans les médias. On les représente souvent par les figures de la jeune femme ou du jeune homme carriériste et célibataire en pleine possession de ses moyens et de son image. L'étude de Kaufmann (1994b) et de celle de Germain Dulac (1993) ont relevé, entre autres, ce type de figure. Par ailleurs, plusieurs travaux ont mis l'emphase sur des catégories particulières comme les personnes à faible revenu, les cas d'isolement et d'autres catégories spécifiques comme les jeunes adultes.

4.2 Caractéristiques des solos

Cette propension à habiter seul est une tendance lourde qui a débuté dans les pays du Nord et qui tend à se répandre de plus en plus dans les pays du Sud (Kaufmann, 1994a, Kaufmann, 1999). Sur l'île de Montréal, le nombre de ces personnes est passé de 34 % en 1991 à 38 % en 2001 (Statistique Canada, recensement 2001). Mais qui sont les « solos »? Certains auteurs, comme Jean-Claude Kaufmann, ont dégagé certaines caractéristiques communes à partir d'un examen des structures de leurs budgets. Ses recherches nous indiquent qu'ils sont « urbains », locataires d'appartements spacieux et faiblement équipés, qu'ils communiquent beaucoup, et qu'ils sont peu repliés sur l'espace domestique (Kaufmann, 1994a; Kaufmann, 1994b). Ils auraient moins de proches que les couples, mais beaucoup plus de liens en général et particulièrement pour le groupe des jeunes adultes (Kaufmann, 1994a; Galland, 1993; Leloup, 2000). Certaines recherches révèlent aussi qu'ils sont moins impliqués dans les activités bénévoles et les relations de voisinage (Héran, 1987; dans et al., 2005b).

Dans ce qui suit, nous examinerons d'abord les caractéristiques socio-économiques et résidentielles en portant une attention particulière à la situation des solos à Montréal. Ensuite, nous nous attarderons à la dimension spatiale de cette tendance et à la catégorie des jeunes adultes.

Caractéristiques démographiques et socio-économiques

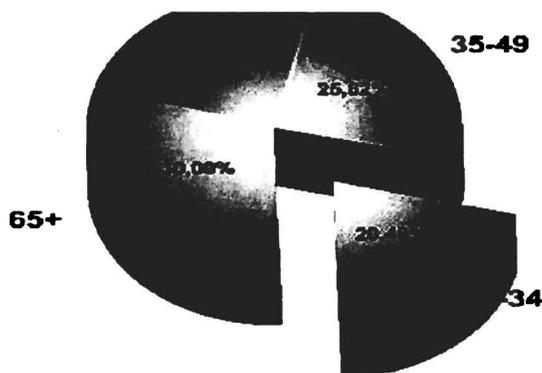
Le vieillissement de la population fournit une partie de la composition des personnes qui habitent seules et de l'explication de cette tendance. En effet, de plus en plus de personnes âgées de 65 ans et plus habitent seules. Pour l'année 2001, la moitié de ce groupe d'âge, 51 %, demeurait seul (Statistique Canada, 2002 : 7). Toutefois, l'accélération de la vie résidentielle seule concerne aussi d'autres catégories d'âge et de trajectoires comme les jeunes âgés de 20 à 34 ans, les personnes d'âge adulte ayant toujours vécu seul, les personnes divorcées ou séparées ainsi que les couples vivant chacun chez soi (Clark, 2002; Delbes et Gaymu, 1990; Galland, 1993; Kaufmann, 1994; Leloup, 2000; Milan et Peter, 2003).¹ D'ailleurs, le nombre des personnes âgées de 25 à 44 ans qui habitent seules fut estimé pour l'année 2001, selon Statistique Canada, à près d'un million au Canada (Clark, 2002 : 4)⁶. Selon Kaufmann, la croissance du nombre de personnes qui habitent seules en Europe s'inscrit dans un schéma d'évolution qui suit trois séquences :

[...] dans une première période, la croissance du nombre de ménages d'une personne se concentre sur les personnes âgées, puis la progression aux âges élevés s'arrête et est relayée par le développement brusque de ce type de ménages à 25-35 ans, accompagné d'un développement plus modéré aux âges intermédiaires (Kaufmann, 1993a dans Kaufmann, 1994b).

Ainsi, ce mouvement ne se réduit pas seulement aux couches les plus âgées. La figure 4.2 de la page suivante, permet de voir que pour la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal, on comptait en 2001, 20,49 % des personnes qui habitent seules âgées entre 20 et 34 ans, 25,62 % et 23,40 % d'adultes d'âge moyen et vieillissant (35 à 65 ans) (Statistique Canada, données extraites du recensement 2001).

⁶ Dans le cadre de notre enquête, nous nous intéresserons principalement à la population des jeunes adultes âgés de 25 à 35 ans.

Figure 4.2 - Répartition des ménages solos selon le groupe d'âge dans la RMR de Montréal, 2001



Source : Fichier de Microdonnées à grande diffusion (FMGD), Statistique Canada, 2001

Dans la région métropolitaine de recensement (RMR), on compte presque autant de femmes que d'hommes, avec des proportions de 49 % et de 51 % respectivement. La grande majorité d'entre eux ont le statut légal de célibataire (63 %) et près du quart sont divorcés, soit 24 %. On compte peu d'immigrants, 17 %, par rapport à la moyenne de la ville de Montréal qui est de 28 %. Comme la moyenne montréalaise, la plupart des solos inscrits dans la RMR ont un emploi (69 %), mais près du quart sont inactifs (24 %). De plus, ces personnes n'appartiennent pas aux tranches de revenu les plus élevées. En effet, on compte 39 % des solos qui ont des revenus qui se situent entre 20 000 \$ et 40 000 \$ et plus du tiers (38 %) sont sous le seuil de pauvreté (Statistique Canada, données extraites du recensement 2001). Le tableau 4.1 de la page suivante résume les caractéristiques socio-économiques des personnes qui habitent seules à Montréal.

Tableau 4.1
Caractéristiques des personnes appartenant aux ménages composés d'une
personne âgée de 65 ans et moins dans la Région Métropolitaine de
Recensement de Montréal pour l'année 2001

Caractéristiques	Ménages composés d'une personne	Total (RMR de Montréal)
% de la population	38%	100%
Sexe		
Femme	49%	51%
Homme	51%	49%
Âge		
20-34 ans	29%	33%
35- 50 ans	36%	40%
51-65 ans	35%	28%
Statut Familial		
Divorcé	24%	12%
Légalement marié	1%	43%
Séparé et légalement marié	7%	3%
Célibataire	63%	41%
Veuf ou veuve	5%	2%
Immigrants	17%	22%
Fréquentation scolaire		
Ne fréquente pas l'école	87%	86%
Étudiant temps plein	6%	8%
Étudiant temps partiel	7%	6%
Travail		
Temps plein	86%	84%
Temps partiel	14%	16%
Sans revenu d'emploi	30%	26%
Revenu d'emploi		
Moins de 10 000\$	16%	18%
De 10 000\$ à 20 000\$	16%	19%
De 20 000\$ à 30 000\$	21%	19%
De 30 000\$ à 40 000\$	18%	16%
De 40 000\$ à 50 000\$	12%	11%
De 50 000\$ à 75 000\$	13%	12%
De 75 000\$ et plus	4%	5%
% sous le seuil de la pauvreté	38%	20%

Source : Fichier de Microdonnées à grande diffusion (FMGD), Statistique Canada, 2001

Caractéristiques reliées au logement et à la mobilité

Pour ce qui est du logement, les deux tiers d'entre eux (62 %) habitent dans des logements de 4 à 6 pièces et 31 % de moins de 3 pièces. La grande majorité d'entre eux sont locataires (76 %). Par ailleurs, une étude menée par Damaris Rose sur les nouveaux visages de la propriété révèle que 40 % des propriétaires de condos situés dans les quartiers centraux de Montréal sont des personnes qui habitent seules (Rose, 2004).

Comme le tableau 4.2 de la page suivante, plus des deux tiers des solos (62 %) attribuent entre 501 \$ à 750 \$ par mois pour leur loyer et l'autre tiers (31 %) accorde entre 751 \$ et 1000 \$. Ils sont relativement plus mobiles que les personnes inscrites dans les ménages familiaux (Germain et al., 2005b). Près du quart (22 %) ont déménagé dans l'année qui a précédé le recensement et près des deux tiers (62 %) depuis les cinq dernières années. Enfin, ils sont plus nombreux à effectuer des distances de navettage plus courtes entre leur lieu de travail et leur lieu de résidence comparativement aux personnes appartenant à des ménages familiaux. Cela s'explique par leur forte concentration dans les quartiers centraux.

Tableau 4.2
Caractéristiques des personnes appartenant aux ménages composés d'une
personne âgée de 65 ans et moins dans la Région Métropolitaine de
Recensement de Montréal pour l'année 2001

Caractéristiques	Ménages composés d'une personne	Total (RMR de Montréal)
% de la population	38%	100%
Mode d'occupation		
Locataire	76%	42%
Propriétaire	24%	58%
Condominium	7%	4%
Nombre de pièces dans le logement		
3 et moins	31%	7%
4 à 6	62%	55%
Plus de 7	7%	38%
Loyer mensuel des locataires		
Moins de 500\$	2%	4%
De 501\$ à 750\$	62%	37%
De 751\$ à 1000\$	31%	48%
1000\$ et plus	6%	10%
Mobilité résidentielle		
1 an	22%	16%
5 ans	62%	48%

* Source : Fichier de Microdonnées à Grande Diffusion (FMGD) Statistique Canada, 2001

4.3 La dimension spatiale et urbaine de la tendance à vivre seul

Les personnes qui habitent seules sont non seulement de plus en plus nombreuses, mais elles sont aussi concentrées dans l'espace et particulièrement dans les quartiers situés près des centres-villes⁷. En effet, il s'agit d'un phénomène typiquement urbain. Les grandes villes comme Londres, Paris et l'île de Manhattan à New York affichent respectivement des taux de 60,49 %, 50,6 % et 47,97 %. Pour la ville de Montréal, l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal comprend une proportion de 53 % de logements occupés par une personne dans l'arrondissement de Rosemont-Petite-Patrie, ils représentent 47 % pour l'année 2001 (Ville de Montréal, 2004)⁸. Il s'agit des arrondissements qui détiennent, après celui de Ville-Marie, les plus grandes proportions de ce type de ménage. La figure 4.3 de la page suivante illustre bien cette concentration :

⁷ D'ailleurs, cela explique, entre autres, pourquoi le nombre de ménages (de logements) privés augmente plus rapidement que la croissance de la population particulièrement dans les régions métropolitaines. (Statistique Canada, 2002 et Langlois, S. 2003). La diminution de la taille des ménages privés explique pourquoi le nombre de ménages augmente, mais aussi la demande de logement. Au Québec, la population a cru de 41 % depuis les trente dernières années tandis que le nombre de ménages a augmenté de 150 %. (Langlois, 2003 : 154)

⁸ Les arrondissements comptant le plus de ménages composés d'une personne sont, dans l'ordre, Ville-Marie (54,9 %), Plateau-Mont-Royal (52,6 %), Rosemont-Petite-Patrie (47,2%) suivi de l'arrondissement Sud-Ouest (41,3 %), Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (40,8 %), Côte-des-neiges-NDG (40,5 %) et Ahuntsic-Cartierville (40,1 %) (Ville de Montréal, 2004).

Figure 4.3 Ménages d'une personne dans la Région métropolitaine de Montréal, 2001



Source : Données extraites du Recensement de 2001, Statistique Canada

Les secteurs situés en périphérie du centre comportent des proportions moins importantes, mais tout de même non négligeables puisqu'il s'agit de secteurs caractérisés par un grand nombre de maisons unifamiliales et de populations aisées sur le territoire. Pour la partie plus à l'ouest de l'île, ils représentent 15 %, 20 % pour Brossard, 24 % pour la banlieue de Laval et 19 % et 12 % pour Terrebonne, Blainville.⁹

Bien qu'il existe des personnes qui habitent seules au sein d'agglomérations de tailles différentes, la littérature nous indique que ces personnes tendent à demeurer dans les grandes villes, surtout dans les quartiers situés à proximité des centres-villes (Rose, 2004; Duff et Cadotte, 1992; Kaufmann, 1994a; Kaufmann, 1994b; Kaufmann, 1999; Lavigne et Arbet, 1992; Leloup, 2005; Saint-Laurent, 1993).

Les quartiers centraux permettent un mode de vie axé sur la proximité de services. Depuis les 30 dernières années, certains de ces anciens quartiers ouvriers offrent des nouveaux espaces axés sur la consommation et l'énergie d'une centralité urbaine (Zukin, 1998). « Cities are no longer seen as landscapes of production, but as landscapes of consumption ».

Comme nous l'avons vu dans la partie précédente, les quartiers anciens de Montréal, situés près des lieux industriels, étaient jadis investis par des familles ouvrières. Or les quartiers centraux des grandes villes ont traversé au cours du XX^e siècle différentes phases de peuplement reliées au développement économique et urbain de la ville. Ces vagues de peuplement ont contribué à redéfinir leur dynamique résidentielle, culturelle et commerciale de même que leur représentation symbolique. Les quartiers centraux sont de plus en plus investis par une population jeune et professionnelle qualifiée dans la littérature américaine de « yuppies » pour young urban professional (Leloup, 2005; Dansereau, 1985; Zukin, 1998). « They were also blamed for raising rent and restaurant prices, since landlords and restaurant owners tended, with their patronage, to price accordingly. Thus, although mobility into this new workforce was limited by far fewer barriers of social class, ethnic origin, race and gender than before, Yuppies

⁹ Le tableau en ANNEXE 1 présente les proportions du nombre de ces ménages dans les arrondissements de l'île et dans les municipalités environnantes.

as a consumption group were blamed for displacing older, poorer, urban residents » (Zukin, 1998 : 831).

Pour Montréal, le cas du Plateau Mont-Royal est l'exemple par excellence. En effet, depuis les dernières années, le Plateau Mont-Royal projette une image forte dans l'esprit des Montréalais et des touristes ou des étrangers, celle d'un quartier ancien maintenant « en vogue », investi principalement par des jeunes, des professionnels, des artistes ou des bohèmes intellectuels et caractérisés par une ambiance « branchée ». Cette image s'est surimposée, au fil du temps à un quartier qui avait une image plus modeste typique des quartiers moins fortunés et caractérisés par la pauvreté.

4.4 Redéfinition du lien social dans le contexte de la modernité avancée

Les quartiers centraux et la gentrification : transformation du lien social?

Les changements qui ont redéfini le Plateau Mont-Royal que l'on connaît actuellement, mais aussi d'autres quartiers centraux de grandes villes, ne sont pas sans liens avec les processus de peuplement urbain et les dynamiques qui l'accompagnent connus sous le terme de gentrification. Ces processus génèrent de nouveaux rapports à l'espace urbain public et de nouvelles habitudes de consommation chez des citoyens de provenance différente (Zukin, 1998).

La notion de gentrification a d'abord servi à décrire le mouvement de migration des couches moyennes dans les quartiers anciens de Londres (Glass 1964 dans Bidou 2002). Puis elle fut comprise comme un processus plus complexe et impliquant d'autres sphères. Il s'agit d'un processus de peuplement urbain qui relève en partie des restructurations économiques mondiales et des transformations sociologiques des formes familiales et des modes de vie (Bidou, 2002). En effet, les villes sont désormais amenées à jouer un nouveau rôle dans l'économie mondiale en raison de la décentralisation des pouvoirs de l'appareil étatique (Sassen, 1994 et 2001; Giddens, 1994). Les activités du secteur tertiaire supérieur sont en expansion et tendent de plus en plus à se concentrer dans les grandes villes. Dans ce contexte, les profils socio-professionnels, les modes de vie des populations et les dynamiques sociorésidentielles des quartiers centraux ont eux aussi subi quelques changements et contribué, par le fait même, à façonner la « renaissance des centres urbains anciens ». Les gentrificateurs servent cette

économie et sont invités à investir ces espaces en requalification et à les redéfinir (Bidou, 2002; Zukin, 1998). « Gentrifiers generally worked as teachers, lawyers, artists, writers, creative staff in advertising firms or retail stores and government or corporate managers. Many of them were interested in good food and the arts- the types of cultural consumption that grew so rapidly with gentrification » (Zukin, 1998: 831). Par ailleurs, comme Dansereau (1985) le mentionne, les « premiers » gentrificateurs attirés par ces quartiers ne sont pas nécessairement un groupe homogène appartenant aux couches les plus aisées. Ils appartiennent à la classe moyenne et aux professions intellectuelles et artistiques. Une partie d'entre eux appartiennent au groupe d'âge des jeunes et forment des ménages non conventionnels, dont les personnes qui habitent seules (Leloup, 2005; Dansereau, 1985).

Modernité, quartiers centraux et lien social

La tendance à vivre seul et la redéfinition de la dynamique des quartiers dans le contexte actuel de la modernité avancée suscitent des questions en ce qui a trait à la transformation du lien social dans ce type de quartier et plus précisément en ce qui a trait aux solos qui y demeurent. Comme nous l'avons vu plus haut, ces quartiers étaient autrefois habités par des réseaux familiaux ouvriers « tissés » serrés dans l'espace. Désormais, ils sont de plus en plus occupés par des jeunes adultes et des personnes qui habitent seuls (Leloup, 2005; Dansereau, 1985). Entre 1971 et 2001, la proportion de jeunes adultes est passée de 15 % à 27 %. Parallèlement, les ménages composés d'une personne ont aussi connu une augmentation importante de 28 % à 53 % pour les mêmes années.

La tendance à vivre seul engage non seulement une réflexion sur les enjeux démographiques reliés à la fécondité, à l'engagement conjugal et à la planification urbaine en matière de pénurie et d'accès au logement, mais elle suscite également des questions en ce qui a trait au lien social en milieu urbain et à l'isolement que l'on attribue souvent à ce mode vie. À cet effet, on peut d'abord s'interroger sur la transformation du lien social en milieu urbain dans le contexte de la modernité avancée.

Relations sociales individualisées : de la notion de communauté aux réseaux sociaux

Bien que les changements structurels et culturels de même que le processus d'individuation des modes de vie favorisent un centrage sur l'individu dans les cycles de vie et les diverses sphères de la vie quotidienne reliées au travail ou aux modes de vie et de consommation, ils n'impliquent pas pour autant un rejet de toute forme de vie collective. Le processus d'individuation ne doit pas être confondu à de l'égoïsme ou de l'individualisme au sens de Lipovetski où l'on fuit les relations interpersonnelles et qui implique une indifférence à l'égard d'autrui et des situations de narcissisme, de solitude (Jenson et de Singly, 2005; Ascher, 1995).

En effet, comme nous l'avons explicité plus haut, l'individu est de plus en plus un être de choix, libéré des contraintes sociales des sociétés traditionnelles. Non seulement sa personnalité se construit au fil du temps, mais ses relations sociales aussi. Les liens sont construits en fonction de sa personnalité et de ses désirs sur la base d'échanges et d'affinités plutôt que sur les rôles que les individus ont dans la hiérarchie sociale ou au sein de la famille. Le mode de constitution des liens s'inscrit donc dans la mouvance de l'individuation, trait spécifique de la modernité avancée (Bernier, 1998).

Cela s'explique par les grandes transformations que nous venons de voir plus haut comme la démocratisation de l'éducation et le prolongement de la scolarité, mais aussi par les mouvements migratoires et les mobilités professionnelles et résidentielles. Ces changements offrent un plus grand nombre d'occasions de se faire des contacts et de connaître de nouvelles personnes sur la base d'affinité commune et selon les opportunités et les habilités de chacun à nouer et à conserver les liens (Charbonneau, notes de cours). La constitution des liens, dans la modernité avancée, déborde ainsi des cadres traditionnels comme la famille, l'espace de proximité et le voisinage, la communauté religieuse et peuvent s'inscrire à l'intérieur de contexte précis comme les loisirs ou le travail. De plus, les individus sont plus mobiles et les technologies de transport et de communication permettent d'entretenir ses relations dans la distance. C'est à partir de ce point que Barry Wellman et Barry Leighton ont proposé la thèse de la communauté émancipée que nous avons présentée au chapitre 1.

Nous concluons ce chapitre en rappelant que tout comme les modes de vie, les relations sociales sont construites à partir de l'individu en raison des changements structurels et des processus d'individualisation. Ce processus a bouleversé les cycles de vie traditionnels et a contribué à diversifier les manières de vivre au sein des espaces urbains, elles aussi en redéfinition. Dans le contexte où il y a non seulement de plus en plus de personnes qui habitent seules, mais aussi une transformation des quartiers où elles sont fortement concentrées, on peut se questionner sur la sociabilité et les réseaux sociaux de ces personnes et plus particulièrement pour les jeunes adultes. Cette catégorie d'âge constitue une figure de la gentrification et se retrouve aussi au cœur de la tendance à vivre seul dans les quartiers centraux. À cet effet, on peut se demander s'ils constituent une figure de l'isolement. Ont-ils une vie sociale riche et diversifiée? À quelle échelle spatiale les membres de leurs réseaux comme les amis, la famille, les collègues de travail, les connaissances, sont-ils déployés dans l'espace urbain? Leurs proches habitent-ils dans le même quartier qu'eux et quel rapport entretiennent-ils avec cet espace en changement où ils sont fortement concentrés?

Dans le cadre de cette étude, nous nous sommes penchés sur le rapport de sociabilité entretenu dans l'espace de proximité, le quartier, chez les jeunes adultes qui habitent seuls dans les quartiers centraux de Montréal. Notre questionnement s'est articulé plus précisément sur l'inscription territoriale des relations sociales des jeunes adultes et du rôle du quartier, dans la vie quotidienne et de l'appréciation de la vie en solo. Afin, de conclure la première partie de ce mémoire, nous présenterons dans le chapitre V, les questions et hypothèses de recherche vers lesquelles les travaux sur le lien social nous ont menés.

CHAPITRE V

QUESTIONS ET HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

Nous avons vu que la croissance du nombre des personnes qui habitent seules est une tendance lourde qui caractérise la société moderne. Nous avons aussi vu que le fait d'habiter seul concerne plusieurs catégories de personnes, dont les jeunes adultes. Ceux-ci semblent urbains, mobiles et appartenir à des réseaux sociaux larges et dispersés dans l'espace. Toutefois, même si les relations sociales des jeunes adultes s'avèrent, selon l'étude de Leloup, éclatées spatialement et moins dépendantes de la proximité spatiale, cette catégorie de personnes semble entretenir tout de même un même un rapport de sociabilité avec leur quartier. Nous nous sommes donc posé les questions suivantes pour les deux quartiers de Montréal, RPP et PMR qui présentent des différences sur les plans de la sociabilité publique et des représentations symboliques :

5.1 QUESTIONS DE RECHERCHE

1-Dans quelle mesure les jeunes adultes qui habitent seuls entretiennent un rapport de sociabilité avec leur quartier?

1.1 De quel type de sociabilité s'agit-il (publique, intime, voisinage, associatif, travail, etc.)?

2- Qui vit proche et qui vit plus loin parmi les personnes qui constituent leur réseau social?

2.2 À quelle échelle spatiale s'inscrivent leurs proches (Édifice, rue, quartier, ville, région métropolitaine, échelle nationale, internationale)?

2.3 La proximité spatiale et la proximité relationnelle sont-elles superposées?

2.4. Dans quelle mesure la provenance des personnes et leur trajectoire ont-elles un impact sur le déploiement de leur réseau?

2.5 L'ancienneté résidentielle et le choix du quartier sont-ils des variables qui influencent le rapport au quartier?

3. Pour l'ensemble de ces questions, l'âge adulte constitue-t-il une variable déterminante sur le plan de la sociabilité dans un espace de proximité?

3.1 Les jeunes qui habitent seuls se distinguent-ils des autres groupes d'âge de solo?

Pour répondre à ces questions, nous nous sommes d'abord penchés sur leurs parcours résidentiels dans l'espace urbain et sur ce qui les a conduits à habiter seuls dans un quartier plutôt qu'un autre. Nous avons examiné ensuite la composition de leurs réseaux sociaux. C'est-à-dire que nous avons examiné quelles sont les personnes qui font partie de leur réseau, qui sont leurs proches et leurs moins proches, quelles sont leurs caractéristiques et à quels endroits ils habitent. Nous nous sommes aussi penchés sur les quatre dimensions explicitées plus haut sur le quartier, pour examiner leur rapport au quartier et dégager enfin les types de sociabilité pratiquée dans leur vie quotidienne. Finalement, pour l'ensemble de ces questions, nous nous sommes demandé s'il existe des différences selon le quartier habité.

5.2 HYPOTHÈSES

D'abord, compte tenu de ce que l'on sait jusqu'à présent sur certaines caractéristiques des réseaux sociaux des jeunes adultes qui habitent seuls et sur leur rapport à leur quartier, nous posons l'hypothèse suivante :

- *1- Les jeunes adultes qui habitent seuls entretiennent un rapport de sociabilité avec leur quartier dans la mesure où les lieux de sociabilité existants constituent un espace symbolique et social auquel ils sont attachés.*

Cette hypothèse est complétée par les sous-hypothèses suivantes :

- *1.1 Les jeunes adultes qui habitent seuls ont des réseaux riches (de grande taille), diversifiés et spatialement éclatés dans l'espace urbain.*
 - *La majorité des membres de leur réseau habitent dans la même région métropolitaine qu'eux.*
 - *La proximité spatiale et la proximité sociale ne se superposent pas lorsqu'il s'agit d'une sociabilité centrée sur le réseau social.*
 - *La trajectoire résidentielle constitue une variable qui influence la répartition spatiale des réseaux sociaux et le type de rapport entretenu avec le quartier*
 - *Le rapport de sociabilité entretenu avec le quartier est public.*
- *1.1.2 L'âge des personnes qui habitent seules influence la sociabilité et le rapport au quartier.*
 - *Les jeunes adultes qui habitent seuls se distinguent de leurs homologues plus âgés concernant l'attachement symbolique et la question de la transition associée au fait d'habiter seul.*

Pour vérifier ces hypothèses, nous avons d'une part, illustré les parcours spatiaux et biographiques des jeunes adultes pour en savoir plus sur leur ancienneté résidentielle, leur mobilité et voir ce qui les a mené à habiter seul à l'endroit où ils résidaient au moment de l'entrevue. Nous avons ensuite examiné les rapports entretenus avec leur quartier au moyen des quatre dimensions de la notion de quartier et nous avons dressé un portrait social et spatial de leurs réseaux sociaux. À cet effet, nous avons choisi deux quartiers centraux de Montréal qui présentent des profils différents sur plusieurs plans. Dans le chapitre VI, nous présenterons les territoires à l'étude et nous justifierons leur choix.

DEUXIÈME PARTIE :

CHAPITRE VI

JUSTIFICATION ET PRÉSENTATION DES TERRITOIRES À L'ÉTUDE :

Les arrondissements du Plateau Mont-Royal et de Rosemont Petite-Patrie

Le choix de la ville de Montréal comme territoire d'étude fut justifié par notre équipe de recherche en raison de ses caractéristiques. Il s'agit d'une ville qui présente une certaine fluidité pour l'accès et le faible coût des loyers comparativement à la situation des autres villes nord-américaines et des villes européennes. De plus, Montréal n'a pas fait jusqu'ici l'objet d'une étude qui porte spécifiquement sur les modes de vie et les pratiques de sociabilité et de solidarité, des personnes qui habitent seules. Pour les besoins de l'enquête, l'équipe a sélectionné les arrondissements, c'est-à-dire les territoires administratifs, de la ville de Montréal, qui détiennent les plus fortes proportions de personnes qui habitent seules.

Le choix de l'arrondissement comme territoire à l'étude comporte plusieurs limites sur le plan d'une analyse sociologique. L'arrondissement est le résultat d'un découpage administratif et il peut comprendre plusieurs quartiers proprement dits. Il reste que, pour les besoins de l'étude, le choix de l'arrondissement nous permettait d'avoir accès à un bassin, de répondants potentiels et volontaires, plus large puisque près d'un ménage sur deux était composé d'une personne en 2001 dans chacun des arrondissements sélectionnés. Il s'agit des arrondissements, qui comportaient en 2001 les plus grandes proportions de personnes qui habitent seules après celui de Ville-Marie. Ils fournissent à eux deux un bassin potentiel de recrutement d'environ 50 000 ménages composés d'une personne. L'arrondissement de Ville-Marie n'a pas été retenu en raison de sa dynamique sociospatiale qui lui est propre. En effet, il s'agit d'un espace contrasté sur le plan des activités et de sa population. Cet arrondissement constitue le cœur de la métropole de Montréal. Il est principalement reconnu comme étant le centre des affaires et un milieu touristique important. Il se distingue des autres arrondissements de la ville non seulement sur le plan des activités économiques et touristiques, mais aussi sur le plan socio-économique et culturel de la population résidente (Ville de Montréal, 2004).

De plus, comme nous l'avons vu plus haut, les arrondissements PMR et RPP ont des profils socio-économiques différents. En effet, selon les données du recensement 2001, fournies par la Ville de Montréal (2004), le revenu moyen de la population qui occupait un emploi à temps plein et qui résidait au Plateau Mont-Royal en 2001 était de 57 788 \$ tandis que dans l'arrondissement de Rosemont-Petite-Patrie, c'était 35 122 \$. Parmi les résidents du PMR, presque la moitié (49 %) avait atteint un niveau de scolarité universitaire tandis que pour RPP c'était 26,7 %. Enfin, les valeurs de logements de ces deux arrondissements étaient aussi différentes en 2001. La valeur moyenne des logements occupés par des propriétaires qui résidaient sur le PMR en 2001 était de 157 602 \$ tandis que pour RPP, c'était 139 486 \$. Le loyer moyen des logements occupés par un locataire correspondait à 589 \$ par mois dans l'arrondissement du PMR et 519 \$ pour RPP (Ville de Montréal, 2004). Ces deux arrondissements sont séparés par une frontière physique et administrative : le Chemin des Carrières. Ces territoires ont connu des changements différents au fil du temps et possèdent aujourd'hui des dynamiques sociales et commerciales ainsi que des représentations différentes qui risquent de définir selon nous ce que Germain (1995) appelle des *Modus videnti* ou des cadres de vie différents à l'intérieur de ces quartiers. Il fut donc intéressant d'examiner les rapports entretenus des personnes qui habitent seules dans chacun de ses territoires. Par ailleurs, comme nous l'avons mentionné plus haut, le choix de l'arrondissement comme unité territoriale d'étude introduit un biais et une limite dans l'analyse du rapport à l'espace de proximité comme le quartier puisqu'il s'agit d'une unité administrative de la Ville et non d'un quartier en soi.

Les entretiens et les analyses sur le quartier ont été réalisés du point de vu des répondants par rapport à ce qu'ils considéraient comme étant leur quartier. Ces répondants résidaient au moment de l'entrevue à l'intérieur de deux arrondissements distincts à ne pas confondre avec deux quartiers différents. Lorsqu'il sera question du rapport au quartier, nous nous référerons à l'un ou l'autre des quartiers compris dans les arrondissements à l'étude.

Dans ce qui suit, nous nous attarderons sur les caractéristiques fonctionnelles, sociales et symboliques qui constituent les principales dimensions d'un quartier et qui définissent par le fait même la spécificité de chacun de ces territoires et de leurs quartiers.

DESCRIPTION DES TERRITOIRES

6.1 Le Plateau Mont-Royal

L'arrondissement du Plateau Mont-Royal est délimité au sud, par la rue Sherbrooke, à l'est et au nord par la voie ferrée du Canadien Pacifique et à l'ouest, par la rue Hutchison et la rue University (*voir carte en annexe*). Il est situé tout près du centre-ville et constitue ce que plusieurs appellent un quartier ancien central en raison de sa localisation géographique et de l'ancienneté de ses bâtiments. En effet, le Plateau-Mont-Royal s'est développé au cours du XIX^e siècle et l'on retrouve encore aujourd'hui près de la moitié (50,9 %) des logements construits avant 1946 (Statistique Canada, données recensement 2001).

Description historique

Comme Benoît et Gratton (1991) le définissent, le Plateau Mont-Royal constitue d'abord une trame de quartiers résidentiels. En effet, ce territoire administratif est composé de plusieurs « quartiers » qui correspondent à d'anciennes banlieues populaires qui se sont peuplées selon des logiques et des populations différentes. D'une part, on retrouve à l'ouest du boulevard Saint-Laurent l'ancienne ville de Saint-Louis du Mile End, connu aujourd'hui sous le nom du Mile End. Le peuplement de cet ancien « village » est, entre autres, relié aux vagues d'immigration juive, grecque et portugaise du début et de la moitié du XX^e siècle. C'est ce qui explique, en partie, pourquoi il est caractérisé par une certaine mixité sociale et par une tradition cosmopolite qui le distingue de la portion située à l'est du boulevard Saint-Laurent. Le boulevard Saint-Laurent a joué un rôle clé dans la composition sociale et la morphologie du tissu urbain. Il constitue une frontière historique et linguistique qui a influencé le développement et le peuplement des villages du Plateau. Il s'agissait d'un lieu d'affaires où l'on trouvait des banques, des ateliers de couture et des industries de textile, des artisans, des forgerons et des marchands (Benoît et Gratton, 1991). Cette artère a longtemps divisé les populations anglophones et francophones.

La partie située à l'est du boulevard Saint-Laurent correspond à d'anciens villages francophones, par exemple la côte Saint-Louis, qui furent peuplés par l'immigration des familles rurales. C'est au début du XX^e siècle, durant la période de développement des industries de Montréal, que ces villages se sont étendus. La partie située à l'est du boulevard Saint-Laurent a connu un essor immobilier important au début du siècle jusqu'à la crise économique des années 1930 (Gratton et Benoît, 1991). Il s'agissait principalement d'un quartier populaire très dense situé près des pôles d'emplois industriels et de tramways à chevaux qui furent remplacés par des tramways électriques (Gratton et Benoît, 1991; Marsan, 1994). Il s'agit de l'un des premiers quartiers montréalais, comme ceux de Rosemont, de Verdun et d'Hochelaga Maisonneuve, qui a hébergé majoritairement des ouvriers qui travaillaient dans les industries (Marsan, 1994). On vit ériger des logements de type « plex » pour répondre aux besoins de la population croissante dans cette partie de l'arrondissement. Il s'agit d'un type d'habitation en rangée continue où les logements sont distribués sur deux ou trois étages où l'accès est possible par un escalier extérieur ou intérieur. Ce type d'habitation est devenu, selon Marsan (1994), l'habitation type de Montréal. Elle permettait une augmentation de la croissance et de la densité du développement résidentiel en raison de l'augmentation de la population (Marsan, 1994).

C'est aussi à cette époque, entre 1920 et 1930, que plusieurs petits commerces locaux, magasins à rayon et chaînes s'établissent sur l'avenue Mont-Royal (Héritage Montréal, 1992). Certains magasins avaient une architecture de style « Art-Déco ». L'avenue superposait et superpose toujours une double centralité commerciale. En effet, elle combine un rapport de proximité fonctionnelle, pour les résidents qui habitent sur les rues transversales et environnantes, et constitue un pôle « central » élargi auprès de l'ensemble des citoyens. La petite taille des bâtiments que l'on retrouve et l'intégration des commerces à l'habitation représentent des témoins de sa spécificité locale de l'époque (Gratton et Benoît, 1991). Elle était ainsi non seulement fréquentée par les habitants du Plateau, mais aussi par une clientèle régionale (Héritage Montréal, 1992). L'avenue Mont-Royal constituait et constitue toujours l'une des artères commerciales les plus importantes du Plateau Mont-Royal. Le dynamisme commercial de cette rue connut, au cours des années 1950, une période de stagnation et de dégradation. En effet, l'essor des banlieues et le processus de désindustrialisation favorisèrent le déménagement

des classes moyennes qui y résidaient vers des quartiers situés en périphérie du centre et accélèrent l'appauvrissement du secteur jusqu'à tout récemment.

Aujourd'hui, l'arrondissement occupe toujours une fonction de desserte locale combinée à une fonction plus centrale pour les sorties et la fréquentation de différents commerces. On retrouve, entre autres sur divers axes comme l'avenue Mont-Royal, la rue Saint-Denis et le boulevard Saint-Laurent plusieurs bars, pub, restaurants, « cafés » et boutiques spécialisées dans les vêtements, les meubles, l'alimentation et différents objets-cadeaux. Ces rues logent aussi des commerces « régionaux » comme des librairies, des bars « chics », des magasins de marque que l'on retrouve aussi dans les centres commerciaux (Jacob, Mexx, Château, Zone, Bedo, Bebe, etc.). Les rues situées sur l'axe « est-ouest » comme Laurier et Rachel constituent aussi des rues commerciales importantes de desserte locale. Des artères comme Marie-Anne, Rachel et Laurier renvoient plutôt à des rues « locales » où l'on retrouve plusieurs petits dépanneurs, salons de coiffure et cafés qui ont pignon aux coins des rues transversales. Ces axes ont des fonctions complémentaires à des axes comme l'avenue Mont-Royal qui combinent les fonctions de centralité locale et urbaine. Le Plateau Mont-Royal comporte aussi d'importants équipements collectifs comme trois stations de métro, des bibliothèques, une maison de la culture, des parcs et centres de loisirs.

À travers l'analyse de l'œuvre littéraire de Michel Tremblay, Rocheleau a examiné les représentations des structures sociales de certains espaces montréalais. Son analyse se penche entre autres, sur *Les chroniques du Plateau Mont-Royal* de Michel Tremblay et montre que cette œuvre représente bien la structure sociale, la culture populaire et les différentes figures de la marginalité, mais aussi la spécificité familiale et la pauvreté des résidents qui habitaient ce territoire au cours des années 1940 et 1950 (Rocheleau, 1995).

« Entre les rues Fabre et Saint-Laurent, les personnages de Tremblay forment un vaste chœur de gens du "petit peuple" et de laissés pour compte pour qui la réalité montréalaise n'est vécue qu'à travers le désir obsédant d'échapper à la médiocrité de leur condition. [...] Ainsi, dans le monde des prostituées, travestis et homosexuels de la rue Saint-Laurent, barrière naturelle entre l'est et l'ouest de la ville, le clivage des aspirations individuelles et des limites fixées par la société et la culture dominante s'impose » (Rocheleau, 1995 : 44).

« Les femmes du Plateau Mont-Royal partagent le lot affligeant des grossesses non désirées, des époux absents ou alcooliques et chômeurs, lorsqu'ils sont présents au foyer, des enfants ingrats et difficiles (Rocheleau, 1995 : 53) ».

L'analyse de Rocheleau met aussi en relief qu'il s'agissait d'une sociabilité de proximité et d'une population quelque peu repliée sur elle-même en raison des contraintes spatiales et des réseaux familiaux « étouffants ». Selon Rocheleau « [...] cet univers de ruelles encombrées, de fonds de cours remplis de cordes à linge et de fenêtres ouvertes sur celles de tout le monde, les habitants du Plateau Mont-Royal semblent vivre dans la crainte de l'inconnu et de l'étranger (Rocheleau, 1995 : 51) ».

À la lumière de l'analyse littéraire de Rocheleau (1995), nous pouvons supposer que la proximité spatiale et la proximité sociale faisaient partie de la vie quotidienne des habitants du Plateau Mont-Royal. Ceux-ci semblaient également fonctionner selon la logique de la communauté perdue à l'intérieur de barrières physiques, mais aussi linguistiques et sociales, notamment par rapport au quartier de Rosemont Petite-Patrie.

Le Plateau Mont-Royal a traversé au cours du XX^e siècle différentes phases de peuplement migratoire, et plus récemment de gentrification, caractérisée par l'arrivée de classes moyennes dès les années 1980 et surtout durant la décennie suivante et les processus de désindustrialisation et de tertiarisation de l'emploi. En effet, différentes entreprises appartenant au secteur tertiaire se sont installés à l'intérieur de différents bâtiments anciennement industriels notamment situés sur le boulevard Saint-Laurent.

Dimension symbolique

Le Plateau Mont-Royal représente aujourd'hui une image forte dans l'esprit des Montréalais, des touristes ou des étrangers, celle d'un quartier ancien « en vogue », investi principalement par des jeunes, des artistes, des professionnels ou des bohèmes intellectuels. Cette image est aussi caractérisée par une ambiance « branchée ». La directrice de l'arrondissement le décrit d'ailleurs selon cette image : « *Le Plateau on l'aime, on y vit. Une population jeune, branchée, à l'affût des nouvelles tendances. On y travaille aussi* » (Ville de Montréal, 2006 :2).

Divers articles de magazines et sites Internet de variété et de modes, que des guides touristiques et de sorties comme le *Nightlife Magazine*, le *Global Réservation*, *En Route* et *RestoMontréal.Ca* mettent le Plateau Mont-Royal à l'avant dans les suggestions de sorties et d'endroit à découvrir. L'extrait suivant, tiré d'un article ayant pour titre « Le diapason des dernières tendances. » publié dans *Magazine Destination Québec*, magazine touristique, décrit le Plateau Mont-Royal selon cette image de « branchitude ».

« *L'ambiance y est aussi électrisante, que vous côtoyez les amuseurs publics et les musiciens, prenez un bain de foule dans les petits magasins et les restos de l'avenue du Mont-Royal ou relaxiez sur une terrasse, dans un café ou un bar sur Saint-Denis. Si le centre-ville est le « cœur » de Montréal, le Plateau Mont-Royal, de toute évidence, en est l'âme* » (*Magazine Destination Québec*, 2003 :2) ».

Un organisme new-yorkais a aussi publié dans le numéro du mois de novembre 2004 le *Making Places Newsletter*, un palmarès des vingt quartiers offrant la meilleure qualité de vie en Amérique du Nord et classe le Plateau Mont-Royal en septième position derrière le « Rittenhouse Square » à Philadelphie, le « North Beach » à San Francisco (3^e), le « Est Village » à New York (2^e) et le « Grandville Island » à Vancouver (1^{er}).

Selon d'autres quotidiens comme *Le Devoir* et des magazines touristiques comme *En Route*, le Plateau Mont-Royal se trouve parmi les quartiers les plus branchés et créatifs au Canada. Il remporte la deuxième position des quartiers les plus branchés au Canada dans le magazine *En Route* et la première place des quartiers les plus créatifs selon un article du quotidien *Le Devoir*.

*« Le Plateau Mont-Royal remporte la palme du quartier le plus créatif au pays »
(Le Devoir, 2005).*

« De Sherbrooke à Rachel, le boulevard Saint-Laurent est le paradis des oiseaux de nuit : restos fréquentés par les stars (Globe, 3455, Saint-Laurent), bars et boutiques design (Space FB, 3632, Saint-Laurent). Rue Saint-Denis, on se donne rendez-vous au resto français (L'Express, 3927, Saint-Denis). Bien que la flambée des prix ait chassé bon nombre de gens du quartier, les jeunes créateurs y sont encore nombreux : celui-là tourne un film, cet autre est DJ dans un bar, celle-là rédige sa thèse de doctorat » (Magazine EN ROUTE, 2004¹⁰).

Cet emblème du Plateau Mont-Royal qui correspond à une dynamique urbaine jeune « à la mode » à la spécificité de conjuguer le nouveau (le « in ») et l'ancien constitue une image qui s'est surimposée, au fil du temps à un quartier qui avait une image plus modeste et typique des quartiers anciennement industriels et moins fortunés.

Lorsqu'on examine, l'évolution démographique et socio-économique de la population résidente depuis 1971, on s'aperçoit que la spécificité jeunesse que l'on attribue aujourd'hui à cet arrondissement, la scolarité élevée de sa population résidente et le nombre élevé de personnes qui habitent seules sont des caractéristiques qui relèvent de changements démographiques survenus principalement depuis la décennie de 1990. Dans ce qui suit, nous décrirons les principaux changements démographiques et socio-économiques qui ont contribué à façonner, au fil de temps, la redéfinition des rapports symboliques, fonctionnels et de sociabilité à ce quartier.

¹⁰ L'article est disponible en ligne : <http://www.enroutemag.com/f/archives/avril02/archives01.html>

L'évolution démographique et socio-économique de la population et des logements

L'âge, les ménages et les statuts matrimoniaux

Dans l'ensemble, l'évolution démographique de la population du Plateau Mont-Royal a suivi celle de l'île de Montréal (entre 1971 et 1991). Par ailleurs, il reste qu'il existe, encore aujourd'hui, un écart important entre les caractéristiques de la population résidente de cet arrondissement et celles de l'ensemble des quartiers situés sur l'île. La spécificité jeunesse que l'on attribue aujourd'hui au Plateau Mont-Royal ne date pas d'hier. Depuis 1981, la tranche d'âge dominante est celle des 25-34 ans. Cette caractéristique jeunesse s'est amplifiée depuis 1991 et distinguée de la moyenne montréalaise. En effet, la part des jeunes âgés de 25 et 34 ans représentait 15 % en 1971 et a presque doublé avec une proportion de 27 % en 1991 puis s'est stabilisée en 2001 (27 %), alors que pour l'île de Montréal la part des jeunes adultes est passée de 15 % à 19 % entre 1971 et 1991, puis redescendit à 13 % pour l'année 2001. Si on regarde la proportion des personnes âgées de 55 à 64 ans et de 65 ans et plus pour l'année 2001, on constate qu'elles constituent un des groupes les moins représentés. Un peu moins du dixième de la population (9,6 %) du Plateau a 65 ans et plus, alors que pour l'ensemble de la ville de Montréal, les personnes âgées représentent 15,3 %.

Lorsque l'on examine la part des familles avec enfants, on constate qu'il y a eu une baisse entre 1971 et 2001 de 16 %. Cette baisse est plus importante sur le Plateau Mont-Royal que sur l'ensemble de l'île. Pour le Plateau Mont-Royal, la part de familles avec enfant est passée de 67 % en 1971 à 51 % pour l'année 2001, alors que sur l'île de Montréal la proportion de familles avec enfants représentait 68 % en 1971 et représente aujourd'hui (2001) 63%. Parallèlement, la proportion de personnes ayant le statut légal de célibataire qui résident au Plateau Mont-Royal est passée de 40 % en 1971 à 66 % en 2001. Cette hausse est moins importante que pour l'ensemble de l'île de Montréal. La proportion des célibataires représentait 32 % de la population en 1971 et a grimpé à 43 % en 2001.

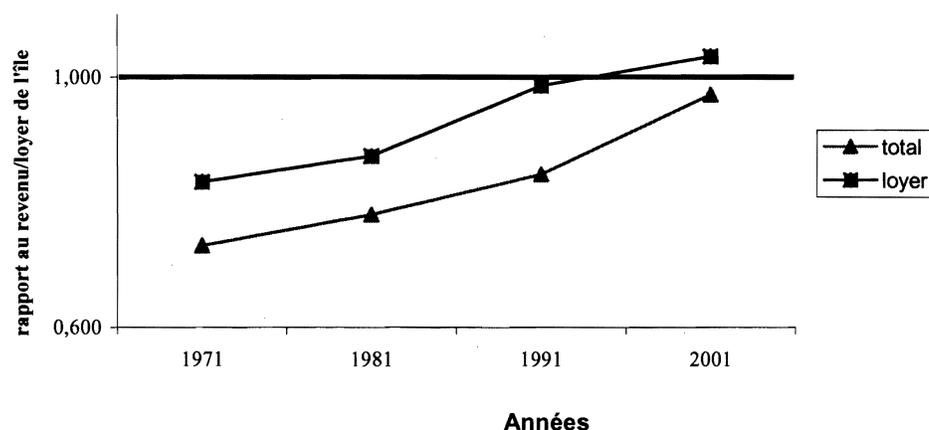
Sur le plan ethnoculturel, un résident sur cinq est immigrant, ce qui est plus faible par rapport à la moyenne de la ville de Montréal (28 %) (Ville de Montréal, 2004). Le tiers des immigrants (33,1 %) proviennent de la France et du Portugal. Enfin, plus des trois quarts (78,8 %) des habitants parlent le français à la maison (Ville de Montréal, 2004).

Bref, la population résidente du Plateau Mont-Royal s'est de plus en plus rajeunie au fil du temps et s'inscrit de plus en plus à l'intérieur de ménages non familiaux comme les personnes qui habitent seules. En effet, les ménages composés d'une personne représentaient 28 % des ménages en 1971. Cette proportion a grimpé à 44 % en 1981 à 50 % en 1991 et à 53 % en 2001. Ces changements concernant la structure des âges et des ménages se traduisent aussi dans les structures socio-économiques de la population et du marché immobilier.

Les logements, les revenus et la scolarité

D'abord, si on regarde l'évolution des prix moyens des logements occupés par un locataire et le revenu total moyen de la population entre 1971 et 2001, on remarque que cette croissance suit la même tendance que les autres quartiers de l'île de Montréal. Par ailleurs, la figure 6.1 montre que le coût des loyers était nettement inférieur par rapport à ceux de l'ensemble de l'île de Montréal en 1971 (Montréal est représenté par la ligne horizontale 1).

Figure 6.1 - Évolution du prix moyen des loyers et des revenus totaux de la population résidente au Plateau Mont-Royal entre les années 1971 et 2001



Source : Données extraites des secteurs de recensement du Plateau Mont-Royal, recensements 1971, 1981, 1991 et 2001, Statistique Canada.

Or, cette situation a pris un virage à partir des années 1980. L'écart entre les prix des loyers du Plateau Mont-Royal et de l'ensemble de l'île de Montréal s'est de plus en plus rétréci jusqu'au début de la décennie des années 1990. C'est à partir de cette période que la situation s'est inversée. En effet, depuis 1991, les loyers, la valeur moyenne des propriétés de même que le revenu moyen total de la population ont subi une importante augmentation et même dépassé la moyenne du reste de la ville. Le prix moyen des loyers est passé de 542 \$ à 589 \$ tandis que la moyenne de l'île de Montréal est passée de 550 \$ à 570 \$ pour la même période. Pour l'année 2001, en ce qui concerne les revenus totaux individuels, les habitants du Plateau Mont-Royal gagnaient, en moyenne, 27 450 \$ par année, soit un peu moins que la moyenne des Montréalais qui était de 28 233 \$. Bien que les revenus soient inférieurs à ceux de l'île de Montréal, ils ont progressé au fil du temps dans le même sens et se rapprochent de plus en plus de ceux de l'île de Montréal. Quant au niveau de scolarité atteint, le Plateau est nettement plus scolarisé que les autres quartiers de l'île. Entre 1981 et 1991, la proportion de la population qui a fait des études universitaires est passée de 21 % à 53 %, puis redescendit à 49 % pour l'année 2001. Pour l'année 2001, il s'agit d'un pourcentage élevé si on le compare à la moyenne de la Ville de Montréal qui correspond à 30 %. Enfin, les données du recensement témoignent d'une forte propension à la location. Mais cette tendance est à la baisse. On comptait 91 % de locataires en 1971, alors que pour 2001 cette proportion renvoie à 77,7 %. Bien que la proportion de propriétaires ait augmenté, ce pourcentage demeure encore aujourd'hui élevé si on tient compte de la moyenne montréalaise qui est de 64,2 %. D'ailleurs, cette croissance de propriétaires n'est pas sans lien avec la croissance des personnes qui habitent seules et les revenus moyens de la population résidente. Ces tendances ont évolué parallèlement à la demande dans le secteur de l'habitation. De nouvelles constructions de condominium ont vu le jour et d'anciens bâtiments non résidentiels ont été transformés en immeubles à logement. En effet, le Plateau est devenu plus dense sur le plan immobilier. En 2001, le Plateau Mont-Royal loge sur son territoire 12 % des condominiums construits à Montréal; ce qui représente, non seulement un taux identique à celui du centre-ville (Ville-Marie), mais le taux le plus élevé de la Ville (fusionnée en 2001) (Ville de Montréal, 2003). Le taux de vacances des appartements d'initiative privée de l'arrondissement est de 1,5 % en 2006 alors que pour Montréal, il est de 2,7 % (SCHL, 2006). Ce qui constitue le taux le plus bas de l'île de Montréal.

Bref, les transformations démographiques et socio-économiques de la population de l'arrondissement sont reliées au développement économique et urbain qui a contribué à redéfinir, au fil du temps, la structure des ménages, la dynamique sociale, culturelle et sa représentation symbolique. Ces changements se manifestent, entre autres, par le dynamisme des rues commerciales comme l'avenue Mont-Royal. Comme nous l'avons vu plus haut, des nouveaux restaurants, cafés et bars banchés et boutiques à la mode ont ouvert leurs portes et remplacé d'anciennes tavernes et club de nuit, « [...] *qui flirtaient avec le défendu, le pas propre, le pas respectable* [...] Tremblay, 1989 :231-232 dans Rocheleau, 1995 ».

Le nombre d'espaces publics et de lieux de loisirs et de sociabilité est aujourd'hui très élevé. Il s'agit d'ailleurs de l'arrondissement qui détient la plus forte concentration à Montréal d'équipements culturels comme des théâtres, des cinémas et salles de spectacles. Ces équipements sont fréquentés non seulement par les résidents, mais aussi par plusieurs Montréalais.

6.2 Rosemont Petite-Patrie

Comme le Plateau Mont-Royal, Rosemont Petite-Patrie est aussi un ancien quartier populaire et ouvrier caractérisé par des habitations de type « plex » dans certains de ses secteurs (Marsan, 1994). Plus étendu, il couvre une superficie de 14.4 km² soit presque le double de celle du Plateau Mont-Royal (couvre une surface 7.74 km²). Il s'étend du quartier de la Petite Italie situé à l'ouest jusqu'au Jardin botanique à l'est. Il loge aussi l'ancien site industriel des « shops Angus » au sud. L'arrondissement est délimité à l'ouest et au sud par la voie ferrée du Canadian Pacifique et la rue Sherbrooke, à l'est par les rues Lacordaire et Dickson et au nord par les rues Jean-Talon et Bélanger. Il est entouré par les arrondissements Plateau Mont-Royal et Mercier Hochelaga Maisonneuve et au nord par ceux de Villeray-Saint-Michel-Parc Extension et Saint-Léonard (voir carte en Annexe).

Tissu urbain et social

L'arrondissement Rosemont Petite-Patrie comporte une trame résidentielle et un tissu social et urbain plus hétérogène. À l'est, on retrouve plusieurs équipements collectifs de grande surface comme le Jardin botanique, le parc Maisonneuve et le golf Maisonneuve. L'est de l'arrondissement est occupé par des développements résidentiels typiques de la banlieue avec des maisons unifamiliales et des bungalows notamment sur la rue Bellechasse près de l'extrémité est de l'arrondissement et le développement résidentiel de la Cité Jardin à l'est de la rue Viau. Dans la pointe de l'arrondissement, on retrouve un nouveau développement résidentiel de condos construits sur l'ancien site des usines Angus. Un peu plus au nord, il y a un ancien quartier ouvrier francophone datant de la même époque et semblable au Plateau Mont-Royal avec comme rue principale, la rue Masson.

Enfin, la portion située dans l'ouest de l'arrondissement connu sous le nom de Petite-Patrie constitue un espace plus diversifié sur le plan ethnique et fonctionnel. Il s'agit aussi d'un espace typique des anciens quartiers centraux avec le « plex » comme type d'habitation dominante. On y retrouve aussi d'anciennes friches industrielles le long du chemin des carrières, le quartier de la Petite Italie, le marché public Jean-Talon et quelques parcs comme le parc à valeur patrimoniale Molson (Héritage Montréal, 1992).

Cet arrondissement est tantôt associé à la classe moyenne en raison du secteur situé plus à l'est de l'arrondissement et de son quartier chic de cité-jardin situé près de Viau, tantôt associé à l'ancien quartier ouvrier implanté au début du XXe siècle situé près de la rue Masson ou à l'histoire du technopôle Angus et d'autres fois il est confondu au secteur de la Petite Italie et de l'environnement plus cosmopolite entourant le Marché Jean-Talon. Bref, il s'agit d'un grand territoire hétérogène qui ne possède pas une image très claire et évidente qui lui est propre.

Bien que les secteurs de la Petite-Patrie et celui entourant la rue Masson semblent en voie de gentrification, l'arrondissement est demeuré moins fortuné et moins gentrifié que le Plateau Mont-Royal. Compte tenu de son étendue et de sa diversité de quartiers, nous avons

divisé ce territoire en trois principaux secteurs : la Petite-Patrie, Rosemont et le nouveau Rosemont.

Dimension symbolique

En raison de son caractère central, de sa spécificité historique et sociale ainsi que de sa trame urbaine (proximité) nous avons retenu, dans le cadre de ce mémoire, la partie ouest de l'arrondissement, celle du quartier de la Petite Patrie dans laquelle se trouvent la Petite Italie et le Marché Jean-Talon. Tous les jeunes adultes que nous avons rencontrés habitent dans le secteur de la Petite-Patrie. Les caractéristiques de ce secteur sont comparables à celles du Plateau Mont-Royal. Ce secteur date de la même époque que le Plateau Mont-Royal, mais il a connu une évolution différente. Moins gentrifié, mais en voie de l'être, il comporte une population plus âgée et de statut socio-économique plus modeste que celle du Plateau Mont-Royal. Il ne correspond pas encore à une image en « vogue » et branchée et cela s'explique par les caractéristiques de son peuplement. Par ailleurs, le secteur situé près du Marché Jean-Talon dans la Petite Italie est de plus en plus « populaire » et attire aussi de plus en plus l'attention des médias. Ce marché public, qui date de 1934, a récemment été rénové et agrandi. Il fait d'ailleurs l'objet à Radio Canada d'un « docu-feuilleton » *Le Marché Jean-Talon* en 2003 qui présente le quotidien et les péripéties des producteurs maraîchers de même qu'une émission de variété *Des kiwis et des hommes*, présentée depuis les deux dernières années. Il s'inscrit dans la vague des produits biologiques et de l'intérêt porté pour l'achat de produits locaux et spécialisés. Dans les guides touristiques comme *le Global Réservation* et les articles de journaux, on le présente comme un espace convivial, cosmopolite à saveur européenne qui s'inscrit dans une vie de quartier « réel » avec une « vraie » clientèle et de vrais producteurs où l'on peut se procurer de « vrais » aliments et qui permet une reconnexion avec la nature.

« Nous quittons cette semaine les restaurants et leurs designs complexes pour nous tourner vers une scène extérieure odorante, colorée, vivifiante et respirant la santé. [...] Aller au marché est agréable, relaxant et nous permet de nous reconnecter avec la nature et la terre lointaine et peut-être, pour certains, réveillent en eux d'heureux souvenirs. (Le marché Jean-Talon : Un joyau de la nature et du Québec, La grande époque, Samedi 20 août 2005.) »

« Le Marché Jean-Talon, c'est comme un petit village où tout le monde se connaît (Global Réservation, site Internet). »

« Le Marché Jean-Talon est ouvert à toutes les cultures. Au cœur de la Petite Italie, à proximité du boulevard Saint-Laurent et de la rue Jean-Talon, bien entouré d'une population cosmopolite, le Marché Jean-Talon a toujours été ouvert à toutes les cultures. Son cachet est unique : depuis plus de 60 ans maintenant on y vient de partout dans Montréal et en périphérie pour son intense animation et aussi pour la fraîcheur et la variété de ses produits maraîchers régionaux (Québec vacance.com) ».

« Malgré les bouchons, l'ambiance est plutôt détendue. Les bras chargés de victuailles, les piétons se faufilent entre les véhicules, dans une joyeuse cacophonie. Toute la journée, des gens de toutes origines, jeunes et moins jeunes, en famille ou seuls, envahiront les allées du marché. »

Il s'agit de l'un des plus gros marchés en Amérique du Nord et certains médias, comme le site *Internet Montréal plus.ca* et le quotidien *La Presse*, le qualifient de « véritable institution ».

Description historique

Le quartier de la Petite-Patrie s'est développé au tournant du XXe siècle avec le développement des transports notamment avec la mise en place de la voie ferrée en 1878 et du tramway sur l'axe du boulevard Saint-Laurent en 1892. Comme l'ensemble de l'arrondissement, la Petite-Patrie ne possède pas une identité historique qui définit sa spécificité. Il s'agit en fait, selon *Héritage Montréal* (1992), de « fonds de terre » des extrémités de deux municipalités (Saint-Louis du Mile End et Coteau Saint-Louis) et des quartiers Saint-Jean et Saint-Denis du Plateau Mont-Royal. La Petite-Patrie permettait un accès aux emplois du centre-ville et des zones industrielles, situés au sud-ouest et au sud-est de l'arrondissement (usines Angus) grâce aux lignes de tramway. La Petite-Patrie fut peuplée par trois principaux groupes distincts qui lui accorderont chacun un nom : des Canadiens français, des Anglais et des Italiens. D'abord, les

Canadiens français sont venus s'y installer en raison des emplois dans l'industrie rattachée au développement des transports comme le tramway et les emplois reliés aux écuries et à la voirie municipale. Ils se sont installés au sud de l'arrondissement et ont fondé la paroisse de Saint-Édouard. Les immigrants anglais ont nommé le quartier « Amhearts Park » et ont occupé principalement des emplois en mécanique et en électricité sur le long de la rue Saint-Denis. Enfin les Italiens, le troisième groupe, se sont installés, au carrefour des autres quartiers, connu aujourd'hui sous le nom de la Petite Italie. Plus diversifié sur le plan linguistique et ethnique, cet arrondissement a connu un peuplement différent de celui du Plateau Mont-Royal.

Évolution démographique et socio-économique de la population et des logements depuis 1971

Dans l'ensemble, l'évolution socio-économique et démographique de la population de Rosemont Petite-Patrie a suivi celle de Montréal entre 1971 et 2001. Le profil socio-économique de l'arrondissement est demeuré toutefois plus modeste que l'ensemble des résidents de l'île de Montréal. Cet écart n'a pas connu depuis les dix dernières années de diminution aussi importante que celle observée au Plateau Mont-Royal, mais tend tout de même à se rétrécir.

Les logements, les revenus et la scolarité

D'abord, si on examine l'évolution des prix moyens des logements occupés par un locataire, on constate qu'ils se sont stabilisés depuis les dix dernières années et qu'ils demeurent en deçà de la moyenne montréalaise. Contrairement au Plateau Mont-Royal qui a dépassé depuis 1991 le coût moyen des logements sur l'île, l'écart observé depuis 1971 entre le prix des loyers à RPP par rapport à Montréal s'est accru de façon importante. De plus, la valeur moyenne des propriétés est demeurée stable entre 1991 et 2001, passant de 139 793 \$ à 139 470 \$, alors que pour la même période le Plateau a vu la valeur moyenne de ses propriétés faire un saut important de 134 645 à 157 606 \$.

Par ailleurs, la population tend à être de plus en plus scolarisée. En effet, près du tiers des résidents (27 %) ont atteint un niveau d'étude universitaire en 2001, ce qui se rapproche de la moyenne de l'île qui est de 30 %. Bien que la proportion des résidents ayant atteint un niveau de scolarité universitaire soit légèrement inférieure à celle de l'île, on constate que cet écart a

diminué de façon importante au fil du temps. Entre 1981 et 1991, cette proportion a presque triplé passant de 11 % à 30 % alors que pour Montréal (l'île), elle est passée de 19 % à 37 %.

Si nous examinons l'évolution des revenus, nous constatons qu'ils ont suivi l'augmentation des revenus moyens de l'ensemble des résidents de l'île, mais demeurent inférieurs. Par ailleurs, la croissance de l'écart semble ralentie depuis 1991. L'écart entre les revenus de RPP et de l'île de Montréal était de 2189 \$ en 1981, puis est passé à 3729 \$ et à 4035 \$ en 2001. Ce qui représente une croissance de 1540 \$ entre 1981 et 1991 et de 307 \$ entre 1991 et 2001.

Enfin, comme au Plateau Mont-Royal, les données du recensement témoignent d'une forte propension à la location avec un taux de 74 % pour l'année 2001. Cette tendance suit également la baisse générale du Plateau Mont-Royal. Dans un cas comme dans l'autre, en 1971, on comptait 91 % de locataires.

L'âge, les ménages et les statuts matrimoniaux

Depuis 1971, on remarque que la tranche d'âge dominante est de moins en moins jeune. Pour l'année 2001, le groupe dominant est celui des 35 à 44 ans avec une proportion de 18 % suivie de près par le groupe des 65 ans et plus avec une part de 17 % de la population totale de l'arrondissement. Si on remonte dans le temps, on constate que le groupe des 65 ans et plus constituait la tranche d'âge la moins représentée en 1971 avec un pourcentage de 9 % tandis que les personnes âgées de 15 à 24 étaient les plus nombreuses avec une part de 19 % pour cette même année. Les personnes âgées de 15 à 24 ans ont maintenu leur représentativité jusqu'en 1981 et leur part a chuté à 12% en 1991. Pour cette même année, 1991, le groupe des 25-34 ans représentait 21 % de l'arrondissement. Parallèlement, la structure par âge de la population est de plus en plus vieillissante.

Bref, Rosemont-Petite-Patrie est un territoire qui possède un tissu urbain et social plus hétérogène. Il comprend des quartiers différents ainsi qu'une population qui présente un profil différent de celui du Plateau Mont-Royal. Le statut économique de la population résidente de l'arrondissement est moins aisé comparativement à celui de la population du Plateau Mont-

Royal et sa structure par âge est plus vieillissante. Cela se reflète dans la dynamique commerciale du quartier. Les principales rues de la Petite Patrie sont Beaubien, Jean-Talon, la Plaza Saint-Hubert et Masson plus à l'est. Le nombre d'espaces publics et de lieux de sociabilité qui conjuguent une centralité régionale au sens large et local est plus important que sur le Plateau. On peut penser au Jardin botanique, à la Plaza Saint-Hubert, au Golf, au parc Maisonneuve et au Marché Jean-Talon qui attire non seulement les résidents, mais aussi des touristes. Comme nous l'avons mentionné plus haut, l'image de ce territoire est plutôt confuse. Pourtant, l'idée de vie de quartier et d'espace public est très présente dans le discours des décideurs et planificateurs publics et dans les médias en ce qui concerne le Marché Jean-Talon.

« Une vraie vie de quartier anime depuis toujours Rosemont—La Petite-Patrie. L'arrondissement, avec ses partenaires en développement communautaire, en culture, en loisir et en sport, est au cœur de ces activités qui façonnent et améliorent quotidiennement la qualité de vie des citoyens et des familles d'ici. (Ville de Montréal, 2006) »

En ce qui concerne le lien social et la proximité des réseaux sociaux, une étude effectuée par Dandurand et Romaine Ouellette (1992) a montré que la sociabilité s'apparentait au cas typique des classes moyennes. Les résultats de cette enquête effectuée auprès de familles nous laissent deviner que l'enquête s'est déroulée principalement dans la partie située dans l'est de cet arrondissement. On peut se demander ce qu'il en est pour le secteur de la Petite-Patrie et plus spécifiquement en ce qui concerne la sociabilité des jeunes adultes qui habitent seuls. Cette partie de l'arrondissement correspond à un contexte résidentiel qui offre une dynamique différente de celle du Plateau Mont-Royal, moins branchée et spécialisée pour cette catégorie d'âge en ce qui a trait aux lieux de sociabilité, de consommation et de sorties. À cet effet, on peut se questionner sur leurs pratiques de sociabilité et leur rapport avec ces espaces publics qui font l'objet d'éventuels projets de réaménagement, mais aussi en voie de gentrification.

CHAPITRE VII

MÉTHODE D'ENQUÊTE :

Démarche, outils, échantillon et analyse

Afin de voir dans quelle mesure les jeunes solos entretiennent un rapport de sociabilité avec leur quartier dans leur vie quotidienne, nous avons dressé un portrait de leur parcours géographique et biographique résidentiel, présenté un portrait de leurs réseaux sociaux et examiné les rapports entretenus avec leur quartier et les lieux de sociabilité qui s'y trouvent. Pour ce faire, nous avons utilisé la méthode et les outils d'enquête conçus par notre équipe de recherche. Cette recherche est coordonnée par Johanne Charbonneau, et les chercheurs Annick Germain et Marc Molgat y participent. Elle vise à documenter et à analyser les modes de vie et les pratiques de sociabilité et de solidarité de différentes catégories de personnes qui habitent seules selon diverses échelles spatiales et espaces relationnels comme le voisinage, les lieux de sociabilité, le quartier, les réseaux sociaux et les milieux associatifs. Dans ce qui suit, nous présenterons brièvement les principaux objectifs de ce projet ainsi que la stratégie méthodologique qui a servi à réaliser les premières analyses de ce grand projet qui ont permis à nos questionnements sur le déploiement spatial des réseaux sociaux et le rapport au quartier dans la vie sociale et quotidienne des jeunes adultes qui habitent seuls.

7.1 DESCRIPTION ET MÉTHODOLOGIE DU PROJET DE RECHERCHE : Habiter seul, vivre isolé? Mode de vie et transformation du lien social (Charbonneau et al.)

L'enquête *Habiter seul, vivre isolé? Mode de vie et transformation du lien social* vise à documenter et à analyser les activités de la vie quotidienne de différentes catégories de personnes qui habitent seules et leurs pratiques de sociabilité et de solidarité à travers plusieurs échelles spatiales comme le voisinage, le quartier et la ville, mais aussi à travers d'autres sphères de la vie sociale comme la participation associative et les pratiques de solidarité privées et collectives. Notre projet de recherche s'articule autour de deux principaux questionnements :

« [...] le premier porte sur la croissance notable du nombre de ménages seuls en milieu urbain, ses significations et impacts sur le tissu urbain; le second, interroge ce mode de vie en termes de transformation du lien social, caractéristique d'un contexte métropolitain (au sens de Simmel, 1990) où prévaut un processus d'individuation » (Charbonneau, Germain et Molgat, description du projet).

Cette enquête nous a permis d'examiner les conséquences de cette tendance à habiter seul pour l'individu et la collectivité et d'éclairer les impacts que ces modes de vie pourraient occasionner sur la gestion des équipements collectifs et la planification des espaces publics. De plus, l'équipe s'est intéressée aux couples sans enfants qui habitent dans les mêmes arrondissements à l'étude afin de confronter à titre de comparaison leurs modes de vie à ceux des personnes qui habitent seules¹¹.

¹¹ Par ailleurs, les données se rattachant à ce groupe contrôle n'ont pas été pris en compte dans les objectifs et l'analyse des résultats de ce mémoire.

7.2 L'APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

La démarche méthodologique du projet *Habiter seul, vivre isolé? Mode de vie et transformation du lien social* et notre projet sur le déploiement spatial des réseaux sociaux des jeunes adultes est à la fois qualitative et quantitative. La nature qualitative de la stratégie méthodologique est inspirée de la théorisation ancrée. Selon Laperrière (1997), Glaser et Strauss (1967), cette démarche est scientifiquement appropriée pour notre type d'objet sociologique. Selon cette approche, il s'agit de constituer un échantillon de départ de façon très ouverte. La diversité et l'exemplarité sont les principes qui doivent le caractériser. Certaines variables jugées essentielles peuvent toutefois le stratifier. Nous avons retenu la représentation de certains types de ménages seuls et le lieu de résidence. La diversité des caractéristiques des personnes rencontrées telle que le genre, l'âge et le statut socioéconomique a aussi été considérée pour stratifier notre échantillon.

La méthode de l'enquête a reposé sur la réalisation d'entretiens, mais aussi sur l'administration d'un questionnaire pour faire un portrait du réseau social en utilisant un générateur de noms par contexte. Cette stratégie méthodologique « mixte » (qualitative et quantitative) a servi à répondre à nos questionnements sur les relations sociales dans l'espace de proximité ainsi que sur les caractéristiques sociales des membres des réseaux sociaux et l'intensité des liens entretenus.

Nous avons recueilli des données « factuelles » et des données d'entretien qui ont servi d'une part, à examiner la composition et la localisation spatiale des réseaux sociaux des jeunes adultes et d'autre part, à dresser le portrait des parcours résidentiels de même que les usages et aspects de leur vie dans leur logement et dans leur quartier.

Les données factuelles renvoient aux informations sociodémographiques et socio-économiques, aux informations sur les trajectoires résidentielles (déménagements, types de logements habités, composition du ménage à travers le temps) ainsi qu'au portrait du réseau social et des lieux de sociabilité fréquentés par les personnes interrogées. Cette méthode quantitative, qui a servi, entre autres, à recueillir l'information sur le réseau social, fut complétée

par une méthode qualitative au moyen d'un guide d'entrevue semi-dirigée, d'où le caractère mixte de notre stratégie méthodologique.

7.3 LES OUTILS DE COLLECTE DES DONNÉES

Les entretiens se sont déroulés en deux parties. Il s'agissait d'abord de questionner nos jeunes solos sur leurs caractéristiques démographiques, socio-économiques et conjugales et de faire un portrait de leur histoire résidentielle et de leur réseau social. Ensuite, nous avons complété la collecte de ces données en effectuant une entrevue proprement dite. Dans ce qui suit, nous présenterons les principaux éléments qui ont constitué les outils d'enquête utilisés par notre équipe et qui ont été pertinents pour réaliser ce mémoire.

Le calendrier résidentiel

Ce premier outil a servi à faire un portrait de l'histoire résidentielle de la personne rencontrée à l'aide d'une grille de « calendrier résidentiel ». Il a pris la forme d'une grille composée de quatre colonnes intitulées : année, lieu de résidence (rue, quartier, ville), type de logement (grandeur, édifice, statut propriétaire ou locataire) et composition du ménage. Cet outil a permis de situer le parcours résidentiel de la personne. Pour mon projet, le calendrier résidentiel a servi, entre autres, à voir si les jeunes adultes étaient mobiles et s'ils avaient déjà habité seuls ou avec d'autres personnes depuis le départ du foyer familial. Les informations recueillies à cette étape ont été, lors de l'analyse, croisées aux données d'entretien. De cette façon, nous avons été en mesure d'établir les successions d'évènements et de les faire correspondre à la dynamique relationnelle et à la trajectoire de vie des jeunes adultes (les évènements de la vie familiale, les raisons et les circonstances qui ont conduit la personne à habiter seule). Enfin, nous avons pu voir si le fait d'habiter seul pour les jeunes adultes correspondait à une période de transition dans leur cycle de vie ou d'un choix et d'un mode de vie qu'ils envisagent d'adopter à l'avenir.

Pour le réseau social : Le générateur de noms par contexte

Pour dresser le portrait du réseau social de différentes catégories de personnes qui habitent seules, nous avons utilisé un questionnaire qui est en fait un générateur de noms par contexte. Cet outil vise à faire, de façon systématique, un portrait du réseau social de la personne à partir de différents contextes de vie comme le travail ou les loisirs à partir desquels certaines relations sociales peuvent se développer. Cet outil a été développé par Claire Bidart, chercheur du *Laboratoire d'analyses secondaire et de méthodes appliquées à la sociologie (LASMAS)* dans les années 1990, puis repris par des chercheurs québécois Johanne Charbonneau et Sylvain Bourdon pour effectuer des enquêtes au Québec (Franke, 2005). La démarche vise à comprendre et à établir un portrait complet du réseau significatif de la personne en référence à des contextes de vie prédéfinis selon le sujet à l'étude et leur pertinence (Franke, 2005). Elle débute par une première question inspirée de celles de Wellman (1979) et de Mc Callister et Fischer (op. cit.) qui visait à repérer les personnes considérées plus proches ou avec qui on discute de choses importantes (Franke, 2005). Ensuite, il s'agit d'identifier les autres personnes avec qui ils entretiennent une relation distincte de ses contacts avec d'autres dans différents contextes de vie actuels et passés (Franke, 2005).

Le générateur de noms permet de dégager des caractéristiques du réseau comme la taille, les caractéristiques sociales et le lieu de résidence des membres du réseau, les circonstances de rencontre, la durée et la qualité des liens, la capacité de soutien que peut apporter le réseau à la personne et les types d'activités pratiquées.

L'ensemble des informations recueillies au moyen de ce questionnaire a donc servi à dégager les formes de réseau social dans le groupe des jeunes adultes âgés de 25 à 35 ans.

De cette façon, nous avons dressé un portrait synthèse des réseaux sociaux des jeunes adultes. Les questions, qui concernaient les caractéristiques des liens et des lieux de résidence des membres des réseaux, ont été centrales dans le cadre de ce projet. En effet, elles nous ont permis de situer approximativement dans l'espace l'ensemble des membres du réseau social. L'objectif était de savoir si les personnes qui composaient le réseau social au moment de

l'entrevue habitaient dans le même quartier, le même immeuble, la même rue, le même arrondissement, la même ville ou le même pays que la personne interrogée. Nous avons aussi évalué la distance spatiale à partir du lieu de résidence nommé de chacune des personnes citées dans les réseaux sociaux, pour mesurer le degré de proximité des lieux de résidences des membres du réseau social par rapport à celui de la personne interrogée. Les autres questions nous ont permis d'examiner les caractéristiques des liens et des membres du réseau de même que la fréquence des contacts selon leur lieu de résidence. Nous avons identifié également quelles sont les personnes les plus significatives (le noyau) dans le réseau et les autres personnes avec lesquelles nos répondants sont en relation en fonction des contextes de vie actuels et passés auxquels elles sont associées.

Les questions relatives à la proximité spatiale, à la force des liens et à l'entraide du réseau ont été les éléments qui ont servi principalement à répondre à notre questionnaire concernant le déploiement spatial des réseaux sociaux. Nous avons pu ainsi voir la structure et l'inscription spatiale du réseau social des jeunes adultes qui habitent seuls dans l'espace urbain.

L'entretien

L'ensemble des questions a servi à répondre à nos propres questionnements sur le déploiement spatial des réseaux sociaux et plus particulièrement en ce qui concerne les motifs du choix du quartier, les caractéristiques du logement et du quartier, la vie dans le logement, la vie dans le quartier, les temps libres passés dans le quartier et ailleurs que dans le quartier. Les questions sur les relations de voisinage, les lieux de sociabilité fréquentés, la proximité et la distance géographique de la famille ou des amis, la perception du voisinage et du quartier, ont été particulièrement pertinentes dans le cadre de notre projet de recherche. De plus, la partie concernant la vie dans le quartier a été intéressante pour nous, car il s'agissait entre autres, de situer et d'identifier sur une carte de l'arrondissement les secteurs et les endroits les plus souvent fréquentés dans le quartier de la personne, mais aussi de situer le lieu de résidence des personnes du réseau social qui habitent dans le même secteur. De cette façon, nous avons pu obtenir une idée plus précise de la distance des membres du réseau qui habitent dans le même quartier et de son influence sur la vie quotidienne et sociale. Cette section, et celle concernant les relations de voisinage, nous ont permis aussi de saisir le rôle du quartier dans la vie sociale des jeunes

adultes qui habitent seuls comparativement aux autres utilisations qu'ils peuvent faire de leur quartier.

Enfin, les questions relatives aux intentions futures d'habiter seul, nous ont permis de compléter l'information du calendrier résidentiel et de voir dans quelle mesure le fait d'habiter seul est lié à une période du cycle de vie ou à un objectif en soi dans les années à venir.

7.4 LES PERSONNES RENCONTRÉES

Dans le cadre du projet *Habiter seul, vivre isolé? Mode de vie et transformation du lien social*, 55 entretiens ont été réalisés, dont 29 auprès de personnes résidant dans l'arrondissement du Plateau Mont-Royal (PMR) et 26 entrevues ont été réalisées auprès de personnes résidant dans celui de Rosemont-Petite-Patrie (RPP). Les entrevues ont été réalisées auprès de deux principales catégories de personnes âgées entre 20 et 65 ans qui habitent seules depuis au minimum deux ans : les personnes ayant toujours vécu seules ou pendant une période significative de leur vie depuis le départ de chez leurs parents et les personnes habitant seules à la suite d'une rupture conjugale ou d'autres circonstances comme la fin d'une colocation, le départ des enfants ou une migration pour un emploi à Montréal.

Nous avons effectué (16) entretiens auprès de personnes âgées de 35 ans et moins, mais nous avons aussi réalisé des entrevues auprès des deux autres catégories d'âge afin de pouvoir effectuer une comparaison. À cet effet, nous avons sélectionné 35 entrevues.

Le recrutement

Afin de recruter les personnes qui ont été interrogées et d'assurer une diversité dans les situations étudiées dans le cadre du projet *Habiter seul, vivre isolé?*, notre équipe a suivi les méthodes suivantes : 1) sélectionner les secteurs de recensement, qui présentaient les plus fortes proportions de personnes qui habitent seules et procéder par envoi de lettres; 2) recruter des personnes dans des lieux et équipements publics ou d'autres lieux susceptibles d'être fréquentés par ces personnes au moyen d'affiches ou de contacts avec les propriétaires des lieux; 3) utiliser la méthode dite "boule de neige" (Atkinson et Flint, 2001, Biernacki et Waldrof,

1981) pour repérer des connaissances ou des voisins des personnes déjà interviewées »; 4) Faire des annonces sur les sites Internet et les journaux des arrondissements.

Ces méthodes de recrutement furent utilisées parallèlement et ajustées selon les taux de réponses et de participation. Le recrutement des personnes dans les lieux publics et la méthode « boule de neige » ont été les stratégies que nous avons privilégiées au début de l'enquête. Toutefois, l'affichage de petites annonces à l'intérieur de divers lieux de sociabilité et de commodité s'est avéré plus fructueux.

Le recrutement a constitué la plus grande difficulté de notre enquête, car nous avons dû trouver et convaincre les gens de nous accorder volontairement environ deux à trois heures de leur temps libre pour participer à l'enquête. Contrairement à plusieurs enquêtes de nature qualitative, notre population à l'étude n'est pas nécessairement inscrite dans un lieu précis comme une école, un HLM, une association pour tous les types de personnes qui habitent seules ou un foyer. Ces personnes ont des caractéristiques socio-économiques, démographiques diversifiées et leur situation est difficilement repérable dans un espace précis et spécialisé. C'est d'ailleurs pour cette raison que notre échantillon présente quelques limites concernant l'équilibre entre les genres et les profils socio-économiques.

De plus, ces méthodes ne sont pas sans biais. La méthode « boule de neige » risquait de produire un effet de « réseau »¹². En ce qui concerne la méthode qui vise à recruter des personnes dans des lieux publics ou d'autres lieux susceptibles d'être fréquentés par ces personnes, nous avons fait à la fois des approches auprès de certains clients dans les cafés par exemple, mais aussi auprès d'employés afin qu'ils puissent faire le pont entre nous et certaines personnes qui correspondaient à nos critères. Cette méthode nous a permis de recruter un petit nombre de personnes.

¹² Ce qui n'est pas souhaitable dans le cadre d'une enquête sur les réseaux!

Les personnes rencontrées, caractéristiques sociales

Nous avons ainsi sélectionné, selon le critère de l'âge, 16 des 49 entrevues que nous avons réalisées dans le cadre du projet *Habiter seul, vivre isolé?* La plupart des personnes qui ont participé à l'enquête ont été recrutées au moyen d'affiches installées dans différents commerces des quartiers à l'étude. La diffusion du projet à l'intérieur de réseaux de connaissances et de personnes déjà interrogées a aussi permis de trouver quelques volontaires. Contrairement à nos attentes, cette méthode s'est avérée la moins efficace. Nous avons obtenu un entretien, d'une durée pouvant varier entre 2 et 3 heures, auprès de 6 personnes qui habitent dans l'arrondissement de Rosemont Petite-Patrie et 11 résidents dans celui du Plateau Mont-Royal. Au total, 5 sont des hommes et 12 des femmes. Le tableau 7.1 résume la composition de notre échantillon.

Tableau 7.1 - Distribution des jeunes adultes rencontrés selon le lieu de résidence et le genre

Quartier	Genre	N
Plateau Mont-Royal	Femme	8
	Homme	3
	Total	11
Rosemont-Petite-Patrie	Femme	3
	Homme	2
	Total	6
Total	Femme	11
	Homme	5
	Total	16

La moitié des jeunes solos rencontrés sont originaires de la région métropolitaine de Montréal (8), 5 d'un autre pays, une provient d'une autre région que Montréal et une d'une autre province. Ils occupent presque tous un emploi à temps plein (11), quatre sont étudiants et une est finissante à la recherche d'un emploi. Ils travaillent ou étudient dans des professions rattachées à la nouvelle économie et à la scène communautaire et des services sociaux. Ils occupent des emplois dans le domaine des communications comme journaliste ou rédacteur, et étudient dans le domaine des sciences sociales et de la gestion. Ils ont tous atteint un niveau de scolarité

universitaire à l'exception d'une personne qui a un DEC¹³. Les revenus sont modestes et varient entre 49 000 et moins de 20 000 \$ à l'exception d'une personne qui avait des revenus supérieurs à l'ensemble des répondants. Leur situation socio-économique rejoint celle de l'ensemble des solos qui habitent sur l'île de Montréal. Elle peut aussi s'expliquer par le statut d'étudiant que certains détiennent, par la nature et le domaine d'emploi qu'ils occupent et par leur faible ancienneté sur le marché du travail. Le tableau 7.2 résume l'ensemble de leurs caractéristiques.

Tableau 7.2- Distribution des jeunes adultes rencontrés selon leurs caractéristiques socio-économiques

Quartier	Personne rencontrée	Lieu d'origine	Occupation et domaine emploi	Catégorie de revenu	Niveau de scolarité atteint
Plateau Mont-Royal	PF01	France	Travail de bureau	30 000\$ à 39 000\$	Baccalauréat
	PF02	Montréal	Étudiante	Moins de 20 000\$	Maîtrise
	PF03	France	Communication	30 000\$ à 39 000\$	Maîtrise
	PF09	Montréal	Communication	30 000\$ à 39 000\$	Maîtrise
	PF10	Montréal	Communication	40 000\$ à 49 000\$	Maîtrise
	PF11	Ontario	Transport et services	30 000\$ à 39 000\$	Baccalauréat
	PF14	Montréal	Finissante	20 000\$ à 29 000\$	Maîtrise
	PF15	Montréal	Organisation communautaire	20 000\$ à 29 000\$	Baccalauréat
	PH01	Québec	Professionnel	30 000\$ à 39 000\$	Maîtrise
	PH02	Montréal	Communication	40 000\$ à 49 000\$	Certificat universitaire
	PH04	France	Gestionnaire	Plus de 49 000\$	Doctorat
Rosemont-Petite-Patrie	RF01	Montréal	Étudiante	Moins de 20 000\$	Maîtrise
	RF07	Montréal	Éducatrice	30 000\$ à 39 000\$	Collégial professionnel
	RF11	Outaouais	Communication	Moins de 20 000\$	Baccalauréat
	RH01	France	Étudiant	Moins de 20 000\$	Doctorat
	RH06	France	Étudiant	Moins de 20 000\$	Baccalauréat

¹³ Cette personne envisage de retourner aux études au baccalauréat.

La très grande majorité des répondants est célibataire (14/16), c'est-à-dire qu'ils ne sont pas engagés avec une autre personne de façon amoureuse et stable. Dans l'ensemble, le profil des répondants qui résident sur le Plateau Mont-Royal rejoint celui de la population de cet arrondissement, c'est-à-dire fortement scolarisé et travaillant dans des secteurs d'emploi qualifiés et professionnels. Pour Rosemont Petite-Patrie, les personnes rencontrées ont des revenus qui rejoignent la moyenne de l'arrondissement, mais demeurent nettement plus scolarisées que l'ensemble de la population de cet arrondissement. Bien que nos répondants interrogés sur ces deux territoires aient plusieurs caractéristiques socio-économiques communes, il sera intéressant de voir en quoi ils se distinguent dans leur mode d'habiter seul et en ce qui concerne le rapport qu'ils entretiennent avec leur quartier puisque. Comme nous l'avons vu plus haut, les quartiers où ils habitent renvoient à des dynamiques spatiales et des populations différentes.

7.5 ANALYSE DES DONNÉES

D'abord, les données recueillies à l'aide du calendrier ont été saisies dans le logiciel SPSS et croisées avec les questions relatives aux circonstances qui ont conduit les personnes à habiter seules et aux intentions futures d'habiter seul dans le guide d'entrevue. Ensuite, les données récoltées avec le générateur de nom par contexte ont aussi été saisies et analysées au moyen du logiciel SPSS. Ces données statistiques ont été analysées de façon complémentaire avec les données des entretiens. En ce qui a trait aux entrevues, elles ont été analysées au moyen d'une grille thématique. Les analyses effectuées auprès de jeunes adultes et de leurs homologues plus âgés sont les premières analyses réalisées au sein du projet *Habiter seul*. Nous avons aussi collaboré, avec d'autres membres de l'équipe à titre de deuxième auteure et de collaborateur à la réalisation de d'autres analyses sur le rapport au quartier auprès de ces mêmes groupes d'âge. Nous utiliserons donc les analyses de Molgat et Vézina (2007) et de Germain et al. (2005b) afin de compléter celles de la présente étude. Dans le prochain chapitre et les suivants, nous présenterons les résultats de l'analyse des données proprement dites. L'analyse a consisté, d'une part, à examiner chacune des entrevues réalisées et les données quantitatives qui s'y rapportaient dans le but de dégager des cas types. L'examen s'est effectué à partir des thèmes relatifs à notre

question de recherche et de notre schéma d'entrevue. Ensuite, nous avons examiné si ces types se rattachaient spécifiquement à l'un et à l'autre des arrondissements à l'étude (PMR et RPP).

En somme, nous avons vu que notre projet de recherche, sur le déploiement spatial des réseaux sociaux et le rapport au quartier des jeunes adultes qui habitent seuls, s'inscrit dans une enquête de plus grande envergure. Celle-ci porte sur les modes de vie et les pratiques de sociabilité et de solidarité de différentes catégories de personnes qui habitent seules. Notre équipe a opté pour une démarche mixte. Nous avons donc utilisé les outils élaborés par notre équipe de recherche tels que le calendrier résidentiel, le générateur de noms par contexte, et enfin, le guide d'entretien semi-dirigé pour répondre à notre questionnement sur le déploiement spatial des réseaux sociaux chez les jeunes adultes qui habitent seuls et la place qu'occupe le quartier constitue dans leurs relations sociales. Ces outils ont permis de recueillir une grande quantité d'informations pertinentes dans le cadre d'une analyse des réseaux sociaux et de la sociabilité des jeunes adultes.

CHAPITRE VIII - RÉSULTATS :

Présentation des trajectoires résidentielles, le rapport au quartier et les réseaux sociaux

Ce chapitre se décompose en trois parties en lien avec les trois objectifs de l'enquête. La première concerne plus spécifiquement les parcours biographiques et géographiques. Il sera question de la trajectoire résidentielle de nos répondants à travers le temps et l'espace et d'une brève description du type de logement qu'ils habitent, des raisons et des circonstances qui les a conduits à habiter seul et ce qui a motivé le choix de leur logement et de leur quartier. La seconde partie s'intéresse au rapport au quartier. Nous examinerons les dimensions symboliques, fonctionnelles, sociales et politiques qu'ils entretiennent avec leur quartier à partir des lieux fréquentés dans leur temps libre et dans leur mode de vie en général. Enfin, la troisième partie dresse un portrait de leur réseau social en se penchant plus spécifiquement sur l'inscription résidentielle des membres dans l'espace.

8.1 LIEUX DE RÉSIDENCE ET TRAJECTOIRES RÉSIDENTIELLES

Chaque parcours et trajectoire de vie est unique en soi et renvoie à des événements et des situations différentes pour chacun des répondants rencontrés. Les parcours résidentiels doivent être nuancés en ce qui a trait au choix du logement, du quartier et des circonstances qui les ont menés à habiter seul dans le logement qu'ils occupaient au moment de l'entrevue. Dans ce qui suit, nous présenterons d'abord de façon descriptive leur parcours résidentiel en tant que tel. Ensuite, il sera question des raisons et des circonstances qui les ont menées à habiter seules dans le logement qu'ils habitaient lorsque nous les avons rencontrés et du rapport qu'ils entretiennent avec leur logement.

Caractéristiques résidentielles

D'abord, comme l'illustre le tableau 8.1, les jeunes solos sont relativement mobiles comparativement à leurs homologues plus âgés. Le nombre total de leurs déménagements depuis le départ du foyer familial peut atteindre 14 fois, la moyenne est de six. Cela correspond à un déménagement par deux années et demie, ce qui représente une fréquence de mobilité plus élevée par rapport à l'ensemble des solos rencontrés et aux autres groupes plus âgés.

Tableau 8.1 - Nombre moyen de déménagement par individu, depuis le départ du foyer familial

Groupe d'âge	Moins de 35 ans	36-50 ans	51-65 ans	Total
Fréquence en année	2.5	2.8	3.3	2.9
Nombre total	(78)	(110)	(214)	(402)

* Traitement réalisé par Marie Langevin

L'âge de la décohabitation familiale pour aller vivre en pensionnat ou en logement varie de 15 à 26 ans, ce qui correspond à des départs qui sont à la fois précoces et tardifs. L'âge moyen du départ du foyer familial est de 18 ans alors que l'âge moyen du départ du foyer familial pour l'ensemble des répondants est de 20 ans. Si nous laissons de côté les constats généraux sur les déplacements moyens, nous remarquons, lorsque nous examinons chacune des trajectoires, deux principales figures de migrants : « le sédentaire » et « le nomade ». Le sédentaire renvoie aux personnes qui ont un parcours relativement stable en matière de mobilité résidentielle depuis le départ du foyer parental, tandis que le « nomade » correspond aux personnes qui ont déménagé plusieurs fois à des intervalles de courtes durées (1 an ou deux).

En ce qui a trait au logement, ils sont majoritairement locataires (13/16), et un petit nombre (3) sont des copropriétaires ou « petits propriétaires » dans l'arrondissement PMR¹⁴. En général, ils habitent dans des logements de petite et de moyenne taille. En effet, comme il apparaît sur la figure 8.1, plus de la moitié (11) habitent dans des logements de 3 à 4 pièces, trois habitent un logement de grandeur 2 et deux de grandeur 5. Cela s'explique en outre, par le nombre moyen de pièces par logement offertes sur le marché résidentiel des arrondissements du Plateau Mont-Royal et de Rosemont Petite-Patrie qui ont respectivement un nombre moyen de pièces de 4,5 et 4,7.

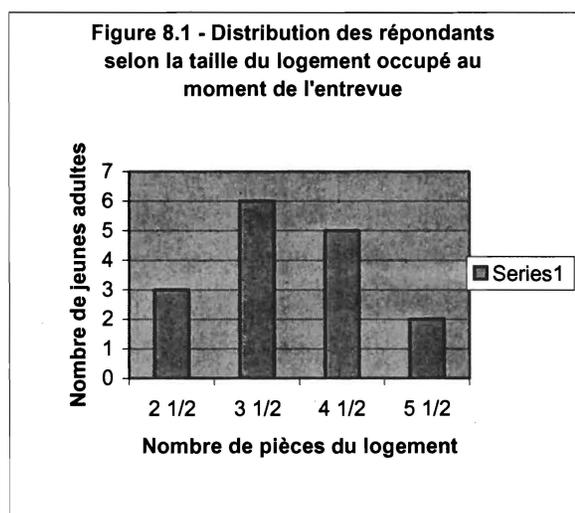


Tableau 8.2- Caractéristiques résidentielles des jeunes adultes	
Caractéristiques	Jeunes adultes 16 (N)
Mode d'occupation du logement	
Locataire	13
Propriétaire	3
Mobilité résidentielle	
Répondants ayant déménagé au cours des cinq dernières années	11
Fréquence moyenne des déménagements en année	2,5
Taille moyenne des logements occupés par individu	3,9

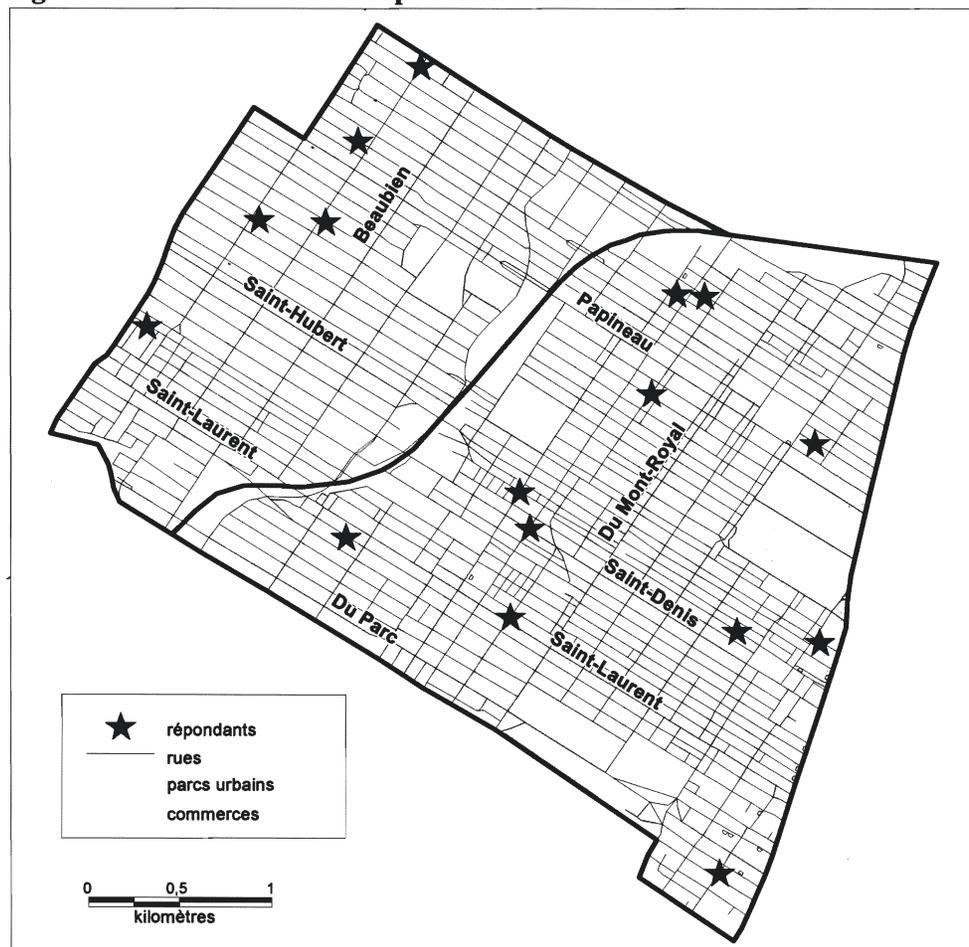
Ces caractéristiques résidentielles concernant le mode d'occupation et la taille du logement habité chez les jeunes solos ne se distinguent pas de celles des autres groupes d'âge rencontrés de même que des personnes qui habitent seules sur l'île de Montréal pour l'année 2001. C'est-à-dire qu'ils sont mobiles dans l'espace, majoritairement célibataires et locataires de logement de petite et de moyenne taille. Ces caractéristiques sont présentées au tableau 8.2.

¹⁴ Nous avons rencontré une personne qui habite dans une coopérative d'habitation et deux autres qui ont fait l'achat d'une maison avec une autre personne. Par ailleurs, elles y vivent seules.

Les trajectoires proprement dites

D'abord, la figure 8.2 permet de voir la répartition des jeunes adultes rencontrés sur le territoire. Ils sont localisés principalement près des rues commerciales, des commodités de transport en commun et des espaces de loisir.

Figure 8.2 - Présentation des répondants selon leur lieu de résidence



Bien que chaque parcours qui a précédé l'endroit où ils habitaient au moment de l'entrevue soit unique en soi, nous avons examiné les trajets géographiques qui ont suivi le départ du foyer familial selon leur lieu d'origine. Dans ce qui suit, nous présenterons les trajets observés selon la provenance des personnes rencontrées. Cet examen nous permettra de voir plus loin si la trajectoire résidentielle constitue un facteur dans les types de déploiement spatial des réseaux sociaux et du rapport de sociabilité au quartier.

Les Montréalais d'origine

Nous pouvons distinguer un type de parcours chez les Montréalais : de ce qu'on appelle communément « la banlieue » vers des quartiers qui se rapprochent de plus en plus près du centre. Certains ont suivi ce parcours, mais ils ont voyagé ou séjourné à l'extérieur du pays en cours de route. Les personnes rencontrées, originaires de la région métropolitaine de Montréal (8/16), ont grandi dans les secteurs périphériques du centre ou de ce que l'on appelle plus communément la banlieue, comme Laval, Longueuil, Pierrefonds et Dorval. Lorsqu'ils ont quitté le domicile familial, ils se sont d'abord installés dans des quartiers anciens situés plus ou moins près du centre comme Hochelaga Maisonneuve et Villeray et se sont rapprochés au fil du temps de plus en plus vers des quartiers situés près du centre pour finalement aboutir dans un quartier du Plateau Mont-Royal et de Rosemont Petite-Patrie. Bref, les jeunes adultes originaires de la région métropolitaine de Montréal ont un parcours qui se résume en gros à une trajectoire « périphérie-centre » parfois entrecoupée de séjours à l'étranger.

Autre région urbaine

Les jeunes adultes qui proviennent d'une autre région métropolitaine que Montréal comme PH01, RF11 et PF11 suivent également cette logique d'attractivité et de gravité autour du centre. Ils sont issus de régions situées en périphérie des foyers urbains de Québec, Gatineau et Toronto. Ils ont migré à Montréal pour s'installer dans les quartiers qui sont situés autour du centre pour aboutir finalement dans un quartier du Plateau Mont-Royal et de Rosemont Petite-Patrie. Comme dans les parcours des Montréalais d'origine vus plus haut, certains d'entre eux ont fait un séjour à l'extérieur du Québec. Pour illustrer l'une des trajectoires de ces jeunes migrants « interurbains », nous présenterons le cas de PH01.

Le cas de PH01

PH01 est originaire d'une banlieue de Québec et il a quitté le domicile familial à l'âge de 26 ans pour un voyage d'environ un an dans l'Ouest canadien. Il est revenu s'installer dans le centre historique de sa région d'origine, Québec, puis dans l'arrondissement Côte-des-Neiges à Montréal près de l'Université de Montréal où il a poursuivi des études supérieures. Il a occupé deux logements pendant moins de deux ans pour chacun d'eux dans l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce pendant la durée de ses études. Enfin, il a obtenu un poste à Montréal et il s'est installé au Plateau Mont-Royal où il a occupé deux logements dans le même édifice.

Les Européens

Enfin, les Européens d'origine sont plus mobiles que l'ensemble des jeunes adultes rencontrés. Certains ont habité des pensionnats ou des résidences étudiantes avant de s'installer dans un logement. La plupart de leurs déplacements se sont majoritairement effectués en Europe dans une logique interrégionale et même internationale. Lorsqu'ils ont quitté le continent, la plupart d'entre eux ont abouti directement sur le Plateau Mont-Royal ou à Rosemont Petite-Patrie. On constate aussi qu'il existe pour certains d'entre eux des migrations entre le Plateau et Rosemont Petite-Patrie.

Bref, malgré qu'aucune trajectoire ne soit identique, on peut tout de même dégager, à quelques exceptions près, deux caractéristiques communes : une attractivité vers le centre et une mobilité « inter et intra urbaine » à partir du moment où ils ont quitté le foyer familial et où ils sont arrivés dans la région métropolitaine de Montréal. On retrouve aussi cette spécificité urbaine chez les groupes d'âge plus âgés, mais il reste que la trajectoire « urbaine » est plus importante chez les jeunes adultes que chez les plus âgés. En effet, selon les analyses de ma collègue Marie Langevin, les deux tiers de notre échantillon, soit 32 personnes, ont migré seulement à l'intérieur d'agglomérations urbaines et près de la moitié d'entre eux appartiennent aux groupes des jeunes adultes (voir tableau 8.3 de la page suivante).

Tableau 8.3 - Type de trajectoire selon le groupe d'âge des personnes rencontrées

Type de trajectoire	Groupe d'âge			Total pour l'ensemble des personnes rencontrées
	Moins de 35 ans	36-50 ans	51-65 ans	
Urbaine	14	8	10	32
Urbain avec expérience de la périphérie et région	2	5	10	17
Périphérie ou région	0	1	0	1
Total	16	14	20	50

* Traitement réalisé par Marie Langevin

Bien que notre échantillon soit relativement restreint, l'attractivité vers le centre comme spécificité du groupe des jeunes adultes, rejoint les résultats d'enquêtes réalisées auprès de jeunes Québécois que nous avons vu plus haut. En effet, non seulement la majorité des jeunes tendent à se concentrer dans les villes, mais ils sont plus nombreux que les autres groupes d'âge à choisir une localisation dans les centres urbains (Gauthier, 2003; Charbonneau et Molgat, 2003). Même si les jeunes ont des trajectoires « urbaines », rappelons toutefois, que le fait d'habiter dans les villes n'est pas seulement une particularité propre à la jeunesse, mais aussi de la vie en solo. Comme nous l'avons vu plus haut, les grandes villes canadiennes comme Londres, Paris et l'île de Manhattan à New York affichent de très fortes proportions de personnes qui habitent seules de même que dans nos arrondissements à l'étude.

Pourquoi habiter seul?

Mais pourquoi habiter seul et dans ces arrondissements de Montréal? Les raisons pour lesquelles, les personnes que nous avons rencontrées, habitent seules, et plus précisément à ces endroits, relèvent de circonstances et de choix différents pour chacune d'elles, mais aussi des tendances générales, caractéristique de la jeunesse contemporaine. Dans ce qui suit, nous ferons d'abord, un portrait qui présente les périodes de vie en solo dans leur trajectoire ainsi que les autres expériences passées de cohabitation. Nous identifierons les situations qui ont précédé celle de la vie en solo à partir de leur calendrier résidentiel. Enfin, nous nous pencherons sur les motifs et les circonstances qui les ont menés à habiter seuls, de même que sur la manière dont elles l'ont vécu, mais en nous plaçant cette fois-ci de leur point de vue.

Les périodes de vie en solo et les autres expériences passées

D'abord, le nombre total d'années habitées seules varie entre deux et quatorze ans et la moyenne est de cinq années. Le nombre d'années habitées seules dans le logement actuel varie d'une à six années. La plupart des répondants (10/16) ont vécu seuls depuis quatre ans et plus et six habitent seuls depuis trois ans ou moins. Comme l'illustre le tableau 8.4, lorsque l'on observe les autres groupes d'âge, on remarque que la durée moyenne de la vie en solo dans le parcours des individus augmente avec l'âge. Pour les personnes âgées de 36 à 50 ans la durée moyenne de vie en solo dans leur trajectoire est de 6,3 années et pour les adultes vieillissants, elle est de 13,2.

**Tableau 8.4 - Nombre moyen d'années
vécues en solo dans les parcours biographiques**

Groupe d'âge	Moins de 35 ans	36-50 ans	51-65 ans	Total
Nombre d'année moyen de vie en solo	4,8	6,3	13,2	8,6

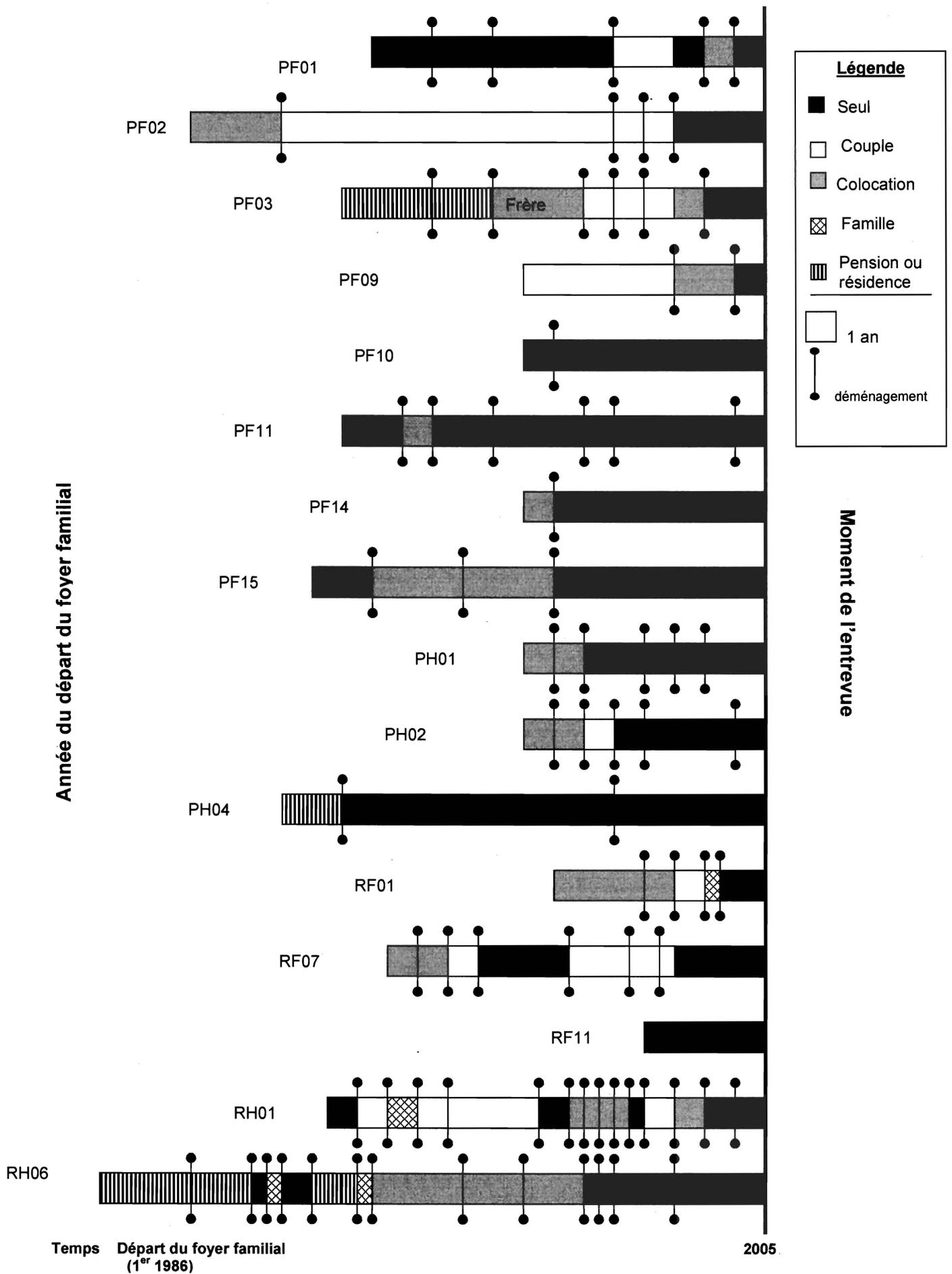
* Traitement réalisée par Marie Langevin

Les périodes de vie en solo sont, dans plusieurs cas, précédées ou ponctuées par des séquences de vie de couple ou de colocation. On compte deux personnes qui ont vécu seules sans interruption depuis le départ du foyer familial. Le tableau 8.5 illustre les séquences de vie en solo, de vie en couple et en colocation pour chaque personne rencontrée.

Tableau 8.5 - Fréquence des personnes rencontrées selon leurs expériences d'habiter dans leur trajectoire				
Nb de répondants (N)	35 ans et moins (N= 16)	36-50 ans (N=14)	51-65 ans (N=20)	Total (N=50)
Colocation (N)	12	9	13	34
Vie conjugale (N)	7	9	15	31
Retour familial (N)	2	3	2	7

Comme l'indique la figure 8.3 de la page suivante, les trajectoires sont caractérisées par différentes expériences de vie en colocation ou en couple. La colocation est l'expérience de cohabitation passée la plus fréquente. En effet, les trois quarts de nos jeunes adultes l'ont déjà vécu dans le passé, ce qui représente une fréquence plus élevée par rapport aux autres groupes d'âge. En ce qui concerne l'expérience de la vie conjugale, on compte près de la moitié de nos répondants (7/16) qui l'ont déjà vécue alors que chez les groupes les plus âgés, c'est plus des deux tiers. Bien qu'il s'agisse d'un phénomène de plus en plus répandu selon les analystes de Statistique Canada (Beaupré et al., 2002), le retour au foyer familial est sous représenté dans les trajectoires par rapport aux autres modes d'habiter et concerne seulement trois de nos jeunes adultes.

Figure 8.3- Représentation des parcours biographiques des répondants



Le tableau 8.6 résume les différentes expériences de vie passées qui ont dessiné les trajectoires des jeunes adultes et des adultes mûrs et vieillissants.

Tableau 8.6 - Durée moyenne des expériences vécues dans les trajectoires

	35 ans et moins	36-50 ans	51-65 ans	Total
Colocation (N)	2.4 (14)	3.3 (20)	3.1 (30)	2.9 (61)
Vie conjugale (N)	3.2 (10)	3.1 (15)	3.7 (22)	3.4 (47)
Retour familial (N)	1 (2)	5.3 (3)	2 (2)	3.3 (7)
Vie en solo (N)	4.8 (16)	6.3 (14)	13.2 (20)	8.6 (50)

* Traitement réalisé par Marie Langevin

Ces expériences et séquences passées de vie en colocation, de vie conjugale, de retour au foyer familial et de vie en solo, constituent les parcours des jeunes adultes rencontrés et s'inscrivent dans les tendances de la jeunesse et du monde contemporain en matière de parcours familial. En effet, comme nous l'avons vu plus haut les parcours de vie sont diversifiés et moins linéaires (Gaudet, 2002; Maunaye, 2004; Galland, année inconnue; Roulleau-Berger et Gauthier (dir.) 2003; Vultur, 2003; René, 1993; Juby et le Bourdais, 1995).

Leur histoire

On peut identifier trois principales situations qui ont précédé l'arrivée des jeunes adultes dans leur logement : la rupture conjugale, le départ du foyer familial à la suite d'un court séjour, la fin d'une colocation ou d'un séjour au pensionnat et le départ du foyer familial. Comme l'illustre le tableau 8.7 de la page suivante, on peut voir que contrairement aux autres répondants plus âgés, les situations qui ont précédé la dernière séquence de vie en solo sont moins diversifiées. Par exemple, parmi les parcours des jeunes adultes, on ne retrouve pas de cohabitation avec enfant avant. Cela s'explique par leur âge et le déroulement de leur cycle de vie de même que le processus d'entrée dans l'âge adulte.

Tableau 8.7 – Distribution des situations qui ont précédées la dernière séquence de « l’habité » en solo

Situation précédente	Jeunes adultes	Adultes mûrs	Adultes vieillissants	Ensemble des répondants
Foyer parentale	2	0	1	3
Colocation	9	6	6	21
Pensionat/Résidence	2	0	0	2
Monoparentale	0	1	5	6
Fratrie	0	0	0	0
Couple	3	6	6	15
Conjoint et enfant(s)	0	0	1	1
Autre	0	1	1	2
Total (N)	16	14	20	50

Compilation pour les adultes mûrs et vieillissants : Langevin, 2006

Par ailleurs, l'évènement qui a précédé le début de leur vie en solo n'explique pas l'histoire, le contexte et l'ensemble des choix ou des circonstances qui les ont conduits à habiter seul. Dans ce qui suit, nous tenterons d'illustrer l'éventail des raisons et des principaux évènements biographiques qui expliquent pourquoi les personnes que nous avons rencontrées habitaient seules dans le logement qu'elles occupaient au moment de l'entrevue. À cet effet, nous situerons d'une part, les évènements déclencheurs qui les ont conduits à débiter leur vie en solo (pas nécessairement dans le logement actuel). D'autre part, nous présenterons, de leur point de vue les raisons et les choix pour lesquels elles habitaient seules dans le logement qu'elles occupaient au moment de l'entrevue ainsi que la manière dont elles ont vécu leur situation.

Les évènements déclencheurs

La rupture

Il y a d'abord les solos qui habitaient en couple avant de s'installer seuls et pour qui la rupture fut le principal élément déclencheur dans leur parcours. De plus, même si pour certaines personnes rencontrées la situation qui a précédé celle de la vie en solo ne renvoie pas à une vie conjugale, il reste que pour une bonne partie d'entre elles, le fait de vivre seul relève d'une séparation amoureuse. La vie en colocation ou le retour au foyer familial a été en quelque sorte un moment tampon ou de transition avant de se « replacer ». C'est le cas par exemple de RF01

qui a fait un court séjour au foyer familial avant de s'installer dans un logement de façon indépendante, de PF09, de PF03 et de RH01 qui ont vécu quelque temps dans une maison de chambre ou en colocation entre la période de vie commune et du départ pour la vie en solo. Les extraits suivants illustrent ce type de parcours.

Alors, en septembre 2002, j'ai quitté le conjoint avec qui j'étais dans le quartier que j'habitais [le Plateau] depuis 6 ans. Et puis bon, il a fallu que je retombe sur mes pieds euh... même d'une façon temporaire, il fallait bien que je trouve une solution alors j'ai trouvé une maison rue Saint-Denis, [...] [Centre-Sud]. Euh pendant deux ans euh... mais c'était vraiment temporaire (PF09, Vie seule depuis 1 an et demi au Plateau Mont-Royal).

Euh... ben j'suis venu là pour les études, j'suis venu au Québec pour les études et puis euh... ben, disons... j'étais avec ma copine, on s'est séparé et puis euh... donc, c'est pour ça, j'ai déménagé [en colocation] et aujourd'hui j'habite tout seul » (RH01, vit seul depuis deux ans à Rosemont Petite-Patrie).

Ok... non non ben, disons que j'ai... ben la colocation disons que c'était pratique. Parce que je venais d'arriver à Montréal et que j'étais un peu perdue. Je me suis séparée donc euh... [...] je savais pas si j'avais envie de vivre toute seule. J'étais pas prête à ça non. Parce que passer de couple à toute seule non je... La colocation c'était bien c'était rassurant euh... j'étais toujours dans le même quartier aussi [...] Oui, j'avais envie de vivre seule après, oui c'était un choix après c'était plus jamais la colocation euh... j'étais assez forte, en fait, pour me dire enfin, je vais vivre seule. C'est vraiment ça. Pour assumer ma vie de célibataire en vivant seule, parce que tu peux être célibataire en vivant en colocation. (Vis seule depuis deux ans au Plateau Mont-Royal, PF03)

Pour PF10 et PF14, la rupture amoureuse fut inattendue et cet événement mit fin à un projet conjugal après le départ du foyer familial et d'une cohabitation en colocation. Le fait d'habiter seul fut quelque chose qui s'est imposé selon cette circonstance.

Euh, ben quand j'étais plus jeune, je m'étais tout le temps vue vivre seule, et puis aussi je me voyais comme journaliste à la pige donc euh je voulais travailler chez moi. Donc euh, c'était une idée que j'avais en tête. J'avais pensé aménager peut-être avec mon copain, pis finalement ça fonctionnait pas. Il était pas près à ça donc euh [...] c'était pas vraiment par dépit, c'était tout à fait correct, pi moi je trouvais ça excitant d'avoir mon appartement. » (PF10)

C'était temporaire. Je pensais que ça allait durer un an parce que j'avais un chum dans ce temps là. Pis j'étais certaine... en tout cas, c'était comme dans mes plans que j'allais habiter seule pendant un an et qu'après ça on allait habiter ensemble et puis finalement ça a pas... (PF14).

Bref, même si certaines personnes n'habitaient pas en couple dans le logement qui a précédé celui dans lequel ils ont commencé à vivre seul jusqu'au moment de l'entrevue, il reste que la rupture amoureuse a constitué l'évènement clé dans leur parcours résidentiel et biographique qui explique, en partie, pourquoi ils se sont retrouvés à vivre seul. La rupture amoureuse nous renvoie à la fragilité du couple dans le contexte de la modernité avancée et nuance, en partie, certaines conclusions dégagées par Xavier Leloup (2005) et Marc Molgat (2000) concernant le report de l'engagement conjugal comme facteur explicatif de la vie en solo chez les jeunes adultes.

La fin d'une colocation et autres évènements fortuits

Pour d'autres, la fin d'une cohabitation en colocation conjuguée à d'autres évènements comme l'opportunité d'être propriétaire d'une nouvelle demeure, la reprise du logement par son propriétaire et une « décolocation », en raison du départ des autres cohabitants, a constitué l'évènement déclencheur qui a conduit certains des interviewés à emménager dans un nouveau logement seul.

Je le regrette énormément mon ancien appart (rire) mais malheureusement la propriétaire voulait le récupérer. Franchement là, si ça tenait qu'à moi là, moi mon colocataire partait, il déménageait à Ottawa mais, euh, si la propriétaire ne voulait pas le récupérer, je l'aurais gardé toute seule, car comme j'avais un contrat permanent, j'aurais pu me payer euh, le loyer toute seule. (PF01)

Les migrations interrégionales pour les études ou le travail

Enfin, pour certains (comme PH01 et RH06) les raisons qui expliquent ce qui les a conduits à habiter seul relèvent d'une migration pour des études ou un emploi situé à Montréal. Ces personnes envisageaient l'idée d'habiter seul avec enthousiasme.

J'ai quitté ma famille dans l'Outaouais et quand j'ai voulu étudier l'architecture, c'était à Mc Gill et c'était une université qui me semblait le mieux alors. Et je voulais habiter Montréal aussi, une ville que j'aime beaucoup. Et puis, (?) ma tante m'a loué un appartement sur Jean-Talon. [...] (RF11).

Ce dernier extrait nous renvoie au projet individuel mis à l'avant-plan dans les biographies des individus dans le contexte de la modernité avancée, mais aussi à une réalité que plusieurs jeunes adultes Québécois ont vécue récemment. En effet, les migrations interrégionales pour les études ou le travail concernent aussi plusieurs autres jeunes.

Bref, qu'il s'agisse d'une rupture conjugale, d'une décohabitation avec des colocataires, d'une migration pour entreprendre des études ou un emploi à Montréal ces événements ont provoqué un changement de situation dans leur vie qui est, en partie, à l'origine d'un emménagement en solo. Le report de l'engagement conjugal et le fait d'habiter seul comme période de transition dans leur cycle de vie où leur parcours ne constitue pas à la lumière de ces premiers résultats les motifs et les raisons pour lesquelles ils habitent seuls. D'ailleurs, pour plusieurs des solos rencontrés plus âgés, le célibat ne constitue pas ce qui « teinte » leurs modes de vie. Ceux-ci relèvent plutôt du fait d'habiter seul en tant que tel et nécessite un certain apprivoisement de ce mode d'habiter qui débouche dans plusieurs cas, particulièrement chez les femmes, vers un épanouissement (Germain et al., 2005b). « Plusieurs insistent d'ailleurs sur cet aspect; une fois que l'on a appris à être bien avec soi grâce à ce mode d'habiter, il est peut-être difficile de revenir en arrière, et plusieurs envisagent la formule des couples non cohabitants dans l'éventualité où ils rencontreraient l'âme sœur » (Germain et al., 2005b).

Par rapport aux autres groupes d'âge, on remarque que les jeunes adultes sont plus nombreux à avoir quitté la colocation pour s'installer seuls que les solos âgés de 36 à 65 ans, mais beaucoup moins nombreux à être issus d'une rupture amoureuse ou de la dislocation d'un ménage avec enfant à charge. Ces événements et les diverses expériences qui ont précédé ou interrompu les périodes de vie en solo nous renvoient aux parcours de vie qui caractérisent la modernité avancée et qui ont aussi été dégagés par d'autres auteurs (Maunaye, 2004; Roulleau-Berger et Gauthier (dir.) 2003; Vultur, 2003; René, 1993; Juby et Le Bourdais, 1995). En effet, ces trajectoires de vie ne suivent pas un mouvement linéaire où l'on quitte le foyer familial, pour la vie, on entre dans la vie professionnelle, on fonde un nouveau foyer conjugal, on se marie, on donne naissance à un enfant et on achète une maison en banlieue.

Par ailleurs, la manière dont les répondants ont vécu les divers changements dans leur vie qui les a conduits à habiter seul présente quelques différences. Certains ont fait le choix et d'autres ont dû s'adapter à ces circonstances.

Choisir ou subir?

Le refus et l'impossibilité de la colocation

Le fait d'habiter seul est pour certains, le résultat d'un choix délibéré voire même d'un projet alors que pour d'autres il s'agit plutôt du résultat de circonstances inattendues ou d'évènements particuliers.

J'étais très contente, ça s'est plus imposé parce que j'aurais pas vraiment su avec qui m'installer. Y'avait personne qui déménageait en même temps que moi. Et c'était un appartement d'une pièce alors on pouvait pas vivre plusieurs dedans. Mais j'étais très contente. J'étais en couple à ce moment-là aussi avec quelqu'un de Gatineau. (RF11)

Certains, dont ceux qui ont quitté une colocation ou qui ont déjà vécu cette expérience dans le passé, ont refusé d'envisager cette option lorsqu'ils étaient dans le processus de déménagement soit en raison d'une mauvaise expérience ou simplement pour l'envie de se retrouver seul dans un logement à soi.

C'est vraiment suite à ma séparation, de pas avoir envie de retourner avec un coloc, c'est comme une impression de régresser on dirait des colocs. J'sais pas, des choses tsé à (?), j'sais pas, j'avais le goût d'être tout seule dans mes affaires là » (RF03)

Pour certains de nos répondants, l'idée d'habiter seul apparaît selon ce dernier passage ainsi comme une façon d'assumer un nouveau statut de célibataire, une nouvelle autonomie, indépendance et une certaine maturité associée au cycle de vie.

... C'est sûr que je l'ai choisi délibérément, je ne voulais plus de colocation. Pour moi, je pense que j'arrivais à un âge aussi où je voulais avoir mon indépendance (RH06).

Par ailleurs, certains comme PF02 et RF11 n'avaient simplement pas la possibilité de considérer la colocation comme une option envisageable ou possible au moment où ils étaient dans le processus de déménagement. Pour PF15, l'idée d'habiter seule apparaissait comme une opportunité intéressante.

Euh bah là j'étais tannée d'être en colocation, j'avais le goût d'être toute seule. Si j'étais en couple, peut-être que je vivrais pas seule. Ici y a juste une chambre c'est ça la contrainte. Y a peut-être des amis que j'aurais eu [...] des colocataires si j'avais une chambre de plus. Mais là ça fait que je peux difficilement avoir un coloc ici. Pis en couple ça n'a pas donné, fait que... Mais j'avais le goût de vivre seule, ouais quand je suis arrivée ici. [...] Euh... bah j'étais beaucoup plus jeune, j'avais 17 ans quand je suis partie en appartement. J'avais le désir de vivre toute seule. Ce n'est pas parce que je n'avais pas d'amis. PF15

Bref, habiter seul est perçu comme un projet de vie plus intéressant que la colocation. Cela rejoint l'idée de Dulac (1993) de pouvoir échapper à « l'enfer des autres » et de la solitude fantasma de Louise Saint-Laurent (1993). On retrouve aussi l'idée d'assumer un nouveau statut de célibataire, une nouvelle autonomie, indépendance et une certaine maturité fortement associée au cycle de vie.

Les expérimentés de la vie en solo : un choix qui va de soi PH01, PF11, PH04

Pour d'autres, il s'agit d'un mode de vie que l'on a adopté au fil du temps ou que l'on avait envie de poursuivre. Les histoires de PH01 et de PF11 en sont des exemples. Habiter seul constituait un choix qui « allait de soi » lorsqu'ils ont emménagé dans le logement qu'ils occupaient au moment de l'entrevue.

« [...] j'avais déjà choisi d'habiter tout seul dans le temps de ma maîtrise parce que j'avais arrêté quatre ans entre le bac puis la maîtrise. C'est ça à peu près, puis j voulais être sûr de bien me concentrer, parce que je savais que ça n'allait pas être évident de retourner aux études. Puis quand j'ai recommencé à travailler, c'était l'habitude, j'avais découvert les avantages d'habiter seul. Donc, j'ai dit, je vais continuer là dessus puis, encore là, même en ayant un travail, [...] j'avais développé une routine. Tu peux (Pas) te lever à n'importe quelle heure, mais en faisant du neuf à cinq, j'ai encore plus de routine, mais retourner avec des colocataires... Déjà, une fois que t'as commencé à habiter tout seul, c'est très difficile de retourner en arrière. [...] c'est un choix totalement là. C'était à 100 % un choix de vivre seul, parce que j'ai eu des offres de colocation que ce soit tant à l'université que maintenant. » (PH01)

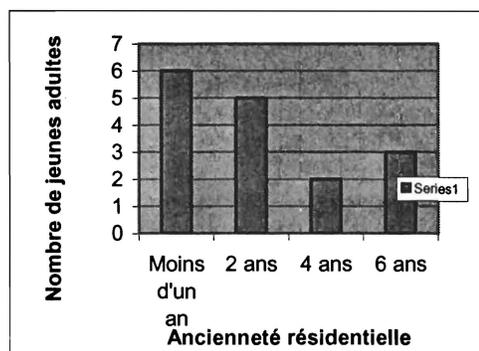
Enfin, la ligne entre le choisi et le « subi » en raison de circonstances n'est pas très évidente dans tous les cas. On retrouve aussi cette ambivalence entre le fait de choisir ou de « subir » chez les autres groupes d'âge à travers les choix et les événements des parcours des personnes rencontrées. Par ailleurs, les événements déclencheurs qui ont mené au fait de vivre seul sont plus diversifiés. Par exemple, contrairement aux jeunes adultes, certaines personnes étaient à la tête d'une famille monoparentale et ont vu leurs enfants quitter leur foyer et d'autres encore ont connu des difficultés reliées à des problèmes de dépendance. On retrouve aussi chez les plus vieux ce que nous appelons les « expérimentés de la vie en solo » où le choix allait aussi de soi.

Mais pourquoi habiter seul dans les quartiers de ces arrondissements? Pour une bonne partie d'entre eux, l'idée de vivre dans un quartier attrayant et qui leur plaît comme ceux du Plateau Mont-Royal les a conduits là où ils habitent tandis que, pour d'autres, il s'agit des qualités et du prix du logement ou le résultat de divers événements fortuits qui ont constitué les principales raisons. Pour terminer sur les parcours, nous nous pencherons dans ce qui suit, sur leur arrivée dans leur logement et dans leur quartier. Il s'agira d'abord de dresser un portrait de l'ancienneté résidentielle et des caractéristiques de leur logement, puis du choix et du rapport entretenu au logement. Enfin, nous examinerons ce qui a motivé le choix du quartier.

8.1.2 LE LOGEMENT

D'abord, l'ancienneté résidentielle varie entre 6 ans et moins d'un an et la moyenne correspond à 1,6 année. La majorité (11/16) habitait depuis 2 ans ou moins dans le logement qu'ils occupaient au moment de l'entrevue et cinq depuis 4 ans ou plus.

Figure 8.4 – Nombre d'années vécues dans le logement occupé



Comme l'illustre le tableau 8.8, l'ancienneté résidentielle est plus faible par rapport à l'ensemble des solos rencontrés. Cela s'explique, entre autres, par la mobilité plus importante chez les jeunes adultes et la durée de leur trajectoire.

Tableau 8.8 - Ancienneté résidentielle des personnes qui habitent seules selon leur groupe d'âge

Groupe d'âge	Jeunes adultes 35 ans et moins	Adulte mûre 36-50 ans	Adulte vieillissant 51-65 ans	Total
Ancienneté résidentielle (nb d'année moyen)	1,6	4,1	5,3	3,78

Et comme nous l'avons mentionné plus haut, les personnes que nous avons rencontrées habitent dans des logements dont le nombre de pièces varie entre deux et six (voir figure 8.1 à la page 115). Parmi ceux qui habitaient un logement de deux pièces, une déménageait le mois suivant l'entrevue pour un logement plus grand. Plus de la moitié des personnes rencontrées (10/16) habitent dans un logement situé dans un édifice de type « plex » et les autres (6) dans un immeuble ou un complexe d'habitation proprement dit. Aucune des personnes rencontrées n'habitait dans un logement neuf. Le coût de leur loyer varie entre 325 \$ et 695 \$ et la moyenne est de 480 \$. Le montant accordé au loyer est inférieur au coût moyen des loyers assumés par l'ensemble des personnes qui habitent seules sur l'île de Montréal, 570 \$, mais ne se distingue pas de façon importante des loyers moyens assumés par les autres groupes d'âge.

Tableau 8.9 - Coût moyen des loyers mensuel

	Jeunes adultes 35 ans et moins	Adultes mûres 36-51 ans	Adultes vieillissants 51-65 ans	Total
Coût moyen des loyers mensuels	480\$	487\$	510\$	490\$

Trouver et choisir son logement

Lorsque nous leur avons demandé comment ils avaient trouvé leur logement, nous avons dégagé quatre principales stratégies : dans le journal, en se promenant dans le quartier, par une personne que l'on connaît et enfin, pour les propriétaires, les recherches du logement se sont effectuées par l'intermédiaire d'un agent immobilier ou l'offre d'une coopérative d'habitation. Par ailleurs, le quartier fut d'abord l'élément qui a influencé leur choix, dans leurs démarches de location ou d'achat de son lieu de résidence, surtout pour les résidents de l'arrondissement du Plateau.

D'abord, pour les petits propriétaires, le choix du logement est passé par l'intermédiaire d'un agent immobilier ou d'une coopérative d'habitation. Le choix de résidence concernait pour eux, à la fois les qualités et caractéristiques du logement et le quartier dans lequel il était situé. (PF15, PF02, PF09)

Pour ceux qui ont trouvé leur logis par l'intermédiaire d'une connaissance, en se promenant dans le quartier par hasard ou en effectuant des recherches plus intensives dans les journaux ont choisi le logement d'une part, pour son prix et ses qualités et d'autre part, parce qu'on souhaitait habiter dans le quartier dans lequel il était situé.

Alors ami d'amis, encore une fois. Un soir j'suis allée boire une bière chez un ami après avoir visité plein d'appartements. J'étais en période de recherche et il s'trouve qui y'avait une amie à lui, qui est la voisine. Ok d'à côté, que j'avais déjà vu une ou deux fois dans les partys, là vraiment c'est le genre « bonjour bonjour », et puis eh bien tu cherches un appartement pi y'a mon voisin en bas et tout, euh bientôt, dans un mois ou deux. Et donc du coup euh, on a discuté de ça et puis euh, après j'suis rentrée avec elle, ici. Et j'ai visité l'appart, y'avait encore le gars, qui était l'à, le locataire ». (PF01)

Pis je l'ai croisée [une collègue de travail] sur la rue Mont-Royal et elle m'a dit : « Ah! ben je savais pas que tu cherchais un appartement.[...] La blonde d'un ami à moi qui s'en va... et moi j'avais m'installer dans l'immeuble qui est là, y'a un deux et demi qui est libre si ça t'intéresse » (PF03).

J'ai toujours entendu comme des choses positives sur le Plateau ... comme un bon quartier avec beaucoup de choses à faire. Après ça j'ai découvert des choses par moi-même aussi. [...] Et c'est quoi les moyens que t'as utilisés pour trouver l'appartement, ton appartement? Le journal (PF11)

Pour certains, habiter sur le Plateau constituait un objectif en soi plus évident.

Et donc, je connaissais déjà le quartier du Plateau, je savais déjà que c'était un quartier sympa et que je connaissais déjà quelques restaurants, bars, boutiques. J'connaisais un peu l'ambiance du Plateau... ... [...] et c'est vrai que ça correspond à mon style de vie, à qui j'suis. Et dans tous les appartements où j'ai habité ailleurs, c'est à Bordeaux, à Avignon, à Angers tout ça, j'ai toujours habité plus ou moins au centre-ville, là où justement y'a de l'action où y'a des boutiques, là où y'a toutes les activités culturelles pas loin quoi. J'suis pas du genre à habiter en banlieue.
PF01

Euh ben moi j'attendais d'avoir terminé mes études et de trouver un emploi stable avant de chercher un appartement. OK euh... parce que je voulais pas habiter dans un endroit qui me plaisait pas, parce que j'avais pas les moyens donc euh. Puis quand j'étais aux études mon copain y'habitait sur le Plateau et j'ai découvert ce quartier-là et je me suis rendu compte que c'était un quartier qui me plaisait beaucoup pour faire des activités euh, les commerces, la vie culturelle euh, et du fait que c'était possible de faire tout à pied ou en transport en commun. Donc à partir de ce moment-là, j'ai vraiment concentré mes recherches dans ce quartier là quand je me suis cherché un appartement dans le Plateau » (PF10.)

Pour les répondants qui habitaient dans les quartiers de l'arrondissement Rosemont Petite Patrie, comme RF11, RF01, RH01, RF07 le prix et la disponibilité d'un logement constituaient la meilleure opportunité, même s'il ne s'agissait pas d'un quartier où elles souhaitaient habiter, à l'exception d'une personne (RH06).

Donc euh... c'est pas vraiment un choix, c'est plutôt [...] une obligation, mais, y'a ben des quartiers pires que la Petite-Patrie, mais c'est là où les affaires sont un p'tit peu moins cher pis, c'est pas trop loin du métro, la ligne orange, mais... ah oui c'est un compromis (RH01).

Le prix ok le quartier aussi, mais, je vise plus le quartier Villeray idéalement. [...] mais c'est pas très loin là. Mais particulièrement le prix. ouais, la tranquillité et le fait que j'ai personne en haut de ma tête aussi » (RF01).

ben c'était mon deuxième choix quand j'ai choisi de partir. J'ai regardé dans le Plateau, c'est ce que je voulais, ça faisait six ans que j'habitais là. J'avais vraiment des points de repères pi j'étais bien ancrée pis en fait ben j'ai pas trouvé. Mais c'était vraiment

mon deuxième choix. Mais tu vois avec le recul, j'suis ben contente d'habiter ici.[...] Ah OK ben oui, ben c'est parce que c'était pas un choix de me ramasser ici. Ç'a été comme un compromis. [...] ben dans le Plateau c'était plus accessible là. Le dernier appartement que j'avais dans le Plateau, moi je payais, mon loyer était rendu à 425. Moi je veux pas mettre plus que 400-450 par mois. C'est le gros maximum juste pour le loyer là... surtout quand t'habites seule. Sinon, ça vaut pas la peine. Sinon t'es mieux d'aller en colocation tsé. Mais moi c'était mon choix d'habiter seul, si j'avais pas trouvé, je n'aurais pas eu le choix d'aller en colocation (RF07).

Bref, il ressort deux types de choix : ceux qui souhaitaient habiter leur quartier et ceux qui ont choisi leur quartier en raison des caractéristiques du logement et des opportunités de location. Il reste que pour une bonne partie des répondants du Plateau contrairement à ceux de Rosemont Petite Patrie, les raisons qui ont motivé le choix du logement habité relèvent surtout du quartier plutôt que des qualités propres au logement. On retrouve aussi cette distinction chez l'ensemble des solos.

Rapport au logement

En général, les jeunes adultes décrivent leur logement comme étant un endroit agréable et chaleureux dans lequel ils se sentent bien et où ils aiment recevoir même si parfois, pour certains d'entre eux, la taille du logement est un peu restreinte, notamment pour ceux qui habitent des logements de 2 pièces.

C'est un 3, c'est tout petit, c'est super charmant parce que c'est dans le Plateau pis y a des super hauts plafonds, y a des moulures...on entend pas les voisins, c'est vraiment isolé. C'est spacieux, j'ai pas beaucoup de lumière, j'ai pas beaucoup de fenêtres. C'est ça qu'est un peu déplorable. Moi j'aime bien cuisiner pis la cuisine elle est toute petite donc c'est la seule chose que j'aime moins là tsé. J'aime ça inviter les gens pis là c'est comme trop petit, je peux pas en inviter trop. Je peux pas inviter personne à souper.Ok, pis c'est un ancien logement? Oh oui, oui. (PF14, p.2)

Bah, c'est un 4 ½ là ... (rire) je le sais pas là ben je dirais que c'est assez éclairé euh, j'sais pas j'aime ça comment les divisions sont faites, c'est deux pièces doubles, euh la toilette est toute petite, je trouve ça mignon. [...]Non c'est vieux, ben j'sais pas combien ça l'a d'années, mais, mais ça peut être, ben mettons 50 ans tsé. Ouin entre 30 et 50 ans. (RF07)

Il s'agit aussi d'un endroit que l'on s'approprie et que l'on personnalise particulièrement pour les filles qui habitent sur le Plateau.

Euh... euh je dirais que j'ai des couleurs très chaleureuses chez moi, que la géométrie donne une certaine lumière à la pièce. C'est un logement plus éclairé, euh que j'ai choisi des tons chauds, le rouge, le orange, le jaune. Euh... et... qui a des plantes, je sais pas, ça crée un univers euh... qui me ressemble et que j'aime dans lequel je me sens vraiment à l'aise. (PF09)

[...] bah se sentir chez sois. [...] Que ça reflète ta personnalité, au niveau des couleurs, de la décoration...une décoration qui me rappelle des voyages que j'ai faits ou des expériences que j'ai eues... des choses comme ça là. (PF14)

Certains personnalisent leur logis tant bien que mal, malgré certaines restrictions locatives ou des contraintes financières.

Donc, c'est très éclairé quand même. [...] donc euh, j'aime ça de ce logement. [...] J'aurais aimé le peindre de couleur de mon choix, mais apparemment, c'est pas, c'est contre les règlements de de l'immeuble. [...] donc ça, c'est quelque chose que j'aurais aimé faire [...] Non, j'ai des choses à moi bien sûr sur mes murs, mais j'aurais aimé comme peindre la couleur que j'aime. [...] pour moi, ma maison c'est comme mon havre de paix. Tsé quand je sors du travail, j'aime ça venir à la maison. J'aime les belles choses. La beauté, les belles couleurs. Et puis c'est ça qui me manque. (PF11, p.15)

Certains comme RH01 et RH06 s'approprient petit à petit leur logement selon les moyens et ressources disponibles pour se sentir bien.

Oui, alors... depuis récemment, j'ai un peu plus embelli disons parce que [...] l'année dernière, la première année, je n'avais pas vraiment, je ne me sentais pas encore vraiment bien chez moi. Mes moyens aussi étaient limités, donc je ne pouvais pas vraiment faire toujours de la décoration à mon goût, alors bon, on m'a donné des choses. En tout cas, j'ai fait un peu de la récupération, mais là, ma situation financière aussi s'est améliorée, j'suis plus enclin en fait à... améliorer le décor un petit peu, faire des petites améliorations, apporter... que j'avais pas avant parce que bon... (RH06)
euh... ouais, c'est différent quand t'habites avec quelqu'un d'autre, mais ça... ça s'est aggravé (rire) depuis que j'suis seul, mais euh... j'ai jamais investi vraiment un appartement. Ça l'a toujours été un

peu comme ça, on dirait que ça l'est encore plus depuis que j'suis seul. Je préfère faire des activités, voire des gens, plutôt que rester seul chez moi. Ben si, ça commence un p'tit peu, j'essaye, mais je pourrais faire mieux. C'était encore pire avant, mais là ça s'améliore, mais ouais j'ai du mal à décorer (rire). RH01

Bien qu'il s'agisse d'un lieu dans lequel on désire se sentir bien, le logement ne constitue pas dans tous les cas un lieu que l'on investit pour le personnaliser et le décorer comme pour PH02 ou que l'on s'y « enracine » comme pour RF07.

[rires] Non ! Je ne suis pas sans personnalité, mais, non, c'est pas... je pense que c'est plus circonstanciel, quand tu arrives dans un appartement, je pense que tout ce que tu fais pas les premiers mois, tu ne le feras jamais. Je suis arrivé ici en avril, il a commencé à faire beau, j'ai passé tout mon temps dehors, donc j'ai pas commencé... j'avais des beaux projets d'aménagement du corridor, pour essayer de l'élargir un petit peu en mettant des miroirs tout le kit pis c'est des choses que j'ai jamais fait pis... Non, mais c'est pas... non, je ne passe pas trop de temps... [...] si j'étais arrivé au mois d'octobre, peut-être que l'intérieur serait différent aussi. Je suis arrivé l'été, pis l'été ici, il y a des plantes partout. J'ai passé l'été dehors. Des fois je couchais dehors là, donc euh... j'ai vraiment passé l'été dehors donc l'intérieur est resté... un peu comme je l'ai pris. J'ai déposé les meubles et puis... [...] Non, pas pour moi. C'est peut-être... est-ce que c'est le fait d'habiter seul, est-ce que c'est le fait d'être un gars ou c'est moi, ça je ne le sais pas (PH02).

Mais tsé je me sens pas attaché. Mais je l'aime beaucoup mon logement pi euh ... tsé j'ai pas l'intention de déménager là à court terme disons là, mais euh ... tsé c'est ça j'suis pas non plus, je m'investie dans mon aménagement comment j'installe les choses, mais je m'investie pas ... j'suis pas ancrée. J'suis pas quelqu'un comme ça. (RF07)

Ces constats concernant l'appréciation et l'aménagement du logement rejoignent aussi ceux de l'ensemble des solos rencontrés (Germain et al., 2005b). Par ailleurs, une partie de nos répondants ont des contraintes financières et vivent dans des logements plus petits et dégradés, mais qui remplissent leur fonction de base.

Temps et activités passées dans le logement

En ce qui a trait au temps passé dans leur logement proprement dit et à l'utilisation de cet endroit, il est difficile de dégager des modèles exclusifs entre les personnes rencontrées. Lorsque nous avons questionné nos répondants sur le temps et les activités qu'ils passaient dans leur logement, 7 personnes ont affirmé passer beaucoup de temps à faire des activités seules, 4 nous ont confié qu'ils aimaient surtout recevoir des amis et des proches malgré le manque d'équipement et d'espace pour certains. Pour 3 personnes, il s'agit d'un endroit où ils travaillent comme pour PH04. Enfin, pour RH01, PH01 et PF14 il s'agit principalement d'un pied à terre. Le rapport au logement et le temps passé dedans varient, pour plusieurs d'entre eux, selon les périodes de l'année, le type d'emploi occupé et d'occupation. Il s'agit parfois d'un lieu où l'on passe beaucoup de temps et, d'autres fois, d'un pied à terre selon certains moments de l'année qui correspondent souvent avec des horaires de travail plus chargés ou une affluence de sorties organisées avec des amis. Nous pouvons toutefois, inscrire nos répondants à l'intérieur de deux catégories : le « type casanier » et « la girouette ».

La girouette ou le pied-à-terre

D'abord, si on se penche sur ce que nous appelons la « girouette », nous nous référons aux personnes qui passent très peu de temps dans leur logement pour y faire des activités seules en raison du travail, de l'intensité de la vie sociale ou pour un choix personnel où l'on préfère faire des activités à l'extérieur du logement seul ou avec d'autre. C'est le cas de RH01, de PH01, de PF02 et de PF14. D'abord, pour RH01 il s'agit d'un pied-à-terre et c'est quelque chose qui est venu avec le fait de vivre seul. Il aime pratiquer diverses activités seules ou avec d'autres à l'extérieur du logement. Pour PH01, c'est un pied à terre notamment en raison de l'éclatement spatial de son réseau social qui l'amène à faire la navette entre deux régions de façon régulière et du mode de vie en général.

Euh... pas beaucoup non, euh, ... ça adonne comme ça [...] justement étant donné que l'appartement est pas très grand et qui a plein de choses autour quand tu peux sortir de chez toi, tu le fais (petit rire). [...] et j'vais, j'vais souvent à Québec également donc... que... j'peux pas dire que j'suis souvent chez moi non. Souvent j'arrive tard le soir, c'est sûr. [...] Oui quasiment c'est ça, c'est pas la première fois que quelqu'un me demande ça, c'est ça, ça ressemble quasiment à un pied à terre [...] c'est parce que c'est le contexte qui est comme ça » (PH01).

Enfin, pour PF14 cette situation s'explique par le nombre et l'affluence d'activités sociales organisées.

Euh... ça serait peut-être plus un pied-à-terre, je te dirais. Je suis pas si souvent dans mon appartement, non. Mais si je l'aime au bout là, je l'aime beaucoup, beaucoup, je suis bien chez moi, mais ouais ce serait plus un pied à terre [...] vraiment à chaque semaine, à chaque semaine j'ai des choses d'organisées. [...] Ouais. Ça ne m'arrive pas [de pouvoir passer du temps seul] souvent (rires!) mais ouais. Je reviens de trois semaines toute seule en voyage. Non, non moi j'aime bien lire un livre, relaxer même écouter un film toute seule. C'est comme une journée par semaine ça me fait vraiment du bien de juste comme « Chu toute seule là » (PF14).

Le type casanier

Ensuite, si on se penche sur ceux qui plus de temps dans leur logement, on peut se demander ce qu'ils y font principalement. À cet effet, certains travaillent beaucoup comme PH04 tandis que d'autres aiment recevoir des amis et faire des activités seules comme de la lecture ou du bricolage.

Tu sais l'appartement là, c'est vraiment un lieu où je vais rester et je vais avoir du plaisir à être dans mon appart. [...] Le [...] dernier en fait que tu as dit, où il y a des gens qui passent. En ce moment, c'est vraiment l'auberge espagnole chez moi. [...] Oui oui, c'est assez récent tu vois, y'a une fille qui (?), c'est incroyable, j'ai eu beaucoup beaucoup de visites, j'invite beaucoup plus les gens à venir chez moi, y'a tout le temps du monde chez moi quoi. Ça, ça n'arrivait pas avant. Pis j'invite quelqu'un à souper à la maison, y'a quelqu'un qui passe, qui m'appelle, autrement là [...] ça fait six mois à peu près, c'est assez intense ma vie quoi (PF03).

Comme l'illustre ce dernier passage, ces figures, que sont la girouette et le casanier, restent tout de même ambivalentes. Par exemple, pour la plupart des filles rencontrées, même si le temps ne le permet pas toujours, le logement représente pour elles, un endroit où l'on aime se retrouver et faire des activités seules comme lire, bricoler ou visionner un film.

De plus, comme nous l'avons mentionné plus haut, le temps et les activités passées dans le logement sont tributaires de différentes circonstances reliées au travail ou aux caractéristiques propres au logement. Par exemple, un contrat de travail temporaire combiné à une affluence d'activités sociales pour une période donnée peut influencer le rapport au logement. De plus, pour certains, le manque d'équipement constitue une contrainte pour recevoir des amis même s'ils le souhaitent.

Moi je travaille, j'ai trois emplois. J'suis éducatrice à temps partiel dans deux endroits, puis je travaille aussi au centre-ville comme représentante pour une artisanne. Pi y' a des moments où chez nous, c'est un pied-à-terre ça c'est clair là des fois c'est le bordel là ... [...] Non j'ai pas le temps. Mais y'a des moments aussi où tu vois moi j'ai une demie journée par semaine où je travaille pas. Des fois c'est vendredi d'autres fois c'est ailleurs, mais ce moment là c'est un moment où je passe du temps tout seul chez nous et j'en profite pour faire des trucs que j'aime moi, c'est mon espace. Pi j'suis ben contente d'arriver ici pi de faire ouf et de faire mes petites affaires. C'est sûr, c'est des activités de la vie quotidienne.[...] Du ménage, euh ouin, arroser mes plantes, le genre d'affaire plate (rire) ouin. Des fois j'aime ça faire ça. On se connecte avec une réalité concrète tsé, fait que j'aime ça. Ben c'est aussi un lieu où les gens passent ça c'est clair en tout cas. [...] ça va arriver, mais je trouve que c'est pas un lieu... ben tsé la cuisine [...] j'ai trois chaises, tsé à chaque fois on rigole avec ça, je te dis je t'inviterais ben, mais j'ai trois chaises. (rire) (RF07)

Ben j'aimerais pouvoir recevoir, mais parce que j'ai... je trouve que c'est pas des bonnes conditions. Je n'ai pas beaucoup de meubles. Je ne suis pas tellement équipé pour recevoir, mais j'aimerais le faire davantage. Je vis beaucoup de... par rapport à... un petit peu de la honte, vous savez avoir honte d'inviter les gens chez soi parce qu'on n'a pas... [...] Ben, c'est ça, c'est pas comme vraiment à mon idée, mais j'y travaille, mais... des fois j'ai comme un petit peu de la honte, de la réticence à inviter les gens parce que j'ai peur qu'ils me jugent sur le fait de mon logement. Je sais que ça peut paraître stupide, mais, je le dis aux gens des fois, ça me gêne parce que c'est pas comme je voudrais. Les gens sont compréhensifs et puis... mais c'est sûr que [...] Pour moi [...] la maison, l'endroit où on vit, c'est important parce que c'est ça, c'est un endroit où on va se retrouver, c'est l'intimité, c'est le... pouvoir se reposer travailler, étudier, c'est important d'être bien dans cet espace-là, alors moi j'ai jamais vraiment depuis que j'ai quitté la maison familiale, j'ai été toujours comme [...] avec des gens, colocation, et puis pas vraiment avoir les choses à mon goût quoi. Alors là, je le fais et je pourrais le faire, mais mes moyens financiers sont plus limités, donc je fais en conséquence de ça. J'y vais petit à petit. (RH06)

Enfin, le logement a aussi déjà constitué dans le passé un lieu de travail pendant une période d'étude pour certains étudiants. Seulement une personne utilise son logement pour y travailler plusieurs heures. On retrouve aussi ces figures du casanier et de la girouette chez l'ensemble des solos rencontrés. Par ailleurs, la figure du casanier est plus accentuée chez les plus vieux. Les jeunes solos se distinguent aussi en ce qui concerne leur propension à inviter. Germain et al. (2005b) ont identifié quatre styles en faisant abstraction des logements qui ne s'y prêtent pas : « le casanier-hôte; le casanier socialement paresseux; l'extraverti; le sociable hospitalier » : 13. De plus, l'enquête d'Authier (1999) sur les rapports résidentiels en quartiers anciens réalisés auprès de différents ménages révélait que la propension à recevoir diminuait avec l'âge. Les plus jeunes, dont une partie d'entre eux habitaient seuls, avaient tendance à recevoir beaucoup plus que les plus âgés pour des repas, ce qui ne semble pas nécessairement le cas de tous.

Conclusion sur les parcours

Bref, les jeunes adultes rencontrés qui habitent seuls sont mobiles sur le plan résidentiel, majoritairement locataires de logement de moyenne et de petite taille, tout comme l'ensemble des solos rencontrés et des solos de l'agglomération montréalaise. Ces caractéristiques vont aussi dans le sens de l'enquête de Leloup (2000), de Galland (1993), de Kaufmann (1999; 1994a; 1994b) et de Lavigne et Arbet (1992).

Les parcours sont dessinés par diverses expériences de cohabitation. Les motifs ne sont pas associés au report de l'engagement familial et le célibat, mais plutôt à des ruptures amoureuses, aux fins de cohabitation en colocation et aux migrations pour le travail ou les études. Il s'agit de témoins du contexte de notre époque puisqu'ils ont en leur centre l'individu et son projet. L'autonomie et l'acquisition d'une nouvelle indépendance expliquent ce qui les a conduits à habiter seul.

Par ailleurs, la ligne entre le choisi et le fait de « subir » n'est pas très évidente dans tous les cas. Cette ambivalence entre le fait de choisir ou de « subir » se retrouve aussi chez les autres groupes d'âge à travers les choix et les événements des parcours des personnes rencontrées.

Nos jeunes solos se distinguent de leurs homologues plus âgés en ce qui concerne la fréquence de leurs déplacements et leur ancienneté résidentielle. L'ancienneté résidentielle semble augmenter avec l'âge et les périodes entre les déménagements semblent diminuer avec l'âge, ce qui rejoint les caractéristiques typiques à la jeunesse contemporaine en termes de mobilité résidentielle. Leurs trajectoires sont caractérisées par une attractivité vers les centres urbains et par des entrecouplements de voyages à l'étranger. La plupart des parcours sont proprement « urbains », cela s'explique par l'âge, puisqu'il s'agit d'une caractéristique de la jeunesse, mais aussi du fait d'habiter seul.

Enfin, nous avons vu que le quartier constituait un élément majeur dans le choix de leur logement et de leur parcours vers la vie en solo. Il reste à voir dans ce qui suit, dans quelle mesure l'ancienneté résidentielle, le rapport au logement de même que leur parcours géographique et biographique, ont une incidence sur la compréhension du rapport de sociabilité entretenu avec leur quartier et le déploiement spatial de leur réseau. Dans ce qui suit, nous examinerons les types de rapports entretenus (fonctionnelle, symbolique, sociabilité et engagement politique et associatif).

8.2— LE RAPPORT ENTRETENU AVEC LE QUARTIER

Mais pourquoi avoir choisi de s'installer sur le Plateau Mont-Royal et à Rosemont Petite-Patrie? Quelles images les solos rencontrés ont-ils de leur quartier et quels sont les rapports qu'ils entretiennent avec cet espace sur les plans fonctionnel, social et symbolique? D'abord, l'attrait pour les quartiers de l'arrondissement Plateau Mont-Royal relève principalement de son caractère central dans la ville, de la proximité des services, du mode de vie piétonnier possible, de la disponibilité de lieux publics, de loisirs, de sorties, de services de transport collectif et de la proximité des amis alors que pour les répondants des quartiers de l'arrondissement Rosemont Petite-Patrie, le prix abordable des logements et sa localisation relativement centrale de ces quartiers par rapport aux services et autres lieux dans la ville, dont le Plateau Mont-Royal, ont constitué des éléments qui expliquent pourquoi les personnes que nous avons rencontrées ont choisi un quartier à Rosemont Petite-Patrie. Dans ce qui suit, il sera question des dimensions de la notion de quartier vu plus haut afin de voir dans quelle mesure les

jeunes adultes entretiennent un rapport de sociabilité avec leur quartier. Nous examinerons d'abord, comment ils décrivent leur quartier ensuite, nous présenterons les lieux et services qu'ils utilisent, puis nous nous attarderons aux lieux publics et de sociabilité qu'ils fréquentent dans leur quartier. Enfin, il sera question des enjeux soulevés et de leurs implications locales.

Un espace symbolique

Le Plateau Mont-Royal

Les résidents du Plateau Mont-Royal ont une image très positive de leur quartier. Il s'agit pour eux d'un lieu animé dans lequel ils se reconnaissent, se sentent bien et en sécurité et qu'ils n'envisagent pas quitter. Certains le considèrent même comme étant le paradis du célibataire ou du meilleur quartier pour quelqu'un qui vit seul.

Ben, j'imagine que c'est pas pour rien que moi j'ai été attirée par ça et que je sais qui en a plein d'autres et le fait qu'il y ait beaucoup de cafés, de restaurants, de boutiques euh, de dépanneurs, c'est c'est le paradis du célibataire quoi j'veux dire y'a tout ce qui faut même si on est pas en couple. PF01

Ils le décrivent aussi comme un beau quartier « sympa », vivant où il y a beaucoup de gens qui le fréquentent, doté d'une ambiance particulière, d'une vie culturelle intéressante et de plusieurs services publics comme les transports et équipement culturels.

*Ben je dirais que c'est un quartier des fois bohème, branché, sympathique, parfois bon (entente?), parfois snob et joli. PF03
Les cartes postales du Plateau avec toutes les maisons ont des escaliers extérieurs (PH04).*

La centralité, la proximité des services et la possibilité de tout faire à pied sont des éléments qui ressortent beaucoup dans la description du quartier.

C'est un mode de vie où tu vas marcher pour aller chercher ton petit pain, pis tu vas te chercher un petit café, tsé... c'est vraiment un beau quartier là. PF14

Je le décrirais comme un quartier vivant, proche de tout, avec beaucoup de boutiques, de magasins et de bons restaurants. PF11

Enfin, la rue Mont-Royal constitue le point de repère par excellence pour plusieurs des interlocuteurs.

*Pour moi Plateau c'est vraiment, tu vois la rue Mont-Royal et
autour. PF01*

Bien que certains le qualifient de quartier cosmopolite, la majorité le définit comme un quartier principalement francophone et blanc, mais mixé concernant l'âge, les professions et les statuts socio-économiques. Enfin, comme dans l'enquête de Xavier Leloup (2005) les jeunes solos que nous avons rencontrés décrivaient leur quartier de façon très positive, entre autres, en raison de son ambiance. Par ailleurs, l'appréciation du caractère « cosmopolite » est ambiguë. Cela peut s'expliquer, entre autres, par les caractéristiques sociales de la population résidente. Un résident sur cinq est immigrant, ce qui est plus faible par rapport à la moyenne de la ville de Montréal (28 %) (Ville de Montréal, 2004). De plus, une grande partie des immigrants n'appartiennent pas à des minorités visibles. En effet, le tiers des immigrants (33,1 %) proviennent de la France et du Portugal. Enfin, plus des trois quarts (78,8 %) des habitants parlent le français à la maison (Ville de Montréal, 2004).

Bref, les jeunes solos mentionnent que le “ Plateau ” est un beau quartier caractérisé par une ambiance qui agrémentent leur quotidien et leur mode d'habiter en solo. Ils n'emploient pas tous les termes « branchés » ou « in » et ne parlent pas spécifiquement du caractère ancien pour décrire le Plateau Mont-Royal. Enfin, la description des jeunes solos du Plateau Mont-Royal ne se distingue pas tellement de celle de leurs homologues plus âgés. Ils ont de la difficulté à trouver des défauts et valorisent aussi la possibilité d'avoir un mode de vie « piétonnier » pour l'accès aux services. Ils se sentent tous en sécurité et apprécient l'ambiance des lieux (Germain et al., 2005b). D'ailleurs, les analyses de Germain et al. (2005b) soulèvent que le “ Plateau ” demeure le quartier de référence chez la plupart des répondants et chez les résidents des quartiers de Rosemont Petite-Patrie.

Rosemont Petite-Patrie

L'image des quartiers de Rosemont Petite-Patrie renvoie à une image moins positive et plus nuancée que chez les répondants du Plateau Mont-Royal. Le quartier des répondants de Rosemont Petite-Patrie est décrit généralement comme un quartier tranquille, agréable, principalement familial et où l'on peut se loger à un prix abordable. Aucun des répondants n'a parlé du Marché Jean-Talon pour situer et décrire leur quartier, même si la plupart d'entre eux le fréquentent. Les avis concernant la dynamique des lieux sont cependant partagés. Comme l'illustrent ces extraits, certains qui ont déjà habité dans l'arrondissement du Plateau le comparent à celui-ci pour décrire le « déficit » qui le caractérise concernant le « dynamisme » tandis que d'autres le décrivent comme un quartier vivant, proche de tout et où l'on finit par reconnaître les gens.

Ben moi, la première chose qui m'a frappé ici, c'est que c'est un quartier qui est vraiment [...] familial comparativement à ce que j'ai connu, comparativement au Plateau (RF07).

Ben je dirais que... s'il vient de Paris, il ferait mieux d'habiter sur le Plateau c'est clair, parce qu'il va trouver que la Petite-Patrie, y'a rien. [...] je dirais que c'est un quartier qui est assez sympathique, pi euh... y'a une ambiance mine de rien, pi les apparts sont pas chers quoi, mais euh... je dirais pas que c'est le top du top. ... Je dirais que ... c'est que c'est bien quoi. [...] Mais j'ai pas, intuitivement, j'ai pas forcément envie d'habiter ce quartier-là parce qu'il n'y a rien de spécial dans ce quartier... ça manque de... y'a tout ce qui faut, y'a une bibliothèque tout ça, mais j'en profite pas vraiment (RH01).

Moi je trouve que c'est vraiment un quartier vivant, je sais pas (???) on fini par connaître les gens et les commerces qui sont autour. RF11

Comme chez plusieurs solos plus âgés que nous avons rencontrés, le Plateau représente une destination idéale, même si on lui reproche d'être un peu trop « snob » (Germain et al. 2005b). Certains le décrivent comme étant diversifié sur le plan ethnoculturel et d'autres pas.

non, des gens blancs euh, assez professionnels tranquilles, pas de communautés culturelles [...] Ben je le sais pas là, comme je sens pas qu'il y ait des communautés culturelles, que ce soit varié en personnes, mais j'suis pas sûre là, mais je vois pas beaucoup les gens non plus. J'ai de la misère un peu avec euh, le monde qui a dans le coin là (RF01).

Je dirais qu'il y a beaucoup de mélanges, des gens assez aisés, des gens assez pauvres, pis beaucoup de mélanges culturels (RF11).

Rosemont Petite-Patrie comporte autant d'immigrants que le Plateau Mont-Royal (18 %), mais la diversité culturelle est plus importante. Parmi les immigrants, plusieurs appartiennent aux minorités visibles comme par exemple la communauté haïtienne qui constitue 10,4 % des immigrants. Il reste que le « cosmopolitisme » ne se retrouve pas au centre de la description du quartier de nos répondants de Rosemont Petite-Patrie et ne paraît pas être une caractéristique spécialement importante dans leur appréciation symbolique de leur quartier.

Bref, le quartier des résidents de Rosemont Petite-Patrie et du Plateau Mont-Royal renvoie à des images différentes en termes d'ambiance et de diversité de services, mais aussi en termes de référence comme quartier « idéal » pour les personnes qui habitent seules. Ils se rejoignent toutefois sur un point, la plupart citent le Plateau comme référence et c'est aussi l'avis de leurs homologues plus âgés à quelques exceptions près.

Un espace central et fonctionnel

Plateau Mont-Royal

La centralité et la proximité des services sont les principales caractéristiques du Plateau Mont-Royal qui ont attiré aussi d'autres jeunes à venir s'y installer dont ceux qui ont grandi en banlieue ou dans un autre pays. Certains, comme PF09, en ont fait même un critère de sélection dans le choix du logement.

Je voulais que les choses, que les lieux dans lesquels j'ai à faire soient à une distance de marche parce que j'ai pas de voiture et parce que j'adore marcher pi que j'ai beaucoup d'énergie à marcher et puis dès qu'on vit loin, c'est un problème, parce que tout ce qu'on fait, on le fait soit en métro, soit en voiture. Alors, on a plus cette qualité de vie à pied (PF09).

La grande majorité effectue presque tous leurs achats dans leur quartier. La possibilité de tout faire à pied est importante même pour ceux qui possèdent une voiture. Pour la plupart, la proximité renvoie aux achats quotidiens, à la possibilité d'effectuer des sorties à une distance de marche de même qu'à la proximité des amis. Même si elle en accommode un nombre d'entre eux, la proximité des lieux de travail ne constitue pas nécessairement un critère de choix pour habiter leur quartier.

Ben, c'est principalement la proximité avec mon travail. Pour moi, c'est important [...] je travaille Saint-Laurent/Prince-Arthur, donc à 10 minutes d'ici et je réussis à faire sur le chemin, j'ai tout ce que j'ai de besoin. J'ai la boucherie, j'ai la [...] poissonnerie, la fruiterie, la pharmacie... j'ai quelques bars pour arrêter prendre un verre, puis il y a tout sur ce petit chemin-là. (PH02).

Et ça aussi, c'est pas parce que j'travaille loin, que je j'habiterais proche de mon travail. Non non [...] je privilégie mon [...],[...] ma vie privée, hum hum et pour moi dans ma vie privée, c'est important de rester dans le quartier que j'aime, proche de mes amis. OK donc, je reste sur le Plateau, [...] je sacrifie du [...] temps de déplacement » p.8 (PF01).

Les lieux fréquentés renvoient d'une part à des petits commerçants d'alimentation spécialisés comme des boulangeries, des fruiteries et supermarchés, pharmacies et dépanneurs. Ces lieux sont fréquentés à pied et on y trouve un certain plaisir à le faire. Pour le magasinage, on aime fréquenter l'avenue Mont-Royal et le centre-ville.

C'est le merveilleux quotidien que j'ai... C'est euh, j'ai un quotidien hyper agréable quoi, parce que les gestes quotidiens pour moi, vont m'apporter beaucoup de plaisir. Aller faire mes courses, ça me fait pas chier, parce que je sais que les gens vont être fins avec moi [...] Je vais sur Mont-Royal, pi je fais toutes les boutiques de long en large puis en travers, parce que c'est pas très long Mont Royal quand on y pense, descendre ma rue, Parthenais jusqu'à Saint-Laurent, c'est pas très long. Tu commences par les magasins où t'aimes aller quoi. C'est ça et parfois je vais au Centre-ville, mais j'aime pas ça (PF03).

Oui, mais souvent des petits commerces de quartier où t'as des bonnes choses là, je ne fais pas livrer du Saint-Hubert à chaque soir, ou Domino's Pizza, mais disons que tu peux très bien manger pour à peu près... le même prix, une fois que tu as « spotté » les petits commerces où ils ont des... bonnes choses, donc euh... Comme j'appelle ça mes « mamans ». J'ai plusieurs mamans dans le quartier qui me nourrissent. L'été, je cuisine plus, ou si j'invite plus de monde, mais c'est vrai que non, ça la cuisine, quand tu habites seul, c'est un peu [...] Ben c'est quelque chose qui prend le bord, oui (PH02).

Bref, la dimension fonctionnelle du Plateau Mont-Royal renvoie aux services de proximité et surtout à leur caractère central et facilement accessible à pied. Cette dimension agrément le quotidien des résidents du Plateau car, ils y prennent un certain plaisir à le faire, compte tenu de la facilité d'accès que leur procure la proximité des rues commerçantes, mais aussi pour le plaisir des relations marchandes comme l'illustre cet extrait.

Oui je reconnais les visages, je dis bonjour à la petite madame que je connais, [...] ceux de la boulangerie. Le café, je vais toujours au même endroit régulièrement. J'ai vraiment, j'ai, des rituels un p'tit peu, tsé comme une vieille fille célibataire! [Rire]. Tsé c'est vraiment une vie de quartier, ça, ça l'a pas de prix quoi. C'est pourquoi, j'ai choisi le Plateau quoi (PF03).

C'est aussi l'avis des solos plus âgés, même si certains déplorent les contraintes « d'accessibilité » pour la circulation piétonnière les fins de semaines.

« [...] l'avenue Mont Royal la fin de semaine j'évite ça comme la peste parce que c'est plein de monde pis je veux rien savoir. (Rire) C'est comme un centre d'achat à ciel ouvert tsé je veux dire, c'est des commerces, c'est long, pi y'a plein de monde sur la rue. Moi je travaille pas le vendredi, fait, que je fais toutes mes courses le vendredi. Fait que moi j'évite toute cette cohue-là la fin de semaine » (PF08).

Enfin, le Plateau au sens large est, selon les jeunes adultes et les plus vieux, considéré comme le l'idéal pour habiter seul compte tenu de ces caractéristiques fonctionnelles, mais qui ne sont pas sans lien avec l'ambiance et les personnes qui façonnent ces lieux. Comme Germain et al. (2005b) le mentionnent, la densité des logements situés près des services offerts et la population, résidente, jeune et fortement scolarisée, contribue à créer cette ambiance.

Rosemont Petite-Patrie

Les lieux fréquentés renvoient, comme sur le Plateau Mont-Royal, à des petits commerçants d'alimentation spécialisés comme des boulangeries, des fruiteries et supermarchés, pharmacie et dépanneurs, mais aussi à certains équipements culturels et publics comme les parcs, les bibliothèques, le cinéma et le Jardin Botanique même s'ils sont moins nombreux qu'au Plateau Mont-Royal. Mais bien que l'on considère qu'il existe une certaine proximité de services, l'aspect de la centralité de l'arrondissement dans la ville et la possibilité de tout faire à pied constitue aussi un élément dans leur description du quartier Petite-Patrie, mais cet aspect n'est très évident dans tous les discours.

Euh ... moi je me suis dit que c'était un des meilleurs quartiers, parce que c'était moins cher que le centre-ville, et que c'était pas trop éloigné et que les maisons étaient belles, que les paysages étaient beaux aussi. Pi qu'on trouve tout, qu'on peut vivre complètement (??) (RF11).

[...] il y a des services qui sont là, à proximité quand même... deux métros, le métro Beaubien, le métro Fabre et puis c'est ça. Les services, faire des courses, il y a une boulangerie, il y a des petits commerces quand même à proximité et euh... c'est ça, j'aime quand même le quartier (RH06).

Contrairement aux jeunes solos du Plateau, certains résidents ne font pas tous leurs achats dans leur quartier. Certains déplorent « l'éparpillement » de ces commerces et la qualité des produits et, contrairement aux résidents du Plateau, on n'y trouve pas nécessairement un plaisir à fréquenter ces lieux.

« Ouais. Ben y'a la Plaza St-Hubert, le marché Jean-Talon est un p'tit peu plus loin, mais y'a des commerces et des boulangeries que j'aime bien aussi. Mais tsé c'est ça, y'a comme [...] rien de rassemblé, tout est éparpillé tsé... comme le truc de pâtes fraîches, sur Bélanger, super cool, mais là il faut que j'aille à l'autre bout pour aller acheter mes fruits. Tsé c'est comme pas, y'a rien. Tsé sur Mont-Royal t'as quatre fruiteries, t'as des pâtisseries, t'as des pâtes fraîches, t'as du pain, t'as des charcuteries, tsé t'as toute ce qu'il faut. Ouin. En tout cas, moi je trouve ça l'a. [...] Tsé y'a une fruiterie là, tsé ça vaut pas... Tsé je prends une tomate, je la lève et y'a du moisi dessus. Ça me tente pas de revenir là. [...] Mais quand même tsé, y'a pas mal de choix, y'a quand même des trucs là, mais c'est ça là, j'en viens que je te dis que je descends en ville, j'amène mon sac à dos, là je me dis je vais arrêter à la fruiterie sur

Mont-Royal, là je vais avoir ce que moi je cherche tsé. [...] Oui, ici je me sens un p'tit peu out de ma zone. Mais j'aime ça, mais je trouve qu'il manque d'activités. J'aurais plus tendance tsé à utiliser mon quartier tsé s'il y avait plus de vie, plus de commerces, plus de ... ouin c'est des choses intéressantes pour là c'est sûr. Y'a la Plaza St-Hubert, mais la moitié c'est des magasins à une piasse là, un moment donné, j'aime ben ça là, mais j'ai faite le tour tsé » RF07.

« [Silence] Ben Marché Jean-Talon a changé là, mais c'est pas euh... non j'ai pas vu d'autre évolution, pi ça pas parce que j'vais aller là plus non plus là. J'tripe pas tant que ça quand je vais au Marché Jean-Talon, j'sais pas pourquoi là. J'vais plus dans la p'tite fruiterie là. Mais non, ben y'a des produits naturels et j'y va de temps en temps, mais c'est comme petit y'a pas grand-chose, c'est un peu cher, j'y vais pas souvent [...] Y'en a moins que dans le Plateau là tsé. C'est sûr que dans le Plateau j'irais plus me promener. » (RF01).

Bref, chez les jeunes solos qui habitent le secteur Petite-Patrie de l'arrondissement Rosemont Petite-Patrie, on ne retrouve pas dans leur discours l'idée que leur quartier est idéal pour habiter seul en raison de la facilité d'accès que procurent les services de proximité, d'ailleurs, certains apprécient les services et leur situation géographique par rapport à leur lieu de résidence tandis que d'autres sont plus critique. Chez les solos plus âgés de la Petite-Patrie, une bonne partie d'entre eux disent apprécier leur quartier, mais comme chez les jeunes adultes, les avis restent partagés en ce qui concerne cette dimension fonctionnelle de leur quartier.

C'est évident qu'il pourrait mettre un peu plus d'emphase sur la rue commerciale dans le même sens que c'est commencé sur Beaubien. Rosemont est encore vraiment à la traîne de ce côté-là (RF05).

« Donc euh... j'suis à proximité de deux stations de métro à égale distance, j'suis près d'un marché public qui est Marché Jean-Talon qui est pour moi extrêmement important. [...] ah... ça, ça fait aussi partie de mes valeurs là, tsé la fraîcheur, proximité, (?) socialisation, superficielle, mais qui est je trouve qui est intéressante quand même. Ah... j'suis près de... c'est quand vous avez une mobilité réduite, c'est important d'être près des sources de, des lieux de transport en commun pi que j'aie pas à mettre beaucoup d'argent. Donc pour se rendre dans les lieux de traitement aussi » RF04.

Une bonne partie des résidents de Rosemont Petite-Patrie, qui se disent très satisfaits de leur quartier en ce qui concerne les services et leur accessibilité, connaissent des difficultés sur le plan financier et social.

Bref, la dimension fonctionnelle du quartier chez les jeunes adultes qui habitent seuls va au-delà d'un rapport « instrumental ». Les avantages de la proximité procurent une certaine « autosuffisance » dans le mode d'habiter le quartier et l'on considère qu'il s'agit d'un avantage non négligeable lorsque l'on habite seul chez les jeunes et les moins jeunes. Ces résultats marquent une distinction par rapport à l'enquête réalisée auprès de jeunes Bruxellois par de Xavier Leloup (2005) où il ressortait que le quartier était, entre autres, principalement apprécié pour ce qu'il représentait, c'est-à-dire son ambiance, la disponibilité des lieux de sortie et « d'exposition de soi » au sein d'une population cosmopolite et diversifiée. Enfin, nos résultats vont dans le sens des résultats de l'enquête d'Authier (1999) sur les rapports résidentiels en quartier ancien en ce qui concerne son utilisation en termes de consommation de bien et services. Il révélait aussi que le quartier constituait, entre autres, un lieu d'achats même ceux qui étaient effectués dans leur quartier représentaient une petite partie de l'ensemble de leurs dépenses (Auhtier, 1999). De plus, les avantages de la proximité et de l'investissement dans les lieux du quartier étaient plus le fait des jeunes diplômés, des cadres et des professionnels que des personnes âgées et des « groupes captifs » qui priorisaient davantage leur lieu de résidence. Comme nous l'avons mentionné plus haut, la fréquentation des commerces renvoie à un caractère public et social qui définit aussi le rapport au quartier. La dimension fonctionnelle du quartier où nous avons examiné plus spécifiquement l'utilisation de services de proximité, comme les commerces d'alimentation, dépasse la simple « fonctionnalité » de ses services. Comme Germain et Charbonneau (1998) le soulignaient, les éléments qui contribuent à faire du quartier un espace fonctionnel façonneront, en partie, sa dynamique et son esprit. Chez les jeunes et les moins jeunes solos du plateau, il semble y avoir un consensus. Les services de proximité sont très utilisés et agrémentent leur mode d'habiter en solo et nos répondants vont jusqu'à dire que le « Plateau » est le quartier idéal pour ce mode de vie (Germain et al., 2005b). Du côté de la Petite-Patrie, sans aller jusqu'à dire, qu'il s'agit du meilleur quartier pour les personnes qui habitent seules, certains l'apprécient et l'utilisent fréquemment, tandis que d'autres le critiquent et souhaiteraient des améliorations. Cela peut s'expliquer par les

caractéristiques propres au secteur de la Petite-Patrie qui est en voie de gentrification et qui comporte une population moins jeune que celle du Plateau et de statut socio-économique plus modeste. D'ailleurs, ce souhait concernant l'amélioration de la qualité et de la quantité des services de proximité concerne plus spécifiquement, parmi nos répondants, ceux qui possèdent certaines caractéristiques de « gentrificateurs » des quartiers de l'arrondissement, les plus scolarisés et appartenant à des professions intellectuelles.

Espace de sociabilité

Dans ce qui suit, nous examinerons le rapport au quartier comme espace de sociabilité à partir de différentes sphères. Il sera question des lieux de sociabilité qu'ils fréquentent durant leurs loisirs et leurs temps libres et les associations et activités de politiques locales auxquelles ils participent et des relations de voisinage.

Fréquentation des lieux de sociabilité dans le quartier

D'abord, les principales activités de loisirs pratiquées dans le quartier par les jeunes solos au cours des six derniers mois sont, dans l'ordre, manger au restaurant et aller au café, faire des sorties culturelles, pratiquer des activités sportives et faire des sorties dans des bars et discothèques. Par rapport aux autres groupes d'âge, les jeunes adultes sont plus nombreux à faire des sorties culturelles et des sorties dans les bars dans leur quartier.

Le tableau 8.10 de la page suivante présente les types d'activités de loisir pratiquées depuis les six derniers mois à l'intérieur des quartiers situés dans les arrondissements à l'étude. On remarque qu'il existe une différence entre l'utilisation des services de loisir entre les répondants des deux arrondissements. Pour l'ensemble des activités, les jeunes adultes du Plateau Mont-Royal sont plus nombreux à faire ces activités à l'intérieur des quartiers de leur arrondissement. Cela s'explique par les caractéristiques propres au Plateau Mont-Royal en matière d'espaces publics et de lieux de loisirs et de sociabilité. Comme nous l'avons vu plus haut, il s'agit de l'un des arrondissements qui détient une forte concentration de lieux de sorties et d'équipements culturels comme des théâtres, des cinémas et salles de spectacles fréquentés non seulement par les résidents, mais aussi par plusieurs touristes et résidents montréalais et de la région. Enfin, les jeunes adultes qui habitent le Plateau Mont-Royal ne se distinguent pas de

l'ensemble des résidents du Plateau interrogés, mais les jeunes adultes de Petite Patrie sont plus enclins à faire des sorties culturelles et à sortir dans les bars par rapport à l'ensemble des personnes rencontrées.

Activités pratiquées dans leur arrondissement	Jeunes adultes			Tous les solos		
	PMR	RPP	Total	PMR	RPP	Total
Activités sportives	9	3	12	22	15	37
Activités artistiques	4	0	4	11	3	14
Sorties culturelles	10	4	14	19	15	34
Manger au resto, aller au café	11	4	15	26	21	47
Sorties dans les bars	8	3	11	14	6	20
Assister à un match sportif	1	0	1	4	0	4
Total (N)	11	5	16	26	24	50

Par ailleurs, comme l'indique le tableau 8.11 de la page suivante, les jeunes adultes pratiquent aussi ces activités à l'extérieur des quartiers de leur arrondissement. D'ailleurs, les jeunes solos sont plus nombreux à le faire que l'ensemble des personnes rencontrées. De plus, les jeunes adultes de l'arrondissement Rosemont Petite-Patrie sont aussi plus enclins à faire des sorties à l'extérieur de leur quartier plutôt qu'à l'intérieur.

Tableau 8.11 – Distribution des activités de loisir pratiquées à l'extérieur de leur arrondissement au cours des six derniers mois

Activités pratiquées dans leur arrondissement	Jeunes adultes			Tous les solos		
	PMR	RPP	Total	PMR	RPP	Total
Activités sportives (N)	10	5	15	19	13	32
Activités artistiques (N)	5	2	7	11	7	18
Sorties culturelles (N)	9	5	14	22	22	44
Manger au resto, aller au café (N)	11	4	15	24	22	46
Sorties dans les bars (N)	8	3	11	14	11	25
Assister à un match sportif (N)	1	0	1	3	3	6
Total (N)	11	5	16	26	24	50

À la lecture des entrevues, nous pouvons dégager des rapports de sociabilité au quartier qui présentent quelques différences entre les répondants du Plateau Mont-Royal et de ceux de Rosemont Petite-Patrie, mais aussi des points communs.

Les cafés et les lieux de sorties

D'abord, en ce qui concerne la sociabilité publique, les résidents du Plateau Mont-Royal fréquentent plusieurs lieux de sociabilité publique comme des cafés, des cafés-resto, des restaurants, des pubs et parfois des bars, des parcs et des équipements culturels comme les bibliothèques, les librairies, les cinémas et maisons de la culture principalement situés sur les rues principales de l'arrondissement particulièrement les rues Mont-Royal et Saint-Laurent.

Starbuck, Café original, toujours, sur Mont-Royal. Parce que je vais souvent travailler là une ou deux heures... euh et le jeudi soir, le Baraka sur Mont Royal, je vais souvent prendre un verre là. [...] Là tu vois comme le samedi matin, je vais me prendre un café là-bas. Le café Starbuck aussi sur Mont Royal je prends un café latté. Sur l'avenue Duluth aussi y'a un p'tit resto que j'adore, ça vraiment ça s'appelle chez José, ça c'est comme ma petite place aussi. Y a des bars aussi, y'a le Réservoir, [...] ça c'est sur l'avenue Duluth. Ça c'est vraiment des spots où je vais quoi (PF03).

Plusieurs d'entre eux sont même des habitués de ces lieux de sociabilité et reconnaissent certains commerçants des commerces de proximité comme l'illustrent ces extraits.

Bagel etcetera, je l'ai connu par hasard en passant devant un jour, j'suis allée bruncher, puis j'aime beaucoup l'atmosphère, les gens, donc j'y vais souvent euh, ou avec des amis ou tout seul. D'ailleurs, j'y vais souvent seule, parce que du coup à force d'y aller je connais les serveurs et ça me dérange pas. Je me mets au bar, puis on discute en mangeant (PF01).

Oui mais Chez Julia, oui je vais là souvent. Là je viens de me rappeler. La serveuse, c'est toujours la même serveuse et elle me reconnaît : est-ce que tu vas prendre un autre plat aujourd'hui? Elle me connaît! Elle sait exactement ce que je vais prendre parce que je prends toujours la même chose. PF11

Ah oui, oui c'est un quartier qui est accueillant parce que je trouve que en général les gens sont souriants, euh je trouve que quand je fais mes courses euh... ben souvent les gens vont me parler que ce soit les commerçants ou d'autres clients c'est euh, c'est pas compliqué euh... c'est euh informel, convivial euh, l'atmosphère est bonne dans les cafés et tout ça. [...]Y'a beaucoup de personnes qui promènent leur chien justement dans le coin PF10

Le fait de « reconnaître » et de « connaître » renvoie à une sociabilité qui implique un degré de proximité qui se réalise dans une certaine distance dans la relation et dans un degré d'anonymat variable.

Chez les résidents de la Petite-Patrie, les rapports de sociabilité avec les commerçants concernent davantage les magasins d'alimentation spécialisés comme les épiceries et les boulangeries plutôt que les lieux de sorties comme les cafés et les restaurants. Par ailleurs, ils fréquentent les équipements publics comme le Jardin Botanique, les bibliothèques et les parcs. On constate un rapport de sociabilité différent et qui s'effectue davantage dans la distance. Contrairement aux jeunes adultes du Plateau Mont-Royal, le plaisir des relations impersonnelles et de la relation marchande est quasi absent. Par ailleurs, certains le retrouvent, mais dans un autre quartier que le leur, comme ceux situés sur le Plateau Mont-Royal.

Ben moi, ce que j'apprécie dans le fond, les avantages c'est la proximité du Jardin Botanique, le Parc Maisonneuve tsé je les fréquente beaucoup. La bibliothèque qui est à côté, ça c'est des activités solitaires, c'est pas des lieux où on peut rencontrer du monde là. Mais moi, j'ai pas cet objectif là RF07.

Oui, ben, j'ai pas vraiment de [...] je... ne sors pas beaucoup. Je serais plus tenté de sortir je vous dirais en semaine... pis la fin de semaine peut être... parce que [...] les gens sortent beaucoup pis quand on veut aller au restaurant, quand on va dans les lieux publics, il y a souvent beaucoup de monde. Je trouve ça un peu plus difficile de... pas que je n'aime pas le monde... [...] Oui, ben je connais [...] ici, une épicerie d'aliments naturels, j'ai deux collègues avec qui j'étudie à l'école qui travaillent là, donc je connais [...]. Oui, et puis, sinon, le Métro, là, non. J'y vais parce que ils ont quand même des produits que j'utilise, mais j'achète jamais, que ça soit à un endroit ou à un autre, j'achète vraiment des grosses quantités. RH06

... (silence) c'est pas un quartier que j'investis tellement. Je l'aime bien, mais sans plus. [...] Ouais. Ou dans le centre-ville, mais plus sur le Plateau. RH01

Bref, même si les résidents de Petite Patrie investissent divers lieux publics dans leur quartier, ils entretiennent un rapport différent, plus distant, avec les personnes avec qui ils sont en interaction dans les lieux publics et les services comparativement aux résidents du Plateau Mont-Royal. Par ailleurs, la proximité de l'arrondissement voisin, le Plateau Mont-Royal joue un rôle dans le plaisir des relations publiques et impersonnelles sur les rues commerciales qui comportent divers lieux de sorties et de loisirs. En effet, la rue commerciale et plus précisément, l'avenue Mont-Royal, constitue « l'espace public » de sociabilité par excellence non seulement pour ceux qui habitent le sur le Plateau Mont-Royal, mais aussi pour ceux qui sont d'anciens résidents du Plateau et qui demeurent à Rosemont Petite-Patrie comme RF07 et RH01.

[...] c'est quand même euh... proche, pas trop loin du Plateau. Mais mes activités je les fais sur le Plateau aussi. Si je serais sur le Plateau, ce serait le plus simple pour moi. C'est juste que ça marche pas (RH01).

Certains comme RF07, résidente de RPP fréquente non seulement le Plateau Mont-Royal pour ses lieux de sociabilité sur les rues commerciales, mais aussi pour certaines commodités offertes.

Je vais sur le Plateau, sur le Plateau c'est ben moins loin. On va au Bobard, on va au Boudoir, ces des endroits auxquels je m'identifie plus. RF07

Nous pouvons ainsi dégager deux types de rapports au quartier en lien avec les dimensions sociales et fonctionnelles de la notion de quartier. Même s'il ne s'agit pas de liens forts, les relations marchandes sont aussi agréables et reliées avec la proximité et la « disponibilité » des lieux. Les caractéristiques propres à chacun des arrondissements influencent ainsi le rapport de sociabilité, mais aussi la manière d'apprécier la vie en solo.

La proximité joue un rôle important pour la sociabilité publique et le plaisir des relations sociales impersonnelles et comme l'illustrent les extraits précédents, le fait d'habiter en quartier central semble pallier l'isolement et le sentiment de solitude par opposition à des secteurs situés plus en périphérie de la ville.

[...] j'imagine que c'est pas pour rien que moi j'ai été attirée par ça et que je sais qui en a plein d'autres et le fait qu'il y ait beaucoup de cafés, de restaurants, de boutiques euh, de dépanneurs, c'est [...] le paradis du célibataire quoi j'veux dire y'a tout ce qui faut même si on est pas en couple... et qu'on a peu d'amis, tu peux quand même avoir du fun parce qu'il y a plein de choses (??), tu vois y'a des activités culturelles quoi, même si t'as pas d'amis tu peux aller au cinéma seul. Tu peux aller voir un [...] spectacle à la maison de la culture, tu peux aller boire un café, aller au restaurant euh, des p'tits pis comme y'a beaucoup de gens si tu veux on ne va pas te regarder du coin de l'œil. C'est normal d'aller au café seul... y'a beaucoup de monde pis y'a beaucoup d'activités offertes. Donc euh, effectivement oui c'est c'est (?) non, mais tu vois ce que j'veux dire, si je me compare à si je vivais je sais pas là, dans un logement ou un condo à Terrebonne euh. J'ai rien contre Terrebonne si tu veux, mais enfin je [...] prends l'exemple tu vois euh ou à Brossard. ... [...] mais qu'est-ce que je ferais chez moi le soir? J'veux dire euh, c'est [...] des quartiers résidentiels, de familles... des quartiers-dortoirs, (?) y'a pas de [...] d'activités à deux pas à pied. Il faut prendre l'auto pour aller au centre commercial, pour aller au cinéma. C'est un quartier, c'est pas le genre de [...] lieux de vie de personnes vivant seules. PF01

Je sais pas ce qui a à faire à Laval ou à Longueuil. Ben pour moi, Petite-Patrie c'est de la banlieue ou presque. [...] Ben parce que c'est assez résidentiel, y'a pas grand chose, évidemment on va dire parce que t'es Français. Mais pour moi la Petite-Patrie, c'est pas grand chose. C'est un quartier surtout résidentiel, c'est un ancien quartier ouvrier, y'a pas mal de vieux, moi je vois plus ça pour euh... mon appartement, j'y vais rarement, juste pour dormir... je veux dire... oui je passe pas de temps. RH01

Bref, les jeunes solos que nous avons rencontrés entretiennent des rapports qui ne se limitent pas à des usages fonctionnels reliés au logement et aux commodités offertes. Le plaisir des relations marchandes et la sociabilité publique font aussi partie de leur rapport au quartier. Ils entretiennent aussi un rapport de sociabilité publique différent, sur les rues commerciales, selon l'arrondissement habité. Ce rapport de sociabilité s'inscrit dans le registre de la proximité et de la distance au sens de Simmel.

Enfin, la provenance et la mobilité résidentielle ne semblent pas constituer des facteurs majeurs dans le rapport de sociabilité puisque nous observons les mêmes distinctions chez les groupes plus âgés qui sont relativement moins mobiles que les jeunes adultes. Par ailleurs, comme dans l'enquête d'Authier (1999) les résidents qui ont choisi leur quartier sont ceux qui l'investissent le plus pour les sorties et la sociabilité publique. Rappelons que la majorité des répondants de Rosemont Petite-Patrie avaient choisi leur logement en raison de son prix et de sa disponibilité avant leur quartier contrairement aux répondants des quartiers du Plateau Mont-Royal.

Les gens qu'ils connaissent et qu'ils côtoient dans leur quartier

En ce qui a trait à la sociabilité « informelle », certains ont répondu qu'ils « reconnaissent » des gens lorsqu'ils se promènent dans leur quartier comme des voisins et des commerçants et d'autres nous ont indiqué qu'ils rencontrent par hasard des personnes qu'ils « connaissent », comme des collègues de travail ou des amis. À cet effet, nous avons aussi deux cas de figure selon l'arrondissement habité.

J'peux te dire samedi justement là... je fais ma p'tite « run », j'connais [...] certaines amies qui travaillent dans le secteur, des boutiques. Je pars, je fais une p'tite tournée dans la rue sans [...] que... c'était pas prévu, je rencontre. C'est rare que je marche tsé dix coins de rue sans rencontrer quelqu'un que je connais (PH01).

[...] Ah non non, mais c'est des gens que je connais parce qu'on se voit tsé. On fréquente les mêmes endroits. Ils ont des rôles secondaires dans ma vie, des rôles muets. (Rire) [...] euhf... ouin (rire) des fois je me dis ah non pas encore (rire). Non j'suis pas quelqu'un qui euh qui va développer des liens avec le quartier. C'est ça ben, j'imagine qu'il y a des gens qui aiment ça. C'est normal, y'en a sûrement. (RF07).

Chez les résidents de Rosemont Petite-Patrie, la plupart reconnaissent des visages, alors que chez les résidents du Plateau Mont-Royal certains « reconnaissent » et d'autres connaissent davantage les personnes qu'ils croisent.

Espace politique et associatif

Enfin, aucun de nos répondants n'est impliqué sur la scène locale à l'extérieur d'un travail professionnel et rémunéré et tous, comme leurs homologues plus âgés, se sentent peu concernés par les enjeux locaux. Lorsque nous leur avons demandé s'ils avaient connaissance d'un enjeu dans leur quartier pour lequel ils seraient prêts à s'impliquer ou à défendre leur point, aucun élément majeur n'est ressorti en raison d'un manque d'intérêt pour ce qui peut se passer sur la scène locale.

Remarque que je me tiens pas vraiment au courant. [...] c'est pas que ça m'intéresse pas, mais... ben ça m'intéresserait là, parce que j'suis quelqu'un qui est intéressé par des trucs sociaux pis euh... mais y'a rien qui attire mon attention dans ce sens-là (RF07).

Une personne a parlé de la propreté dans le quartier et une autre avait déjà dans le passé signé une pétition. En ce qui a trait aux améliorations souhaitées dans leur quartier et plus spécifiquement pour les personnes qui habitent seules, certains ont traité du prix des logements et des coûts financiers reliés au mode d'habiter en solo. Par ailleurs, un point est ressorti de façon importante chez les résidents de Rosemont Petite-Patrie. En effet, même si la plupart d'entre eux fréquentent certains lieux publics et services situés à proximité de leur logement, le dynamisme commercial et de l'offre de lieux de sociabilité constitue pour la plupart une lacune importante dans le quartier et renvoie à une insatisfaction.

Ouais c'est ça, par rapport au Plateau là. Ça me manque, je trouve que ça manque de (?), y'a comme des, ce que je trouve intéressant, c'est le marché Jean-Talon, mais c'est loin un peu là. [...] mais y'a pas une diversité, y'a pas quatre fruiteries comme sur Mont-Royal par exemple là tu peux vraiment choisir qu'est-ce qui te tente le plus ou en tout cas, ce qui te convient le mieux en terme de prix et tout ça. Faque ça je trouve ça plate. Surtout que moi, j'aime ça magasiner, j'aime ça aller voir pis fouiner, mais là je me retrouve un p'tit peu moins là (RF07).

Bref, comme dans l'enquête de Leloup (2005) et de Charbonneau et Molgat (2003), les jeunes adultes ont peu d'intérêts pour les enjeux locaux et ne se sentent pas non plus comme une « clientèle » spécifique. En plus de ne pas démontrer d'intérêt pour les enjeux locaux, ils ne sont pas engagés dans une vie associative à l'échelle de leur quartier ou de leur arrondissement, mais portent de l'intérêt pour les enjeux internationaux et environnementaux. L'espace politique local ne constitue donc pas un lieu de sociabilité chez les jeunes adultes qui habitent seuls.

Conclusion sur le rapport au quartier :
La gentrification et la proximité comme balise de sociabilité dans l'habiter en solo?

Tout compte fait, à partir des dimensions symboliques, fonctionnelles et sociales, nous pouvons dégager deux types de rapports au quartier qui s'inscrivent dans le registre de la proximité et de la distance et qui se rattachent à l'un et à l'autre de nos territoires à l'étude.

Pour les résidents du Plateau Mont-Royal, les jeunes adultes entretiennent un rapport symbolique et de sociabilité publique élevée qui s'inscrit dans le registre de la proximité et de la distance. Ce rapport correspond à une valorisation du sens symbolique et de ses caractéristiques fonctionnelles et sociales qui lui sont spécifiques. En effet, le quartier est décrit de manière très positive comme étant le quartier idéal pour les personnes qui habitent seules. Il est décrit comme un endroit « vivant », doté d'une ambiance particulière et d'une vie culturelle intéressante et de plusieurs lieux de sorties et de services publics comme les transports et équipement culturels. Les services de proximité de même que les lieux de sociabilité publics sur les rues commerçantes ont une influence sur le mode d'habiter en solo et cela s'explique par le partage d'une proximité sociale entre les personnes qui investissent ces lieux. Les caractéristiques des trois des quatre dimensions qui définissent le rapport entretenu avec le quartier sont nourries par le processus de gentrification au Plateau Mont-Royal. Comme nous l'avons vu plus haut, le Plateau Mont-Royal était autrefois habité par des familles. En effet, les familles avec enfants représentaient les deux tiers des ménages (67 %) en 1971. Le Plateau Mont-Royal fut progressivement investi par des jeunes adultes de plus en plus scolarisés et qui occupent des emplois professionnels. Aussi l'arrivée des jeunes adultes au Plateau Mont-Royal n'est pas sans liens avec le développement du mode de colocation comme mode d'habiter qui a précédé le mode de vie en solo. La gentrification a redéfini les représentations symboliques et le

dynamisme des rues principales comme l'Avenue Mont-Royal et par le fait même le rapport entretenu avec les quartiers avoisinants et les résidents.

Pour Rosemont Petite-Patrie, le rapport au quartier est plus « instrumental » et moins important en matière de sociabilité et d'attachement symbolique. Nous avons vu que l'image des quartiers de cet arrondissement était moins positive que celle du Plateau Mont-Royal. Il est décrit comme un quartier tranquille, agréable, principalement familial, où l'on peut se loger à un prix abordable et où l'on désire rester une période à plus ou moins court et moyen terme. On ne retrouve pas dans leurs discours l'idée que la Petite-Patrie, là où nos répondants habitent, est idéal pour habiter seul en raison de la facilité d'accès que procurent les services de proximité et des lieux de sociabilité. Cela peut s'expliquer par les caractéristiques propres au secteur où ils résident, la Petite-Patrie situé à l'est de l'arrondissement, qui est en voie de gentrification, qui comporte une population moins jeune que celle du Plateau et de statut socio-économique plus modeste et donc une ambiance différente. Les lieux de sociabilité, les cafés, restaurants et bars, des rues Beaubien et Saint-Hubert, sont différents de ceux que l'on retrouve actuellement sur la rue Mont-Royal ou Saint-Denis. En effet, les espaces publics comme les cafés et les restaurants, sont souvent fréquentés par un type de personnes, qui contribuent à définir et « redéfinir » ces espaces en tant que tels de même que l'identité, « l'esprit », les normes et les règles de conduite. D'un côté, il n'est donc pas surprenant de retrouver plusieurs personnes qui présentent des caractéristiques semblables comme le statut social ou l'âge dans un lieu public, mais de l'autre, il n'est pas surprenant que les personnes qui présentent des caractéristiques différentes ressentent un certain inconfort à les fréquenter.

Les différences qui définissent les rapports au quartier, s'expliquent par l'écart entre les processus de gentrification qui ont cours dans chacun des arrondissements. L'un est fortement gentrifié tandis que l'autre est en voie de l'être. Cet élément a une incidence sur le rapport à l'espace et le mode d'habiter en solo en quartier central. En effet, en ce qui concerne le sentiment d'isolement chez les jeunes adultes, le quartier gentrifié constitue une sorte de balise dans le mode d'habiter en solo. Nos résultats montrent que la sociabilité publique dans l'espace de proximité n'accroît pas le sentiment d'isolement et de solitude dans un quartier gentrifié.

En effet, les répondants apprécient cette forme de sociabilité et selon eux, ils seraient plus isolés dans des milieux situés en périphérie du centre (banlieue).

Les rapports de sociabilité publique au quartier renvoient à un degré de proximité qui s'effectue toutefois dans la distance dans la relation et dans un degré d'anonymat variable. La sociabilité publique renvoie aux rapports plus ou moins personnalisés, plus « distants », voire superficiels, avec autrui. Comme nous l'avons vu plus haut, elle implique le partage d'un espace commun et la reconnaissance des autres personnes présentes et elle peut déboucher sur le simple plaisir d'être ensemble étant donné que les rapports aux autres ne sont pas nécessairement personnalisés. La figure de *l'Étranger* représente chez Simmel la spécificité des relations sociales et l'affirmation de l'individualité qui caractérisent les villes selon Simmel. Si cette figure symbolise, entre autres, une forme d'aliénation et de solitude en milieu urbain, nos résultats, indiquent que les lieux publics où la rencontre avec l'Étranger s'effectue, constituent une source de sociabilité qui contribue à agrémenter et palier le sentiment d'isolement chez les jeunes adultes qui habitent seuls en quartier gentrifié. Cela s'explique par la proximité sociale de l'ensemble des « étrangers » qui fréquentent ces lieux et de l'ambiance qu'ils créent.

À la lumière de ces résultats concernant le rapport au quartier, on peut se demander en quoi les jeunes adultes qui habitent seuls se distinguent des adultes plus âgés qui habitent seuls. Le rapport au quartier chez les jeunes adultes qui habitent seuls, ne présente pas de grandes différences avec leurs homologues plus âgés sur les plans symbolique, fonctionnel, social et politique. En effet, nous remarquons les mêmes distinctions entre les résidents de Rosemont Petite-Patrie et le Plateau Mont-Royal. Comme chez les jeunes adultes qui habitent le Plateau, les solos plus âgés ont une image positive et valorisent ses caractéristiques fonctionnelles et sociales qui lui sont spécifiques. Chez les résidents de Rosemont, on remarque aussi que le rapport au quartier est un peu plus « instrumental » et moins important en matière de sociabilité et d'attachement symbolique comparativement aux résidents du Plateau Mont-Royal. Par ailleurs, les résidents plus âgés de Rosemont Petite sont toutefois un peu plus nombreux à avoir une image positive et à entretenir un rapport de sociabilité publique que leurs homologues plus jeunes. Enfin, les jeunes adultes comme les plus vieux portent très peu d'intérêt aux enjeux

locaux de leur quartier et aucun d'entre eux n'est impliqué dans un organisme ou dans un parti politique pour défendre les intérêts de leur quartier.

Bref, l'âge ne constitue pas un facteur qui définit les rapports au quartier. S'agit-il d'un comportement solo ou d'un comportement « Plateau »? Comment expliquer les modes de vie des plus vieux? On peut se demander s'il s'agit d'un comportement typique d'une personne qui habite seule en milieu urbain. À la lumière de ces résultats, nous pouvons faire l'hypothèse que le mode de vie en solo serait dans cette perspective tributaire des caractéristiques et des processus de peuplement du quartier habité plutôt que des périodes de cycle de vie et de l'âge des individus.

8.3 LES RÉSEAUX SOCIAUX

Dans ce qui suit, nous ferons un portrait général des réseaux sociaux et nous nous attarderons plus spécifiquement à la dimension spatiale des réseaux. D'abord, il s'agira de présenter la taille, les caractéristiques sociales des alters et les types de liens des membres qui composent l'ensemble des réseaux recensés en lien avec celles de leur ego, nos répondants. Ensuite, nous examinerons la répartition géographique des membres des réseaux. Enfin, nous examinerons, au moyen des entrevues, ce que représente la proximité sociale des relations sociales dans leur mode d'habiter en solo et dans leur mode de vie en général.

La taille

D'abord, le nombre total des membres de l'ensemble des réseaux des jeunes adultes que nous avons rencontrés est de 656 et de 1631 pour l'ensemble de l'échantillon. Le nombre de personnes citées par les jeunes adultes qui habitent seuls que nous avons rencontrés varie entre 19 et 88 personnes, la taille moyenne de leur réseau est de 41 personnes et la médiane est de 39. Ce qui signifie que la moitié de nos répondants a plus de 39 personnes dans son réseau et que l'autre moitié en a moins.

Nos résultats montrent que la taille des réseaux est plus importante chez les jeunes adultes par rapport aux groupes d'adultes mûrs et vieillissants. Chez les autres groupes d'âge adulte, l'étendue des personnes citées varie entre 6 et 98 personnes. D'ailleurs, parmi les neuf répondants de tout l'échantillon total qui détiennent plus de 50 personnes dans leurs réseaux, cinq sont des jeunes adultes. Cela rejoint l'enquête de Claire Bidart sur la sociabilité selon l'âge. Selon les données d'enquête qu'elle a examinées : « Le nombre d'interlocuteurs en une semaine d'un homme actif passe de 18,5 avant 30 ans à 15,2 après 60 ans. Pour une femme active, il passe aux mêmes âges de 20,9 à 12,9 » (Héran F., 1988 : 8 dans Bidart, 1997 : 192 dans rapport sur les réseaux). Ces résultats vont aussi dans le sens des enquêtes sur la sociabilité et la jeunesse qui révélaient que les jeunes adultes se démarquent, entre autres, par la taille de leurs réseaux (Leloup, 2000; Galland, 1993). De plus, selon une enquête portant sur la sociabilité de jeunes collégiens dirigée par Johanne Charbonneau et Sylvain Bourdon et utilisant les mêmes outils d'enquêtes que les nôtres, il apparaît que les jeunes collégiens ont cité en moyenne 30,4 personnes dans leur réseau¹⁵ (Charbonneau et al., 2006).

Lorsque l'on examine la taille des réseaux selon la provenance des jeunes adultes, c'est-à-dire, le domicile familial, nous remarquons que la taille des réseaux est plus importante chez les Montréalais d'origine que chez les personnes originaires d'une autre ville que Montréal et d'un autre pays, avec une moyenne de 46 personnes comparativement à un nombre moyen de 35 et de 38 personnes chez les autres. Chez les solos plus âgés, la taille des réseaux des répondants provenant de l'étranger et d'une autre ville ou d'une autre région que Montréal à l'intérieur du Canada est presque deux fois plus élevée que celle des Montréalais d'origine. Le tableau 8.12 de la page suivante présente la taille des réseaux des personnes rencontrées selon leurs caractéristiques.

¹⁵ Bien que la comparaison entre cette enquête et la nôtre soit intéressante en raison des outils méthodologiques partagés, il reste que les populations à l'étude comportent plusieurs distinctions en termes d'âge et de situation résidentielle et familiale non seulement par rapport à notre population, mais aussi par rapport aux populations des enquêtes que nous avons étudiées jusqu'ici. C'est la raison pour laquelle nous n'évaluerons pas la portée de tous nos résultats par rapport à cette enquête.

**Tableau 8.12 – Taille des réseaux des jeunes adultes et des adultes solos
selon l'arrondissement habité et la provenance**

Personnes rencontrées	Total	Arrondissement habité		Provenance		
		PMR	RPP	Montréalais	Autre Ville et région Can.	Européens
Jeunes adultes						
Moyenne	41	49	22	46	35	38
Médiane	39	49	21	45	27	37
(N)	(16)	(11)	(5)	(8)	(3)	(5)
Solos plus âgés						
Moyenne	29	35	24	27	25	51
Médiane	24	31	21	24	22	40
(N)	(34)	(15)	(19)	(17)	(13)	(4)
Total échantillon						
Moyenne	33	41	23	33	27	44
Médiane	26	39	21	31	24	37
(N)	(50)	(26)	(24)	(25)	(16)	(9)

En référence au quartier habité des arrondissements, les résidents des quartiers du Plateau Mont-Royal ont des réseaux sociaux de plus grande taille par rapport à ceux qui habitent les quartiers de Rosemont Petite-Patrie. En effet, la taille moyenne des réseaux des répondants qui habitent au Plateau Mont-Royal est jusqu'à deux fois plus élevée que celle des résidents de Rosemont Petite-Patrie. Cette différence s'observe également chez leurs homologues plus âgés, mais avec un écart moins important. Il est difficile d'expliquer cette différence, car les territoires à l'étude renvoient à des unités administratives, les arrondissements, et cela pose des limites dans la comparaison entre les caractéristiques des réseaux des résidents de ces territoires. Lorsque l'on examine la taille des réseaux en lien avec les événements déclencheurs qui les ont mené au fait d'habiter seul et la provenance des répondants pour chacun des arrondissements, on remarque que la taille des réseaux des résidents du Plateau Mont-Royal demeure plus élevée que celle des résidents de Petite-Patrie, peu importe le type de parcours et la provenance. Enfin, il est possible que le nombre d'interlocuteurs soit insuffisant pour porter un diagnostic significatif.

**Tableau 8. 13- Les événements déclencheurs
qui ont mené les jeunes adultes à habiter seul,
la provenance et la taille des réseaux**

Jeunes adultes rencontrés	Évènement déclencheur	Provenance	Taille du réseau
PF01	Quitté la colocation	Europe	37
PF02	Rupture amoureuse	Montréal	49
PF03	Rupture amoureuse	Europe	40
PF09	Rupture amoureuse	Montréal	39
PF10	Rupture amoureuse	Montréal	88
PF11	Migration études/travail	Toronto	24
PF14	Rupture amoureuse	Montréal	50
PF15	Quitté la colocation	Montréal	54
PH01	Migration étude/travail	Québec	53
PH02	Rupture	Montréal	40
PH04	Migration travail	Europe	70
RF01	Rupture	Montréal	19
RF07	Rupture	Montréal	25
RF11	Migration	Gatineau	27
RH01	Rupture	Europe	21
RH06	Migration	Europe	20

Les intimes

Les jeunes adultes qui habitent seuls ont cité en moyenne huit intimes, dans leurs réseaux et la médiane est de huit, ce qui est un peu plus élevé par rapport aux jeunes cégépiens de l'enquête de Charbonneau et Bourdon (5,9) (Charbonneau et al., 2006). Les intimes correspondent aux personnes avec lesquelles ils se sentent le plus proche et avec qui ils discutent de choses importantes. Ils représentent moins du quart de leurs réseaux (21 %). Les résidents du Plateau ont cité en moyenne un plus grand nombre d'intimes (9) dans leurs réseaux que les jeunes solos de Petite-Patrie (5). Par ailleurs, la part des intimes est plus importante chez les résidents de la Petite-Patrie. Ils représentent près du quart (24 %) de leur réseau social tandis que pour le Plateau, c'est le cinquième (20 %). En ce qui concerne la provenance, on n'observe pas de distinctions particulières entre le nombre moyen d'intimes cités. Le tableau 8.14 de la page suivante résume la taille des intimes dans les réseaux des répondants selon leurs caractéristiques.

Tableau 8.14 - Proportion des intimes dans les réseaux des jeunes adultes et des adultes solos selon l'arrondissement habité et la provenance

Personnes rencontrées	Total	Arrondissement habité		Provenance		
		PMR	RPP	Montréalais	Autre Ville et région Can.	Européens
Jeunes adultes						
Moyenne	8	9	5	8	7	8
Médiane	8	10	6	9	6	6
Part représentée (N)	20% (128)	19% (102)	23% (26)	18% (65)	20% (21)	22% (42)
Solos plus âgés						
Moyenne	7	8	5	6	7	13
Médiane	6	7	5	5	6	15
(N)	24% (236)	23% (122)	20% (69)	22% (85)	27% (85)	25% (52)
Total échantillon						
Moyenne	7	8	6	7	7	10
Médiane	6	9	6	6	6	12
Part représentée (N)	22% (364)	21% (224)	25% (140)	20% (164)	25% (106)	24% (94)

Enfin, les jeunes adultes qui habitent seuls ont en général les mêmes proportions d'intimes que leurs homologues plus âgés. La principale différence observée concerne les personnes originaires d'un autre pays appartenant aux groupes d'âge adulte mûrs et vieillissants. Ils ont plus de proches que les jeunes solos et ceux-ci représentent le quart de leur réseau.

Caractéristiques sociales des membres

Qui se ressemble s'assemble? C'est le cas des jeunes adultes que nous avons rencontrés. D'abord, on peut observer dans le tableau 8.15 de la page suivante que les tranches d'âge dans lesquelles les alters se retrouvent en plus grand nombre sont celles des 25 à 29 ans et des 30 à 34 ans, catégorie dans lesquelles se trouvent la majorité des jeunes adultes rencontrés. Le nombre d'alter appartenant aux autres groupes d'âge diminue progressivement avec l'âge. Plus les alters sont

âgés, plus leur nombre diminue. De plus, pour ce qui est de l'occupation et du niveau de scolarité atteint, plus des trois quarts des alters occupent un emploi et ont atteint un niveau de scolarité universitaire. Enfin, le tiers des membres de leurs réseaux habitent seuls et près de 4 sur dix habitent en couple sans enfants. Le tableau 8.15 résume les caractéristiques des membres des réseaux des jeunes adultes qui habitent seuls en lien avec leurs propres caractéristiques.

**Tableau 8.15 - Caractéristiques des alters et de leur égo,
les jeunes adultes qui habitent seuls**

Caractéristiques	Alters des jeunes adultes N= 656	Personnes rencontrées N=16
19 ans et moins	6	0
20- 24 ans	34	1
25- 29 ans	192	6
30- 34 ans	189	7
35- 39 ans	77	2
40- 44 ans	44	0
45- 49 ans	31	0
50- 54 ans	29	0
55- 59 ans	14	0
60- 64 ans	20	0
65 ans et plus	20	0
Occupation		
Études	63	3
En emploi	536	12
Retraité	21	
Chômage et recherche emploi	6	
Ne travaille pas	24	1
Total	N=650	N=16
Scolarité atteinte		
Primaire	1	
Secondaire	48	
Collégiale	91	1
Universitaire	431	15
Total	N=571	N=16
Statut résidentiel		
Habite seul	184	16
Habite en couple sans enfant(s)	252	
Habite en couple avec enfant(s)	0	
Autre cohabitation familiale ou non-familial	108	
	89	
Total	633	16

Si on examine, à l'aide du tableau 8.16 de la page suivante, les caractéristiques sociales des réseaux de leurs homologues plus âgés, on remarque les mêmes ressemblances concernant l'homophilie, c'est-à-dire que la tranche d'âge dominante de leurs alters correspond à leur groupe d'âge, ils sont majoritairement en emploi et la plupart ont atteint un niveau de scolarité universitaire. En ce qui concerne le statut résidentiel, un peu plus du tiers des membres des réseaux des adultes mûrs et vieillissants habitent seuls avec des proportions respectives de 32,4 % et de 37 %, ce qui est plus élevé que chez les jeunes adultes (29,1 %). Par ailleurs, les proportions semblent toutefois indiquer une diversité plus importante dans leurs réseaux par rapport à ceux des jeunes adultes.

**Tableau 8.16 -Caractéristiques des alters et de leur égo
des adultes mûrs et vieillissants qui habitent seuls**

Caractéristiques	Alters - Égo 36 à 50 ans		Alters- Égos 51-65 ans	
	Alters (N= 302)	Égos (N= 14)	Alters (N=673)	Égos (N= 20)
Âge				
35 ans et moins	88 (29,2%)		99 (14,7%)	
36 à 49 ans	153 (50,8%)	14 (100%)	201 (29,9%)	
50 à 64 ans	40 (13,3%)		309 (46,0%)	
65 ans et plus	20 (6,6%)		63 (9,4%)	100%
Total	301 (100%)		672 (100%)	
Occupation				
Études	19 (6,5%)	1 (2,5%)	30 (4,6%)	1 (2,5%)
En emploi	238 (81,5%)	10 (71,4%)	468 (72,3)	11 (78,6%)
Retraité	22 (7,5%)	0 (0,0%)	96 (14,8%)	4 (28,6%)
Chômage	3 (1,0%)	2 (4,3%)	12 (1,9%)	2 (10,0%)
et recherche emploi			31 (4,8%)	2 (10,0%)
Ne travaille pas	10 (3,4%)	1 (2,5%)	10 (1,5%)	0 (0,0%)
Invalide	0 (0,0%)	0 (0,0%)	0 (0,0%)	
Total	292 (100%)	14 (100%)	646 (100%)	20 (100,0%)
Scolarité atteinte				
Primaire	4 (1,5%)	0 (0,0%)	10 (1,9%)	0 (0,0%)
Secondaire	46 (16,9%)	3 (21,4%)	92 (17,1%)	2 (10,0%)
Collégiale	37 (13,6%)	2 (4,3%)	83 (15,4%)	3 (15,0%)
Universitaire	187 (68,0%)	9 (64,3%)	354 (65,7%)	15 (75,0%)
Total	272 (100,0%)	14 (100%)	539 (100,0%)	20 (100,0%)
Statut résidentiel				
Habite seul	96 (32,4%)	100%	242 (37%)	20 (100%)
Habite en couple sans enfant(s)	85 (28,7%)		197 (30,1%)	
Habite en couple avec enfant(s)	92 (31,1%)		178 (27,2%)	
Autre cohabitation familiale ou non-familial	22 (7,4%)		36 (5,5%)	
Autre	1 (0,3%)		1 (0,2%)	
Total	296 (100,0%)		654 (100,0%)	

Ces caractéristiques concernant la taille et la composition sociale des jeunes adultes solos que nous avons rencontrés s'expliquent d'une part, par le fait qu'ils sont jeunes et scolarisés et d'autre part, par la position qu'ils occupent dans leur cycle de vie. En effet, comme nous l'avons vu plus haut la tendance à l'homophilie des réseaux est particulièrement vraie dans les « extrémités » de la hiérarchie sociale (Grossetti, 2000; Fischer, 1982). Les enquêtes de Grossetti et de Fischer ont montré que les personnes plus scolarisées et fortunées avaient tendance à avoir plus de liens avec des gens aussi scolarisés et nantis et vice-versa pour les classes populaires. En ce qui nous concerne, il s'agit plus de scolarité que de revenu, car nous n'avons pas interrogé nos interlocuteurs sur les revenus de leurs alters. De plus, la tendance à l'homophile concernant le « volume de sociabilité » est plus importante chez les plus jeunes et semble diminuer avec l'âge (Bidart, 1997). Selon Claire Bidart, la dernière période d'homophilie en âge se situe entre 30 et 36 ans (Bidart, 1997). Par ailleurs, l'homophilie des réseaux est une tendance qui caractérise aussi les homologues plus âgés de nos répondants. Cela s'explique par le fait qu'ils sont, pour la plupart, célibataires et qu'ils habitent seuls. Rappelons que le statut matrimonial et la position dans le cycle de vie sont aussi des variables soumises à l'homophilie et à la pérennité des liens (Bidart, 1997; Charbonneau et Turcotte, 2002, Fischer, 1982; Kaufmann, 1999). « Des personnes mariées fréquentent majoritairement des personnes mariées, des célibataires ou des divorcées rencontrent préférentiellement des célibataires ou des divorcés (Bidart, 1997 : 45) ». L'enquête de Fortin avait aussi dégagé des réseaux de couples sans enfants centrés sur des « amis de couple » et des réseaux de familles centrés eux aussi sur des familles ayant des enfants du même âge.

La composition des réseaux

Les réseaux des jeunes adultes qui habitent seuls que nous avons rencontrés sont majoritairement composés d'amis. En effet, ils représentent plus de la moitié (52,7 %) de tous les membres et plus des trois quarts (77,3 %) de leurs intimes. Les amis représentent aussi plus de la moitié des membres des réseaux des solos plus âgés chez les intimes et l'ensemble des liens.

En général, ils ont cité plus de connaissances que leurs homologues plus âgés. Les connaissances occupent une place plus importante dans leur réseau que les membres de la famille. En effet, les connaissances représentent un peu plus d'un cinquième (21,6 %) de leurs

liens-non intimes et une proportion de 17,4 % dans la totalité de leur réseau, alors que la famille représente 15 % des membres de tous les réseaux. Elle occupe cependant une part plus importante (20,3 %) parmi les intimes et surtout pour les membres de la famille proche (18,0 %) par rapport aux liens non intimes et à la totalité des liens recensés. La tendance est inversée chez les groupes d'âge adulte. La part des membres de leur famille est plus importante du côté des liens non intimes et dans l'ensemble de leurs réseaux et moins importante chez leurs intimes.

Enfin, les jeunes adultes ont cité moins de voisins par rapport aux groupes de solos plus âgés. Les voisins représentent moins de 5,0 % de leur réseau, alors que chez les adultes mûrs et vieillissants, ils représentent respectivement 5,7 % et 7,6 % de leurs réseaux. Les tableaux 8.17 et 8.18 résument la composition des réseaux des répondants selon leur âge.

Tableau 8.17- Répartition des types de liens des jeunes adultes selon leur intensité

Lien	Intensité des liens		Total N= 656
	Intimes N=128	Autres liens N= 528	
Famille	20,3%	14,4%	15,5%
Famille proche	18,0%	3,0%	5,9%
Famille élargie	2,3%	11,4%	9,6%
Conjoint	0,8%	0,2%	0,3%
Ami	77,3%	46,8%	52,7%
Travail	1,6%	12,3%	10,2%
Voisinage	0,0%	3,4%	2,7%
Connaissance	0,0%	21,6%	17,4%
Autre	0,0%	1,3%	1,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

**Tableau 8.18 - Répartition des liens des adultes mûrs et vieillissants
selon leur intensité**

	36 à 50 ans			51 à 65 ans		
	Intimes N= 90	Autres liens N= 209	Total N= 299	Intimes N= 146	Autres liens N= 525	Total N= 671
Famille	17,7%	21,5%	20,4%	15,7%	20,9%	19,8%
Famille proche	13,3%	10,0%	11,0%	12,3%	7,0%	8,2%
Famille élargie	4,4%	11,5%	9,4%	3,4%	13,9%	11,6%
Conjoint	2,2%	0,5%	1,0%	1,4%	0,0%	0,3%
Ami	70,0%	45,9%	53,2%	80,1%	48,6%	55,4%
Travail	3,3%	12,4%	9,7%	2,1%	9,7%	8,0%
Voisinage	0,0%	8,1%	5,7%	0,7%	9,5%	7,6%
Connaissance	0,0%	10,0%	7,0%	0,0%	10,7%	8,3%
Autre	6,7%	1,4%	3,0%	0,0%	0,6%	0,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Lorsque l'on examine la composition des réseaux selon l'arrondissement habité et la provenance de nos répondants, on remarque que les répondants de Rosemont Petite-Patrie possèdent une plus grande proportion de membres familiaux dans la totalité de leurs réseaux et dans leurs réseaux d'intimes par rapport aux résidents du Plateau Mont-Royal. En ce qui concerne la provenance, les répondants issus d'une autre ville que Montréal et de la province ont une part plus importante de membres familiaux que les Montréalais d'origine dans la totalité de leurs réseaux de même que dans leurs réseaux d'intimes. Enfin, les amis et les voisins occupent une part plus importante dans les réseaux totaux et non intimes des résidents du Plateau Mont-Royal. Enfin, les voisins sont plus représentés dans les réseaux des Montréalais d'origine que dans ceux des autres répondants. Le tableau 8.19 de la page suivante résume la composition des réseaux des répondants selon l'arrondissement habité et leur provenance.

**Tableau 8.19 - Type de lien des jeunes adultes
selon l'arrondissement habité et leur provenance**

	Total	Arrondissement habité		Provenance		
		PMR	RPP	Montréalais	Autre ville et autre région	Européens
Liens des alters des jeunes adultes	N=656	N= 543	N= 112	N=364	N=104	N=188
Famille	15,5%	14,9%	18,7%	12,9%	18,3	19,1
Famille proche	5,9%	5,0%	10,7%	5,2%	9,6%	5,3%
Famille élargie	9,6%	9,9%	8,0%	7,7%	8,7%	13,8%
Conjoint	0,3%	0,4%	0,0%	0,5%	0,0%	0,0%
Ami	52,7%	54,3%	44,6%	53,8%	44,2%	55,3%
Travail	10,2%	9,0%	16,1%	9,6%	10,6%	11,2%
Voisinage	2,7%	2,9%	1,8%	4,7%	1,0%	0,0%
Connaissance	17,4%	17,1%	18,8%	16,5%	26,0%	14,4%
Autre	0,0%	1,3%	0,0%	1,9%	0,0%	0,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Chi2			0,049			0,002
V de Cramer			0,147			0,161

Bref, les réseaux des jeunes adultes sont majoritairement composés d'amis. Ils ont plus de connaissances en général et de membres familiaux au sein de leurs réseaux d'intimes surtout de la famille proche, que dans l'ensemble de leur réseau. Ils ont cité moins de voisins que les groupes de solo plus âgés. Les principales différences observées, selon l'arrondissement habité et la provenance, concernent les liens familiaux et les voisins. Les Montréalais d'origine ont cité plus de voisins, mais moins de liens familiaux que les répondants originaires d'une autre ville que Montréal et de l'Europe.

Répartition géographique des réseaux

Comment se répartissent les réseaux sociaux dans l'espace? Sont-ils éclatés dans la ville de Montréal et plus loin du lieu de résidence des répondants ou plutôt concentrés dans l'espace de proximité? Qui habite loin parmi les membres de leurs réseaux et qui habite le plus proche? Sont-ils en contacts plus fréquemment avec les personnes qui habitent près ou avec celles qui habitent le plus loin? Dans quelle mesure la proximité de leurs relations sociales dans l'espace joue un rôle dans leur mode d'habiter en solo? Dans ce qui suit, nous présenterons d'abord la répartition spatiale des relations sociales des jeunes adultes. Ensuite, nous nous pencherons sur

le type de lien qui compose leur réseau selon leur lieu de résidence. Puis, il sera question de la fréquence des contacts qu'ils entretiennent avec leurs alters, selon leur lieu de résidence et leur lien. Enfin, nous examinerons le rôle de la proximité de leurs relations sociales dans leur mode d'habiter.

Lieu de résidence des membres des réseaux des jeunes adultes qui habitent seuls

D'abord, nous avons choisi sept types d'inscription spatiale des lieux de résidence des alters inscrits à l'intérieur de trois catégories : la « Région Métropolitaine de Montréal », « Autre région à l'intérieur du Québec » et en enfin, « autre ville et autre pays à l'extérieur du Québec ». La Région Métropolitaine de Montréal renvoie d'une part, aux alters qui résident sur l'île de Montréal et à ceux qui habitent à l'extérieur. La catégorie qui regroupe les membres des réseaux qui habitent sur l'île de Montréal regroupe deux principales catégories : les personnes qui habitent dans le même arrondissement et celles qui résident dans un autre arrondissement. La catégorie des personnes qui habitent dans le même arrondissement comprend celles qui habitent dans le même édifice et la catégorie des personnes qui résident dans un autre arrondissement distingue les membres des réseaux qui habitent dans l'arrondissement voisin, c'est-à-dire le Plateau pour les alters des répondants de Petite-Patrie et Petite-Patrie pour les alters des répondants du Plateau. Ces lieux se distinguent par leur distance par rapport au lieu de résidence des personnes rencontrées.

La répartition spatiale des alters

Selon les résultats indiqués dans le tableau 8.20 de la page suivante, nous pouvons voir que les réseaux des jeunes adultes sont principalement inscrits au sein de la Région Métropolitaine de Recensement de Montréal (RMR) (68,2 %) et plus spécifiquement sur l'île de Montréal. En effet, près des deux tiers de la totalité des liens cités habitent sur l'île de Montréal (58,0 %) et plus de la moitié d'entre eux sont situés dans un autre arrondissement que le leur. Malgré une petite différence, nos résultats rejoignent les résultats de l'enquête de Grossetti dans laquelle il ressortait que 71 % des personnes résidaient dans la même agglomération que ses enquêtés.

En ce qui concerne l'espace de proximité au sens large, on remarque que le quart des membres des réseaux des jeunes adultes résident dans le même arrondissement qu'eux et moins de 5 % sont dans le même édifice. Si l'on prend seulement les alters qui habitent sur l'île de Montréal, on remarque que 43 % d'entre eux résident dans le même arrondissement que la personne rencontrée. Ceci constitue une proportion non négligeable concernant la sociabilité dans l'espace de proximité si nous prenons l'arrondissement comme unité de mesure. Pour Grossetti, 28 % des alters de ses interlocuteurs habitaient entre 0 et 5 minutes¹⁶.

Tableau 8.20 - Répartition des alters des jeunes adultes selon le lieu de résidence et l'intensité des liens

Lieu de résidence des alters	Intensité des liens		
	Intimes	Autres Liens	Total
	N =127	N=510	N= 637
RMR	63,0%	51,6%	68,2%
Extérieur de l'île de MTL	6,3%	9,4%	8,8%
Île de Montréal	56,7	42,2%	58,0%
Autre arrondissement	35,4%	32,8%	33,0%
Arrondissement voisin	10,2%	6,1%	6,9%
Même arrondissement	21,3%	26,1%	25,0%
Même Édifice	2,4%	1,6	1,7%
Autre région du Québec	9,4%	11,2%	10,8%
Extérieur du Québec	27,6%	20,6%	22,0%

¹⁶ Il importe toutefois de mentionner qu'il est difficile d'évaluer la portée de nos résultats par rapport aux enquêtes de Grossetti et de Fischer pour des raisons méthodologiques propres à chacune des enquêtes, mais aussi pour des caractéristiques géographiques spécifiques à chacune des villes étudiées. D'abord, ces chercheurs ont mesuré le lieu de résidence en temps de transport, ce qui n'est pas notre cas. Nous avons préféré retenir le lieu de résidence plutôt que la distance en temps de déplacement, car la notion de temps et d'évaluation de distance varie selon nous d'un individu à l'autre et selon le moyen de transport qu'il utilise et dont il dispose, ce qui complique les analyses. D'autre part, la forme urbaine des villes étudiées dans les deux enquêtes est différente et cela n'est pas sans conséquence sur les distances en termes de temps de transport et sur la notion même de la proximité géographique. En effet, Toulouse et San Francisco possèdent des densités de population différentes l'une de l'autre et de Montréal. Enfin, en ce qui nous concerne, l'arrondissement pris comme unité d'analyse de proximité n'est pas sans biais. Le Plateau Mont-Royal couvre une superficie de 7,7 kilomètres carrés tandis que Rosemont Petite-Patrie couvre 14,4 kilomètres carrés. Il reste qu'il s'agit d'espaces relativement restreints par rapport à l'île et la RMR, qui couvrent des superficies respectives de 500 kilomètres carrés et 4047 kilomètres carrés.

Ces résultats sont semblables à l'étude de Charbonneau (2003) dans laquelle il ressortait que 25 % des relations des jeunes Montréalais se trouvaient à l'échelle du quartier. En ce qui concerne les lieux de résidence situés à l'extérieur de la région métropolitaine de Montréal, on compte 10,8 % de leurs alters qui habitent dans une autre région du Québec et un près du quart (22 %) à l'extérieur de la province. Cette part s'explique par la provenance des répondants.

Le tableau 8.21 de la page suivante illustre la répartition géographique des alters selon la provenance des répondants. Les répondants issus de l'extérieur de Montréal ont moins d'alters qui habitent dans la même région métropolitaine et surtout dans le même arrondissement, le même édifice qu'eux que les Montréalais d'origine. On compte presque le double des alters des répondants montréalais inscrits à l'intérieur du même arrondissement que les alters rattachés aux répondants européens. Inversement, près de la moitié (47,5 %) des alters des répondants européens résident à l'extérieur du Québec, alors que chez les personnes issues d'une autre ville canadienne, ils représentent moins du quart (21,8 %) et à peine 10 % chez les Montréalais d'origine. L'association entre le lieu de résidence des membres des réseaux et la provenance des répondants est significative selon le test du Chi². De plus, le V de Cramer indique que l'intensité de l'association est élevée avec un résultat de 0,342.

**Tableau 8.21 - Lieu de résidence des alters des jeunes adultes
selon l'arrondissement habité et leur provenance**

Lieu de résidence des alters	Total N= 637	Arrondissement habité		Provenance		
		PMR N= 529	RPP N= 108	Montréalais N= 358	Autre ville et autre région N= 101	Européens N= 179
RMR	68,2%	66,9%	68,5%	81,3%	49,5%	48,6%
Extérieur de l'île de MTL	8,8%	8,9%	8,3%	8,7%	6,9%	10,0%
Île de Montréal	59,0%	58,0%	60,2%	72,6%	42,6%	38,6%
Autre arrondissement	33,0%	32,3%	38,0%	41,9%	20,8%	22,9%
Arrondissement voisin	6,9%	6,2%	10,2	7,8%	5,0%	6,1%
Même arrondissement	25,0%	25,7%	22,2%	30,7%	21,8%	15,7%
Même Édifice	1,7%	1,5%	2,8%	2,2%	2,0%	0,6%
Autre région du Québec	10,8%	10,8%	11,1%	9,2%	28,7%	3,9%
Extérieur du Québec	22,0%	22,3%	20,4%	9,5	21,8%	47,5%
Chi2			0,675			0,000
V de Cramer			0,79			0,342

Les intimes et les non-intimes

En général, lorsque l'on se penche sur la répartition spatiale des intimes des jeunes adultes, on observe dans le tableau 8.22 de la page suivante, les mêmes tendances que celles dégagées plus haut, c'est-à-dire que la plupart des intimes habitent dans la même région métropolitaine de recensement que leur égo et que le lieu de résidence de la majorité d'entre eux est situé sur l'île de Montréal. Pour ce qui est des intimes qui résident dans un autre arrondissement, 45/127 ont été dénombrés et 13 d'entre eux habitent dans l'arrondissement voisin. Les liens non-intimes se distinguent des liens intimes par leur plus forte représentation dans le même arrondissement. Au total, 35 intimes cités sur 127 résident à l'extérieur du Québec. Ce résultat s'explique aussi par la provenance de leurs ego. Chez les Européens, on compte plus de la moitié de leurs intimes (23/41) qui habitent à l'extérieur du Québec alors que

chez les personnes issues d'une autre ville que Montréal, sept ont été dénombrés et 5 chez les Montréalais.

Enfin, lorsque l'on examine la répartition géographique des intimes selon l'arrondissement habité des personnes que nous avons rencontrées, nous observons peu de distinctions et le test statistique du Chi2 n'est pas significatif au seuil de 0,5. Cela signifie qu'il n'existe pas d'association entre l'arrondissement habité et la répartition spatiale des réseaux sociaux chez les jeunes adultes. Par ailleurs, comme l'illustre le tableau 8.23 de la page 180, en ce qui concerne les alters non-intimes, les distinctions entre les alters du Plateau et de Rosemont sont significatives.

Tableau 8.22 - Lieu de résidence des alters intimes des jeunes adultes selon l'arrondissement habité et leur provenance

Lieu de résidence des alters	Total N = 127	Arrondissement habité		Provenance		
		PMR N= 102	RPP N= 25	Montréalais N= 65	Autre ville et autre région N= 21	Européens N=41
RMR	80	64	16	54	8	18
Extérieur de l'île de MTL	8	7	1	4	0	4
Île de Montréal	72	57	15	50	8	14
Autre arrondissement	45	36	9	31	6	8
Arrondissement voisin	13	11	2	7	2	4
Même arrondissement	27	21	6	19	2	6
Même Édifice	3	2	1	1	1	1
Autre région du Québec	12	10	2	6	6	0
Extérieur du Québec	35	28	7	5	7	23
Chi2		0,987		0,000		
V de Cramer		0,087		0,444		

**Tableau 8.23 - Lieu de résidence des alters non-intimes des jeunes adultes
selon l'arrondissement habité et leur provenance**

Lieu de résidence des alters	Total	Arrondissement habité		Provenance		
	N= 637	PMR N= 427	RPP N= 83	Montréalais N= 293	Autre ville et autre région N= 80	Européens N= 138
RMR	434	241	58	237	42	69
Extérieur de l'île de MTL	56	40	8	27	7	14
Île de Montréal	376	201	50	210	35	55
Autre arrondissement	210	135	32	119	15	33
Arrondissement voisin	44	22	9	21	3	7
Même arrondissement	159	115	18	91	20	22
Même Édifice	11	6	2	7	1	0
Autre région du Québec	69	47	10	27	23	7
Extérieur du Québec	140	90	15	29	15	62
Chi2		0,461		0,000		
V de Cramer		0,105		0,324		

Les adultes mûrs et vieillissants

Du côté des solos âgés, on observe peu de distinction par rapport au lieu de résidence des alters des jeunes adultes. En effet, comme l'indique le tableau 8.24 de la page suivante, la majorité de leurs alters sont situés dans la RMR de Montréal, avec des proportions de 69,0 % pour les 36 à 51 ans et 72 % pour les 51 à 65 ans. On compte des proportions plus élevées d'alters qui habitent à l'extérieur de l'île chez les jeunes adultes. En ce qui concerne, l'espace de proximité, la principale différence concerne les intimes résidant dans l'arrondissement voisin, le même arrondissement et le même édifice que les répondants âgés entre 51 et 65 ans.

Tableau 8.24 - Lieu de résidence des alters des personnes qui habitent seules selon leur groupe d'âge

Lieu de résidence des alters	Les alters des jeunes adultes Moins de 35 ans			Les alters des adultes mûrs 36 à 50 ans			Les alters des adultes vieillissants 51 à 65 ans		
	Intimes N = 127	Autres Liens N=510	Total N= 637	Intimes N= 89	Autres liens N= 206	Total N= 295	Intimes N=145	Autres Liens N=494	Total N= 639
RMR	63,0%	51,6%	68,2%	71,7%	69,0%	69,9%	75,8%	70,9%	72,0%
Extérieur de l'île de MTL	6,3%	9,4%	8,8%	11,2%	4,9%	6,8%	11,7%	13,2%	12,8%
Île de Montréal	56,7	42,2%	59,0%	60,5%	64,1%	63,1%	64,1%	57,7	59,2%
Autre arrondissement	35,4%	32,8%	33,0%	37,0%	40,8%	39,7%	33,1%	32,6%	32,7%
Arrondissement voisin	10,2%	6,1%	6,9%	15,7%	9,2%	11,2%	10,3%	5,3%	6,4%
Même arrondissement	21,3%	26,1%	25,0%	23,5%	23,3%	23,4%	31,0%	25,1%	26,5%
Même Édifice	2,4%	1,6	1,7%	2,2%	5,3%	4,4%	6,2%	7,1%	6,9%
Autre région du Québec	9,4%	11,2%	10,8%	15,7%	17,5%	16,9%	17,2%	15,4%	15,8%
Extérieur du Québec	27,6%	20,6%	22,0%	12,4%	13,6%	13,2%	6,9%	13,8%	12,2%

En somme, les réseaux des jeunes adultes comme ceux de leurs homologues plus âgés sont principalement dispersés sur l'île de Montréal. Bien qu'ils ne soient pas spécifiquement concentrés dans l'espace de proximité, le quart de leurs alters est tout de même inscrit dans le même arrondissement. Ce qui est un peu plus élevé que pour les adultes mûrs, mais un peu plus petit que chez les alters vieillissants. La provenance des ego joue un rôle sur l'éclatement international de leurs réseaux tandis que l'arrondissement habité n'a pas d'influence. Plus les répondants viennent de loin plus la part des membres de leur réseau qui habitent à l'extérieur de la province de résidence est élevée.

Liens et espaces de proximité

Qui habite dans le même arrondissement que les jeunes solos parmi les membres de leurs réseaux : les amis, la famille, les collègues?

Près des deux tiers (92/149) des alters qui habitent dans le même arrondissement que leurs ego, sont des amis. On compte aussi 26 connaissances et 13 collègues de travail. Au total, 10 voisins cités habitent dans le même arrondissement. Cela est nettement inférieur par rapport aux groupes de solos plus âgés. En effet, les voisins sont plus représentés chez les adultes vieillissants avec un effectif de 20. Enfin, quatre personnes membres de la famille proche et élargie ont été citées parmi les membres résidents dans le même arrondissement qu'eux alors que chez les adultes mûrs trois ont été dénombrés et chez les adultes vieillissants 11 ont été cités, ce qui est deux fois plus élevé que leurs homologues plus jeunes.

Tableau 8.25 - Membres des réseaux des jeunes adultes qui habitent dans le même arrondissement que leur égo

Liens	Même arrondissement (N= 149)	Même Édifice (N=11)	Total (160)
Famille proche	1	0	1
Famille élargie	3	0	3
Ami	92	4	96
Travail	13	0	13
Voisin	10	7	17
Connaissance	26	0	26
Autre	4	0	4

Tableau 8.26 - Membres des réseaux des adultes âgés qui habitent dans le même arrondissement que leur égo

Liens	36 à 50 ans			51 à 65 ans		
	Même arrondissement (N= 53)	Même Édifice (N= 14)	Total (N= 67)	Même arrondissement (N= 125)	Même Édifice (N= 44)	Total (N= 169)
Famille proche	0	0	0	7	2	9
Famille élargie	3	1	4	4	0	4
Ami	31	2	33	72	14	86
Travail	4	0	4	10	0	10
Voisinage	3	11	14	20	28	48
Connaissance	8	0	8	12	0	12
Autre	4	0	4	0	0	0

Enfin, les intimes représentent 17 % des alters qui habitent dans le même arrondissement que leur égo et la quasi-totalité d'entre eux (25/27) sont des amis. On compte un membre de la famille proche et un collègue de travail.

Tout compte fait, nous avons vu que les jeunes adultes ont des réseaux relativement larges par rapport aux groupes de solos plus âgés, homophiles et majoritairement composés d'amis. Ils possèdent plus de connaissances et ont cité moins de voisins que les solos plus âgés. Bien que la majorité de leurs liens soit relativement dispersée sur l'île de Montréal, il reste que le quart des membres de leurs réseaux demeure dans le même arrondissement qu'eux. Il s'agit principalement d'amis et de connaissances. Les membres familiaux, les voisins, les collègues de travail y sont peu représentés. Enfin, la provenance joue un rôle dans l'éclatement spatial international de leur réseau et l'arrondissement habité renvoie plutôt à des différences de taille.

Les modes de sociabilité dans l'espace de proximité

Bien que le quart des réseaux recensés soit inscrit dans le même arrondissement que nos répondants, le nombre de personnes qui habitent dans le même arrondissement varie d'un répondant à l'autre. De plus, les modes de sociabilité reliés à la proximité spatiale des relations sociales ne sont pas tous semblables selon les personnes rencontrées. Afin de saisir le rapport de sociabilité entretenu avec le quartier et de conclure sur la présente partie sur les réseaux sociaux des jeunes solos que nous avons rencontrés, nous examinerons en guise de conclusion, les modes de sociabilité reliés à la proximité spatiale des relations sociales des jeunes adultes.

Nous avons dégagé trois modes de sociabilité dans l'espace de proximité des relations sociales en lien avec leur rapport entretenu au quartier. Pour six de nos répondants, la proximité de leur réseau social n'est pas un élément banal dans leur mode de sociabilité et leur mode de vie, alors que pour cinq de nos répondants, cette proximité spatiale joue un rôle de second plan dans leur mode de sociabilité. Il s'agit surtout de sociabilité publique. Enfin, pour cinq autres de nos répondants, la proximité spatiale de même que les autres formes de sociabilité dans leur quartier ne sont pas ce qui caractérise le plus leur rapport de sociabilité au quartier et en général.

Le réseau de proximité

D'abord, les personnes pour qui la proximité spatiale de leurs amis ou collègues de travail constituait quelque chose d'important sont majoritairement des femmes (cinq sur six) et des résidents du Plateau Mont-Royal, à l'exception d'une femme. La plupart sont originaires de Montréal (4) et deux proviennent de l'Europe. Les rapports de sociabilité qu'elles entretiennent avec leur quartier sont peu orientés vers les relations de voisinage. Certains entretiennent un rapport de sociabilité axé sur les relations avec les commerçants, la fréquentation de lieux publics et les rencontres fortuites avec des personnes qu'ils connaissent lorsqu'ils se promènent dans leur quartier, alors que d'autres ont un faible rapport de sociabilité concernant la fréquentation des lieux publics et les relations commerciales. Pour certains, la présence de leurs amis dans leur quartier a constitué un élément important dans le choix de leur quartier, pour d'autres pas. Il reste que l'existence d'un réseau de proximité a constitué au bout du compte, pour tous ces répondants quelque chose auquel ils ne renonceraient pas. Il représente aussi un élément qui structure leur mode de sociabilité dans l'espace de proximité et de soutien.

« moi j'suis déménagée. Ben en fait y'a Julie qui habitait ici. Euh... après y'a Simon qui est venu habiter ici. Moi j'suis venue habiter ici... Jules, Marie-Ève. [...]Oui, oui oui. Ben même quand j'habitais sur le Plateau, ça l'a souvent été ça tsé. Jules pis Bruno sont entrés dans le même immeuble. Tsé y'a toujours eu un espèce de... même Simon on habitait toujours un à côté de l'autre ou pas loin. Tsé ouin... : « viens-temps on va faire un p'tit souper » ça toujours été ça. [...]Ouais, mais tsé l'autre fois, une a mes clés, un autre a mes clés, Marie-Ève a mes clés, tsé on a comme toutes les clés de tout le monde. On s'occupe mutuellement des chats des uns, des plantes de l'autre. Tsé y'a comme un réseau qui est établi comme ça. Pi y'en a une, elle vient me porter des biscuits. Elle en a fait trop pis elle tout seul, fait qu'elle vient m'en porter. C'est super l'fun là. Y'a comme un échange qui se fait. C'est pas le quartier, c'est nous qui voulons ça, fait qu'on le crée, mais c'est pas à cause du quartier » [...]Euh... ben l'année passée j'ai été malade là, j'ai fait une appendicite, pi ben j'ai appelé Brigitte, j'ai appelé Julie. Julie est venue me chercher à l'hôpital. C'est des amis là, ma sœur, ma sœur aussi. Mais c'est ça, c'est que mes parents sont pas vraiment présents tsé. Fait que moi [...] c'est mes amis les gens proches, c'est ma famille d'une certaine manière » p.22.

Pour certains, cette proximité fut l'une des raisons pour lesquelles ils ont choisi le logement dans lequel ils habitent et ils n'iraient pas s'installer ailleurs.

« Au fur et à mesure, j'ai rencontré des gens qui habitent aussi sur le Plateau, fac du coup, même quand j'ai changé d'appartement, sur la rue Clark près d'ici, j'ai quand même cherché le Plateau parce que j'voulais, même si [...] tout le monde là dit : Ah madame! tu habites seules, pas en colocation falquée faut t'aille habiter ailleurs, ça coûtera les yeux de la tête d'être sur le Plateau toute seule. Oui, mais, [...] j'veux pas aller plus loin parce que tous mes amis du coup maintenant sont là... pis c'est un quartier que j'aime et euh, pourquoi j'irais habiter à Rosemont ou à Ahuntsic ou machin? C'est peut-être des quartiers sympas, mais je les connais pas, j'connais personne, donc j'aurais pas envie d'aller rester là, pour rester proche de mes amis et de là où j'vie finalement et de là où j'sors » PF01.

« le fait que euh j'ai plusieurs amis qui sont dans le coin, donc euh... c'est facile de... juste passer un coup de fil de débarquer là. [...] Oui j'avais une de mes amies qui restait sur le Plateau avant que j'arrive oui. [...] Euh... ça l'était pas tant que ça au début, mais maintenant, ça l'est devenu quand je me suis rendu compte vraiment que plus le temps passe, pis euh les amis qui sont déménagés dans d'autres quartiers, ben je les vois moins. Pi bon, ben on parle pas de ceux qui sont en banlieue, ils sont ailleurs là. Tsé quand ça prend du temps pis ça vient plus compliqué que si on se dit : on se rejoint là à mi-chemin à quinze minutes de marche » PF10.

Bref, bien que les personnes qui habitent dans le même espace de proximité représentent plus ou moins le quart de réseau, il reste que pour une partie de nos répondants, cette proximité constitue un élément important dans leur mode de sociabilité et leur pratique de soutien.

Le mode de la sociabilité publique

Pour ces interlocuteurs, la proximité spatiale des relations sociales occupe une place de second plan dans leur rapport au quartier, mais aussi dans leur sociabilité en général. Ils entretiennent tout de même un rapport de sociabilité relativement élevée dans leur quartier, mais celui-ci est surtout axé sur la fréquentation de lieux publics, la relation marchande, les relations de voisinage ou les rencontres fortuites avec des voisins ou des connaissances sur la rue. En effet, pour eux, la sociabilité publique et les vertus de la proximité des services occupent une place plus importante dans leur quotidien et leur rapport de sociabilité au quartier que la proximité des membres de leur réseau.

C'est par exemple le cas de PH01. Il a un fort rapport de sociabilité publique avec son quartier (avec les commerçants et les gens qu'il croise sur la rue qu'il connaît), mais n'accorde pas nécessairement une grande importance à la proximité géographique avec les membres de son réseau même s'il a cité 16 personnes qui habitent dans le même arrondissement que lui. Cette proximité est surtout appréciée pour le soutien et les pratiques d'entraide que pour les pratiques de sociabilité en général.

[...] y'a tellement de lieux de rencontres et d'occasion de rencontre possible que c'est un quartier que tu vas, tu vas te promener seul, ça m'arrive souvent pi euh... ça ça prend pas deux coins de rue que je rencontre quelqu'un que je connais, [...] Oui tout le temps comme ça, c'est tout le temps comme ça, c'est euh... c'est ce qui est vraiment intéressant, [...] Oh oui oui, tout le temps. J'peux te dire samedi justement là... j'ai je fais ma p'tite run, j'connais certaines amies qui travaillent dans le secteur, des boutiques. Je pars, je fais une p'tite tournée dans la rue et sans que ce soit prévu, je rencontre. C'est rare que je marche tsé dix coins de rue sans rencontrer quelqu'un que je connais [...] Non [...] c'est pas si important, mais euh [...] c'est quand même le fun qui en ait qui habitent pas trop loin, oui. C'est toujours euh... on ne s'en plaint pas » (PH01).

Pour moi j'ai pas besoin de connaître tout le monde pour me sentir bien dans mon quartier. C'est plus les amis qui font... pis comment je vis, pis mes activités pis moi de même comment je me sens dans un quartier. Ce que j'aime c'est de pouvoir faire mes activités comme je veux. Si ça me tente d'aller manger un Tim? Hé je vais marcher 5 minutes pis je vais aller m'en acheter un. Si ça me tente d'aller acheter un latte quoi

que ce soit, je vais m'en chercher un. Je veux juste me promener et me poser sur une terrasse et là c'est l'accessibilité des services, c'est génial. Si je veux aller faire un jogging dans le parc, let's go! Mais c'est tout mon côté solitaire : je vais aller faire mes activités comme je veux moi. Et j'ai pas besoin d'attendre qu'il y ait un groupe pour ok on va aller faire les activités... je peux y aller moi-même. [...]

Non, [...] mais en fait y a Natacha qui était St-Denis pis avenue des Pins, fait que elle, elle était là déjà pis après elle a changé pour St-Hubert. Y'a Fanny puis Fred qui maintenant sont partis à San Francisco, mais qui étaient sur Cherrier vraiment à côté de chez nous, mais ils sont arrivés après. Et y'a Mathieu qui était pas loin. Ça c'était le fun parce qu'y avait plein de monde là. Mais ça a pas été un secteur comme « Ah je vais aller habiter là parce que j'ai des amis là », c'est plus venu après. Pis je suis super contente c'est l'fun là. De pouvoir marcher et aller chez des amis. Tsé, comme, quand y avait Fred et Fanny qui étaient dans le coin bah là on s'échangeait des services pis si on avait besoin de n'importe quoi, un outil, des chaises, du miel... n'importe quoi. J'avoue que y a l'épicerie vraiment à côté-là, mais si on avait besoin de trucs bah là on s'échangeait des services. Dans le fond, c'est des amis qui sont voisins (PF14).

Chez certains, la sociabilité avec les membres du réseau est surtout une question de disponibilité reliée avec le fait d'être ou de ne pas être en couple plutôt que d'une question de proximité spatiale. C'est par exemple le cas de cette jeune femme qui habite une coopérative d'habitation située dans le quartier du Ghetto McGill dans le Plateau Mont-Royal.

Tsé c'est il faut prendre le devant tout le temps, il faut avoir beaucoup d'initiative, il faut organiser des repas, il faut inviter des gens, il faut provoquer des événements. Et c'est pas tout le monde qui a ce moteur-là. [...] Oui, oui ça demande de l'énergie. [...] Absolument, c'est parce que les gens qui sont célibataires sont avec les gens qui sont célibataires, je sais qu'ils sont sur la même longueur d'onde. Mais avec ceux qui sont en couple, non. Ceux qui sont en couple, il faut que j'entretienne les amitiés, que je les appelle plus souvent, parce qu'eux, ils sont dans leur monde de couple. Pis ils se suffisent eux même, comme moi quand j'étais en couple. Alors c'est plus facile pour ça la vie de célibataire [...] je remarque dans mon cas et dans d'autres que les célibataires attirent d'autres célibataires. Pis les couples, attirent d'autres couples. (Rire) [...] Euh... oui j'en fais plus, je fais plus d'efforts, je suis plus demandeuse qu'avant, surtout que j'étais dans une relation très fusionnelle, très forte, donc j'avais moins besoin des autres. Et puis là je m'aperçois euh que c'est pas facile d'aller vers les gens qui sont couple souvent aussi quand ils t'ont vu euh mettons en février, ben sont pas pressés de te revoir avant mai (?) beaucoup c'est ça aussi les amitiés en Amérique du Nord, c'est pas l'Afrique, c'est pas l'Amérique du Sud c'est complètement différent, j'veux dire là, nous on a tout notre temps avant de se revoir là, y'a pas d'urgence, euh... on s'appelle pas tant que ça. On a un ou deux bons amis dans la vie on dirait pis les autres ben on les voit euh, quand on organise un party plus tard euh... en fait quand on revoit les gens, on sait même pas depuis combien de temps on les a vu tsé, pis après ça on dit ben oui on s'est vu en février. [...] (PF09).

Ce dernier extrait rejoint l'étude de Kaufmann (1999) réalisée auprès de femmes célibataires qui habitent seules dans laquelle il mettait en lumière l'homophilie sur le plan matrimonial comme facteur d'intégration et de maintien des liens lorsque survient un décalage dans le cycle de vie entre une personne et son groupe d'amis, mais aussi les études de Bidart (1997) et de Fortin (1987).

Bref, la proximité spatiale des relations sociales ne constitue pas nécessairement l'élément qui structure la sociabilité dans l'espace de proximité et en général.

L'urbain mobile

Pour les jeunes de cette dernière catégorie, la proximité des relations sociales ne constitue pas un élément important dans leur rapport au quartier et dans leur mode de sociabilité en général. Ces personnes ne possèdent qu'une petite partie de leurs liens à l'intérieur de leur arrondissement. Même s'ils n'entretiennent pas de liens avec des personnes qui habitent dans le même arrondissement qu'eux, ils reconnaissent qu'ils aimeraient ça si c'était le cas. Les rapports de sociabilité entretenus avec leur quartier sont axés sur la relation marchande et la fréquentation de lieux publics.

En somme, les trois points de vue sur le rôle de la proximité ne se rattachent pas nécessairement à la provenance et l'arrondissement habité des répondants de même qu'à la taille et au nombre de personnes qui résident à proximité, mais plutôt à la dynamique relationnelle et des caractéristiques propres à leur réseau comme l'homophilie dans le cycle de vie, la composition et l'intensité des liens et à leur mode de vie personnel pratiqué dans leur quartier.

CHAPITRE IX

INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS :

Synthèse et caractéristiques de l'habité en solo selon l'âge

Dans ce qui suit, nous ferons la synthèse des résultats présentés plus haut afin de répondre aux questionnements de départ et de les situer par rapport aux autres enquêtes effectuées sur le sujet.

9.1 Synthèse des résultats

Les caractéristiques

Les jeunes adultes qui habitent seuls que nous avons rencontrés dans les deux arrondissements centraux de Montréal où ils sont le plus concentrés sont majoritairement célibataires et locataires de logements de petites et de moyenne taille. Sur le plan résidentiel, ils sont relativement mobiles. Cela rejoint les caractéristiques dégagées chez les jeunes solos bruxellois dans l'enquête de Xavier Leloup (2000) et des enquêtes d'Olivier Galland (1993) de même que celle de Kaufmann (1994a).

Leurs trajectoires sont caractérisées par une attractivité vers le centre et une mobilité « inter et intra urbaine » à partir du moment où ils ont quitté le foyer familial. Leurs parcours biographiques sont constitués de diverses expériences de colocation de vie en solo et de vie conjugale. La rupture amoureuse a constitué l'évènement clé pour la majorité de nos répondants dans leur parcours biographique qui explique, en partie, pourquoi ils habitaient seuls au moment de l'entrevue. La fin de colocation et la migration pour des études ou un emploi sont d'autres scénarios soulevés qui ont mené les jeunes solos rencontrés à habiter seuls. La manière dont ils ont vécu cette situation est ambivalente. La ligne demeure floue entre le fait de choisir d'habiter seul et de le « subir ». En effet, certains ont envisagé leur nouvelle situation avec enthousiasme et d'autres l'ont plutôt adopté et « apprivoisé » au fil du temps et d'autres non. Cela rejoint les constats de Louise Saint-Laurent (1993) vus plus haut.

Concernant le rapport au logement, nous avons dégagé deux figures : le casanier et la girouette. Ces figures sont toutefois ambivalentes selon les périodes de l'année, la nature de l'emploi occupé et l'occupation. Il reste que ces figures illustrent des rapports différents au logement. La figure du casanier renvoie aux personnes qui passent beaucoup de temps dans leur logement et la girouette correspond à celles qui utilisent leur logement comme un véritable pied à terre. Il n'existe pas de lien entre l'arrondissement habité de même que la provenance et le rapport entretenu au logement.

Enfin, les jeunes adultes ont des réseaux relativement larges par rapport aux groupes de solos plus âgés et principalement dispersés sur l'île de Montréal. Leurs réseaux se soumettent à la tendance de l'homophile en âge et sont majoritairement composés d'amis. Ils possèdent plus de connaissances et moins de relations de voisinage que les solos plus âgés.

Le rapport de sociabilité dans l'espace de proximité

Mais quel rapport les jeunes adultes qui habitent seuls entretiennent-ils avec leur quartier? Dans quelle mesure entretiennent-ils un rapport de sociabilité? D'abord, la répartition spatiale des réseaux nous indique que la majorité (58 %) des membres qui composent leurs réseaux est principalement dispersée sur l'île de Montréal et 40 % d'entre eux demeurent dans le même arrondissement qu'eux. Il s'agit principalement d'amis et de connaissances. Les membres de la famille, les voisins et les collègues de travail sont dans l'ensemble peu représentés. Nos résultats ont montré que la provenance n'était pas sans lien avec le déploiement international et local des réseaux des immigrants.

Par ailleurs, même si le quart des réseaux des jeunes adultes que nous avons rencontrés sont inscrits dans le même arrondissement que nos répondants, nous avons distingué trois dynamiques de sociabilité dans l'espace de proximité en lien avec cette proximité des liens.

D'abord, pour une partie de nos répondants, la proximité de leur réseau social n'est pas un élément banal dans leur mode de sociabilité et leur mode de vie. Elle structure non seulement leur sociabilité, mais constitue aussi une balise de soutien et de pratique d'entraide. Cela s'explique par la densité du réseau, c'est-à-dire par le fait que la plupart de ces membres ont un lien entre eux. Par ailleurs, cette proximité ne renforce pas dans tous les cas l'attachement au quartier. Elle bonifie la sociabilité et facilite les pratiques d'entraide. Cela correspond à l'idée de thèse de la communauté « protégée » et des enquêtes menées par Fortin (1987) Romaine et Ouellette (1992). Par ailleurs, contrairement à ces enquêtes, les réseaux de proximité que nous avons dégagés ne sont pas familiaux. Ils sont majoritairement composés d'amis proches.

Ensuite, pour d'autres répondants, la proximité spatiale, joue un rôle de second plan dans leur mode de sociabilité. Il s'agit surtout de répondants qui habitent sur le Plateau Mont-Royal. La sociabilité dans l'espace de proximité passe surtout par la sociabilité publique, la relation marchande et les rencontres fortuites avec des voisins ou des connaissances. Cela s'explique par l'intensité et la diversité des types de liens des personnes qui habitent à proximité de leur lieu de résidence. La disponibilité des personnes et l'homophilie concernant le cycle de vie structurent leur sociabilité et la fréquence des rencontres avec leurs proches plutôt que la proximité spatiale de diverses relations au sein de leur arrondissement. Par ailleurs, ils entretiennent tout de même un rapport de sociabilité élevé avec leur quartier, mais celle-ci est surtout orientée sur la sociabilité publique, la relation marchande et les rencontres informelles et fortuites avec des connaissances, de voisins et de divers liens. Il s'agit principalement de femmes qui habitent le Plateau Mont-Royal et d'un homme qui habite Petite-Patrie. Cela rejoint les résultats de Xavier Leloup (2005) et de Jean Yves Authier (2005). Leurs enquêtes avaient dégagé, entre autres, que le quartier ne représentait pas un élément banal dans la vie quotidienne des jeunes diplômés et de personnes vivant seules et que le rapport au quartier était surtout axé sur une valorisation symbolique axée sur « l'exposition de soi » et les relations s'effectuaient surtout « dans la distance » dans les lieux publics comme les commerces.

Enfin, pour d'autres de nos répondants, la proximité spatiale de même que les autres formes de sociabilité dans leur quartier ne sont pas ce qui caractérise le plus leur rapport au quartier et leur sociabilité en général. Cela s'explique par l'absence de personnes intimes et le faible nombre de personnes de leur réseau qui habitent proche. De plus, la sociabilité publique ne se réalise pas à l'intérieur de leur quartier, mais plutôt à l'extérieur, le plus souvent dans ceux situés au Plateau Mont-Royal, dans le cas des résidents de Petite-Patrie, et au centre-ville. Le rapport au quartier est principalement fonctionnel pour l'utilisation de divers services de proximité et axé sur l'espace résidentiel et domestique. Il s'agit principalement de résidents de la Petite-Patrie. Il reste que le rapport à la ville ou à l'urbanité rejoint ceux pour qui la proximité spatiale de leur relation joue un rôle de second plan dans leur mode de sociabilité.

Les jeunes adultes que nous avons rencontrés n'ont pas tous les mêmes modes de sociabilité avec les membres de leurs réseaux qui demeurent dans le même arrondissement qu'eux et ce constat n'est pas sans lien avec le rapport entretenu le type de quartier habité. Nous avons dégagé deux types de rapport qui s'inscrivent dans le registre de la proximité et de la distance selon l'un et l'autre des territoires à l'étude.

Les jeunes adultes qui résident sur le Plateau Mont-Royal entretiennent un rapport symbolique et de sociabilité publique élevée tandis que chez les jeunes solos de Rosemont Petite-Patrie, le rapport au quartier est plus fonctionnel et moins élevé en matière de sociabilité publique et d'attachement symbolique. Ces rapports correspondent à des valorisations différentes du sens symbolique et de leurs caractéristiques fonctionnelles et sociales. Chez les jeunes solos du Plateau, le quartier est décrit de manière très positive comme étant le quartier idéal pour les personnes qui habitent seules dans une perspective à long et moyen terme tandis que du côté de la Petite-Patrie, on ne retrouve pas l'idée que leur quartier est un lieu idéal pour habiter seul. L'image de la Petite-Patrie est moins positive et décrit un espace résidentiel tranquille, principalement familial et où l'on peut se loger à un prix abordable et où l'on désire rester pour une période à plus ou moins court terme. Les divergences dans les rapports symboliques et sociaux avec leur quartier sont liées avec leurs choix résidentiels et leurs caractéristiques personnelles. D'une part, les répondants du Plateau ont « réussi » à trouver un logement dans le quartier où ils souhaitaient habiter en raison de ces caractéristiques urbaines,

sociales et symboliques, alors que pour les répondants de Rosemont ce sont le prix du logement et la proximité du centre-ville, des autres quartiers centraux et des services qui les ont menés à s'y installer. D'autre part, les territoires à l'étude ont connu des changements différents au fil du temps et possèdent aujourd'hui des dynamiques sociales et commerciales ainsi que des représentations différentes qui définissent selon nos résultats ce que Germain (1995) appelle des *Modus videnti* ou cadres de vie différents à l'intérieur des ces quartiers. Les répondants que nous avons rencontrés présentent des caractéristiques communes qui présentent moins de différences avec la population du Plateau Mont-Royal, il n'est donc pas étonnant que les répondants du Plateau décrivaient leur quartier comme un endroit qui leur ressemblait et où ils se sentaient bien contrairement aux répondants de la Petite Patrie où les propos étaient plus mitigés.

En somme, les résultats de notre enquête concernant les rapports de sociabilité au quartier s'expliquent par les processus de gentrification propres à chacun de ces territoires, mais aussi par les processus d'individuation caractéristiques de la modernité avancée. D'abord, les territoires à l'étude n'ont pas connu les mêmes processus de peuplement dans le passé, ceci explique les écarts entre les caractéristiques sociales des quartiers habités et leurs propres caractéristiques, mais aussi les différences concernant le rapport à l'espace symbolique et social chez les jeunes solos, figures de la gentrification, que nous avons rencontrés. Ensuite, le processus d'individuation qui caractérise les modes de vie et de constitution des relations sociales explique, entre autres, l'éparpillement et la diversité de liens de même que la surreprésentation des amis au sein de l'agglomération urbaine. Les modes de vie sont plus diversifiés et les possibilités de nouer des amitiés et des contacts sont inscrites à l'intérieur de différents lieux et espaces. Le quartier est un choix résidentiel qui se réalise sur la base des parcours, des goûts, des caractéristiques sociales et de leurs contraintes, plutôt que sur le lieu de résidence de proches. Ces choix définissent les rapports entretenus avec le quartier et les pratiques de sociabilité dans l'espace urbain. Les pratiques de sociabilité, dans l'espace de proximité, que nous avons dégagées sont tributaires des processus de peuplement passés, en l'occurrence la gentrification, mais aussi de la répartition spatiale des réseaux d'amitié intimes.

Par ailleurs, il faut mentionner qu'une partie de l'explication entre les deux types de rapports dégagés dans les territoires à l'étude est en lien avec la composition de notre échantillon. En effet, ces résultats ne sont pas sans limites et sans biais. Les répondants qui habitent le Plateau Mont-Royal de même que les femmes étaient surreprésentés, ce qui constitue une limite dans l'analyse et l'interprétation des résultats. Par ailleurs, nous n'avons pas détecté de différences majeures entre les genres.

9.2 Sociabilité urbaine et valorisation de la dimension symbolique : Particularité jeunesse ou particularité solo?

En quoi se distinguent les jeunes adultes qui habitent seuls de leurs homologues plus âgés?

D'abord, les jeunes adultes sont relativement plus mobiles sur le plan résidentiel que leurs homologues plus âgés. Comme les jeunes adultes, les solos plus âgés sont majoritairement célibataires et locataires de logements de petites et de moyennes tailles. Leur trajectoire résidentielle est aussi caractérisée par une attractivité vers le centre, mais il reste que la trajectoire « urbaine » est plus importante chez les jeunes adultes que chez les groupes plus âgés. De plus, leurs parcours sont plus diversifiés et les expériences de cohabitation aussi. Les solos plus âgés sont plus nombreux à avoir vécu en famille avec enfants alors que chez les plus jeunes, cette expérience est inexistante. De plus, la durée moyenne de la vie en solo dans le parcours des individus est plus élevée chez les adultes plus âgés.

En ce qui concerne le rapport au logement, on retrouve aussi les figures du casanier et de la girouette. Le « Plateau » constitue aussi un élément majeur dans le choix du logement des adultes mûrs et vieillissants et on retrouve l'idée que le Plateau est considéré comme le quartier idéal pour habiter seul compte tenu de ces caractéristiques sociales et fonctionnelles. Les rapports au quartier, chez les répondants du Plateau et de la Petite-Patrie, dégagés plus haut chez les jeunes adultes présentent quelques différences lorsque nous les comparons à leurs homologues plus âgés.

Les résidents plus âgés de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal entretiennent aussi un fort rapport de sociabilité publique, mais la valorisation du sens symbolique est parfois mitigée. D'abord, ce ne sont pas tous les résidents qui avaient pour objectif d'habiter sur le Plateau, une partie de ces répondants déplorait au départ sa représentation symbolique actuelle et certains inconvénients reliés à la circulation piétonnière et routière occasionnée par l'affluence de visiteurs qui ne résident pas nécessairement dans l'arrondissement, mais ils ont appris à découvrir leur quartier et ne souhaitent pas le quitter. Les résidents de Rosemont Petite Patrie sont plus nombreux à avoir une image positive et à entretenir un rapport de sociabilité publique que leurs homologues plus jeunes.

En ce qui concerne les réseaux sociaux proprement dits, leur taille est moins élevée que celle des réseaux des jeunes adultes, mais ils comportent en général les mêmes proportions d'intimes. La principale différence observée concerne les personnes originaires d'un autre pays appartenant aux groupes d'âge adulte mûrs et vieillissants. Ils ont plus de proches que les jeunes solos et ceux-ci représentent le quart de leur réseau tandis que chez les plus jeunes c'est un cinquième. Nous avons aussi remarqué les mêmes différences de taille entre les réseaux des résidents des deux territoires à l'étude. Les résidents du Plateau Mont-Royal ont des réseaux sociaux de plus grande taille par rapport à ceux de Rosemont Petite-Patrie. Enfin, les plus petits réseaux recensés sont rattachés aux répondants plus âgés. De plus, certains ont grandi dans ce quartier et y sont retournés par choix, tandis que d'autres l'ont choisi en raison des contraintes qu'imposait le marché locatif de Montréal concernant les coûts et la disponibilité des logements.

Si on examine les caractéristiques sociales des réseaux, on remarque les mêmes ressemblances concernant l'homophilie, c'est-à-dire que la tranche d'âge dominante de leurs alters correspond à leur groupe d'âge, ils sont majoritairement en emploi et la plupart ont atteint un niveau de scolarité universitaire. Par ailleurs, les proportions sont relativement différentes et semblent indiquer une diversité plus importante dans leurs réseaux par rapport à ceux des jeunes adultes. En général, ils ont cité moins de connaissances que leurs homologues plus jeunes. Les connaissances occupent une place moins importante dans leur réseau que les membres de la famille contrairement aux plus jeunes. Enfin, ils ont cité plus de voisins par rapport aux groupes de solos plus jeunes.

On observe peu de distinction par rapport au lieu de résidence entre les alters des jeunes adultes et des plus âgés. En ce qui a trait au mode de sociabilité dans l'espace de proximité, contrairement aux cas des jeunes adultes, on retrouve des dynamiques de réseaux de proximité chez les résidents de coopératives d'habitation et une personne qui a un réseau familial bien ancré où la ruelle constitue l'espace communautaire. Ces dynamiques concernent les résidents du Plateau Mont-Royal. On retrouve aussi un fort rapport de sociabilité publique chez les résidents du Plateau.

Bref, la principale différence entre les groupes d'âge adulte et les jeunes adultes concerne principalement la diversification de leur parcours, le « volume » de sociabilité, la composition de leurs réseaux et la valorisation symbolique de leur quartier chez les résidents du Plateau Mont-Royal. Il reste que, dans l'ensemble, les jeunes et les moins jeunes partagent diverses caractéristiques, en ce qui a trait au rapport de sociabilité avec leur quartier, qui se rattachent à des modes de sociabilité reliés à des rapports à l'espace différents.

La dimension urbaine de la tendance à vivre seul dans les quartiers centraux est une particularité typique de la jeunesse, mais aussi de l'habiter en solo. Ces caractéristiques sont des spécificités modernes puisqu'ils s'inscrivent dans un contexte d'individualisation des modes de vie et ces processus qui ont cours ne sont pas sans lien avec les rapports à l'espace et les modes d'habiter dans ces quartiers. Ils nourrissent en quelque sorte la dimension de la valorisation symbolique des quartiers et constituent des balises de soutien en matière de sociabilité et de support contre le sentiment d'isolement. Les jeunes adultes qui habitent seuls en milieu urbain représentent l'une des figures de la sociabilité dans l'espace urbain et un contexte moderne et de l'urbanité qui incarne en quelque sorte la dialectique de la proximité et de la distance dans leur mode de sociabilité dans l'espace de proximité au sens de Simmel et de Germain.

CONCLUSION

Transformation du lien social en milieu urbain et la question de l'isolement

À la lumière de nos résultats, que peut-on dire de la transformation du lien social en milieu urbain dans le contexte de la modernité avancée? Nous avons vu que les thèses de la sociologie classique associent l'émergence de la ville à la montée de l'individu grâce aux nouvelles formes de productivité basées sur le salariat, mais aussi à la dissolution des liens sociaux et plus particulièrement des liens primaires comme la famille. Or, les travaux réalisés sur les migrations au Québec nous ont amenés à nuancer fortement ces thèses, puisqu'elles ont dégagé que les migrations et le peuplement des grandes villes québécoises s'effectuaient dans une logique de solidarité familiale et de va-et-vient entre la ville et la communauté d'origine et non selon un processus de démantèlement et de dissolution des liens familiaux. Par ailleurs, les migrations et les trajectoires chez les jeunes ont évolué dans le temps et leur signification est désormais différente. Elles se réalisent sur la base de choix ou de circonstances où le projet individuel se trouve au centre. Comme le souligne Simmel, le salariat a permis une individualisation des modes de vie et des relations sociales dans la modernité. Cette tendance se traduit, entre autres, aujourd'hui, par une diversification des formes familiales qui s'explique, entre autres, par l'évolution de certaines conditions sociales comme la montée de l'État providence et des conditions de travail plus favorables. La croissance du nombre de personnes qui habitent seules en quartier central représente sans doute l'expression la plus forte de l'individualité qui caractérise la vie urbaine de notre époque. La propension à vivre seul en milieu urbain dans les sociétés modernes est tributaire des processus d'individualisation, mais aussi de gentrification qui s'opèrent dans les quartiers centraux. Ce contexte a suscité notre intérêt et un questionnement en ce qui concernait le lien social dans les espaces urbains qui ont connu des dynamiques de peuplement différentes de celles d'autrefois. Si pour Simmel, la ville fournit des cadres de vie qui contribuent non seulement au développement de l'attitude de réserve, qui peut mener à de l'aliénation c'est-à-dire au retrait, au repli sur soi, à l'isolement et à la solitude, nous pouvons supposer que vivre seul en milieu urbain se traduit par un sentiment

d'isolement et de repli sur soi. Or, nos résultats nous amènent à nuancer la thèse de la ville comme porteur d'isolement et de dissolution des liens.

En effet, nous avons vu que les quartiers gentrifiés et ceux situés à proximité de ces quartiers et des centres urbains comportent des cadres de vie qui permettent aux individus de développer des modes de sociabilité qui débouchent sur une ouverture à l'autre à l'intérieur de différents degrés de proximité et de distance. Ces modes de sociabilité se trouvent dans l'espace de proximité, mais aussi dans l'espace métropolitain. Cela rejoint en partie la thèse de la communauté émancipée, car nous avons vu que la proximité géographique ne constitue pas un facteur de première importance dans la constitution des réseaux sociaux. En effet, nous avons vu que l'inscription spatiale des réseaux sociaux des jeunes adultes ne se limite pas à l'espace de proximité comme le quartier. Ils sont plutôt organisés de façon éclatée dans l'espace urbain. Il reste toutefois que la proximité, même si elle ne constitue pas un facteur de création de liens forts, bonifie les pratiques de sociabilité et d'entraide existantes.

Par ailleurs, la sociabilité, les réseaux de même que le rapport à l'espace ne sont pas nécessairement statiques dans le temps et peuvent changer selon les mobilités résidentielles, les cycles de vie et d'autres événements. Dans la présente enquête, nous avons analysé les pratiques de sociabilité et le rapport à l'espace à un moment précis de la vie de chacun de nos interlocuteurs puisque tel était l'objectif de la présente étude à partir duquel nous avons utilisé une méthode conçue spécifiquement pour comprendre la situation des personnes qui habitent seules appartenant à des âges et des cycles de vie différents à partir d'un moment de leur vie. Les données recueillies dans le cadre de la présente étude permettaient ainsi une comparaison entre les groupes d'âge et non une analyse de nature longitudinale. Il reste que nos résultats ont fourni quelques pistes et hypothèses à ce sujet qui pourraient examiner plus en profondeur la dimension longitudinale que couvrent la sociabilité, les réseaux et le rapport à l'espace en lien. À cet effet, une enquête pourrait être effectuée au moyen d'une méthodologie conçue spécifiquement pour ce type d'analyse qui permettrait de suivre dans le temps la construction et la déconstruction des réseaux sociaux et du rapport au quartier à partir du moment où les personnes commencent habiter seules, puis à d'autres moments de leur vie.

Nous avons néanmoins dégagé une figure de la modernité qui témoigne des grandes transformations sociales. En effet, la sociabilité dans l'espace de proximité est centrée sur les relations d'amitié, et les rapports impersonnels « entre étrangers » qui ont lieu dans des lieux publics. Les modes de sociabilité dégagés s'inscrivent dans le registre de la dialectique de la proximité et de la distance dans les relations sociales en milieu urbain. De plus, nous avons vu que le jeune adulte qui habite seul partage plusieurs caractéristiques avec les adultes d'âge mûr et vieillissant. La principale différence, entre les groupes d'âge adulte et les jeunes adultes, concerne principalement la diversification de leur parcours, le « volume » de sociabilité, la composition de leurs réseaux et la valorisation symbolique de leur quartier chez les résidents du Plateau Mont-Royal. L'âge ne semble donc pas constituer une variable déterminante dans les rapports entretenus avec le quartier et les modes de sociabilité dans l'espace de proximité. Ces résultats soulèvent un questionnement concernant la spécificité de l'habité en solo. Nous pouvons nous demander si l'habiter en solo est un mode de vie de la jeunesse contemporaine que les plus vieux adoptent ou d'un mode de vie typique de l'habité en solo en quartier gentrifié. En d'autres termes, serait-ce les solos plus âgés qui ont un comportement « de jeune » ou serait-ce le fait d'habiter seul en quartier central gentrifié ou en voie de l'être, qui explique les comportements partagés par les différents groupes d'âge de solos? La dimension géographique semble une variable plus déterminante que l'âge dans les pratiques de sociabilité et les modes de vie en solo.

Le jeune adulte qui habite seul dans un quartier central apparaît ainsi comme une véritable icône de la modernité avancée puisqu'il incarne la transformation des formes familiales et la fragilité du couple et participe au processus de gentrification. Ses modes de sociabilité reflètent la transformation des relations sociales moins centrées sur la famille et moins inscrites dans l'espace de proximité. Si la figure de l'Étranger symbolise aussi une forme d'aliénation et de solitude de même que l'anonymat de la grande ville, le jeune adulte qui habite seul en milieu urbain gentrifié ne constitue pas un emblème de l'isolement. Il renvoie plutôt à une autonomie qui correspond à un mode de sociabilité typiquement urbain qui se réalise à travers différentes échelles de la dialectique de la proximité et de la distance des rapports sociaux. Mais est-ce que le type de sociabilité de nature publique parvient à pallier le sentiment de l'isolement? Le fait de vivre seul implique-t-il oui ou non le sentiment subjectif de se sentir isolé?

D'abord, le fait d'habiter seul était pour la plupart des jeunes adultes rencontrés le résultat d'une rupture conjugale. Pour certains, il s'agissait du résultat de circonstances inattendues ou d'évènements particuliers. Il reste que pour la majorité des jeunes adultes rencontrés, il s'agissait d'un choix délibéré voire même d'un projet dans lequel on retrouvait l'idée d'assumer un nouveau statut de célibataire et une nouvelle autonomie.

Cette distinction entre les répondants ayant « choisi » et ceux ayant « subi » leur mode de vie de même que le temps passé seul et avec d'autres suscitent des questions sur les manières de se représenter le fait de vivre seul et le sentiment de solitude dans une perspective de la transition vers la vie de couple de même que sur la représentation de l'autre dans un contexte où la liberté d'agir est valorisée. À cet effet, on peut se demander si ceux qui subissent s'inscrivent davantage dans la norme de la mise en couple et en famille et s'ils sont en attente d'une transition vers la vie de couple. D'un autre côté, on peut se demander pour ceux qui ont choisi, s'ils envisagent de revivre avec d'autres plus tard. Les plus vieux, avec qui on a comparé les plus jeunes ont simplement plus d'expérience en la matière et en sont venus à un constat où il n'est plus envisageable de vivre avec d'autres ? À cet effet, les analyses de Molgat et Vézina (2007b), réalisées sur ces mêmes données que la présente étude, ont dégagé trois types de représentation de la vie en solo : "Living free and together" or a "youth" way of life?, "A transitional period" et "Solo living for the long term".

Les analyses ont mis en lumière qu'une petite partie des jeunes adultes rencontrés (3) envisageaient leur mode de vie comme une période de transition dont ils souhaitent qu'elle débouche sur une mise en couple et une vie de famille. Ces personnes n'avaient pas choisi de vivre seules et possédaient en général des réseaux sociaux plus restreints que les autres répondants. Ils passaient plus de libres seuls et ils avaient tendance à se sentir isolés ou seuls. Certains appréciaient cependant ce mode de vie dans la mesure où il demeurait temporaire. Ce type de représentation se retrouvait également chez quatre de leurs homologues plus âgés. Par ailleurs, cette représentation de la « transition » n'était pas le fait de la majorité des jeunes adultes rencontrés.

La représentation selon laquelle habiter seul est un mode de vie que l'on a dans une perspective à long terme "Solo living for the long term" correspondait à un plus grand nombre de jeunes adultes rencontrés (9). Pour eux le fait d'habiter seul renvoie à un mode de vie résultant de circonstances inattendues mais qui « s'apprend » au moyen d'une routine personnalisée qui permet de contrer le sentiment de solitude vécue au départ. En général ces personnes, détiennent des réseaux sociaux de taille moyenne et leur mode de vie correspondait à un équilibre entre les temps passés seuls et à avec d'autres.

Enfin, les analyses de Molgat et Vézina (2007b) ont dégagé une troisième représentation : « Living free and together » or a « youth » way of life ». Ces jeunes adultes (4) ont choisi leur mode de vie, possédaient des réseaux sociaux plus grands par rapport à la moyenne, passaient très peu de temps seul, valorisaient l'autonomie que leur procurait leur mode de vie et ne ressentaient pas le sentiment de solitude et d'isolement.

Bref, le sentiment subjectif de l'isolement n'est pas le fait de la majorité de nos répondants, mais demeure existant selon les représentations de l'habité en solo. Les caractéristiques sociales des répondants peuvent aussi expliquer pourquoi le sentiment de l'isolement n'est pas partagé par la majorité des personnes rencontrées. En effet, les personnes que nous avons rencontrées sont en général très scolarisées et possèdent une situation économique relativement stable. D'autres analyses, réalisées par Molgat et Vézina (2007a) sur les stratégies de soutien pour faire face aux difficultés liées au fait de vivre seul, dont l'isolement, ont montré que les personnes, de notre échantillon ayant de mauvaises conditions de logement et une situation socio-économique précaire, vivaient de l'isolement et de la solitude. Ces personnes, quoique très peu nombreuses, appartenaient aux groupes d'âge de plus de 35 ans.

Ces résultats, nous indiquent que les jeunes adultes sont en général moins sujets à se sentir isolé, puisqu'ils possèdent en général des réseaux sociaux de plus grande taille et que leur condition socio-économique, même si elle demeure modeste sur le plan des revenus, est relativement stable et élevée en raison de leur scolarité. Par ailleurs, la manière dont les jeunes adultes se représentent le fait de vivre seul constitue un facteur qui peut contribuer au sentiment de la solitude. Pour ceux qui perçoivent leur situation comme une transition et qui possèdent les

réseaux sociaux plus restreints de même qu'une situation financière plus précaire, sont plus susceptibles de se sentir isolé. Par ailleurs, ces personnes représentent un petit nombre de notre échantillon (3) et cela n'est pas sans lien avec la dimension géographique de notre enquête. Ces quartiers sont occupés par une population fortement scolarisée et jeune et fournissent des cadres de vie propices à la sociabilité publique et au développement d'un mode de vie urbain.

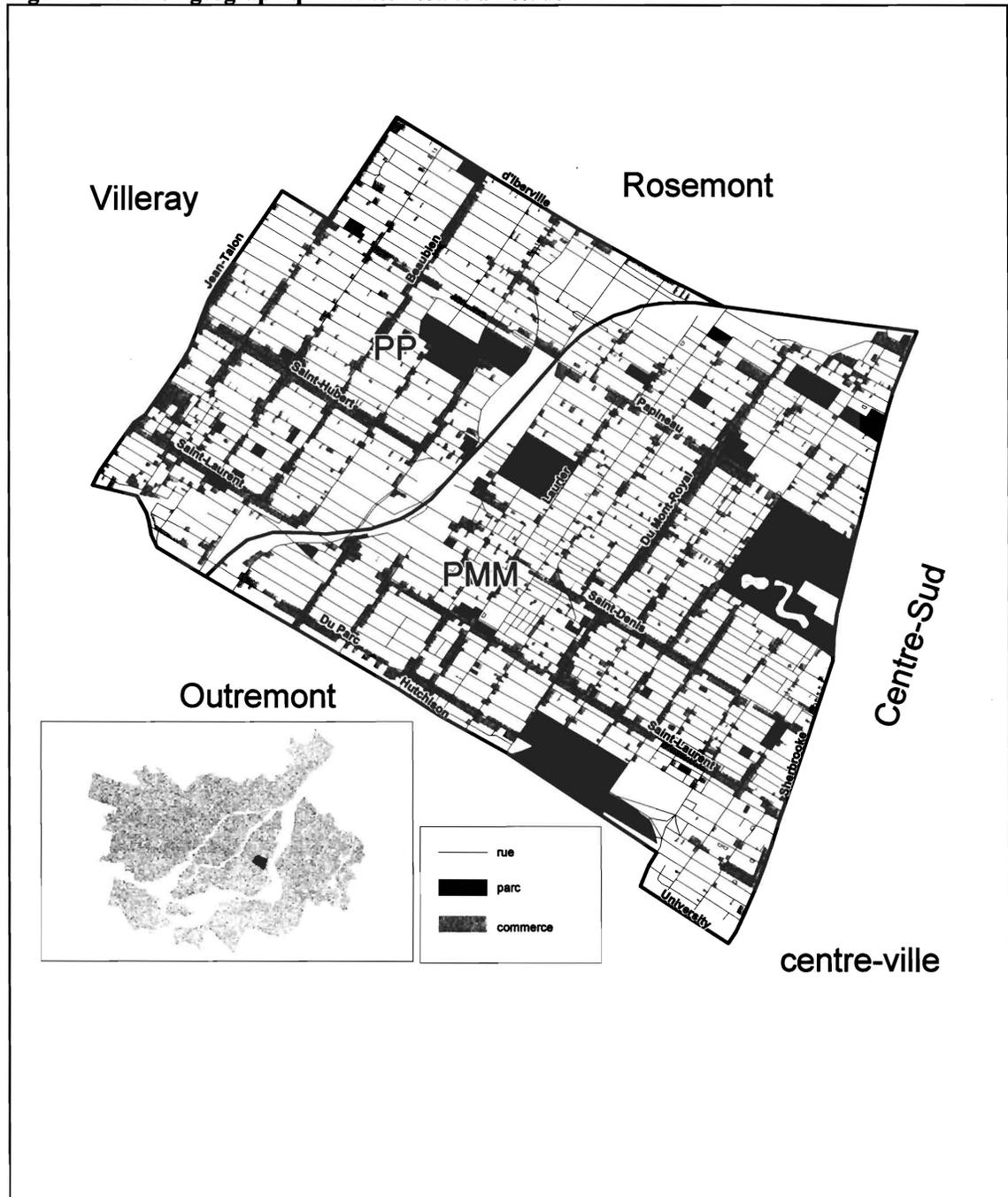
En somme, nos résultats soulèvent que le fait de vivre en quartier central gentrifié constitue une sorte de balise qui palie au sentiment d'isolement. Il serait toutefois intéressant de voir ce qu'il en est chez les jeunes adultes qui habitent seuls dans des quartiers situés plus en périphérie des centres urbains comme Laval ou des quartiers centraux d'arrondissement défavorisés où le processus de gentrification n'a pas nécessairement lieu. Les quartiers périphériques ont généralement un cadre bâti, une dynamique sociospatiale où l'utilisation de la voiture est une nécessité et où l'on retrouve des proportions de personnes qui habitent seules moins importantes. D'un autre côté, les quartiers, comme Verdun, Pointe Saint-Charles et Saint-Henri, ont une population dont la structure par âge est plus vieille et des situations socio-économiques plus précaires. Étant donné que la dimension géographique de l'habité en solo joue un rôle de premier plan dans la construction des modes de vie et du rapport à l'espace, ces contextes, dans lesquels d'autres personnes habitent seules soulèvent aussi des questionnements sur la question de la sociabilité et de l'isolement. Ces territoires possèdent des caractéristiques très différentes de celles des quartiers centraux gentrifiés ou en voie de l'être. Enfin, habiter seul est également le fait de personnes qui demeurent dans d'autres régions métropolitaines plus petites que Montréal et dont la proportion de ménages composés d'une personne était plus importante en 2001 que la métropole montréalaise. C'est le cas de Shawinigan (30,5 %), Trois-Rivières (32,9 %), Québec (32,3 %), Rimouski (30,5 %) et Rivière-du-Loup (30,0 %). La compréhension de l'habité en solo dans ces villes ou dans d'autres quartiers devrait dans ces cas passer aussi par une analyse du territoire dans lequel ces personnes habitent.

APPENDICE A

Répartition des ménages composés d'une personne sur l'île de Montréal et dans les municipalités environnantes	
Territoire	%
Arrondissements centraux	
Ville-Marie	54,90%
Plateau-Mont-Royal	52,60%
Rosemont – La-Petite-Patrie	47,20%
Sud-Ouest	41,30%
Verdun	41,30%
Mercier – Hochelaga-Maisonneuve	40,80%
Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce	40,50%
Ahuntsic-Cartierville	40,10%
Lachine	38,70%
Outremont	35,90%
Montréal-Nord	35,70%
Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension	35,60%
Westmount	35,50%
Autres arrondissements	
Dorval	33,90%
Anjou	33,50%
Côte-Saint-Luc – Hamstead – Montréal-Ouest	33,30%
LaSalle	33,00%
Saint-Laurent	31,20%
Pointe-Claire	26,80%
Mont-Royal	25,90%
Île-Bizard – Sainte-Geneviève – Ste-Anne-de-Bellevue	23,70%
Pierrefonds – Senneville	23,40%
Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – MTL-Est	23,20%
Dollard-des-Ormeaux – Roxboro	15,60%
Beaconsfield – Baie-D'urfee	13,50%
Kirkland	11,00%
Municipalités environnantes	
Longueuil	33,90%
Sainte-Thérèse	30,40%
Laval	24,00%
Saint-Eustache	21,00%
Brossard	19,40%
Saint-Hubert	18,90%
Terrebonne	18,80%
Boucherville	17,00%

APPENDICE B

Figure- Situation géographique des territoires à l'étude

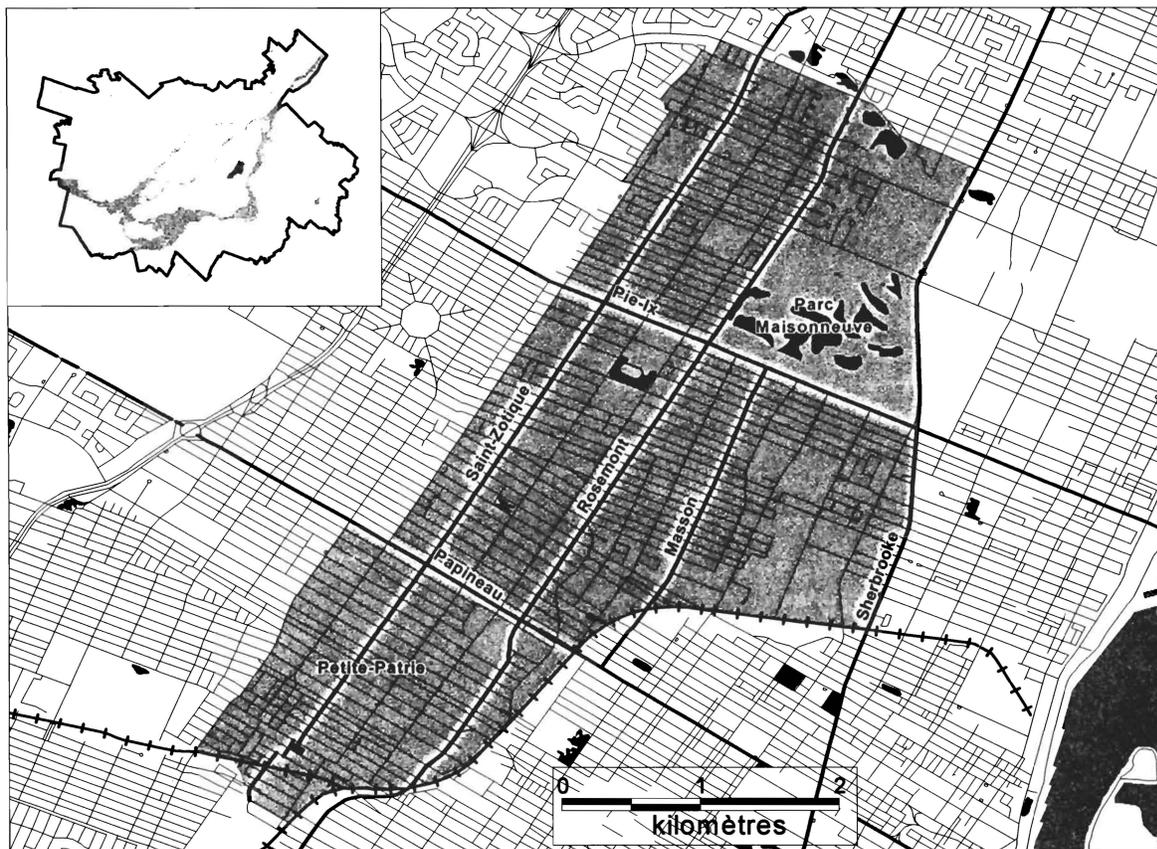


PMR= Plateau Mon-Royal

PP= Petite Patrie

APPENDICE C

L'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie



RÉFÉRENCES

ASCHER, François (1995). « La métropole comme mode de vie ». Chapitre 4, p.118-151 dans *Métapolis ou l'avenir des villes*, Odile Jacob, Paris, 345p.

AUTHIER, Jean-Yves (2001). *Du domicile à la ville : vivre en quartier ancien*, Anthopo, Paris, 214p.

AUTHIER, Jean-Yves (2002). «Habiter son quartier et vivre en ville: les rapports résidentiels des habitants des centres anciens», *Espaces et Sociétés*, (108-109):89-110.

AUHTIER, Jean-Yves (2005). « Le quartier, un espace de proximité ». dans BOUDIN A., LEFEUVRE M.-P. et GERMAIN A., *La proximité. Construction politique et expérience sociale*, L'Harmattan Villes et Entreprises, p.207-220.

BAECHLER, J. (1992). «Groupes et sociabilité», dans Boudon, Raymon, *Traité de sociologie*, Paris, PUF, p.57-96.

BAIROCH, Paul (1985). *De Jéricho à Mexico. Ville et économie dans l'histoire*. Gallimard, Paris: 707p.

BEAUPRÉ, Pascale, Pierre TURCOTTE et Anne MILAN (2003). « Fiston revient à la maison : tendances et indicateurs du retour domicile parental », *Tendances sociales*, Statistique Canada-N0 11-008 au catalogue. Disponible en ligne : <http://www.statcan.ca/francais/freepub/11-008-XIF/2006003/pdf/11-008-XIF20060039480.pdf>

BECK, Ulrich (1998). « Liens personnels et individualisme positif-Le conflit des deux modernités et la question de la disparition des solidarités », *Lien social et politiques*, vol.39 : 15-25.

BECK, Ulrich (2001). *La société du risque : sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier.

BENOIT, Michèle et Roger GRATTON (1991). *Pignon sur rue, les quartiers de Montréal*, Guérin, Montréal, 393p.

BERNIER, Léon (1998). « La question du lien social ou la sociologie de la relation sans contrainte », *Lien social et politiques*, (39) : 27-32.

BIDART, CLAIRE (1997). *L'amitié un lien social*, Paris, La Découverte, 402 p.

BIDOU, Cartherine-Zacharisen (dir.) (2002). «Présentation » dans BIDOU, Cartherine-Zacharisen, *Retours en ville*, Éditions Descartes, 340 p.

BOUCHARD, G. (1986). « La dynamique communautaire et l'évolution des sociétés rurales québécoises aux XIX^e et XX^e siècles. Construction d'un modèle. » *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 40 (1) : 51-71.

CASTELLS, Manuel (2001). *La société en Réseaux (T.1 L'ère de l'information)*, Fayard, Paris, 671p.

CHARBONNEAU, Johanne (2004). « La recherche sur les solidarités familiales au Québec ». *Revue française des affaires sociales*, (3), juillet-septembre : 173-204.

CHARBONNEAU, Johanne et Marc Molgat (2005). « Jeunesse et expérience de la proximité » dans A. BOURDIN, A. GERMAIN et M.P. LEFEUVRE, *De la proximité au quartier*, p. 1-18.

CHARBONNEAU, Johanne et Annick GERMAIN (2003). *Habiter seul, vivre isolé? Mode de vie urbain et transformation du lien social*. Description du projet. (Version envoyée au CRSH).

CHARBONNEAU, Johanne (1998). «Lien social et communauté locale: quelques questions préalables. » *Lien social et politiques*, (39) : 115-126.

CHARBONNEAU, Johanne et Martin TURCOTTE (2002). « Les réseaux sociaux », Enquête santé et socio-économique intégrée et longitudinale (ESSIL) dans P. BERNARD, S. BOURDON, J. CHARBONNEAU, A.-P. CONTANDRIOPOULOS, A. DRAPEAU, D. HELLY, P. LEFEBVRE ET G. PAQUET (dir.) *Connaître, débattre et décider. La contribution d'une enquête de santé intégrée et longitudinale (ESSIL)*. Québec, I.S.Q. et I.N.S.P.Q.

CHARBONNEAU, Johanne (dir.), Cécile POIRIER et Nathalie LAVOIE et al. (2006). *La sociabilité et les soutiens des jeunes : comparaison des réseaux de participants au PQJ et de collégiens*.

CHICOINE, Nathalie et Damaris ROSE et Nancy Guénette (1998). « Usages et représentations de la centralité : le cas de jeunes employés du secteur tertiaire à Montréal » p.315-333 dans GRAFMEYER, Yves et Francine DANSEREAU, *Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain*, Les presses universitaires de Lyon, Lyon 1998, 525p.

CITY OF LONDON (Department of Planning & Transportation (2006). City of London Resident Population. Census 2001, Household: http://www.cityoflondon.gov.uk/NR/rdonlyres/9A9DC37F-0638-4383-AAAB-28251F6EF3A4/0/DP_PL_CityofLondonResidentPopulationHouseholdsF.pdf

CLARK, Warren (2002) « Le temps passé seul » *Tendances canadiennes*, (66) : 2-7

DANDURAND, RENÉE B. et FRANÇOISE-ROMAINE OUELLETTE (1992). Entre autonomie et solidarité. Parenté et soutien dans la vie de jeunes familles montréalaises, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 432p.

DANSEREAU, Francine (1985). « Les transformations de l'habitat et des quartiers centraux : singularités et contrastes des villes canadiennes », *Cahiers de recherches sociologique*, 6 (2) : 95-114.

DEGENNE, ALAIN et MICHEL FORSÉ (1994). Les réseaux sociaux, Paris, Armand Colin, 288 p.

DELBES, Christiane et Joëlle Gaymu (1990). « Croissance du nombre des isolés en France : vers de nouveaux comportements? » *Population*, (3) : 501-530

DE SINGLY, François (1998). « Individualisme et lien social ». Lien social et politique, Vol. 39, p.33-44

DOUCET, Marie-Chantale (2005). *Solitude et sociétés contemporaines, une sociologie de la connaissance du Solitaire*, Thèse de doctorat présentée au département de Sociologie de la Faculté des Arts et des Sciences de l'Université de Montréal, Montréal, 369p.

DULAC, Germain (1993). « L'autonomie des hommes célibataires, les échanges amoureux et la lignée », *Revue internationale d'action communautaire*, 29 (69) : 47-57.

DUFF, JOCELYN et CADOTTE FRANÇOIS (1992). Logement et nouveaux modes de vie, Montréal, Édition du Méridien, 232 p.

DUGENY, François, Alain CHARRAUD et Francis ROL-TANGUY (dirs. L'AURIF, INSEE et DREIF) (2004). *Les conditions de logement en Ile-De-France*, http://www.ile-de-france.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/habitat39conditions_logements_2002_cle57e114-1.pdf

FISCHER, CLAUDE S. (1982). *To Dwell Among Friends*, Chicago, The University of Chicago Press, 450 p.

FORTIN, Andrée, Denis Delâge, J.D. Dufour et Louise Fortin (1987). *Histoires de familles et de réseaux. La sociabilité au Québec d'hier à demain*. Montréal, St-Martin, 225 p.

FORTIN, Andrée (1993). «Nouveaux réseaux: les espaces de la sociabilité», *Revue internationale d'action communautaire*, 29 (69):131-139.

FRANKE, Sandra (2005) *La mesure du capital social. Document de référence pour la recherche, l'élaboration et l'évaluation de politiques publiques*, Projet du PRP Le capital social comme instrument de politique publique, Canada http://policyresearch.gc.ca/doclib/Measurement_F.pdf

FRÉCHETTE, Lucie, Danielle DESMARAIS, Yao ASSOGBA et Jean-Louis PARÉ (2004). « L'intégration des jeunes à la ville : une dynamique de repérage spatial et social », chapitre 2, p.81 à105 dans LEBLANC, Patrice et Marc MOLGAT (2004). dans LEBLANC P. et MOLGAT M. (éd) *La migration des jeunes. Aux frontières de l'espace et du temps*. 308 P.

GAGNON, F. (1988). « Parenté et migration : le cas des Canadiens français à Montréal entre 1845 et 1875 », *Communications historiques*, 1 (23) : 63-85.

GAGNON, Nicole (1964). *La famille ouvrière urbaine*, université Laval département de sociologie et d'anthropologie, mémoire de maîtrise.

GALLAND, Olivier (1993). « Vie solitaire et solitude : le cas des jeunes » *L'année sociologie*, 43 : 213-233

GALLAND, Olivier (inconnu). « Adolescence, post-adolescence, jeunesse : retour sur quelques interprétations ». <http://www.cess.paris4.sorbonne.fr/dossierpdf/tgall.pdf>

GAUDET, Stéphanie (2003). *Responsabilité et socialisation au cours du passage à l'âge adulte. Le cas des jeunes adultes de la région montréalaise*, Montréal, INRS-UCS, Programme d'études urbaines, thèse de doctorat, 269p.

GAUTHIER, Johanne (1993). « Les mères solitaires bénéficiaires du programme d'aide sociale : une figure type de la solitude contemporaine », *Revue internationale d'action communautaire*, 29, 69, p. 85-93.

GAUTHIER, Madeleine (1997). « Introduction » dans M. Gauthier (dir.), *Pourquoi partir ? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*, Québec. PUL/IQRC, p.13-20.

GAUTHIER, Madeleine (2001). *Les jeunes et l'emploi dans les villes d'Europe et d'Amérique du Nord*, Édition de l'Aube, France, 349p.

GAUTHIER, Madeleine (2003). « Présentation : La jeunesse au cœur des changements de la société québécoise ». dans GAUTHIER, M. (dir.), *Regard sur...La jeunesse au Québec*, Les Éditions de l'IQRC : 9-24.

GAUTHIER, Madeleine (2004). « La ville fait-elle encore rêver les jeunes? » Chapitre 1, p29-43 dans BOUDREAU, W. Pierre et Michel PARAZELLI (dirs.) (2004). *L'imaginaire urbain et les jeunes. La ville comme espace d'expériences identitaires et créatrices*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, 354p.

GERMAIN, Annick (1995). « Le quartier, un " lieu commun " ? », dans GRAFMEYER, Yve et Francine DANSEREAU, *Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain*, Transversales, Collection dirigée par Alain Bideau, Presses Universitaires de Lyon, 521p.

GERMAIN, Annick (1997). *L'Étranger et la ville*, INRS, Montréal.
http://www.lib.unb.ca/Texts/CJRS/Spring97/20.1_2/germain.pdf

GERMAIN, ANNICK et JOHANNE CHARBONNEAU (1998). Le quartier: un territoire social significatif ?, Montréal, Collection "Culture et Ville",

GERMAIN, Annick (2005a). « Grandeur et misère du quartier » dans BOUDIN A., LEFEUVRE M.-P. et GERMAIN A., *La proximité.. Construction politique et expérience sociale*, L'Harmattan Villes et Entreprises, p.1999-205.

GERMAIN, Annick avec la collaboration de Mireille VÉZINA et d'Alain MARTIN (2005b). « Habiter seul, vivre isolé? La construction d'un mode de vie. » Communication présentée aux Entretiens Jacques-Cartier, Lyon, 6 et 7 décembre.

GIDDENS, Anthony (1994). *Les conséquences de la modernités*, Georges Benko (dir.) Collection : Théorie sociale contemporaine, Paris, L'Harmattan, 192p.

GRAFEMEYER, YVES et Isaac JOSEPH (1979). « Présentation- La ville-laboratoire et le milieu urbain » dans GRAFEMEYER, YVES et Isaac JOSEPH, *L'École de Chicago-Naissance de l'écologie urbaine*, Aubier Montaigne, Paris, p. 5-51

GRANOVETTER, M.S. (1973). «The Strengh of Weak Ties», *American Journal of Sociology*, 78 (6):1360-1380.

GROSSETTI, MICHEL (2002). *Relations sociales, espaces et mobilités*, Toulouse, CNRS, 134 p.

HAREVENT, T. (1977). « Family time and historical time », *Deadalus*, 106: 57-70.

HÉRITAGE MONTRÉAL (1992). *Patrimoine en marche*, Dépouillement v4, Montréal : Héritage Montréal, Québec.

JENSON, Jane et François de SINGLY (2005). « Présentation : Liens personnels, liens collectifs », *Lien social et politique*, vol. 53. p.5-13.

JONAS, Stéphane (1995). « La grosztadt-metropole européenne dans la sociologie des pères fondateurs allemands » chapitre 1 dans RÉMY, Jean (dir.) *Georg Simmel : ville et modernité*, L'Harmattan, Paris, p. 19- 35.

JUBY, Heather et Céline LÉBOUDAIS (1995). « Les parcours familiaux canadiens », *Sociologie et sociétés*, vol. XXVII : 2, p.143-161.

KAUFMANN, Jean-Claude (1999). *La femme seule et le Prince charmant*, Paris, Nathan, 277 p.

KAUFMANN, Jean-Claude (1994a). « Vie hors couple, isolement et lien social : figure de l'inscription relationnelle », *Revue française de sociologie*, vol. XXXV (4) :593-617.

KAUFMANN, Jean-Claude. (1994b). «Les ménages d'une personne en Europe », *Population*, (4-5) : 935-958

LANGLOIS, Simon (2003). « Les grandes tendances. Le Québec du XXI^e siècle. Une société en profonde mutation » dans *L'annuaire du Québec 2004*, Fides, p. 136-205.

LAPERRIÈRE, A. (1997). «La théorisation ancrée (grounded theory): démarche analytique et comparaison avec d'autres approches apparentées», dans al., J. Poupart et, *La recherche qualitative. Tome 1: Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin, p.309-340.

LAVIGNE, Jean-Claude et Marie-Thérèse Arbet (1992). *Les habiter solitaires*, Économie et Humanisme, Ministère de l'équipement, des transports et de l'espace, édition du rapport Isabelle Girard, 157p.

LEBLANC, Patrice et Marc MOLGAT (2004). « Jeunesse et migration : fragmentation des temporalités et complexité des rapports à l'espace » dans LEBLANC P. et MOLGAT M. (éd) *La migration des jeunes. Aux frontières de l'espace et du temps*. 308 P.

LELOUP, Xavier (2000). « Isolement résidentiel et normativité sociale dans les quartiers urbains. Le jeune isolé comme figure de la modernité », *Recherches sociologiques*, (1) :135-145

LELOUP, Xavier (2005). « L'intimité comme catégorie de la proximité : usage de l'espace et sociabilité des jeunes adultes au centre-ville » dans BOUDIN A., LEFEUVRE M.-P. et GERMAIN A., *La proximité . Construction politique et expérience sociale*, L'Harmattan Villes et Entreprises, p.1979-196.

LIEF, J. (1977) « Introduction ». dans la traduction de TÖNNIES, F. (1922). *Communauté et société. Catégories fondamentales de la sociologie pure.* (GEMEINSCHAFT UND GESELLSCHAFT), Paris, Les Presses universitaires de France, 286 p. Disponible en ligne:http://classiques.uqac.ca/classiques/tonnies_ferdinand/communaute_societe/communaute_soc_intro.html

LIPOVESKY, GILLES (1983). *L'ère du vide: essais sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard, 246 p.

MARSAN, Jean-Claude (1994). *Montréal en évolution. Historique du développement de l'architecture et de l'environnement urbain montréalais*, 3^e Édition Méridien Architecture, Montréal, 515p.

MARTIN, Claude (1993) « Le « risque solitude » : divorces et vulnérabilité relationnelle », *Revue internationale d'action communautaire*, 29, 69 : 69-83.

MARTIN, Claude et Jean-Claude Martin (1998). « Présentation » *Lien social et Politiques*, (39) : 5-13.

MAUNAYE, Emmanuelle (2004). « Quitter sa famille d'origine ». Chapitre 1 : 29-40 dans PUGEAULT-CICCHELLI, Catherine, Cicchelli VINCENZO et Tariq RAGI, *Ce que nous savons des jeunes*, Sciences sociales et sociétés, puf, Paris, 228p.

MILAN, A. et A. PETERS (2003). « Les couples qui vivent chacun chez soi », *Tendances sociales canadiennes*, 69 (2-7).

MOLGAT, Marc (2000). « L'insertion résidentielle et les théories de la " modernité avancée ". Quelques enseignements de la comparaison entre quatre sociétés », *Lien Social et Politiques- RIAC*, 43 :81-91.

MOLGAT, Marc et Nathalie SAINT-LAURENT, (2004). « Attrait de la grande ville et projets d'avenir de jeunes migrants : en guise de réponse aux explications de la sociologie classique », chapitre 8, p.245 à 268 dans LEBLANC, Patrice et Marc

MOLGAT (2004). dans LEBLANC P. et MOLGAT M. (éd) *La migration des jeunes. Aux frontières de l'espace et du temps*. 308 P.

MOLGAT, Marc et Mireille VÉZINA (2007a). *Habiter seul : entre individualisation et vulnérabilité sociale*. Colloque Développement des communautés et des personnes, communication présentée au 75^e Congrès de l'ACFAS, Université du Québec à Trois-Rivières, Trois-Rivières, 10 et 11 mai 2007.

MOLGAT, Marc et Mireille VÉZINA (2007b). " *Transitionless* " *biographies? Young people's representations of solo living*. Communication présentée à la session 006- Issues Affecting Children and Youth I - Recent Trends - Regular Session pour L'Association Canadienne de Sociologie au Congrès annuel des sciences sociales et humaines, University of Saskatchewan, Saskatoon, 30 Mai.

MOLGAT, Marc et Mireille VÉZINA (soumis). « Transitionless biographies ? Youth and representation of solo living » Youth.

MORIN, RICHARD et MICHEL ROCHEFORT (1998). « Quartier et lien social: des pratiques individuelles à l'action collective », *Lien social et Politique*, (39):103-114.

NOREAU, P. et N. PERRON (1997). « Quelques stratégies migratoires au Québec : perspective historique ». M. Gauthier (dir.), *Pourquoi partir ? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*, Québec. PUL/IQRC, p.133-161.

PARK, Robert Erza (1929). « La ville comme laboratoire » dans GRAFEMEYER, YVES et Isaac JOSEPH, (1979). *L'École de Chicago-Naissance de l'écologie urbaine*, Aubier Montaigne, Paris, p. 163-179

PERRON, (1997). « Les migrations depuis le XIX^e siècle au Québec » dans M. Gauthier (dir.), *Pourquoi partir ? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*, Québec. PUL/IQRC, p.23-48.

PICHÉ, Victor et Céline le BOURDAIS (dir.) (2003). *La démographie québécoise. Enjeux du XXI^e siècle*, Paramètres, Les presses de l'université de Montréal, Montréal, 319 p.

REMY, Jean et Lilianne VOYÉ (1992). *La ville: vers une nouvelle définition?*, Paris, L'Harmattan, 172 p.

RÉMY, Jean (dir.) (1995). *Georg Simmel : ville et modernité*, L'Harmattan, Paris, 175p.

RÉMY, Jean et Lilianne VOYÉ (1974). *La ville et l'urbanisation*, Duclot, Belgique, 521p. (Sociologie nouvelle, collection dirigée par Maurice Chaumont)

RENÉ, Jean-François (1993). « La jeunesse en mutation : d'un temps social à un espace social précaire », *Sociologie et sociétés*, vol. XXV : 1, p.171.

ROCHELEAU, Alain-Michel (1995). « Visages montréalais de la marginalité québécoise dans l'œuvre de Michel Tremblay », *Tangence*, 48 :43-55.

ROULLEAU-BERGER, Laurence (2001). « Introduction : Les jeunes et l'emploi dans les villes d'Europe et d'Amérique du Nord : entre affiliation, désaffiliation et résistances » dans ROULLEAU-BERGER, Laurence et Madeleine GAUTHIER, *Les jeunes et l'emploi dans les villes d'Europe et d'Amérique du Nord*, Édition de l'Aube, France, p.5-23.

ROY, J. (1992). « L'exode des jeunes du milieu rural : en quête d'un emploi ou d'un genre de vie », *Recherches sociographiques*, XXXIII (3) : 429-444.

ROSE et al.; (1999). *Le logement des jeunes au Canada*, Rapport de recherche- série sur les besoins particuliers de logement, SCHL-CMHC, Canada, No de cat. NH16-282/1998F, 51p.

ROSE, Damaris (2004). *Les nouveaux visages de la propriété dans les quartiers centraux de Montréal*. Conférence-midi organisé par le CIED, Université de Montréal, novembre 2004.

SAINT-LAURENT, Louise (1993). « La dynamique de la solitude des néo-célibataires : vers la constitution de nouveaux réseaux de solidarité », *Revue internationale d'action communautaire*, 29, 69 : 151-161.

SAINT-PIERRE, Céline (2001). « L'insertion professionnelle et citoyenne des jeunes au Québec » dans ROULLEAU-BERGER, Laurence et Madeleine GAUTHIER, *Les jeunes et l'emploi dans les villes d'Europe et d'Amérique du Nord*, Édition de l'Aube, France, p.57-70.

SAMPLES, John (1988). « Introduction to the Transaction Edition » dans *Community and Society. (Gemeinschaft und Gesellschaft)*, United States of America, Transaction Books, 298p.

SASSEN, Saskia (1994). *Cities in a World Economy*, Thousand Oaks, CA, Pine Forge Press.

SASSEN, Sakia (2001). « Conclusion : Ancrages transversaux : les jeunes et le monde du travail » dans ROULLEAU-BERGER, Laurence et Madeleine GAUTHIER, *Les jeunes et l'emploi dans les villes d'Europe et d'Amérique du Nord*, Édition de l'Aube, France, p.337-342.

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL- CMHC) (2006). Rapport sur le marché locatif RMR de Montréal, <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/CMHC/RM/NH12-75F/NH12-75-2006F.pdf>

SÉGUIN, Anne-Marie et Gérard DIVAY (2004). « La lutte territorialisée contre la pauvreté : examen critique du modèle de revitalisation urbaine intégrée », *Lien social et Politiques-RIAC*, 52 : 67-79.

SIMARD, Martin (2004). « Cadre de vie, identité et migration des jeunes », Chapitre 4, p.91-115 dans BOUDREAU, W. Pierre et Michel PARAZELLI (dirs.) (2004). *L'imaginaire urbain et les jeunes. La ville comme espace d'expériences identitaires et créatrices*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, 354p.

SIMMEL, Georg (1908 (1984)). « Digression sur l'étranger ». dans GRAFEMEYER, YVES et Isaac JOSEPH, *L'École de Chicago-Naissance de l'écologie urbaine*, Aubier Montaigne, Paris, p. 53-59

SIMMEL, Georg (1903 (1984)). « Métropole et mentalité ». dans GRAFEMEYER, YVES et Isaac JOSEPH *L'École de Chicago-Naissance de l'écologie urbaine*, Aubier Montaigne, Paris, p. 61-77.

SIMMEL, Georg (1981). *Sociologie et épistémologie*, PUF, col Sociologies.

Statistique Canada (2002). « Profil des familles et des ménages canadiens : la diversification se poursuit », document de Statistique Canada dans la série analytique du recensement 2001, no96F00X30IF2001003 au catalogue. www.statcan.ca

Statistique Canada (2001). Recensement de la population de 2001 (provinces, divisions de recensement, municipalités), <http://estat2.statcan.ca> consulté le (20-06-2006).

Statistique Canada (1986). 1986 (2A) questionnaire abrégé des provinces aux municipalités, <http://estat2.statcan.ca> consulté le (20-06-2006).

TREMBLAY M.A et Gérald FORTIN (1964). *Les comportements économiques de la famille salariée du Québec*, Québec, PUL. 405p.

Ville de Montréal (2002). Recensement 2001. *RMR de Montréal et ses subdivisions de recensement. Population dans les ménages privés*, Observatoire économique et urbain : http://www2.ville.montreal.qc.ca/cmsprod/fr/observatoire_economique/media/content/1_menages2001_2.pdf

Ville de Montréal (2004). Observatoire économique et urbain : <http://www.ville.montreal.qc.ca/observatoire>.

Ville de Montréal (2006). Répertoire des activités et des services du Plateau Mont-Royal, Montréal.

Ville de Montréal (2006). Répertoire des activités et des services de Rosemont Petite-Patrie, Montréal.

VULTUR, Mircea (2001). « L'insertion sociale et professionnelle des jeunes au Québec. Évolution et situation actuelle » dans GAUTHIER, M. (dir.), *Regard sur...La jeunesse au Québec*, Les Éditions de l'IQRC : 57-71.

WEBER, Max (1982(1947)). *La ville*, Aubier Montaigne, Paris, 218p.

WELLMAN, BARRY (1979). «The Community Question: The Intimate Networks of Esat Yorker», *AJS*, 84 (5):1201-1231.

WELLMAN, Barry et Barry Leighton (1981). « Réseau, quartier et communauté », *Espaces et Sociétés*, 38-39 : 111-133.

WIRTH, Louis (1938). « Le phénomène urbain comme mode de vie » dans GRAFEMEYER, YVES et Isaac JOSEPH (1979), *L'École de Chicago-Naissance de l'écologie urbaine*, Aubier Montaigne, Paris, p. 251-277.

YOUNG, MICHAEL et PETER WILLMOTT (1983). *Le village dans la ville*, Paris, Centre de création industrielle, Centre G. Pompidou, 255 p.

ZUKIN, Sharon (1998). « Urban Lifestyles : Diversity and Standardisation in Spaces of Consumption », *Urban Studies*, Vol.35: 5-6, p.825-839.